

**LES SOCIÉTÉS SAVANTES ET L'OUTRE-MER
LEUR RÔLE SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET SOCIAL
HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN**

colloque tenu à Paris les 22 et 23 novembre 2011
sous la présidence de M. Paul BLANC

entre l'Académie des sciences d'outre-mer (ASOM)
et le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS)

organisé avec l'Association des amis du CTHS et des sociétés savantes
sous la direction de MM. Bruno DELMAS et Ange ROVERE

SOMMAIRE

Préface

- Pierre Gény et Claude Mordant

Introduction

- Bruno Delmas, *Les sociétés savantes en France et outre-mer : des phénomènes parallèles ?*
- Louis Bergès, *A la recherche des sources relatives à l'histoire des sociétés savantes d'outre-mer.*

I. Apparition et destin des sociétés savantes locales du temps des colonies à nos jours

- Pascal Even, *Les sociétés savantes de la côte charentaise et l'outre-mer ; les destins contrariés des sociétés de géographie de La Rochelle et Rochefort au tournant du XX^e siècle.*
- Martine François, *Les sociétés de géographie et l'expansion coloniale.*
- Jean Pierre Laporte, *Les sociétés savantes historiques et géographiques d'Afrique du Nord avant les indépendances.*
- Sylvie et Pierre Guillaume, *L'Association des amis du Vieux Huê.*
- Hubert Gerbeau, *Les sociétés savantes de la Réunion.*
- Danielle Bégot, *Les sociétés historiques de la Caraïbe, (XX^e-XXI^e siècles), état des lieux.*

II. Les sociétés savantes nationales et l'outre-mer aujourd'hui et demain

- Bernard Vandermeersch, *La société française d'anthropologie et l'étude des hommes*.
- Jean-Pierre Mahé, *La société asiatique et l'orientalisme européen*.
- Christian Coiffier, *Genèse de la société des océanistes*.
- Bernard Dupaigne, *La société des études euro-asiatiques*.
- Jacques Frémeaux, *Quatre-vingt-dix ans d'histoire de l'Académie des sciences d'outre-mer*.

Conclusion/Synthèse

- Philippe Bonnichon.

*
* *

PREFACE

par Pierre GENY¹ et Claude MORDANT²

Les sociétés savantes, associations libres de personnes animées par le désir de connaître et la volonté de partager leurs savoirs, ont été à l'origine l'élément moteur de la vie intellectuelle et de la recherche en Europe de la Renaissance à nos jours. Depuis le XX^e siècle, leur rôle s'est trouvé modifié par l'apparition de la recherche institutionnelle, qu'il s'agisse des universités, des organismes de recherche publics ou privés, nationaux ou internationaux. Ces circonstances, auxquelles s'ajoutent depuis trois décennies le développement des technologies de l'information et de l'Internet, semblent fermer de nombreux secteurs de la recherche aux sociétés savantes. Dans le même temps, elles leur ouvrent de nouvelles possibilités de continuer à mobiliser leurs membres en particulier autour de projets collaboratifs, de domaines abandonnés par la recherche institutionnelle ou au contraire de phénomènes émergents. Le moment est venu pour elles de repenser leurs objectifs et leur place. L'Année des outre-mer était l'occasion d'ouvrir une réflexion sur ces remises en cause à travers un bilan actuel des sociétés savantes de ou relatives à l'outre-mer et de voir comment dans le passé ces sociétés étaient nées, s'étaient développées, avaient vécu ou avaient disparu pour entamer une réflexion sur leurs objectifs et leurs actions pour l'avenir.

Le volume, que le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) et l'Académie des sciences d'outre-mer mettent en ligne aujourd'hui, rassemble les communications présentées lors du colloque sur « Les sociétés savantes et l'outre-mer, leur rôle scientifique, culturel et social, hier, aujourd'hui et demain ». Celui-ci a été co-organisé en l'année des outre-mer, au siège de l'Académie à Paris, les 22 et 23 novembre 2011, par l'Association des amis du CTHS et l'Académie.

En effet, l'Académie des sciences d'outre-mer, dont la mission est d'être le lieu d'étude et de réflexion sur les territoires d'outre-mer et plus largement sur l'espace francophone et le monde, veut être un trait d'union entre les nombreuses institutions scientifiques de l'espace francophone dont elle est le partenaire naturel. Ainsi elle se réunit avec le Comité des travaux historiques et scientifiques, chargé depuis sa création d'animer et de coordonner l'activité des sociétés savantes nationales. C'est d'ailleurs le Comité qui a eu l'initiative de cette manifestation. Les deux institutions se sont rapprochées à l'occasion de l'année des outre-mer pour organiser avec le concours de l'Association des amis du CTHS cette réunion scientifique commune.

Le présent colloque s'est penché sur l'histoire et l'avenir des sociétés savantes d'outre-mer. Il est le prélude à une démarche qui va se poursuivre dès cette année à l'occasion de la célébration du quatre-vingt-dixième anniversaire de l'Académie, anniversaire placé sous le thème « L'Académie des sciences d'outre-mer, d'une mondialisation à l'autre ». De quoi s'agit-il ? L'étude de l'histoire nous familiarise avec des questions aujourd'hui cruciales posées par l'évolution des sociétés humaines leurs bouleversements et les changements permanents qu'elle impose. Dans ce contexte, la réflexion historique favorise un état d'esprit qui facilite l'analyse, la compréhension et l'ouverture face à l'avenir.

A la lumière de ces réflexions, nous pouvons nous poser des questions sur nous-mêmes et sur les sociétés savantes. Que sont-elles aujourd'hui ? Que peuvent-elles apporter et qu'elles sont les seules à pouvoir faire ? Quels sont leur place, leur rôle dans la société présente et dans le monde qui vient ? Que devraient-elles faire dans la mondialisation ? Quels

¹ Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer.

² Président du Comité des travaux historiques et scientifiques.

sont leurs modes d'action dans la société numérique, à l'heure du travail en réseau, de Wikipédia, du savoir à portée de tous, publiable et diffusable par tous ?

Nos deux institutions poursuivent des buts comparables. Elles ont à cœur de développer les activités des associations scientifiques, les échanges entre la recherche institutionnelle et la recherche des sociétés savantes, notamment à travers leurs publications, leurs congrès, colloques et journées d'études, et de participer aux débats du temps présent.

A travers ces programmes de coopération et l'organisation de journées d'études telles que celles de novembre 2011, le CTHS et l'Académie des sciences d'outre-mer, solidaires dans leurs problématiques et leurs enjeux, entendent poursuivre ces réflexions fondamentales et favoriser les activités des sociétés savantes d'outre-mer et des sociétés francophones, au cœur de leurs missions : les recenser, les faire connaître, tirer de l'oubli leurs membres éminents grâce à la « France savante », aider à la numérisation de leurs publications, inventorier leurs collections scientifiques pour les préserver et valoriser leur immense patrimoine , nouer et établir les liens indispensables au progrès de la recherche.

*

* *

LES SOCIÉTÉS SAVANTES EN FRANCE ET OUTRE-MER : DES PHÉNOMÈNES PARALLÈLES ?

par Bruno DELMAS¹

Dès la période des grandes découvertes et de la révolution scientifique du XVII^e siècle qui en découle, les voyageurs écrivent des relations, rapportent des objets, qui alimentent la vie scientifique de l'Europe. Pour se limiter à la France, le mouvement de création de sociétés savantes, parti des académies royales parisiennes, s'épanouit rapidement en province tout au long du XVIII^e siècle. Au total, une centaine de sociétés encyclopédiques se créent au cours de cette période. Supprimées par la Convention en 1793, elles peuvent se reconstituer en 1795 et continuent leur développement prodigieux. Leur objet est souvent défini dans leur intitulé : « lettres, sciences et arts » ou encore « agriculture, science et arts »².

Si l'on voulait définir ces sociétés, il suffirait de reprendre l'article 300 de la Constitution de l'an III : « ... *sociétés libres pour concourir au progrès des lettres, des sciences et des arts* ». Elles sont constituées de personnes, plus ou moins nombreuses et organisées, qui se réunissent volontairement et librement autour d'intérêts communs pour partager leurs idées, observations et découvertes, pour encourager des recherches par des concours et des prix, pour diffuser les résultats de ceux-ci par des conférences ou des publications et constituer des collections de référence, voire des musées.

Une société savante se crée, si dans un domaine donné se manifeste un besoin collectif de progrès des connaissances. La convergence d'un certain nombre de facteurs économiques, sociaux et administratifs plus ou moins interdépendants selon les circonstances, les lieux et les moments sont nécessaires :

- un contexte de grande prospérité économique ;
- des élites locales économiques, intellectuelles, politiques, administratives, militaires et, selon les époques, une société aristocratique ou bourgeoise (salons), voire une classe moyenne prospère, nombreuse et stable ;
- une personnalité forte qui sache exprimer ce besoin, le traduire en une action et mobiliser autour d'elle des bénévoles, les organiser et conduire dans la durée ;
- une volonté politique et administrative favorable, qui peut être déterminante.

Les créations de sociétés savantes locales sont ainsi des marqueurs de l'évolution, du développement et de la prospérité des villes et des provinces. Au moment où l'Académie des sciences d'outre-mer se prépare à publier une vaste synthèse sur *Les présences françaises outre-mer* et en cette « année des outre-mer », il était normal que nous nous intéressions plus spécialement à l'histoire, au rôle et au devenir des sociétés savantes dont l'objet est l'outre-mer, que celles-ci soient métropolitaines ou ultramarines. C'est pourquoi notre Académie s'est rapprochée de la Société des amis du Comité des travaux historiques et scientifiques³ pour accueillir un colloque conjoint sur le thème : « Les sociétés savantes de l'outre-mer hier et demain : leur rôle scientifique, culturel et social ».

A l'aide d'une centaine d'exemples de sociétés métropolitaines ou ultramarines, nationales ou locales, dont l'objet est la connaissance et l'étude des hommes, lieux, êtres vivants et phénomènes entièrement ou partiellement outre-mer, mon propos se veut un regard

¹ Membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, professeur émérite à l'Ecole des Chartes, membre émérite du Comité des travaux historiques et scientifiques.

² Arts est employé au sens propre : ensemble des moyens, des procédés, des techniques et des règles utiles à une activité, sens que l'on trouve dans l'expression « arts et métiers ».

³ Ce comité, créé en 1834 par François Guizot, est chargé de publier des documents inédits, d'animer et de coordonner l'activité des sociétés savantes de France.

rétrospectif sur quatre siècles de sociétés, et le point de départ d'une réflexion sur leur avenir en les associant peut-être davantage à nos travaux, tant ceux du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) que ceux de l'Académie⁴.

1. Panorama de l'évolution des sociétés savantes en France et outre-mer (XVII^e-XIX^e siècle)

Si l'on rapproche l'histoire des sociétés savantes métropolitaines et ultramarines, l'on constate que ces dernières sont relativement récentes et présentent un décalage par rapport aux premières. Cette dissymétrie tend à s'estomper, au fur et à mesure du rapprochement du niveau de la société des villes coloniales de celui des villes métropolitaines. De ce point de vue, on peut en brosser à grands traits l'évolution en un certain nombre de phases : le temps des vieilles colonies ; la diversification des sociétés savantes à l'époque de la colonisation de l'Algérie ; le temps « de la colonisation chez les peuples modernes »⁵.

1.1. Les sociétés savantes au temps des vieilles colonies (fin du XVIII^e-milieu du XIX^e siècle)

Faisons un bref rappel de l'évolution en France des sociétés savantes depuis le XVII^e siècle. Les grandes découvertes de la fin du Moyen Age et de la Renaissance donnent un nouveau tour aux connaissances humaines établies. Une révolution scientifique se développe au XVII^e siècle et s'amplifie au XVIII^e siècle sous l'action de la monarchie qui crée de grandes institutions scientifiques. Citons-en deux liées à la découverte et à l'étude des outre-mer : le Jardin des plantes fondé en 1635, l'Observatoire de Paris en 1667. Des marins, médecins, naturalistes, hydrographes, astronomes, se lancent à la découverte et à la description scientifique du monde à partir du XVI^e siècle. De grandes expéditions scientifiques, financées par le roi de France, sont organisées au XVIII^e siècle. Qu'il suffise d'évoquer quelques noms : La Pérouse, Bougainville, Kerguelen, Borda.

Ce mouvement suscite à côté des académies ou sociétés littéraires, artistiques ou érudites plus anciennes, la création d'une nouvelle sociabilité savante, de sociétés scientifiques. La monarchie accompagne, encourage et récupère ce mouvement scientifique. L'adjectif « savant » qui était devenu un substantif en 1634 est désormais institutionnalisé. Le *Journal des savants*, le plus ancien périodique scientifique, paraît en 1665. Les académies royales sont créées. D'abord académies littéraires : Académie française en 1634, Académie de peinture et de sculpture en 1648, Académie des inscriptions et belles-lettres en 1663 (dite petite académie), puis scientifiques : Académie des sciences en 1666; Académie royale d'architecture en 1671. L'essor se poursuit au XVIII^e siècle avec l'Académie de chirurgie (1731), l'Académie de marine (1752), la Société royale d'agriculture (1761) et la Société royale de pharmacie (1793).

Il en est ainsi dans toutes les capitales des principaux pays de l'Europe de cette époque, qui à la différence de la France sont en général uniques et encyclopédiques⁶. Il en est ainsi dans les provinces, où les académies provinciales sont, elles aussi, en plein essor dans les principales villes du temps, sous l'action de leur prospérité et de leurs élites et sous l'action

⁴ La majorité des informations sur les sociétés savantes a été fournie par « La France savante », base de données en ligne du CTHS et par la communication de Pierre Sagaravélou, « Aux origines coloniales de la Francophonie : le rôle pionnier des associations et des sociétés savantes », sous la direction de Sylvie Guillaume, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2006, pp.63-74..

⁵ C'est le titre d'un ouvrage célèbre de Paul Leroy-Beaulieu, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin, 1874.

⁶ Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, 1978.

des intendants. Il n'est pas jusqu'aux particuliers et grands seigneurs qui ne constituent des cabinets de curiosité et de bibliothèques, et de grandes dames qui ne réunissent des salons.

Ce qui caractérise les académies provinciales, outre leur implantation locale par opposition aux académies parisiennes, c'est en général la curiosité encyclopédique de leurs activités, elles étudient aussi bien des problèmes locaux très concrets que des sujets très généraux que leur proposent leurs membres. Au total, on compte près d'une centaine d'académies à la veille de la Révolution française. Citons à titre d'exemple des académies ou sociétés royales de villes portuaires qui ont des relations avec l'outre-mer : Caen (1652), Montpellier (1706), Bordeaux (1712), Marseille (1726), La Rochelle (1732), Rouen (1744), Cherbourg (1755), etc.

Cependant, nous l'avons déjà évoqué, toutes ces sociétés savantes et académies provinciales sont supprimées en 1793. Mais dès 1795, avec la Constitution de l'an III, « *Les citoyens ont le droit de former des établissements particuliers d'éducation et d'instruction, ainsi que des sociétés libres pour concourir au progrès des lettres, des sciences et des arts* »⁷. Cette brève mais brutale interruption s'est accompagnée de la dépossession de nombre de collections d'objets, de livres et de manuscrits scientifiques qui se sont retrouvés dans les dépôts de livres ou d'objets scientifiques. Cependant, les académies et sociétés de l'Ancien Régime se reconstituent et récupèrent parfois leur patrimoine.

Le mouvement se poursuit avec la création de nouvelles sociétés nationales comme, par exemple, à Paris la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (1801) ; la Société nationale de géographie (1821), la première au monde, la Société asiatique (1822), la Société d'horticulture de France (1827), la Société de géologie (1830), etc.

En province, avec son frère Lucien, ministre de l'Intérieur, Bonaparte impose leur création ou leur recreation, grâce à l'action des préfets, dans le cadre des chefs-lieux des nouvelles circonscriptions départementales. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, les préfets prennent la suite des intendants. Ils fixent à ces sociétés nouvelles des objectifs différents selon que le chef-lieu, siège d'une ancienne académie, dispose d'hommes, de traditions et parfois encore d'un patrimoine, ou qu'il s'agisse d'une création nouvelle. Dans ce dernier cas, il ne s'agit pas tant alors de restaurer les sociétés passées avec lesquelles il faut bien composer, que de promouvoir des institutions qui répondent aux préoccupations de développement économique de l'époque où l'agriculture tient souvent la première place.

Les colonies et l'outre-mer sont loin de connaître un essor comparable, car elles réunissent rarement les conditions nécessaires que j'évoquais il y a un instant. Je vais prendre trois exemples, rares exemples, peut-être les seuls, qui s'échelonnent dans le temps et illustrent notre chronologie : l'Académie des belles-lettres de Corse à une époque où elle ne faisait pas partie de la France ; le Cercle des philadelphes de Saint-Domingue ; les sociétés d'agriculture, lettres, sciences et arts du XIX^e siècle.

1.1.1. L'Académie des belles-lettres de Corse

Lors de la deuxième intervention française en Corse sous mandat de Gênes (1747-1753), le calme et la paix revenus se conjuguent avec la volonté du marquis de Cursay, maréchal de camp et armées du roi, commandant en chef des troupes du roi de France dans l'île. Il est arrivé à Bastia en mai 1748 et recrée en 1749 l'académie qui avait existé quelques décennies plus tôt, pour en faire un instrument de pacification et d'influence politique de la France dans l'île. Cette académie, rétablie sous le nom d'Académie des belles-lettres de Corse, est une société littéraire, dans la tradition des académies italiennes surtout adonnées à

⁷ Constitution de l'an III, titre X : Instruction publique, article 300.

la poésie en langue italienne. Cette académie de circonstance n'a rien à voir avec les académies qui se créent alors à l'initiative des intendants dans les provinces françaises.

Grimaldi, le commissaire génois, pour faire contrepoids à l'influence française, fonde alors, toujours à Bastia, une deuxième académie, arme de guerre contre Cursay, l'Accademia de Bellicosi, qu'il préside. Il obtient l'arrestation et le rappel de Cursay qui a outrepassé son mandat. Les deux académies disparaissent. Quand après le traité de Versailles de 1768, la Corse est rattachée à la France, ni le gouverneur Marbeuf, ni l'intendant général ne ressuscitent d'académie. Il n'y a pas de nécessité politique à le faire et le risque de créer un foyer de contestation ne peut être écarté. Sans la volonté des gouvernants, les sociétés ne renaissent pas. Elles étaient œuvres de circonstance, dépendantes, en Corse plus qu'ailleurs, du pouvoir politique. Après la Révolution, les tentatives de créer à Ajaccio et de recréer à Bastia des sociétés savantes dans l'esprit gouvernemental se heurtent à Bastia à la persistance de la tradition des belles lettres italiennes et à Ajaccio à l'insuffisance de la société locale⁸.

1.1.2. Le Cercle des philadelphes

Tout autre est le Cercle des philadelphes : c'est la plus ancienne et véritable société savante outre-mer. Créée en 1784 à l'initiative des habitants du Cap-Français dans la partie française de l'île de Saint-Domingue qui est alors, comme on sait, la colonie française la plus prospère et la plus peuplée, elle est reconnue par lettre patente du roi en 1786 sous le nom de Société royale des sciences et des arts du Cap-Français et supprimée comme toutes les autres en 1793. C'était une académie dans l'esprit des sociétés provinciales du XVIII^e siècle. Les troubles révolutionnaires de Saint-Domingue (1791), l'exode massif des colons et la ruine économique des plantations de l'île ne permettent pas la renaissance du Cercle⁹.

1.1.3. Les sociétés d'agriculture, lettres, sciences et arts du XIX^e siècle

Après la Révolution française, nous avons vu que, sous l'impulsion notamment de Napoléon, le mouvement de création de sociétés nouvelles reprend avec vigueur dans un esprit de modernisation économique de la société. Elles ne s'implantent plus dans des capitales provinciales, mais dans le cadre nouveau du département. Cette politique est imitée très tôt hors du domaine français, avant même de toucher ses colonies que les luttes franco-anglaises affectent fortement.

Je voudrais évoquer ici le cas singulier des sociétés savantes d'Odessa. On sait que l'empereur Alexandre I^{er} de Russie (1801-1825) a confié à deux Français, le duc de Richelieu (1803-1814) puis le comte de Langeron (1815-1823), le soin de développer le port, la ville et la région d'Odessa sur la mer Noire. En quelques années ces deux gouverneurs ont fait d'une bourgade de quelques milliers d'habitants une ville moderne de plusieurs dizaines de milliers, un port qui est devenu le troisième port de Russie au milieu du XIX^e siècle et une région prospère. Autour d'eux s'était rassemblée une importante colonie d'émigrés français qui a joué un rôle essentiel dans le développement de la ville et de sa région. Ce milieu crée une Société impériale d'histoire et, en 1828, une Société d'économie rurale de la Russie

⁸ Bruno Delmas, « Les associations savantes en Corse au XIX^e siècle ; belles lettres, sciences et société », dans *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de la Corse*, n° 730-733, 2010, pp. 59-82.

⁹ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008/2-n° 55-2, pp. 121-151.

méridionale, qui publièrent d'abord un bulletin en français, puis un peu plus tard dans les deux langues française et russe¹⁰.

On ne saurait oublier, dans le prolongement des grandes expéditions maritimes des XVIII^e et XIX^e siècles, les commissions de savants qui ont accompagné les expéditions militaires, la campagne d'Égypte de Bonaparte (1798-1801), de Morée (1828-1833), d'Algérie (1839-1842) et du Mexique (1864-1867).

La paix revenue sur terre et sur mer, les vieilles colonies retrouvèrent peu à peu leur prospérité. Citons d'abord pour mémoire à l'île Maurice, car elle est anglaise depuis 1810, la création à Port-Louis en 1829, de la Société des arts et des sciences de l'île Maurice, on peut également évoquer, conséquences des expéditions scientifiques, la Société égyptienne en 1836 et institution publique, l'Ecole française d'Athènes en 1846.

Pour ce qui est du domaine colonial français de l'époque, selon la documentation dont nous avons pu disposer, les colonies tardent à créer des sociétés. Les conditions de prospérité, de présence d'une communauté éduquée suffisamment importante ne sont pas toujours réunies et il faudra du temps pour que certaines se dotent de ce type de sociétés. Ainsi apparaissent tour à tour en 1840 à Saint-Pierre, la Société d'agriculture et d'économie rurale de la Martinique (1840-1845), en 1855 à Saint-Denis l'Académie réunionnaise des sciences, des lettres et des arts. Ainsi, le développement est lent.

1.2. L'époque de la diversification des sociétés et de la colonisation de l'Algérie (1840-fin du XIX^e siècle)

On compte une centaine d'académies et de sociétés dès la fin du premier Empire et cent soixante à la veille de 1830. Avec la monarchie de Juillet la croissance des créations s'accélère. Elles sont trois cent dix en 1848, quatre cent soixante-dix à la fin du second Empire et de sept cents à huit cents à la veille de la Première Guerre mondiale, mais il est vraisemblable qu'il y en eut davantage, car on ne retient que celles qui sont reconnues d'utilité publique.

De nouveaux modes d'organisation de la sociabilité savante s'imposent. Le recrutement s'élargit avec l'abandon du *numerus clausus*, le système censitaire et le recrutement de femmes. De même, le nombre des membres associés et correspondants, la multiplication des séances publiques, contribuent à ouvrir ces sociétés sur la cité. L'activité scientifique s'étend à des formes nouvelles dans l'esprit du temps : diffusion des connaissances et enseignement mutuel, sociétés d'émulation et « philomatiques » (ceux qui aiment apprendre, des amis des sciences). Les évolutions des intitulés dans chaque discipline expriment les transformations des préoccupations scientifiques de leurs membres¹¹.

Parmi les sociétés créées à Paris, on peut citer entre autres la Société vétérinaire de France (1844), la Société d'anthropologie de Paris fondée en 1859 par Paul Broca, la Société statistique de Paris, créée en 1860 et la Société internationale africaine en 1877.

Leurs objets évoluent au fil du temps, après l'agriculture, les lettres, les sciences et les arts, des spécialités apparaissent souvent par scissiparité ou mue de sociétés antérieures, en province comme outre-mer, au milieu de la monarchie de Juillet les sociétés « archéologiques » ou « archéologiques et historiques », sous le second Empire « historiques

¹⁰ Elena Polevchtchikova, « Les initiatives culturelles des Français d'Odessa dans la première moitié du XIX^e siècle », dans *Les Français dans la vie intellectuelle et scientifique en Russie au XIX^e siècle*, sous presse. Nous la remercions de nous avoir communiqué le texte de sa communication.

¹¹ Caroline Barrera, *Les sociétés savantes de Toulouse au XIX^e siècle (1797-1865)*, Paris, Les éditions du CTHS, 2003, p. 5 ; *Colloque interdisciplinaire sur les sociétés savantes*, Paris, CTHS, 1976.

et archéologiques »¹², puis d'« histoire naturelle » et, après la guerre de 1870, de « géographie ».

La formation d'un nouvel empire colonial se précise, dont l'élément le plus dynamique et atypique est alors l'Algérie qui ouvre une nouvelle époque au milieu du XIX^e siècle avec la création en quelques décennies d'une dizaine de sociétés. A la différence des vieilles colonies, l'Algérie devient très tôt, avant même l'achèvement de la conquête et la reddition d'Abd el-Kader, une colonie de peuplement sous l'impulsion, comme l'on sait, du général Bugeaud (1840-1847) dont on connaît la devise « *ense et aratro* » (par le fer et par la charrue). Le nombre de colons passe en sept ans de 68 000 à 109 000. Les déportations politiques du milieu du siècle accroissent la population. Plus de 4 000 insurgés sont déportés à la suite des journées de juin 1848 et plus de 9 500 à la suite du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Ce sont des républicains souvent instruits, tandis que se poursuit la colonisation agricole.

Des sociétés savantes spécialisées se constituent pour accompagner cet effort par une meilleure connaissance du pays. La Société d'agriculture d'Algérie, créée à Alger dès 1840 ; la Société de médecine d'Alger en 1847 ; la Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques d'Alger en 1863 ; la Société des beaux-arts, des sciences et des lettres d'Alger en 1868 ; la Société de géographie d'Alger en 1876 ; la Société de géographie et d'archéologie d'Oran en 1878, la Société de géographie de Constantine en 1883, la Société d'histoire naturelle de l'Afrique du Nord, toujours à Alger en 1909, pour se limiter à celles-ci, illustrent cette volonté de développer la connaissance du pays pour mieux s'y implanter et le mettre en valeur.

L'archéologie et la culture sont également présentes sous forme de sociétés spécialisées dans un pays au patrimoine archéologique considérable. Citons en 1852 la Société archéologique du département de Constantine, en 1856 la Société historique algérienne, en 1865 l'Académie d'Hippone près de Bône, avec en fin de siècle une ouverture sur les beaux-arts avec la Société des artistes algériens et orientalistes à Alger en 1897 qui prouve l'existence d'une importante couche aisée de la population.

Dans le prolongement de l'Algérie, des sociétés sont fondées après l'instauration du protectorat de la France sur la Tunisie en 1881, où existe déjà une importante communauté européenne. Ainsi est créé à Tunis en 1894 l'Institut de Carthage et en 1902 la Société archéologique de Sousse. De même, à la suite du protectorat sur le Maroc en 1912, est établi en 1916 à Casablanca, capitale économique du pays, la Société de géographie du Maroc. Enfin, le mandat de la Société des Nations donné en 1920 à la France sur la Syrie et le Liban, voit la création à Alep de la Société archéologique syrienne.

C'est pourquoi il n'y a rien d'étonnant à ce que le CTHS organise à trois reprises à Alger le Congrès national des sociétés savantes, le quarante-troisième en 1905, le soixante-troisième en 1930 pour le centenaire de l'Algérie, et le soixante-dix-neuvième en 1954.

1.3. Les sociétés savantes du second empire colonial (dernier tiers du XIX^e siècle-premier tiers du XX^e siècle)

Mais à la fin du XIX^e siècle, la France a achevé de créer un vaste empire colonial notamment en Asie et en Afrique, tandis que la révolution industrielle de la fin du XIX^e siècle a donné à la politique coloniale des objectifs accrus de mise en valeur et d'exploitation économique des territoires auxquels se mêle aussi la mission civilisatrice et éducative de la III^e République. Ce qui s'est passé en quelques années en Algérie se reproduit avec un décalage et plus de lenteur dans le reste de l'empire colonial français

¹² Cette interversion des termes est significative des évolutions des thématiques de recherche.

A Paris des sociétés généralistes sur cet outre-mer se créent dans différents domaines, par exemple : la Société des études coloniales et maritimes (1878), l'Académie internationale de géographie botanique (1891), la Société d'histoire des colonies françaises (1912), l'Association des géographes français (1920), l'Académie des sciences coloniales (1922), la Société du folklore français et du folklore colonial (1924), l'Association nationale des écrivains coloniaux et maritimes (1929), la Société des amis du musée d'ethnographie du Trocadéro (1930) en prélude à l'Exposition coloniale de 1931.

Des sociétés spécialisées s'intéressent à la connaissance et à la mise en valeur de certaines régions de l'outre-mer : le Comité de l'Asie française (1898). La création de sociétés savantes parisiennes marque le renouvellement des objets des études d'outre-mer et le passage de préoccupations économiques à des préoccupations plus scientifiques : en 1877 la Société internationale africaine, la Société académique indochinoise de Paris (1877), la Société des américanistes (1895), l'Association historique (pour l'étude) de l'Afrique du Nord (1898-1907), la Société des africanistes (1930), la Société des océanistes (1947).

En province, les sociétés de géographie ou de géographie commerciale, souvent suscitées et soutenues par les chambres de commerce, telles la Société de géographie de Lyon (1873), la Société de géographie de Marseille (1877), etc. se créent en grand nombre. Elles sont réparties à travers toute la France. On en recense plus de quarante. Elles visent entre autres objets à une meilleure connaissance des colonies.

Après l'Algérie, l'Indochine est la deuxième zone dans laquelle apparaissent des sociétés savantes locales en raison de son importance démographique, économique et commerciale. Dès 1865, un Comité agricole et industriel est créé à Saigon et en 1883, toujours à Saigon, la Société des études indochinoises et en 1913 à Huê, l'Association des amis du vieux Huê. En 1911 à Pondichéry la Société d'histoire de l'Inde française. A Papeete, à Tahiti en 1917, est fondée la Société des études océaniques et en 1938 à Nouméa la Société d'études mélanésiennes.

L'Afrique, moins peuplée et moins riche, connaît un développement beaucoup plus tardif. Madagascar est une exception où existe déjà, formée avant la colonisation française sous l'influence de pasteurs protestants, une élite intellectuelle. L'Académie malgache est créée en 1902 puis, en 1937 la Société des amis du parc botanique et zoologique de Tananarive et en 1951, le Cercle d'activités littéraires et artistiques de Madagascar.

Sur le continent africain, Dakar concentre les créations avec d'abord un Comité pour l'inventaire méthodique des ressources de l'Afrique occidentale française (1904), puis la Société de géographie de l'AOF en 1906 et le Comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF en 1915, et, à Brazzaville la Société de recherches congolaises en 1921.

2. Les mutations du XX^e siècle

2.1. La professionnalisation des sociétés savantes et l'institutionnalisation de la recherche au XX^e siècle

Loin de se ralentir, la croissance en valeur absolue des créations de sociétés en France ne cesse de s'amplifier. En partie à la faveur de la loi de 1901 sur les associations et en dépit des deux conflits mondiaux, il se crée autant de sociétés nouvelles dans la première moitié du XX^e siècle, que pendant tout le XIX^e siècle. Ce chiffre double à nouveau au cours des cinquante années suivantes.

Ce constat quantitatif ne doit pas masquer un phénomène plus profond. Un nouveau type de sociétés émerge à la faveur du développement des universités et de la recherche scientifique professionnelle, publique (Caisse des recherches scientifiques, 1903) et privée (Institut Pasteur, 1887). Ainsi, à partir de la fin du XIX^e siècle, à côté des sociétés savantes

locales traditionnelles, procédant du tissu social, des sociétés savantes professionnelles se développent bénéficiant de l'essor du tissu universitaire de la France qui, après la défaite de 1870, fait l'objet à la fin du siècle d'une véritable politique. Ces nouvelles sociétés ont des horizons plus larges. Elles se constituent dans la mouvance des chaires des universités, selon le découpage disciplinaire qui se met en place à cette époque et selon les activités des laboratoires qui en dépendent. Elles sont plutôt liées à des réseaux scientifiques et universitaires nationaux et bientôt internationaux spécialisés, et peu enracinées dans leur territoire.

On peut citer l'Union des physiciens (1907), la Société des études latines (1923), la Société française d'anesthésie et de réanimation (1934), etc. L'essor est particulièrement important dans le dernier tiers du XX^e siècle. Créées en dehors de la recherche associative traditionnelle, qui était jusque-là le fer de lance de la recherche nationale, elles sont constituées de professionnels de la recherche, souvent transfuges de sociétés locales à la fois trop généralistes et pas assez professionnelles. Ce faisant, elles les concurrencent, les fragilisent et les supplantent progressivement.

Désormais, ce ne sont plus les sociétés qui sont le moteur de la recherche, dont bénéficie l'université, mais l'université et les laboratoires de recherche publics qui sont accompagnés par des sociétés savantes dans leur mouvance. Ce basculement est particulièrement net outre-mer où n'existent pas encore d'universités et où les laboratoires de recherche publics sont désormais les moteurs de la recherche et des publications scientifiques.

Ce clivage est accentué par la création de la Caisse nationale de la recherche scientifique en 1935 qui incorpore les activités centenaires du service des missions, puis enfin par celle du CNRS le 19 octobre 1939, qui tire les conséquences de l'évolution de la recherche publique et fonde, après la Seconde Guerre mondiale, un vaste secteur de recherche publique fortement structuré et financé. Enfin, la démocratisation de l'enseignement supérieur dans les années 1960 tend à marginaliser les chercheurs amateurs, implantés localement et dont les recherches locales intéressent peu la grande science, aux yeux des chercheurs professionnels mieux formés et plus mobiles et aux yeux des décideurs dont ces derniers ont l'oreille. En métropole, des universités nombreuses, des grandes écoles et leurs laboratoires donnent une impulsion aux sociétés et à la recherche associative professionnelle qui gravitent autour.

La situation est différente dans les colonies encore peu équipées en établissements d'enseignement supérieur (agriculture, santé). Exception faite des plus anciennes où un tissu associatif savant a pu se constituer, les créations de sociétés sont plus rares et dans le sillage des organismes de recherche publics ou parapublics.

A côté de l'action du vénérable Muséum national d'histoire naturelle, l'Institut Pasteur (1888) développe outre-mer un réseau de laboratoires particulièrement remarquables par leurs résultats (Alexandre Yersin à Saigon, Charles Nicolle à Tunis, Alphonse Laveran à Alger...). Il faut aussi évoquer les organismes de recherche dépendant du ministère des Colonies qui au fil du temps ont constitué de véritables centres de recherche locaux. En Indochine dans le domaine archéologique l'Ecole française d'Extrême-Orient (1898). En Afrique les neuf instituts de recherche tropicale : l'Association cotonnière coloniale (1903) devenue Institut de recherche pour le coton et les textiles exotiques en 1946 ; le Service de recherche d'agronomie tropicale, le Laboratoire d'études des bois tropicaux (1917), le cours de médecine coloniale vétérinaire (1921), l'Institut de recherche du caoutchouc africain (1936), l'Institut de recherche pour les huiles de palme et les oléagineux (1941), l'Institut de recherche pour les fruits et agrumes coloniaux (1942), l'Institut français du café, du cacao et autres plantes stimulantes (1958), le Comité du machinisme agricole d'outre-mer (1953).

En 1943, est créé un organisme de recherche, l'Office de recherche scientifique coloniale, confirmé en tant qu'ORSTOM (Office de recherche scientifique et technique outre-

mer) qui oriente, coordonne et contrôle la recherche scientifique outre-mer, puis les neuf organismes qui se sont constitués précédemment.

Dans les colonies, où les universités sont rares et tardives (Indochine), ce sont plutôt ces organismes de recherche officiels qui animent la recherche locale traditionnelle tel le Comité d'études de l'AOF devenu l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) à la même époque (1937) à Dakar. Dans la première moitié du XX^e siècle, la création de sociétés savantes est plus tardive et dans la mouvance de la recherche publique.

2.2. Les évolutions de la fin du XX^e siècle et la renaissance des sociétés savantes

Après la Seconde Guerre mondiale, des changements importants se produisent. Le ministère de la France d'outre-mer amplifie son action. L'instauration de l'Union française, l'évolution de certaines colonies vers le statut de département et d'autres colonies vers l'indépendance modifient profondément le contexte scientifique de chaque territoire. On peut envisager trois situations pour les sociétés savantes : les outre-mer français devenus départements, les outre-mer devenus indépendants et les conséquences de ces évolutions pour les outre-mer métropolitains.

Les sociétés savantes des départements et territoires d'outre-mer, qui sont les plus anciennes colonies, continuent de se développer et de se diversifier notamment à la faveur du renforcement de l'administration, de leur forte démographie, de leur développement universitaire et de la croissance économique des « trente glorieuses ». Ainsi, viennent rejoindre les sociétés créées au XIX^e siècle : en 1947 la Société d'histoire de la Martinique ; en 1963, la Société d'histoire de la Guadeloupe et la Société d'histoire naturelle de la Guadeloupe, et en 1982 l'Association historique des Antilles ; en 1969 la Société des historiens de la Caraïbe de caractère régional et international, à Nouméa en 1969 la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie et le Cercle généalogique de la Nouvelle-Calédonie ; l'Association des amis de l'histoire de la Poste à la Réunion ; les sociétés des sciences et de protection de l'environnement et du patrimoine : en 1955 les Héritiers Homère Clément SA, la Société d'anthropologie de la Martinique, la Société française d'histoire naturelle des Antilles, en Guyane en 1964 la Société d'études pour la protection de la nature et en 1969 la Société française d'écologie ; en 1970 à la Réunion la Société réunionnaise pour l'étude et la protection de l'environnement, en 1985 la Société des amis des archives et de la recherche sur le patrimoine culturel des Antilles. En 1972 naît l'Académie tahitienne, etc. Les sociétés savantes de nature professionnelle se développent¹³.

Les indépendances d'un grand nombre de territoires ont des conséquences sur les laboratoires de recherche, les sociétés savantes locales et leurs musées. Elles conduisent au rapatriement de certains (Ecole française d'Extrême-Orient). Elles aboutissent souvent à la nationalisation de nombreux laboratoires, à une réorganisation, voire à un démantèlement progressif des réseaux scientifiques publics et parapublics créés par l'administration coloniale dans les différents territoires, avec la disparition de nombreuses publications, même si aussi des laboratoires français et des liens scientifiques perdurent avec les nouvelles institutions de recherche. En 1984, le décret du 5 juin, réorganise le fonctionnement de l'ORSTOM car les relations entre la métropole et ses anciennes colonies s'étaient muées en coopération bilatérale ou multilatérale.

De nombreuses sociétés nouvelles voient le jour, par exemple la Fédération des associations scientifiques de Côte d'Ivoire (1992), devenue en 2003 l'Académie ivoirienne

¹³ Danielle Bégot, « Sociétés savantes d'outre-mer : la Société d'histoire de la Martinique et la Société d'histoire de la Guadeloupe », dans *Les sociétés savantes locales, des hommes au service de la connaissance et de la culture*, dir. B. Delmas et M. François, éd électronique, Paris, CTHS, 2011 (134^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Bordeaux, 2009), pp. 131-144.

des sciences, des arts, des cultures d'Afrique et des diasporas africaines, l'Association ivoirienne des sciences agronomiques (AIASA), le Groupement interdisciplinaire des sciences sociales en Côte d'Ivoire (GIDIS-CI), la Société mathématique de Côte d'Ivoire, la Société des historiens du Congo-Brazzaville (2008). Mais il existe aussi un certain nombre d'associations scientifiques régionales ou sous régionales, comme le Réseau africain des institutions scientifiques et techniques, sous réseau de Chimie Unesco, l'Association des botanistes de l'Afrique de l'Ouest (1997), la Société africaine de mathématiques¹⁴. L'inventaire de ces sociétés reste à faire.

Certaines des sociétés savantes traditionnelles continuent d'exister comme l'Académie malgache ou la Société de géographie du Maroc. Souvent aussi elles disparaissent avec l'exode de leurs principaux animateurs. Le phénomène est particulièrement sensible en Algérie en raison de l'ampleur et de la brutalité de cet exode. Après un certain temps, on en voit réapparaître et se reformer sous un autre nom.

Quant à la France, elle accueille dans certaines villes qui ont des liens anciens et traditionnels avec l'outre-mer de nouvelles sociétés. Le phénomène est patent à Aix-en-Provence où l'on trouve dès 1966, l'Association pour l'étude des sciences humaines en Afrique du Nord qui prend la suite de sociétés algériennes et de la *Revue de la Méditerranée*, et publie la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, à laquelle s'ajoutent plus tard la Société de généalogie d'Algérie, Maroc, Tunisie (1982), l'Association des amis des archives d'outre-mer (1984), l'Association d'anthropologie méditerranéenne (1997). Mais il y a aussi par exemple Nantes en 2008 avec la Société d'histoire naturelle (de la Guadeloupe) L'herminier ; d'autres villes, comme Saint-Dizier qui abrite l'Association des amis de l'art rupestre saharien. Les centres de recherche sont d'abord réunis dans le Groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT) à Montpellier en 1970, avant de se fondre dans le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) en 1984.

2.3. Les lignes de force et les tendances du début du XXI^e siècle, la Francophonie et l'ouverture internationale

2.3.1. Le contexte de l'ouverture à l'environnement régional

Le développement des transports favorise des rapprochements régionaux que fondent la proximité des sujets d'études, qu'ils soient climatiques, sanitaires, sociaux, historiques ou culturels, ainsi en est-il de la Société d'histoire de la Caraïbe (Caribbean Historical Society, 1982), mais que rendent difficiles les différences linguistiques.

2.3.2. La « Francophonie », un espace de sociabilité savante internationale ?

La communauté de langue est un facteur important de rapprochement et de coopération. Léopold Sédar Senghor a remis à l'honneur en 1960 le terme de « Francophonie », inventé en 1880 par Onésime Reclus. Il permet de se désengager des concepts politiques et institutionnels de l'Union française puis de la Communauté qui n'ont plus de raison d'être, et de se recentrer sur un terme dont la neutralité rend mieux compte de la nouvelle réalité internationale née de la décolonisation. Tant que dura l'affrontement Ouest-Est, la Francophonie a été pour de nombreux pays une troisième voie. Ce rôle disparaît avec la fin de la politique des blocs et la mondialisation. Mais une nouvelle identité apparaît autour de la dimension scientifique francophone.

¹⁴ IRD, *La science en Afrique à l'aube du XXI^e siècle*, dir. Roland Waast et Jacques Gaillard, Paris : IRD, 2001.

La France avait été à l'origine de l'Association internationale des académies (1899-1914), refondée en Conseil international de la recherche et rebaptisé successivement en 1931 Conseil international des unions scientifiques puis en 1998 Conseil international pour la science. Ainsi a-t-on vu apparaître pendant l'entre-deux-guerres un grand nombre de sociétés savantes internationales, professionnelles et multilingues où l'usage du français et de l'anglais sont mis sur un pied d'égalité. Ces sociétés, le plus souvent d'origine universitaire, se constituent dans les différents domaines de la recherche scientifique et avec les associations d'ingénieurs dans le domaine technique. On les trouve sous le nom d'associations ou de fédérations internationales (Fédération internationale des bibliothèques et des associations de bibliothécaires – IFLA – fondée en 1927).

Dans le même temps, apparaissent des associations nationales savantes ou professionnelles internationales exclusivement francophones, comme l'Association des écrivains de langue française (1926), l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (1950) devenue l'Association internationale de la presse francophone, etc.

Des institutions, plus ou moins animées depuis longtemps par le ministère des Affaires étrangères et par le ministère de la France d'outre-mer devenu ministère de la Coopération, connaissent un nouvel essor. Ainsi l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) devenue Agence intergouvernementale de la Francophonie (1970) et l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), créée en 1961 devenue Agence universitaire de la Francophonie, etc.

2.3.3. La nouvelle donne du numérique

Ce mouvement semble depuis peu renouvelé par l'Internet, qui favorise les échanges et la « délocalisation » des recherches. La numérisation des objets scientifiques (documents, herbiers, photos, ADN, etc.) affranchit des contraintes de l'espace les personnes et leurs objets d'études. Les communautés scientifiques deviennent virtuelles. Ce sont les sujets d'études qui les réunissent. Des possibilités considérables s'offrent pour les institutions savantes, en particulier, celles qui ont un capital intellectuel important et une grande autorité scientifique, d'animer et de faire rayonner leur rôle au-delà du local et où la communauté de langue retrouve toute sa pertinence.

Mais d'autres lignes de force se dessinent que nous avons déjà rencontrées, pour lesquelles, on aurait besoin d'un inventaire plus complet des sociétés (leurs domaines, leurs effectifs, leurs vitalité, leur patrimoine), si elles structurent ou participent aux activités présentes de recherche. Leur existence leur offre un rôle économique et culturel, un poids politique et social nouveau.

Le mode de fonctionnement des sociétés savantes est par définition participatif, collaboratif. Chacun apporte ce qu'il sait et partage avec les autres, son savoir, son travail. C'est l'essence même de l'esprit des sociétés savantes. Cet état d'esprit se retrouve aujourd'hui avec l'Internet et tous les réseaux sociaux dont on connaît le succès. N'y a-t-il pas là des pistes à explorer pour elles ?

2.3.4. Le renouvellement thématique

Nous connaissons depuis quelques décennies un renouvellement thématique important de la recherche dans les sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, ethnologie, ethnomusicologie, etc.) ; dans les questions de culture ; dans les sciences historiques : nouveaux thèmes, généalogie ; dans les sciences de l'écologie et de l'environnement ; dans les sciences biologiques, etc., dans les questions de conservation et de mise en valeur du patrimoine qui permettent d'autres types de connaissances et de valorisation.

Nous connaissons aujourd'hui l'importance économique et culturelle de la mise en valeur du patrimoine historique, scientifique et technique. Prenons les sciences humaines, domaine relativement négligé. Elles représentent pourtant un enjeu majeur pour la diversité culturelle, pour le patrimoine, mais aussi un enjeu économique d'importance par exemple dans sa dimension touristique pour la mise en valeur des sites et des monuments. Cela ne se cantonne pas au sauvetage de monuments, à des travaux de restauration matérielle. Que signifie, quel intérêt peut présenter, un tas de pierre dont on ne peut ni dire le sens, ni raconter l'histoire ? Il faut, grâce aux recherches historiques, redonner un sens et une âme à ces monuments et que la valorisation reste fidèle à l'histoire. C'est le travail que font à travers tout le pays et outre-mer de multiples sociétés locales. Savoir dire en quoi un monument est unique par lui-même et par son histoire, en quoi une végétation ou un écosystème est précieux, en quoi un patrimoine de langues, chants, contes, danses, traditions est important pour tous.

Les sociétés savantes de l'outre-mer ont une longue histoire. Elles sont en plein essor et leur rôle scientifique, culturel et social est indispensable à la recherche et essentiel au monde. Toutes ces activités sont le moyen de concilier la science et l'humanisme, de développer à travers un objet et un esprit scientifique un lien social entre générations, professions, confessions et pays. Dans la société actuelle mondialisée, il est de bon ton de déplorer à l'envi la disparition, les uns après les autres, des liens sociaux qui assuraient la cohésion des sociétés nationales comme de la société mondiale, le repli sur soi et ses semblables et qui laisse le champ libre à la montée des communautarismes, au choc des civilisations. Pour pasticher Saint-Exupéry dans *Citadelle*, les sociétés savantes proposent aux hommes de participer ensemble à la construction des savoirs du monde de demain. N'est-il pas de notre rôle d'en être les acteurs ?

*
* *

A LA RECHERCHE DES SOURCES RELATIVES A L'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS SAVANTES D'OUTRE-MER

par Louis BERGES¹

Les sociétés savantes sont un immense champ d'observation pour l'historien, celles de l'outre-mer se réfèrent à des villes et des territoires gigantesques à l'échelle de la France : la tâche est assurément périlleuse de Madagascar à la Guyane et à la Polynésie en englobant des sociétés ayant fonctionné du temps de la colonisation française et qui existent toujours, celles qui ont disparu depuis, celles qui ont été créées depuis les indépendances dans la France d'outre-mer actuelle.

Le problème des sources et fonds d'archives concernant ces sociétés est relativement méconnu jusqu'ici et l'ampleur de la tâche me conduit dans un premier temps à proposer des pistes de recherche grâce à des exemples qui ont été identifiés. Il existe un recensement, en dehors de celui qui est proposé par le CTHS sur son site : celui qui a été réalisé par le professeur Singaravelou pour une communication réalisée en 2005 à l'Université de Bordeaux et qui a donné lieu ensuite à une publication². La multiplication des associations à l'époque coloniale, la diversification des buts et missions qu'elles s'assignaient, leur plus ou moins grande proximité avec les milieux professionnels (universités, sociétés privées, administration coloniale...) rendent problématique leur exacte identification, quand par ailleurs leur existence formelle dans les papiers des préfectures ne garantit absolument pas leur longévité effective. Dans les anciens départements d'Algérie par exemple, leur nombre, ajouté à la diversité de leurs formes (académies, sociétés privées, associations d'« amis de », sections locales d'associations nationales...) fait de ces sociétés savantes une véritable nébuleuse au sein de laquelle l'on a peine à s'orienter, compte tenu de leur disparition en 1962.

Quoi qu'il en soit, je crois qu'il existe bien un dénominateur commun des groupements et associations recensés, la recherche historique et scientifique locale dans toutes les disciplines des sciences humaines, ce qui en exclut forcément certaines. Face à un terrain aussi vaste qu'insaisissable dans sa totalité, on ne peut manquer de se laisser gagner par la perplexité à laquelle finit de vous livrer la découverte de nombreuses sociétés aujourd'hui disparues, dont les archives ne peuvent avoir été conservées que par l'intervention volontaire et individuelle de personnes passionnées ou dévouées.

Je vous propose d'examiner successivement trois catégories de sources susceptibles d'alimenter l'histoire de ces sociétés savantes. Tout d'abord les fonds des sociétés elles-mêmes, puis les fonds centraux du ministère de l'Instruction publique devenu Education nationale, enfin les fonds privés de membres de ces sociétés. Il s'agira bien entendu d'un survol qui pourra donner lieu ensuite à une véritable enquête ou étude sur ces collections de documents.

1. les fonds des sociétés savantes

On peut constater une réelle surreprésentation de l'Algérie à mettre en rapport avec l'importance démographique de la colonie européenne. Dans la plupart des cas, les archives ont suivi les tribulations matérielles de ces sociétés.

1.1. Les fonds des sociétés qui disposent de leurs propres locaux

¹ Conservateur général du patrimoine, directeur des Archives de la Gironde, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques.

² Sylvie Guillaume (dir.), *Les associations dans la Francophonie*. MSHA, Bordeaux, 2006, pp. 63-74.

J'ai retenu les cas intéressants des sociétés suivantes :

1) La Société d'études océaniques (SEO) : fondée en 1917 par le gouverneur français Julien avec 81 membres, elle finit par s'installer en 1990 aux Archives territoriales de Polynésie après plusieurs transferts. Elle a produit 163 bulletins trimestriels et 66 ouvrages publiés de 1969 à 2010. Les archives de la société sont mises à la disposition des chercheurs sur place depuis cette dernière installation.

Avant 1990, la société était d'abord localisée dans la caserne Bruat puis au palais de Justice ; en 1935, à Mamao, dans la résidence des secrétaires généraux du gouverneur, en 1956 dans l'immeuble Bailly en centre-ville de Tahiti, puis en 1986 à l'ORSTOM, soit cinq déménagements en 70 ans. L'état des collections est à vérifier auprès des Archives territoriales qui en ont maintenant la garde.

2) La Société historique de Pondichéry (SHP) : créée en mai 1911 par le gouverneur Martineau, elle siège au palais du gouvernement. Les publications démarrent dès juin, et en 1915 une réunion des membres décide de la création de la *Revue historique*. Plusieurs volumes paraissent jusqu'en 1954 (8 exactement), date à laquelle les archives auraient pris le chemin de la France³. De 1955 à 1971, la société est en sommeil : elle est ressuscitée par David Annoussamy et enregistrée selon la loi indienne sous le nom de Historical Society of Pondichery. Un nouveau volume paraît en 1972 et l'activité reprend. En réalité, la société s'est toujours maintenue à Pondichéry : elle a été reprise avec les archives « récupérées de droite à gauche » par l'actuel président, le D^r V. Nallam, élu en 2004, qui a installé les archives au troisième étage de sa clinique⁴. Le centième anniversaire de la fondation vient de faire l'objet d'une grande manifestation.

3) La Société de géographie et d'archéologie d'Oran (SGEAO) : fondée en 1878 et installée à la préfecture, elle a été suspendue en 1962. Sur son histoire et son fonctionnement, nous avons la chance de disposer d'un travail universitaire exceptionnel⁵, celui du D^r Sadek Benkada, de l'Université d'Oran, qui a exercé ces dernières années les fonctions de maire de la ville. La société a été ranimée une première fois de 1966 à 1992 ; les collections d'objets ont été installées au musée Ahmed Zabana et les archives ainsi que le fonds de la bibliothèque près du parking du centre-ville dans un local dédié. En 2011, le maire Benkada, avant d'être démissionné, a décidé de faire revivre la société en lui attribuant un nouveau local, l'espace culturel de la cité Lobé et un nouveau nom, celui d'Abd-el-Khader Boualga, l'ancien président décédé.

4) La Société des sciences et arts de l'île de la Réunion : créée en 1855 au Muséum d'histoire naturelle de Saint-Denis, elle a disparu une première fois en 1891. Réactivée en 1921, elle est toujours localisée avec ses archives et ses collections au Muséum. A nouveau disparue pendant la Seconde Guerre mondiale, elle est réactivée en 1946 lors de la départementalisation de l'île. Elle ferme ses portes en 1982.

5) L'Académie de la Réunion : créée en 1913 par le gouverneur Garbit, elle fonctionne jusqu'en 1940. Elle est ranimée à partir de 1946 et a été dominée par la grande figure du D^r Serge Ycard à partir de 1984 (date à laquelle elle devient Académie de l'île de la Réunion) jusqu'en 2006. Le siège avec son patrimoine écrit est à la chapelle de l'ancien hôpital militaire à Saint-Denis depuis les années 1920.

6) La Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie (SEHNC) : créée en 1969 par Bernard Brou (1922-2009) et Georges Pisier ; le siège privé est à Nouméa avec l'ensemble des archives. La société a publié 164 *Bulletins* en 42 ans.

³ L'information est parue dans la *Revue internationale de droit comparé* 1985, vol. 37-1, janvier-mars 146-147.

⁴ Voir sur le site du CIDIF ouvert en 2008 : <http://cidif.go1.cc>

⁵ Sadek Benkada, « Rupture et continuité d'une tradition ; historique et analyse sociologique de la société de géographie et d'archéologie d'Oran », *Insaniyat* n° 8, mai-août 1999, pp. 119-128.

1.2. Les sociétés qui survivent et sont hébergées par une institution

1) La Société d'archéologie de Sousse (Tunisie) fondée en 1903 et installée au musée archéologique de la Kasbah à partir de 1951 : les archives sont censées s'y trouver.

2) Les Sociétés d'histoire de la Martinique et de la Guadeloupe⁶ situées aux Archives départementales : elles ont publié respectivement 158 numéros pour la Guadeloupe de 1963 à 2011, 35 numéros identifiés de 1955 à 2001 pour la Martinique.

3) La Société des sciences naturelles et physiques du Maroc créée en 1920 : les biens ont été dévolus à l'Institut scientifique de l'Université de Rabat en 1955 ; celle-ci conserve désormais le fonds qui constitue le noyau de la collection documentaire de l'Université.

4) La Société des études indochinoises, créée en 1883 à Saigon, dont le siège était à l'ancien musée Blanchard de la Fosse jusqu'en 1945. Elle semble exister toujours dans le même musée reconverti en Musée d'histoire du Vietnam car elle aurait été relancée en 2005 après 30 ans d'interruption.

5) Le Comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF créé en 1915 à Dakar et transformé en Institut français d'Afrique noire (IFAN) en 1936 : il publie un bulletin à partir de 1918 ainsi que des annuaires et mémoires en 1917 ; des *Notes africaines* à partir de 1939. Réorganisé en 1948, l'institut est transformé en 1966 en Institut fondamental d'Afrique noire rattaché dès 1963 à l'Université ; il gère deux musées (Dakar et Gorée) et dispose aujourd'hui d'un service d'archives spécialisé depuis 2004 avec un fonds documentaire relativement complet depuis 1936. Le fonds de guerre (1940-1945) est conservé aux Archives nationales du Sénégal à Dakar.

1.3. Le cas des archives disparues de sociétés disparues

Parmi ces sociétés, je citerai les suivantes pour lesquelles je n'ai aucune information particulière sur la destinée du fonds d'archives et pour lesquelles des pistes de recherche existent :

1) La société historique algérienne, fondée en 1856 : elle a existé jusqu'en 1962 avec la publication de la *Revue africaine* animée par son secrétaire général principalement dans les années 1939 à 1956, Gabriel Esquer⁷, administrateur de la Bibliothèque d'Algérie et archiviste du gouvernement général de 1909 à 1948. Hébergée à la faculté des lettres, la société s'est maintenue rue Michelet jusqu'à la fin et le fonds documentaire a pu se trouver dans les magasins de la bibliothèque universitaire malgré les affirmations d'Esquer⁸ et disparaître lors du grand incendie perpétré à l'intérieur du bâtiment par l'OAS le 7 juin 1962.

2) La Société de géographie du Maroc, créée en 1916 à Casablanca, qui a fonctionné jusqu'en 1955.

3) La Société d'archéologie de Constantine, fondée en 1878, aujourd'hui peut-être au musée national Cirta, maintenue après l'indépendance par André Berthier (1907-2000), professeur à l'université jusqu'en 1973.

4) L'Académie d'Hippone, fondée en 1863 à Bône, qui a édité un bulletin jusqu'en 1962 et dont les collections d'objets constituent le fonds du musée archéologique d'Annaba ;

⁶ Voir Danielle Begot, « Sociétés savantes d'outre-mer : la Société d'histoire de la Martinique et la Société d'histoire de la Guadeloupe » dans *Les Sociétés savantes locales : des hommes au service de la connaissance et de la culture* (édition électronique), Paris, Editions du CTHS, octobre 2011, pp. 131-146.

⁷ Il est décédé à l'âge de 85 ans dans son appartement de la rue Michelet (n° 120) le 14 avril 1961.

⁸ Voir Gabriel Esquer, « Histoire et souvenirs », *Revue africaine*, n° 100, 1956, p. 226 : « Sans papiers, sans domicile, ni ressources propres, notre société n'en est pas moins centenaire. »

elle disposait depuis le XIX^e siècle d'une importante bibliothèque scientifique donnée par le général Faidherbe.

5) La Société des beaux-arts d'Alger, fondée en 1851, dont une collection de manuscrits musicaux a été déposée à la Bibliothèque nationale d'Alger en 1958.

6) La Société des amis du vieux Huê, fondée en 1913 au Musée des antiquités royales de Huê et disparue en 1945.

7) La Société de géographie d'Hanoi, fondée en 1921 au gouvernement général du Tonkin, qui a disparu après 1945.

8) L'Institut de Carthage, fondé en 1893 comme association tunisienne des lettres, sciences et arts de Tunis. Son directeur fut Charles Saumagne (1890-1972) de 1920 à 1939 ; la *Revue tunisienne* a existé jusqu'en 1948.

9) La Société historique et géographique de la région de Sétif, fondée en 1935 avec un bulletin paru jusqu'en 1956.

10) La Société des amis du vieux Tlemcen, fondée en 1935 (un numéro paru en 1936-1937).

11) La Société de préhistoire et d'archéologie de Tebessa, fondée en 1935 (un numéro paru en 1936-1937).

2. les fonds des ministères

Les informations relatives aux sociétés savantes sont presque exclusivement contenues dans le fonds de l'ancien ministère de l'Instruction publique conservé en sous-série F17 aux **Archives nationales** :

– dossiers individuels de membres de sociétés savantes, membres du CTHS en Afrique du Nord : F17 2832.

– fonds des directions des antiquités : les missions scientifiques, par exemple les dossiers F17 2933-3014 : 2969A mission Gauckler en Tunisie, rapports avec les sociétés savantes.

Il y a une correspondance avec les sociétés savantes classées par département :

– F17 3041 : Algérie et colonies 1847-1882.

– F17 13491 : sociétés savantes dissoutes, Algérie 1863-1928.

– F17 17213 : Algérie, Tunisie et la Réunion 1900-1940.

Sur les trois congrès du CTHS à Alger, il existe les dossiers suivants :

– F17 3083 : 43^e congrès, 1905.

– F17 17220 : 65^e congrès, 1930.

– F17 17224 : 79^e congrès, 1954.

Aux **Archives nationales d'outre-mer** (CAOM) d'Aix-en-Provence, pour l'Afrique du Nord, il convient de se référer :

• aux Services de la Guerre et de l'Intérieur ayant eu en charge l'Algérie :

– F80 1561 à 1603 : dossier de création des sociétés savantes, 1830-1859.

– F80 1733 : publications scientifiques Algérie, XX^e siècle

• au fonds du gouvernement général de l'Algérie, qui contient quelques documents dans la série S :

– 46 S 19 : congrès d'archéologie et des sciences historiques à Tlemcen en 1936.

– 64 S 12 : congrès du CTHS à Alger en 1930.

Ces documents seront à compléter par les fonds des séries des **Archives diplomatiques de Nantes** pour les protectorats du Maroc et de Tunisie en consultant la correspondance avec les résidents généraux pour ce qui concerne la fondation des sociétés.

Pour l'Indochine française, il convient de dépouiller la série R (instruction publique, sciences et arts) des fonds territoriaux de l'administration coloniale, à savoir : celles de la résidence supérieure du Tonkin et celle de l'Annam de 1881 à 1945 conservées au CAOM.

Les archives du gouvernement de la Cochinchine sont restées à Saigon et constituent aujourd'hui les Archives nationales du Vietnam.

3. Les fonds privés d'érudits

Les fonds privés d'érudits et universitaires membres de sociétés savantes sont nombreux dans tous les centres d'archives :

1) Papiers du D^r Albert Sallet (1879-1948), médecin des troupes coloniales, l'un des fondateurs en 1913 de la Société des amis du vieux Huê, dont les archives ont été identifiées à l'EFEO à Paris : il s'agit au départ de la correspondance privée et des papiers d'un fonctionnaire arrivé en 1903 en Indochine et reparti en France en 1931 (il est mort à La Souterraine dans la Creuse) ; ces documents représentent l'activité scientifique du D^r Sallet au sein de l'association⁹.

2) Fonds Charles Saumagne (1890-1972) au CAOM (128 1-7 APOM) mais aussi à la Fondation nationale des sciences politiques à Paris-centre d'histoire (CS 1-5), directeur d'administration à la résidence de Tunisie, directeur de la *Revue tunisienne* de 1920 à 1940.

3) Fonds Paul Gauckler, archéologue, directeur des antiquités de Tunisie de 1892 à 1905, président d'honneur de la Société d'archéologie de Sousse, en conflit avec le président fondateur, le D^r Carton : des documents sont à consulter dans le fonds conservé aux Archives de l'Ariège¹⁰.

4) Fonds Jean Valette aux Archives de la Gironde (93 J), membre de l'Académie malgache (réception en 1965) directeur des Archives nationales de Madagascar dans les années 1960-1968.

5) Fonds Georges Azambre au CAOM (9 APOM 1), secrétaire de la Société de géographie d'Hanoi, créée en 1921.

6) Fonds Gabriel Debien aux Archives de la Gironde (73 J), professeur d'université et chercheur, spécialisé sur l'histoire des Antilles, pour les fonds des sociétés historiques de Martinique et de Guadeloupe et de l'IFAN à Dakar.

7) Fonds Robert Tinthouin aux Archives de la Lozère (18 J), ancien directeur des archives du département d'Oran, membre de la Société de géographie et d'histoire de 1946 à 1956, directeur des Archives de Lozère de 1956 à 1960.

8) Fonds Pasteur Maurice Leenhardt (1878-1954) au CAOM (54 APOM), secrétaire général de la société des études mélanésiennes de 1938 à 1948.

9) Fonds Jean Baradez au CAOM (129 APOM), ancien directeur des antiquités d'Algérie de 1939 à 1961.

10) Fonds Robert Delavignette au CAOM (19 APOM), un des fondateurs de l'IFAN en AOF, présent au Tchad et en Haute-Volta de 1922 à 1925.

11) Fonds Pierre Boyer au CAOM (13 APOM 1 à 7), ancien directeur des Archives départementales d'Alger de 1948 à 1962, membre de la Société historique algérienne.

12) Fonds Paul Boudet (1889-1948) (86 APOM) au CAOM (105 articles), archiviste et bibliothécaire de l'Indochine française de 1917 à 1948, président de la Société de géographie d'Hanoi de 1921 à 1941, membre de la Société des études indochinoises de Saigon.¹³ Il convient de signaler en outre les papiers d'Emile Bréchet (1887-1971), conservateur du Musée Alaoui du Bardo à Tunis, de 1927 à 1948, artiste, membre de l'Institut de Carthage, né et décédé à Caudebec en Caux (Seine-Maritime), dont quelques documents sont aujourd'hui conservés au musée de cette ville. Pour Pierre Cintas (1908-1974), archéologue, natif de Tunisie, inspecteur des antiquités de 1947 à 1956, membre de l'Institut

⁹ Voir la communication de Pierre Guillaume sur les Amis du Vieux Huê.

¹⁰ Voir Jacques Alexandropoulos, « Paul Gauckler, une évocation de son passage à Tunis d'après le fonds des Archives départementales de l'Ariège », *Pallas*, 2001, n° 56, pp. 119-137.

de Carthage, rédacteur de la *Revue tunisienne*, ses papiers ont été dans un premier temps légués à son collègue Serge Lancel (1928-2005) de l'Université de Grenoble en 1974 et transférés en partie à l'Ecole française de Rome puis remis au centre de recherche archéologique Camille Jullian de l'Université d'Aix-en-Provence¹¹.

4. Typologie des sources

Les documents existants et produits dans les sociétés savantes concernent la vie de la communauté des membres : nomination, démission, biographie, discours de réception, fichier et courrier des adhérents ; le fonctionnement de la société : compte rendu de séance, documents de réunion d'assemblées générales et de conseils d'administration (bilans comptables, rapport moraux et financiers, subventions, etc.).

L'activité scientifique tourne autour de la publication de la revue ou de colloques organisés par la société : correspondance avec les auteurs, manuscrits des communications, travaux de recherche des membres. Il faut ajouter aussi les consultations demandées par les pouvoirs publics dans certaines disciplines comme l'archéologie, les sites.

Les collections propres des sociétés, fruit des legs de ses membres, constituent naturellement l'aspect le plus intéressant des fonds conservés : il peut s'agir d'une collection d'objets d'art ou archéologiques, d'une bibliothèque, d'un fonds d'archives, d'une collection de périodiques scientifiques constitués grâce aux échanges.

Ces collections ne sont pas toujours identifiées à l'heure actuelle comme propriété de ces sociétés : c'est notamment le cas en Algérie où les collections de sociétés savantes ont constitué l'embryon des réserves des musées actuels d'Alger et dont les fonds d'archives ont pu accompagner les objets ; au Maroc, les fonds documentaires de la société ont dû constituer l'embryon de la bibliothèque universitaire de Rabat ; les collections constituées par le frère Alain Guitton à Tahiti ont été cédées officiellement en 1917 au moment de la constitution de la Société d'études océaniques pour permettre la création du musée territorial de Polynésie.

Au terme de cette courte enquête qui est loin d'être exhaustive, on ne peut qu'appeler de ses vœux un vrai travail prospectif d'inventaire dont la pertinence reposera sur un engagement des responsables des sociétés.

*
* *

¹¹ Je remercie l'actuel président du CTHS, M. Claude Mordant, pour les renseignements fournis.

LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE LA CÔTE CHARENTAISE ET L'OUTRE-MER ; LES DESTINS CONTRAIRES DES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE DE LA ROCHELLE ET ROCHEFORT AU Tournant du XX^e SIÈCLE

par Pascal EVEN¹

Les relations entre les sociétés savantes de l'Aunis avec l'outre-mer paraissent naturellement une évidence tant les liens qui unissent les deux ports de La Rochelle et Rochefort avec l'étranger sont ancrés dans leur histoire et leur économie. Des liens puissants et étroits unissent en effet les deux villes maritimes au monde extérieur.

Sans remonter au prospère commerce basé sur le vin et le sel de La Rochelle avec l'Europe du Nord à la période médiévale et en se bornant à la période moderne avec l'aventure coloniale des deux derniers siècles de l'Ancien Régime avec le Canada et les Antilles, le port de La Rochelle est en contact avec le monde entier depuis des siècles. C'est de La Rochelle que sont parties de nombreuses expéditions ultramarines, notamment celle de Robert Cavelier de La Salle, ou encore celles de maints explorateurs et missionnaires pour les terres froides de l'Amérique septentrionale, les « îles françaises de l'Amérique » ou encore le continent sud-américain.

L'histoire de Rochefort est certes plus récente puisque l'arsenal du Ponant a été créé par Colbert sur les bords de la Charente en 1665-1666, mais il participe tout aussi activement, à partir de cette date, à l'aventure coloniale du pays. Dans les deux ports, ont été rapportés les animaux, les végétaux, les minéraux ou encore les productions des « naturels » ramenés du Nouveau Monde par les explorateurs et marins ; tous ces objets garnissent les rayonnages des cabinets de curiosités locaux dont le plus célèbre, au tournant du XVIII^e siècle, reste incontestablement celui de l'intendant Michel Bégon.

L'intérêt déjà ancien pour l'outre-mer ne cesse de grandir au XIX^e siècle dans les deux ports en liaison avec les progrès scientifiques enregistrés à l'époque. Le phénomène est encore plus marqué à Rochefort, dans une ville où les activités de la Royale dominent les activités du port et qui compte au sein de la population de forts contingents d'officiers de marine. Les accroissements que connaît alors la très riche bibliothèque de l'Ecole de médecine navale fondée au début du siècle précédent dans le port, témoignent de cet engouement avec notamment les nombreux récits de voyages qui garnissent ses travées ou encore les objets de curiosité et spécimens rapportés du monde entier par les officiers de marine, objets qui permettent la création d'un premier musée. Plus nombreux encore sont les anciens officiers ou anciens administrateurs coloniaux, qui, ayant achevé leur carrière à Rochefort, s'y fixent pour leur retraite. Le nombre de ces derniers ne cessera d'augmenter en proportion parmi les membres de la Société de géographie. Cas extrême, celui de Pierre Loti qui fera réaménager sa maison de Rochefort en reconstituant ou plutôt en reconstruisant notamment un décor oriental très étonnant. Mais si ce décor est à l'image du personnage et de son œuvre très influencée par ses voyages d'officier de marine et par la découverte des pays étrangers dans lesquels il a séjourné, comme lui, nombre de fonctionnaires ont rapporté des objets et souvenirs collectés lors de leurs différents séjours à l'étranger ou dans les colonies². Dans ces conditions, à Rochefort comme à La Rochelle évidemment, les sociétés savantes

¹ Conservateur général du patrimoine, sous-directeur au service interministériel des archives, secrétaire général de la fédération des sociétés savantes de Charente-Maritime.

² Jusque dans les années 1970, à un moment de profonde rénovation urbaine, il était encore courant de retrouver dans les salles des ventes des deux villes de La Rochelle et Rochefort, des objets exotiques rapportés des colonies par les anciens officiers et administrateurs, objets qui faisaient la joie des collectionneurs.

disposent donc d'un vivier naturel où elles peuvent recruter des membres naturellement tournés vers la découverte des pays étrangers et les relations avec l'outre-mer.

Mais ce sera surtout dans le dernier tiers du XIX^e siècle que les sociétés savantes des deux grands ports de l'Aunis se tourneront tout particulièrement vers l'outre-mer en liaison étroite avec la constitution de l'empire colonial du pays. A partir de cette date en effet, les milieux influents des deux villes, celui du grand négoce à La Rochelle, celui de la Royale à Rochefort, vont manifester un intérêt encore plus grand pour l'outre-mer et militer activement au sein des sociétés savantes locales ou parallèlement à elles, pour le développement des colonies. Leur action se traduit, avec une fortune diverse et un avenir plus ou moins fécond, par la refondation des sociétés anciennes comme c'est le cas à Rochefort, ou bien par la création d'une société nouvelle comme à La Rochelle.

1. Des sociétés savantes traditionnellement tournées vers le grand large

Mais bien avant la fin du XIX^e siècle et la constitution de l'Empire colonial français, les sociétés savantes implantées à La Rochelle puis plus tard à Rochefort ont tourné leurs regards et orienté les travaux de leurs adhérents vers l'outre-mer sans en faire, au demeurant, une préoccupation exclusive. A La Rochelle, dès sa création en 1732, l'Académie des belles-lettres, sciences et arts compte parmi ses membres des collectionneurs qui recherchent les curiosités du Nouveau Monde, c'est-à-dire de l'Amérique dans un premier temps puis du monde entier au fur et à mesure que s'étend l'aire d'intervention européenne. Déjà au tournant du XVIII^e siècle, l'intendant Michel Bégon signalait à l'occasion de l'acquisition de « coquilles » dont il était particulièrement friand à l'instar de ses contemporains, l'existence de plusieurs cabinets de curiosités réputés à La Rochelle. Cet engouement pour les productions ultramarines s'incarne plus particulièrement dans la seconde moitié du siècle en la personne du contrôleur à l'ordinaire des guerres Clément Lafaille, membre de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts, fondée dans la cité en 1732. Ce dernier donnera à l'Académie non seulement ses collections et son médailler, récemment restauré, mais également son coquillier, superbe meuble unique, dans lequel il enferme les spécimens de coquillages récoltés dans le monde entier, et encore sa bibliothèque et enfin une maison pour abriter ses collections et servir de siège à l'Académie. C'est en 1783 que son cabinet d'histoire naturelle ouvre ses portes au public, par la volonté de son fondateur, disparu un an plus tôt. Le cabinet de Lafaille avec ses vitrines et son beau mobilier confectionné par des artistes locaux mais également par des ébénistes parisiens, a été heureusement sauvegardé et fait aujourd'hui la réputation du Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle.

A cette époque, l'intérêt que les membres de l'Académie peuvent porter à l'outre-mer s'exprime également dans le choix de membres correspondants de la Compagnie ; quatre d'entre eux sont établis à Saint-Domingue, un en Guyane, un autre à Cayenne et un autre encore en Guadeloupe. Ces choix s'expliquent à l'évidence par l'étroitesse des liens qui unissent les milieux maritimes et commerciaux de la ville avec ces trois colonies³.

Si après sa suppression durant la période révolutionnaire, l'Académie reprend progressivement ses activités sous le premier Empire, elle ne témoigne pas alors d'une activité trépidante et ne tarde pas à disparaître en 1836. Mais sa disparition s'accompagne d'une floraison dans la cité de sociétés nouvelles comme dans la plupart des villes du royaume à l'époque de la monarchie de Juillet, et certaines de ces sociétés, par vocation ou par les travaux de leurs membres, mettent l'accent sur l'outre-mer. C'est évidemment le cas de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, fondée en 1834 ; ainsi que de

³ Jean Flouret, « L'Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle », *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. VII, pp. 91-110.

la Société de médecine créée pour sa part en 1840 ou encore de la Société d'agriculture qui comptera Alexander von Humboldt ou Aimé Bonpland parmi ses membres. Dans ces trois sociétés où les scientifiques dominent évidemment, le partage d'expérience avec les pays étrangers est la règle.

Sous le second Empire, l'Académie des belles-lettres, sciences et arts, reconstituée, regroupe et associe les différentes sociétés de la ville. L'intérêt pour le monde ultramarin s'exprime toujours dans la nomination de plusieurs étrangers comme membres correspondants ; on trouve en effet parmi eux un tahitien et deux vénézuéliens dont le premier personnage de l'Etat, le président de la République, le général Cyprien Castro. Il faut bien toutefois constater que l'analyse des travaux de l'Académie ou de ses membres, ou encore des conférences données au public rochelais, ne traduisent pas un intérêt passionné pour l'outre-mer. Mais certains membres de ces sociétés jouent un rôle actif dans la diffusion des connaissances sur l'étranger et le monde des colonies. Parmi eux, figure une personnalité exceptionnelle, celle de Henri Aucapitaine, né à La Rochelle en 1832, et disparu prématurément à l'âge de trente-six ans dans son dernier poste à l'étranger, lors d'une épidémie en Afrique du Nord. Le jeune Aucapitaine avait en effet adhéré dès l'âge de dix-sept ans à la Société des sciences naturelles de sa ville natale et durant toute sa carrière militaire, brève au demeurant, il s'était consacré à l'étude des populations des pays dans lesquels il avait été affecté comme l'Algérie ou la Syrie. La bibliographie impressionnante de ses travaux dressée en son hommage par la Société des sciences naturelles de La Rochelle dans les mois qui suivent son décès, traduit l'intérêt passionné qu'il éprouva pour la culture des peuples qu'il avait découverte dans ses affectations successives⁴.

Les choses n'apparaissent guère différentes dans le port voisin de Rochefort où une société de littérature, sciences et arts est fondée au XIX^e siècle ; elle réunit toutefois dans ses rangs, ce qui n'est guère étonnant dans un port militaire, davantage de marins et de fonctionnaires de marine que sa voisine. En 1834, elle change d'appellation, substituant l'agriculture aux arts et devient Société d'agriculture, sciences et belles-lettres. Bien évidemment son bulletin qui paraît régulièrement à partir de 1841 jusqu'en 1878 évoque l'outre-mer comme il se doit dans un port militaire avec des contributions plus nombreuses que dans le port voisin sur les voyages et découvertes. Pour autant, cet intérêt pour l'outre-mer est loin d'être exclusif et la société de Rochefort n'apparaît pas alors comme l'émanation des partisans de la colonisation.

2. Les sociétés de géographie de La Rochelle et Rochefort

Les choses changent de façon sensible après la chute du second Empire, au début de ce qui deviendra la III^e République, à une époque où le traumatisme de la défaite contre la Prusse suscite un intérêt renouvelé pour les questions coloniales, la constitution d'un empire apparaissant comme le moyen privilégié de redresser le pays et d'affirmer son existence sur la scène internationale. Bien évidemment la conquête de nouveaux territoires suscitera chaque fois des oppositions déterminées et des débats passionnés ; il n'en demeure pas moins qu'un véritable parti colonial se constitue et que ce dernier s'efforce de diffuser ses idées dans l'opinion. Pour y parvenir, il favorise notamment la création de sociétés de géographie qui vont œuvrer pour une meilleure connaissance des pays étrangers et pour le développement de l'Empire colonial français. Ces sociétés trouvent naturellement dans les ports de l'Aunis des adhérents.

Dès la fin des années 1870, La Rochelle et Rochefort comptent une Société de géographie active mais les deux sociétés ont été créées et restent dans la mouvance de celle du

⁴ Voir sa nécrologie dans *Annales de l'Académie de La Rochelle, section des sciences naturelles*, 1868, pp. 145-148.

port de Bordeaux qui voit se fonder en 1874 dans ses murs une Société de géographie commerciale réunissant les principaux armateurs de la ville et militant activement pour le développement des relations avec les colonies et notamment les territoires africains.

Sur le modèle bordelais, les habitants de Rochefort quatre ans plus tard en 1878, décident en effet de créer une Société de géographie, comme filiale de la société de Bordeaux. Mais la société naissante accélère la disparition de l'ancienne Société d'agriculture, sciences et belles-lettres aux cadres vieillissants et qui sommeillait depuis déjà de nombreuses années. La nouvelle Société de géographie attire rapidement les adhésions de la plupart des membres de la vieille compagnie. Les marins et militaires qui, avec les cadres de l'Ecole de médecine navale, constituent l'élite intellectuelle de la cité, se reconnaissent davantage dans les buts poursuivis par une Société de géographie, plus innovante, plus dynamique et qui répond davantage à leurs préoccupations et centres d'intérêt. Pour autant, les adhérents de la nouvelle Société de géographie se montrent désireux de lui donner des buts plus larges que ceux, essentiellement commerciaux, de la société bordelaise.

Pouvait-il en être autrement compte tenu de la composition sociologique de la société de Rochefort, constituée de très peu de négociants mais essentiellement d'officiers et d'administrateurs de la marine et des colonies ? Dès l'année suivant la fondation de la nouvelle société, ses dirigeants prennent leur autonomie par rapport à la société mère de Bordeaux ; ils mettront désormais l'accent, dans leurs activités et leurs publications, sur les aspects diplomatiques, stratégiques et militaires de la politique coloniale française. Dans les colonnes de leur revue, les récits de découvertes ou de voyages, les études sur les civilisations lointaines voisinent avec des articles plus politiques et stratégiques et si le soutien à l'effort missionnaire, catholique mais également protestant, reste une constante, les intérêts commerciaux ne semblent pas constituer pour les adhérents et les dirigeants de la société une priorité.

L'évolution de la société rochelaise apparaît toute différente, déterminée une fois encore par la composition sociologique et économique de la cité. Une Société de géographie inspirée également de celle de Bordeaux est créée dans la ville en 1880, à l'initiative des milieux négociants de la cité. C'est en effet Ernest Meyer, vice-président de la Chambre de commerce de La Rochelle, qui est le premier à évoquer la création d'une telle société dans la cité dès 1879. Ernest Meyer est l'un des responsables économiques de la ville ; il sera maire de la ville et l'un des promoteurs de la construction du port en eau profonde de La Pallice. Mais il joue également un rôle culturel puisqu'il est membre de la Société littéraire et qu'il préside l'Académie de La Rochelle. C'est également un homme politique puisqu'il sera conseiller général du canton de La Rochelle Ouest de 1892 à 1904. Son initiative trouve une réalisation l'année suivante, en 1880, lorsque plusieurs notables de la cité créent la société. Parmi les membres fondateurs figurent certes les principaux négociants et armateurs de la place mais plusieurs d'entre eux, comme Ernest Meyer, appartiennent aux sociétés savantes de la ville : Edouard Beltrémieux, conservateur du Muséum, est ainsi président depuis 1873 de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure et il est membre également de l'Académie des belles-lettres. On retrouve également parmi les fondateurs de la société les deux responsables des institutions patrimoniales de la ville, deux grands érudits, le conservateur de la Bibliothèque, Georges Musset et l'archiviste départemental, Louis Meschinet de Richemond, ainsi et surtout qu'un enseignant qui deviendra rapidement le secrétaire et l'âme de la société, Louis Dupuy, professeur au lycée et lui aussi membre de l'Académie des belles-lettres. La Société de géographie de La Rochelle ne se substitue pas, à la différence de Rochefort, aux sociétés savantes de la cité.

La nouvelle société, devenue section du groupe géographique du Sud-Ouest dirigé par la Société de géographie commerciale de Bordeaux, milite ouvertement pour l'aventure ultramarine et coloniale ; elle se propose en effet de faire découvrir aux contemporains les

territoires étrangers et principalement les différentes composantes de l'Empire français. Ses moyens d'intervention en faveur de son œuvre de propagande coloniale consistent, à côté des réunions bimensuelles, en des conférences publiques, dans la publication d'un bulletin et enfin, dans le projet de création, plus original, d'un musée d'ethnographie.

La nouvelle société recrute facilement dans l'élite politique et économique de la ville, et compte rapidement parmi ses membres les principaux animateurs de la vie politique locale, le député Hippolyte Barbedette, le maire Emile Delmas, les banquiers et principaux armateurs et négociants de la ville parmi lesquels on retrouve Arthur Verdier, le premier colonisateur de la Côte d'Ivoire. Comme ses fondateurs, ces nouveaux adhérents appartiennent aux différentes sociétés savantes de la ville dont ils sont les piliers pour reprendre l'expression de Jean-Bernard Vaultier qui s'est attaché à l'étude de la société⁵.

Notons toutefois que si la société bénéficie du concours des conférenciers que fait circuler dans le Sud-Ouest la Société de géographie commerciale de Bordeaux, elle s'appuie surtout sur les compétences de ses membres locaux : l'infatigable Louis Dupuy, mais également les conservateurs de la Bibliothèque de la ville et des Archives départementales. La propagande coloniale qu'elle développe s'enracine en effet sur les études historiques des historiens locaux qui se plaisent à mettre en valeur l'ancienneté des relations que la cité comme les anciennes provinces d'Aunis et Saintonge entretiennent avec l'étranger et les mondes nouveaux, sujets susceptibles au demeurant de retenir l'attention d'un plus large public. C'est ainsi que Musset et Richemond s'attachent à évoquer dans leurs conférences et leurs travaux les exploits des explorateurs originaires des deux provinces. De la même façon, s'ils n'oublient pas le continent africain, c'est davantage la Nouvelle-France qui retient leur attention : les Saintongeais Samuel de Champlain ou Pierre Du Gua de Mons sont leurs champions. Le phénomène n'est pas isolé à l'époque et à la fin du siècle, il convient de noter que les autres sociétés savantes du département mettent l'accent, de la même façon, sur les liens passés avec le Canada français. A Saintes, l'infatigable président de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Louis Audiat, lance un vaste programme de manifestations qui associent travaux érudits et reconstitutions historiques dans les arènes et les rues de la ville. Les fêtes de Samuel Champlain de Saintes laisseront un souvenir durable dans la capitale saintongeaise.

Toutefois, la Société de géographie de La Rochelle ne communique pas uniquement avec les gloires de la Nouvelle-France. Elle fait intervenir des orateurs étrangers éminents qui viennent prêcher la vulgate coloniale dans le port ; à titre d'exemple, parmi ces derniers figurent un délégué de Diégo-Suarez au Conseil supérieur des colonies en 1894, un mandarin chinois qui viendra à deux reprises, mais également des explorateurs comme Amédée Brétignière, colonisateur de la Côte d'Ivoire, ou Théodore Westmark, explorateur du Congo. Parmi ces visiteurs, on recense une proportion importante de missionnaires protestants particulièrement appréciés et soutenus par l'élite commerçante rochelaise qui appartient à la religion réformée.

La nouvelle société entretient des liens très étroits avec les autres sociétés savantes de la ville auxquelles ses membres appartiennent déjà, rappelons-le. Ces liens expliquent que très rapidement, dès 1882, la nouvelle société rejoint l'Académie de La Rochelle qui regroupe alors les sociétés savantes de la ville, l'année où le congrès pour l'avancement des sciences se réunit précisément dans la cité. En 1891, elle participera naturellement au congrès des sociétés de géographie qui se tient à Rochefort. De son côté, l'infatigable Louis Dupuy poursuit avec persévérance ses conférences publiques sur les différentes conquêtes coloniales du pays.

⁵ Jean-Bernard Vaultier, « La propagande coloniale à La Rochelle au début de la III^e République », *Ecrits d'Ouest*, t. XVI, 2008, pp. 183-

Fidèle à sa vocation première, œuvrer pour le développement de l'Empire et convaincre les contemporains de l'importance et de la nécessité pour la France de posséder des colonies, la Société de géographie de La Rochelle met l'accent dans son travail de propagande, sur l'éducation et ses responsables apparaissent particulièrement soucieux de faire œuvre de pédagogie. Ils parviennent sans difficulté à convaincre les autorités académiques locales d'organiser des concours pour les élèves des écoles ainsi que pour les lycéens de la ville.

Cependant, en dépit de ses succès initiaux, la société ne tarde pas à péricliter. Dès la fin du XIX^e siècle, le nombre de ses adhérents diminue de façon préoccupante ; l'évolution est inexorable et en 1909, son président, Louis Eugène Meyer, qui a succédé à Edouard Beltrémieux en 1897, annonce la dissolution de la Société de géographie de La Rochelle. Sa démission concomitante avec celle qu'il donne à l'Académie des belles-lettres laisse sans doute présumer quelque querelle de personnes ; il n'en demeure pas moins que la société disparaît, ses fonds étant attribués à la Ligue de l'enseignement.

La disparition de la société rochelaise contraste avec la situation de la société rochefortaise qui reste encore, à l'époque, florissante. Cette dernière a développé ses activités de façon considérable, constitué une très riche bibliothèque et un fonds de cartes particulièrement important. Le public militaire, régulièrement renouvelé avec la fixation dans la ville d'anciens officiers de marine ou d'administrateurs des colonies, assure en effet la permanence de la société alors qu'à La Rochelle, le public traditionnel des sociétés savantes ne parvient pas à adhérer aux buts essentiellement commerciaux et coloniaux de la société rochelaise. A Rochefort, en revanche, la société a créé deux sections permanentes, la première se consacre à l'étude des questions fluviales et maritimes du département afin de montrer l'intérêt du port comme place de guerre tandis que la seconde oriente ses travaux sur l'Indochine⁶. Symbole et illustration de la place prise par l'Extrême-Orient dans les travaux de la société jusqu'à la fin du siècle, le diplôme qu'elle distribue à ses membres associe en effet dans la même reproduction la porte de l'arsenal et la tour des signaux de Rochefort au temple d'Angkor. Alors que près d'un quart des communications faites par ses membres portent sur l'Indochine, lire le bulletin de la société, souligne Jean-Bernard Vaultier, c'est retrouver mois après mois les débuts et les rêves de la colonisation française de l'Indochine, c'est découvrir les acteurs de ces conquêtes avec leurs illusions d'une rencontre possible entre deux civilisations.

La société de Rochefort organise également des concours destinés aux instituteurs sur l'Indochine et récompense les meilleures réponses. La personnalité du commandant Jules Silvestre, qui a servi en Indochine, domine l'activité de la société. Il n'en demeure pas moins que comme les autres sociétés savantes de la ville et du pays, la société de Rochefort voit ses effectifs diminuer à partir de la fin de la Première Guerre mondiale et le pourcentage des marins retraités ne cesse d'augmenter parmi ses membres. L'activité de la société et le rythme de ses publications se ralentissent, surtout après la fermeture de l'arsenal. La publication de ses bulletins cesse à partir de 1930 : commence alors pour la société une période d'assoupissement qui durera jusqu'en 1949, date à laquelle elle se reconstitue ; il faudra attendre toutefois 1958 pour voir ses publications reprendre un rythme régulier en privilégiant l'histoire locale et l'archéologie. De façon significative, son bulletin prend le nom de *Roccafortis*.

3. Le parti colonial rochelais

⁶ Jean-Bernard Vaultier, « La Société de géographie de Rochefort et l'Extrême-Orient entre connaissances et colonisation (1878-1914) », *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXXV, 2009, pp. 155-170.

A La Rochelle, la propagande coloniale trouve de nouveaux vecteurs, délaisse les sociétés savantes, et relève désormais de l'action des responsables politiques et notamment d'une personnalité qui a profondément marqué la vie politique rochelaise jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, celle du maire Léonce Vieljeux. Cet armateur protestant, dirigeant de l'une des plus importantes compagnies commerciales de la cité, la Compagnie Delmas-Vieljeux, vice-président du comité des armateurs, se fait en effet le propagandiste infatigable de l'Empire colonial, dont il ne cesse de souligner l'importance tant pour l'économie nationale que pour le rayonnement du pays. Dans ses ouvrages, *De La Rochelle au Cameroun* publié par la Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, ainsi que *La foi coloniale*, ouvrage préfacé par l'amiral Lacaze, président de l'Institut colonial, il développe ses convictions profondes sur l'importance des colonies. Dès 1926, il soutient les efforts de Maurice Laconfrette pour fonder à La Rochelle un comité de propagande coloniale qui succède à la Société des anciens coloniaux de la Charente-Inférieure créée en 1921, et organisera une exposition coloniale dans la ville en 1927 avec l'appui du député André Hesse, ancien ministre des colonies⁷. Maurice Laconfrette, le commissaire général de l'exposition, souligne lui aussi, dans ses discours et ses écrits, l'apport des colonies dans l'effort de guerre et l'importance de l'Empire pour permettre au pays de conserver son rang de grande puissance économique⁸.

Le comité de propagande coloniale prend ainsi, en quelque sorte, la succession de la Société de géographie disparue en organisant des conférences, des causeries scolaires, en diffusant des brochures, en donnant dans la ville comme dans la région des séances cinématographiques dans le but de créer un mouvement d'opinion en faveur des colonies, d'inciter des jeunes gens dynamiques et entreprenants à s'y établir, et d'orienter vers ces territoires les capitaux indispensables à leur développement. Le comité ne manque pas de projets : outre l'organisation d'une exposition, il envisage l'ouverture d'un cours colonial dans une école primaire complémentaire de la ville, la constitution d'une bibliothèque coloniale et le rassemblement d'une collection d'échantillons de produits coloniaux destinés à enrichir les collections du musée colonial du Muséum.

Devenu maire de la ville en 1930, Léonce Vieljeux continue à défendre activement ses idées et la propagande coloniale; il soutiendra notamment en 1937 l'érection dans la ville d'un monument dédié aux pionniers de la Côte d'Ivoire. De la même façon, il s'efforce de renouer les liens avec le continent nord-américain, soutenant la commémoration de la fondation de la ville de New Rochelle près de New York par des protestants rochelais ou recevant dans les salons de l'hôtel de ville, le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, accueilli comme le représentant naturel des anciens colons de la Nouvelle-France.

Cette activité contraste avec le relatif désintérêt manifesté par les sociétés savantes de la ville pour la question coloniale qu'elles abandonnent au politique, même si on peut identifier dans leurs programmes d'activité ainsi que dans leurs publications, quelques conférences axées sur l'étranger et l'Empire colonial données aussi bien à l'Académie que dans d'autres sociétés plus éphémères. Ainsi l'Institut des conférences rochelaises fondé à la fin de la Première Guerre mondiale, laisse s'exprimer le D^r Chabaneix, personnalité culturelle de la ville, sur la littérature coloniale ou Raphaël Réau sur la Chine⁹. L'orientalisme reste toutefois à la mode et trouve dans l'œuvre des enfants illustres de La Rochelle et de Rochefort, matière à de nombreux travaux ; les ouvrages d'Eugène Fromentin ou de Pierre

⁷ *Histoire de La Rochelle*, Marcel Delafosse dir., Toulouse, Privat, 1985, pp. 273 et suiv.

⁸ Maurice Laconfrette, « Pourquoi une exposition coloniale ? », dans *Exposition coloniale, La Rochelle, du 31 juillet au 28 août 1927*, La Rochelle, Jean Foucher, 1927, pp. 21-28.

⁹ *Cinquante-deuxième congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, La Rochelle et l'Aunis en 1928, vie économique et sociale, quelques aspects, quelques réalisations*, La Rochelle, Imprimerie de l'Ouest, 1928, 326 p.

Loti alimenteront pendant des décennies et continuent d'alimenter les programmes des sociétés savantes locales.

Un musée ethnographique, l'un des buts initiaux de la Société de géographie, verra en définitive le jour à La Rochelle avant la Seconde Guerre mondiale au sein du Muséum avec le soutien de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure qui accompagne ainsi la propagande coloniale poursuivie par les autorités municipales. Ce musée est à l'origine des très belles collections africaines que l'on peut découvrir au Muséum de nos jours. Quant à la Société de géographie de Rochefort, après une longue période d'assoupissement, elle reprend ses travaux et ses publications, mais en les orientant sur l'histoire de la ville et des environs tout en conservant et en mettant en valeur ses riches collections cartographiques et documentaires.

Les deux sociétés de géographie de La Rochelle et de Rochefort ont connu ainsi une évolution différente, conditionnée dans une large partie par la composition sociologique des deux grands ports de l'Aunis et leur environnement culturel. Les buts de propagande coloniale s'imposent difficilement parmi les sociétés savantes à La Rochelle, dans une ville qui en possède plusieurs, actives et dynamiques. Ces associations aux buts essentiellement culturels, ne s'impliqueront que modestement, sinon par l'adhésion individuelle de certains de leurs membres, dans les destinées de l'Empire colonial français et l'aventure ultramarine. A Rochefort, les membres de la société de géographie se montrent plus concernés par l'essor des colonies, du moins tant que la marine conserve un rôle déterminant dans les destinées du port. Avec l'effacement puis la disparition de la Royale, ils se tourneront vers les activités traditionnelles d'une société savante axées sur l'histoire locale.

*
* *

LES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE ET L'EXPANSION COLONIALE

par Martine FRANCOIS¹

Le XIX^e siècle a vu la France se couvrir de sociétés de géographie. Des grandes villes, des cités portuaires ou frontalières mais aussi de petites villes ont créé ces associations. Des conférences publiques accompagnaient les réunions des membres. Si à la même époque, les sociétés scientifiques regroupaient professionnels et amateurs pour l'étude d'une discipline précise, quel était le but de ces sociétés de géographie ? A partir de quelques exemples, nous chercherons à montrer le rôle de ces sociétés dans la France de la deuxième moitié du XIX^e siècle et à connaître qui étaient les membres de ces associations.

La première société de géographie créée au monde l'a été à Paris en 1821. Le 15 décembre 1821, 217 personnalités, dont de grands savants français créaient à l'Hôtel de ville de Paris la Société de géographie de Paris. Aucun n'était « géographe ». Le premier président Pierre-Simon de Laplace était mathématicien, astronome et physicien, membre de l'Institut – Académie des sciences et Académie française. Il était accompagné de Gaspard Monge, Louis Joseph Gay-Lussac, René de Chateaubriand, Alexander von Humbolt... Nombre de ces fondateurs sont des anciens membres de l'Expédition d'Égypte. Spécialistes de disciplines diverses, ils se sont réunis dans cette grande aventure scientifique et ont participé à l'édition des résultats. Ils vont se retrouver dans un élan qui mêle recherche et patriotisme. Ils se donnent pour but d'étudier et de soutenir les expéditions et les découvertes.

Pendant plus d'un siècle, les présidents successifs furent des savants, des politiques, des écrivains : Narcisse Achille de Salvandy, Hippolyte Fournier, François Guizot, Louis Mathieu Molé, Léonce Elie de Beaumont, Ferdinand Marie de Lesseps, Henri Milne-Edwards, etc. Leur but n'était pas d'étudier les territoires d'une manière que nous appellerions actuellement « géographique », mais de créer une société puissante capable de regrouper les élites nationales autour d'une connaissance approfondie des continents à découvrir. Le *Bulletin* de la Société donnait une très large place à l'Afrique, publiait des correspondances, des articles critiques, des comptes rendus d'ouvrages. La Société distribuait des prix, aidait des voyageurs, faisait office de mécène pour des expéditions prestigieuses.

Cet intérêt pour les mouvements d'exploration conduisit naturellement quelques pays d'Europe à se lancer dans la conquête coloniale. L'Angleterre commença par une mainmise sur l'Inde dès le milieu du siècle, tandis que la France s'intéressait à l'Algérie. Cette expansion était présentée sur le plan économique comme une recherche de marchés et de matières premières, ce qui explique le grand nombre d'hommes politiques et d'industriels dans les membres de cette Société. Ils s'intéresseront tout d'abord aux territoires vierges, ou censés l'être, et lancèrent des missions et des expéditions militaires. Les premiers « scientifiques » de ces contrées furent donc tout naturellement des militaires et des missionnaires, qui se révélèrent d'excellents ethnologues et géographes, décrivant les paysages, les groupes humains, les rites et les modes de vie.

La monarchie de Juillet et le second Empire vont étendre cette expansion coloniale avec le Sénégal, la Cochinchine, le Cambodge. Et au lendemain de la défaite de 1871, l'opinion française est prête à une politique de mobilisation nationale, de conquête coloniale lui permettant de préparer la revanche et de placer le pays au rang des grandes puissances mondiales.

C'est à partir de 1870 que se créèrent, dans les villes françaises un nombre important de sociétés de géographie. Les historiens de cette période en recensent habituellement 35,

¹ Conservateur générale de bibliothèque, ancienne déléguée générale du CTHS.

toutefois, j'en ai recensé 43 dans l'annuaire des sociétés savantes du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS)². Elles sont implantées sur tout le territoire, dans toutes les villes d'une certaine importance : Béthune, Bordeaux, Bourges, Brest, Cambrai, Charleville, Compiègne, Dijon, Dunkerque, Société de l'Ain, de l'Est, de Limoges, Laon, Lille, Lorient, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Poitiers, Reims, Rennes, Rochefort, Rouen, Saint-Lô, Saint-Nazaire, Saint-Omer, Saint-Quentin, Saint-Valéry-en-Caux, Saint-Etienne, Toul, Toulon, Toulouse, Tours, Valenciennes, Le Havre, Société normande, languedocienne, auxquelles il faut ajouter les Sociétés d'Alger, de l'AOF, du Maroc, d'Oran, et d'Haïti. Toutes les régions possèdent une Société.

Lyon, crée la première société provinciale en 1873, suivie de Bordeaux l'année suivante, puis de Marseille en 1876, d'Alger en 1879 et de Lille en 1882.

Chaque société se dote d'un *Bulletin*, dont le sujet privilégié, pour chacune, est la conquête et l'exploration des territoires. On invite également des explorateurs – militaires, missionnaires à donner des conférences devant les notables locaux. Elles donnent lieu à des comptes rendus détaillés qui renforcent le poids des articles consacrés aux territoires à découvrir.

Certaines de ces sociétés vont se placer directement sous la bannière économique. Une section de la Société de géographie de Paris, devenue autonome en 1871, va s'allier au syndicat du commerce parisien et créer la *Société de géographie commerciale de Paris*. Plusieurs villes littorales vont lui emboîter le pas : Bordeaux en 1874, Nantes en 1882, Le Havre en 1884. En effet, les armateurs et les chambres de commerce attendent les retombées économiques de ces voyages tant pour le marché que pour l'approvisionnement en matières premières. Dix ans après la création de la première société provinciale, les sociétés de géographie compteront plus de 9 500 membres en France. Elles vont se regrouper et organiser des congrès scientifiques annuels qui sillonneront la France.

Si l'on continue à publier des récits de voyages, l'on s'attache de plus en plus à montrer le développement industriel que l'on prépare, la construction de voies de communications, de chemins de fer, l'aménagement des fleuves, les itinéraires commerciaux, et les retombées commerciales que la région ou la nation peut en attendre.

De la géographie commerciale à la géographie coloniale, le pas n'est pas visible. Ces sociétés se sont créées sur le terreau local, avec chacune sa spécificité. Les villes côtières se reposant plus sur les armateurs, le négoce international, les villes industrielles sur leurs intérêts propres, mais nous allons trouver des articles semblables dans les *Bulletins*, et dans les conférences finalisées sur la connaissance des autres continents et le goût de la conquête. N'oublions pas toutefois que c'est aussi à cette époque que les universités de province prirent une grande extension. La géographie, jusqu'alors enseignée uniquement en Sorbonne, va être enseignée à Nancy, Bordeaux, Caen et Lyon grâce au développement de l'école vidalienne. Sous ce nom seront enseignées les sciences politiques et économiques dans les régions industrielles du pays.

A cette même époque, la *Geographical Society* définit ainsi la géographie : « Nous reconnaissons la géographie comme la servante de l'histoire [...] La géographie est aussi une science sœur de l'économie et de la politique ; tous ceux d'entre nous qui ont tenté d'étudier la géographie savent que, au moment où l'on diverge du champ de la géographie, on se trouve en train de passer la frontière de la géologie, de la zoologie, de l'ethnologie, de la chimie, de la physique et de presque toutes les sciences apparentées. Nous avons donc raison de dire que la géographie est l'une des toutes premières sciences, qu'elle fait partie de l'équipement qui est nécessaire pour bien comprendre le civisme, et qu'elle est un auxiliaire indispensable à la formation d'un homme public. »³

² Voir le site du CTHS – cths.fr rubrique « sociétés savantes »

³ Edward Saïd, *l'Orientalisme*, 1978, traduction française au Seuil, 1980, p. 247.

On comprendra donc que ce soient des sociétés de « géographie » qui se créent, car ce terme représentait un regroupement de disciplines efficaces. La géographie, contrairement aux autres disciplines universitaires, était considérée par les élites industrielles, médicales, religieuses de l'Europe comme scientifique.

Une étude exhaustive de ces sociétés ne peut se faire dans le cadre d'un article, je prendrai donc essentiellement l'exemple de la Société de géographie de Lyon pour entrer plus à fond dans cette recherche.

Créée en 1873, c'est la première société provinciale qui se déclare comme société de géographie. A la fin de la guerre de 1870, la ville de Lyon se regroupait autour de trois piliers essentiels. Ville de soyeux, elle possédait un nombre important de manufacturiers, négociants, teinturiers, qui employaient tout un peuple de tisseurs et d'ouvriers dans les usines ou à domicile à Lyon et dans l'ensemble de la région. Elle commençait également à développer, en lien avec les teinturiers, les premières industries chimiques. Elle possédait tout naturellement, comme toutes les villes importantes, de nombreux états-majors militaires, et certains officiers, de retour d'expéditions coloniales, s'intégrèrent dans la création de ce mouvement de connaissance des continents lointains. En troisième lieu, Lyon, primatiale des Gaules, avait une puissante empreinte religieuse. La *Société de la propagation de la foi*⁴, les frères maristes, les missions africaines, étaient basés à Lyon et exerçaient une emprise importante sur la population. C'est à cette époque que se construisit la basilique de Fourvière avec une aide financière conséquente des industriels locaux.

Ces trois ensembles sociaux formaient une élite unie, habitant dans le quartier Saint-Jean ou dans la presqu'île. A la fin du XIX^e siècle, les intérêts commerciaux, religieux et militaires étaient à ce point convergents qu'ils purent prendre des décisions communes, s'appuyer les uns sur les autres pour développer un état d'esprit qui allait permettre à la ville de se développer et de rayonner principalement sur l'Asie et l'Afrique. Jean-François Klein et Jean-Michel Vasquez présenteront, en 2002, le Lyon de la fin du XIX^e siècle sous l'appellation « La Croix et la Soie ». C'est bien effectivement la triple alliance d'une politique municipale de choc, de la volonté de la chambre de commerce, désireuse de trouver de nouvelles matières premières et de nouveaux marchés sur un fonds d'expéditions missionnaires et militaires, qui va pousser à la création de cette première société de géographie provinciale. Il faut d'ailleurs remarquer que la première subvention à la Société viendra de la chambre de commerce de Lyon.

En novembre 1872, la *Société nationale d'émulation de Lyon* avait eu l'idée d'une exposition géographique car la ville faisait des affaires dans toutes les parties du monde et que la Société de propagation de la foi couvrait le monde entier. Il fallut quelques mois pour que le projet prenne une véritable expansion, sous l'impulsion d'Ulysse Pila, qui avait été commercial à Hanoi et à Shanghai d'une maison de soierie lyonnaise, puis établi à Lyon où il avait pris des responsabilités à la chambre de commerce. Ils créèrent pour cela une nouvelle société, la *Société de géographie de Lyon*. La relation de la Société de géographie avec l'Indochine et les autres pays asiatiques va vite prendre de l'importance. La première réunion se déroula dans le local du syndicat des marchands de soie au 12, rue de l'Arbre sec, sous la présidence de Louis Desgrand, marchand de soie et membre de la Société de géographie de Paris. Ulysse Pila adhéra rapidement à l'Union coloniale française et plaidera pour l'organisation de routes, de chemins de fer au Tonkin ainsi que pour la création à Lyon d'une école pour les administrateurs coloniaux. La particularité lyonnaise est certainement cet intérêt économique très centré sur l'Asie.

Le groupe des membres fondateurs, issu de la Société d'émulation, était composé de

⁴ Créée à Lyon par Pauline Jaricot et reprise en 1822 par un groupe de religieux et de laïcs pour aider les missionnaires de tous les pays. Le premier groupe fut créé avec les ouvriers et ouvrières de l'usine du beau-frère de Pauline Jaricot.

négociants, de l'archevêque de Lyon, du chanoine de la primatiale, de l'abbé éditeur des *Annales de la propagation de la foi*, d'un lieutenant-colonel et d'un professeur de lycée (Etienne-Félix Berlioux) qui deviendra par la suite le premier titulaire de la chaire de géographie de Lyon. Dans son discours inaugural, Christophe, chanoine de la primatiale Saint Jean explique ainsi la création de la société : « *Ils (les membres de la société d'émulation) se demandèrent si Lyon, qui était la capitale de la France méridionale, si Lyon, qui touchait par son commerce les points des plus importants du globe, si Lyon qui était le centre de cette association pour la propagation de la foi, qui enlace le monde, ne pourrait pas devenir le siège de cette société.* »⁵

Le premier bureau regroupait sous la présidence d'Oscar Galline, président de la chambre de commerce, Louis Desgrand, négociant, François Debize, lieutenant-colonel d'état-major, l'abbé Christophe, chanoine de la primatiale Saint-Jean. En février 1874 la société comprenait 250 membres, citoyens lyonnais, 317 en décembre 1874, 411 en 1883, 535 en 1895. Industriels, ingénieurs, militaires, médecins, hommes de loi, prêtres. On compte dans les membres fondateurs : Louis Desgrand, négociant, Emile Guimet industriel et archéologue, François Gillet industriel et teinturier, , Aimé Baboin, soyeux, président de la chambre syndicale de la fabrique lyonnaise, Damien et Joseph Bellon, manufacturiers, Coint Bavarot, vice-président de la Société industrielle, le peintre Roybet, Laurent de Montgolfier, directeur de l'usine Canson et vice-président de la Chambre de commerce, Claude Gindremanugacturier et créateur de la société agricole immobilière de Madagascar, l'abbé Laverrière, rédacteur des missions catholiques, les chanoines Devienne, Christophe, le lieutenant-colonel François Debize, le général Bourbaki, le général de brigade Copmartin, le général Faure, des médecins : Etienne Favre, Antoine Louis Fonteret, Girerd, Louis Lortet, Léopold Ollier, l'anthropologue Ernest Chantre le préfet, le président de la chambre de commerce, les chambres de commerce des villes voisines, des banquiers, agents de change, avocats... tous habitant la presqu'île.

Le *Bulletin* de la Société est notre principale source d'information. Le premier volume, de 670 pages, court sur deux ans, 1874-1876. Biennal jusqu'en 1890, annuel ensuite, il a été imprimé à 500 exemplaires pendant ses quarante premières années de parution. Que remarquons-nous dans ces pages ? Tout d'abord que moins de 9 % des articles ont été écrits par des universitaires. Valérien Groffier, secrétaire des missions catholiques, professeur à l'école de commerce ayant déjà 5 % des articles à son actif. De 1875 à 1937, les prêtres ont donné 26 % des articles du *Bulletin*. C'est dire l'importance du rôle des missions dans l'économie de la société et du *Bulletin*. Les militaires ont donné 11 % d'articles, les médecins et explorateurs 8,5 %.

Lyon, on l'a dit, s'intéressait principalement à l'Asie, les articles du *Bulletin* reflètent bien cette préférence (un quart des pages du *Bulletin* vont porter sur la Chine entre 1875 et 1884) mais le deuxième continent couvert est l'Afrique. Après 1905, c'est l'Europe qui occupera la majorité des pages avec un repli sur les problèmes européens mais aussi, pour ces élites, l'intérêt pour les voyages, le développement du réseau ferré et donc le besoin d'avoir des présentations touristiques.

Les missionnaires sont considérés comme les meilleurs naturalistes, ethnographes, archéologues et philologues, comme le déclare Valérien Groffier dans ses écrits : « *Leur rôle, comme celui de la Société de géographie de Lyon, est de civiliser ces peuples.* » On montre la nécessité de notre civilisation par des exemples vivants : après une conférence sur « Les peuples sauvages du Gabon », le secrétaire déclare dans son compte rendu que « *plus d'une femme, assistant à cette rencontre n'a pu dormir après ces descriptions de rites sanguinaires et effrayants* ».

⁵ Bulletin de la Société de géographie de Lyon, 1875.

Cependant, on continue à privilégier l'Asie, et Mgr Favier, vicaire apostolique de Pékin, explique au contraire que la Chine est un pays à visiter et il invite les membres de la Société à s'y rendre. Les industriels et négociants lyonnais voient dans ces échanges, une utilité pour le négoce international. Comme le signalait Gilbert Garrier⁶, les Lyonnais s'étaient déjà lancés dans le négoce de la soie avant 1850. La maladie du ver à soie dans le sud de la France incita les manufacturiers à rechercher de nouvelles sources de soie brute. La Chine devint alors rivale de l'Italie. Les industriels lyonnais trouvèrent dans la Société de géographie le moyen de recueillir des informations sur ces pays, les moyens de s'y rendre, la vie locale, les missions, les réseaux catholiques (on déclare largement qu'il y a plus d'un demi-million de catholiques en Chine et plus de 1 000 églises). La société compila des cartes, de territoire et sur la production de soie en Chine.

Léon Clugnet, bibliothécaire de l'Académie publia d'ailleurs à la Société de géographie *Géographie de la soie, étude géographique et statistique sur la production et le commerce de la soie en cocon*, en 1877. Cette même année, Emile Guimet, membre fondateur de la Société donna une conférence sur les races et les religions en Asie⁷. La salle ne put contenir tous les participants. Emile Guimet voulait créer une école pour les Asiatiques venant en France qui « *apporterait la gloire à la ville, accroîtrait le niveau intellectuel et contribuerait à la prospérité matérielle* ». Mais Lançon déclarait déjà se servir de la Chine comme d'un pays à coloniser pour abaisser les prix. Et en 1887, Henri Castonnet des Fossés, membre de la Société de géographie commerciale de Paris, insistait sur le fait que l'Extrême-Orient était le domaine privilégié des Lyonnais, qui ouvriraient la route des relations commerciales avec l'Empire céleste.

La Société invita toutefois de nombreux explorateurs de l'Afrique. C'était alors l'industrie européenne qui était mise en valeur et pouvait s'exporter. On proposait la réalisation de lignes d'un chemin de fer transsaharien d'Alger au Sénégal et incitait les participants à collaborer à cette opération. Pierre Savorgnan de Brazza fut fait membre correspondant de la Société. Il était dans l'esprit des Français le type même de l'explorateur héroïque et sympathique. Il fut invité en 1883. De nombreux autres explorateurs firent des conférences publiques : Charles de Chavannes, Louis Monteil... et quelques explorateurs étrangers comme Oscar Lenz, jeune explorateur viennois, Stev Hedin de retour de trois années en Asie... En 1877, le *Bulletin* publia aussi un article sur la Nouvelle-Calédonie (annexée en 1853) justifiant et vantant l'envoi de bagnards pour établir les bases de la colonisation.

Après l'invasion par les troupes françaises des principaux ports malgaches, Madagascar devint un territoire qui fascina les Lyonnais. François Césaire de Mahy, député de la Réunion, fit une conférence remarquée devant un amphithéâtre comble. « *Colonisons dans l'intérêt de la France... Madagascar était alors vue comme une source de coton et pensait-on peut-être de soie qui peut vivre là à l'état sauvage.* » Et Joseph Gallieni fut invité en 1898 à une réception somptueuse. Un détail intéressant du lien entre politique et idéologie et du rôle de ces sociétés de géographie est l'avis demandé par voix consultative, aux sociétés de géographie sur le système de colonisation à adopter dans l'île. On conviendra que le problème était plus politique que géographique !

Si l'intérêt des Lyonnais avait commencé par l'Asie, où ils pouvaient se ravitailler en soie, le regard se porta sur les autres continents au fil des années. Les expositions coloniales en sont un exemple intéressant. Lorsqu'en 1798 François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, organisa en France la première manifestation de ce genre, le but était de stimuler les industriels par la présentation de nouvelles découvertes. On veut, par ces expositions, instruire les masses. On multiplie les pavillons étrangers, recrée des villages de l'autre bout du

⁶ Dans son article « Economie et société lyonnaise de 1815 aux années 1880 », *Histoire de Lyon et du Lyonnais*, 1975.

⁷ *Bulletin de la Société de géographie de Lyon* n° 15.

monde, exhibe des indigènes. La première exposition coloniale de province se déroula à Lyon en 1894 (elle vit l'assassinat du président de la République Sadi Carnot). La direction du *Guide de l'exposition* se félicite en constatant que « *la seconde ville de France a fait un essai de décentralisation qui est fécond en résultats* ». Sa position topographique confère, selon elle, à la ville, le titre de capitale de toute la région Sud-Est de la France. Elle relève « *ses rapports d'affaires avec nos colonies d'Afrique et d'Indo-Chine, comme aussi son commerce séculaire avec la Chine et le Japon* ». L'exposition fut construite dans le Parc de la Tête d'Or, créé en 1856 par le paysagiste Denis Bülher, une immense esplanade de 117 hectares au cœur du nouveau quartier des Brotteaux, avec, en son centre, un lac de 17 hectares. « *Ce parc est unique au monde* ». Le palais principal dresse sa masse de 55 mètres de haut sous la coupole sur une surface de 45 751 m². L'architecture de fer lui donne une grande légèreté malgré ses 2 250 tonnes. La rédaction précise que sa surface « *est supérieure à celle de la place Bellecour, de telle sorte que tous les monuments de Lyon, avec leurs clochers et leurs campaniles pourraient s'ébattre sous son immense toiture* ». La ventilation est assurée par la partie centrale du dôme qui favorise l'écoulement de l'air vicié par sa forme de cheminée d'appel pouvant atteindre 60 m de haut. Tous les soirs, l'électricité illumine les pavillons et le parc.

Elle sera suivie par une exposition l'année suivante à Bordeaux, puis en 1898 à Rochefort sur mer, et en 1906 à Marseille au cours de laquelle est créé un Comité national des expositions coloniales en France, aux colonies et à l'étranger, chargé d'organiser régulièrement ce genre d'expositions. Elle attira 1,8 million de visiteurs venus voir une cinquantaine de palais et de pavillons. Ce furent ensuite l'Exposition de Paris, au Jardin tropical à Vincennes, puis en 1910 celle de Clermont-Ferrand.

L'entre-deux-guerres va voir s'effriter l'intérêt pour les continents lointains. Dès avant la Première Guerre mondiale, les *Bulletins* commencent à s'intéresser à l'Europe et même, souvent, à la géographie régionale. La grande majorité des bulletins et revues des sociétés cessera de paraître pendant le conflit et les plus chanceux ne reparaitront que dans les années 1920. Avec une audience amoindrie, des finances réduites. Les plus petites de ces sociétés cesseront d'exister dans les années 1930. La Société de géographie de Lyon continua jusqu'à la fin des années 1970 une vie quelque peu chaotique. Son dernier *Bulletin* parut en 1974. Si quelques universitaires essayèrent de reprendre certaines de ces associations, peu survivront (Marseille, Bordeaux, Lille).

Ces sociétés savantes furent bien le reflet d'une époque, de ses préoccupations et de ses projets. En lien avec les chambres de commerce, les grands industriels, armateurs, négociants et avec l'appui et le travail de terrain des missionnaires et des militaires, elles permirent d'ouvrir le champ commercial, de proposer une politique coloniale en rapport étroit avec l'évolution des idées et l'élargissement de la politique éducative du gouvernement. Si la guerre de 1870 avait été un tremplin pour ces sociétés en redonnant un espoir au peuple, la Première Guerre mondiale signa l'arrêt de mort de nombre d'entre elles.

*
* *

BIBLIOGRAPHIE

Clout (Hugh), « Popularising geography in France's second city: The rôle of the *Société de Géographie de Lyon*, 1873-1968 » *European journal of Geography*, cybergeog.revues.org/22214 ; DOI : 10.4000/cybergeog.22214

Garrier (Gilbert), *Le Rhône et Lyon : de la préhistoire à nos jours*, éd. Bordessoules, 1987.

Klein (Jean-François), *Une histoire impériale connectée ? Hải Phòng : jalon d'une stratégie lyonnaise en Asie orientale (1881-1886)*.

Klein (Jean-François), *Un Lyonnais en Extrême-Orient*, Ulysse Pila, 1994.

Lejeune (Dominique), *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX^e siècle*, Albin-Michel, 1993.

Vasquez (Jean-Michel), *Une cartographie missionnaire*, Karthala, 2007.

*

*

*

LES SOCIÉTÉS SAVANTES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES D'AFRIQUE DU NORD AVANT LES INDÉPENDANCES

par Jean-Pierre LAPORTE¹

Les sociétés savantes d'Afrique du Nord sont nées d'un apport notable de population européenne après les occupations, 1830 pour l'Algérie, 1881 pour la Tunisie, 1912 pour le Maroc. Elles sont liées à l'installation d'une société coloniale, mais aussi à des individus dont les intérêts matériels et les curiosités intellectuelles étaient très variés. Nous considérons ici plutôt les sociétés locales ayant traité d'histoire et d'archéologie en les replaçant dans le contexte de leur temps, et en voyant ce qu'elles peuvent apporter aujourd'hui à la connaissance de divers domaines. La synthèse a déjà été faite, une première fois en 1905², et de manière plus succincte en 1935³, mais les temps ont bien changé. Elles méritent d'être réexaminées de manière plus moderne, dans leur contexte local, mais aussi avec l'ensemble du mouvement associatif français dont elles faisaient partie⁴.

Comme en métropole, l'apparition et le maintien de sociétés savantes furent liés à plusieurs facteurs : une population urbaine importante, la présence d'une élite locale en nombre suffisant, une période de prospérité économique. Elles furent créées souvent autour d'un homme, et reflétèrent au départ une vision assez aristocratique. Jusqu'à la loi de 1901, leur création était sujette à une autorisation administrative préalable, ce qui permet dans quelques cas de détecter une certaine volonté de l'administration.

1. Les fondations

L'élite intellectuelle des nouveaux venus en Algérie et en Tunisie était constituée de militaires, d'administrateurs, d'ecclésiastiques, mais aussi de prisonniers politiques (déportés de 1848). Ces témoins, avec leur curiosité personnelle, avec leurs connaissances, même limitées, mais aussi leurs préjugés, ceux de leur temps (comme pour nous ceux du nôtre), purent observer et décrire des phénomènes nouveaux pour eux.

Chercheurs et simples curieux eurent plaisir et intérêt à se réunir pour mettre en commun leurs découvertes.

1.1. Sociétés savantes d'Algérie

Curieusement, l'une des premières sociétés savantes d'Algérie vouées à l'histoire et à l'archéologie fut créée à Bougie en 1837, trois ans seulement après la prise de la ville par les troupes du général Trézel. Elle fut réunie à l'initiative du colonel de La Rochette sous le nom de Société d'essais et de recherches⁵. Même si elle ne dura que quelque mois et ne survécut

¹ Historien, membre du CTHS qui tient à remercier pour leurs renseignements N. Benseddik, J. Desanges, S. Ferdi, E. Gran-Aymerich, A. Khelifa, A. Mrabet.

² Capitaine Jugue, « L'œuvre des sociétés savantes algériennes et tunisiennes », *Revue africaine*, 49, 1905, pp. 463-485.

³ Discours d'ouverture de Gustave Mercier lors du premier Congrès de la Fédération des Sociétés savantes d'Afrique du Nord, *Revue africaine*, 76, 1935, pp. 12-28.

⁴ Cf. Sylvie Guillaume (dir.), *Les associations dans la Francophonie*, 2006, 333 p., Jean-Pierre Chaline, *Sociabilité et érudition. Les Sociétés savantes en France*, Paris, CTHS, 1998 (réédition au format de poche d'un ouvrage publié en 1995), 479 p.

⁵ « Monsieur le colonel de La Rochette fut nommé commandant supérieur de Bougie, où il montra un grand talent d'organisation et devint le fondateur d'une Société d'essais et de recherches, à laquelle appartenaient les

pas au changement d'affectation de son fondateur, elle permet d'illustrer le rôle tout particulier des militaires français dans l'exploration archéologique de l'Algérie⁶.

Les premières associations connues en Algérie concernaient l'agriculture (1840) et la médecine (1847), donc des questions vitales. Géographie et histoire ne vinrent qu'après.

La population civile d'origine européenne ne progressa que lentement, même après l'affirmation d'une volonté de peuplement dès 1847. La première vraie (et durable) société savante « civile » d'Algérie fut la Société archéologique de Constantine, créée en 1852 autour du général de Creully⁷. Les intentions et les ambitions ont été clairement présentées⁸ : « *Coup d'œil sur les antiquités de la province de Constantine : la création d'une société scientifique dans un pays à peine ouvert aux conquêtes de la civilisation, est une entreprise qui peut sembler téméraire. Aussi n'est-ce point une académie que nous avons prétendu fonder. Nous ne sommes, la plupart, ni des érudits, ni même seulement des gens de loisirs, deux espèces à peu près inconnues sur cette terre d'Afrique, où chacun est par état, tout entier aux affaires, soit publiques, soit privées. Mais dans le cercle restreint que nous nous sommes tracé, et qui est défini par ces mots : RECUEILLIR, CONSERVER, DECRIRE⁹, la bonne volonté pourra suppléer au défaut de savoir. Le manque de temps sera compensé par les facilités que procure à plusieurs d'entre nous l'exercice des fonctions publiques. Nous osons croire que notre association est appelée à rendre d'utiles services à la science dans le curieux champ d'exploration que nous allons esquisser rapidement.* » (la province de Constantine à l'époque romaine essentiellement)¹⁰.

La seconde fut la Société historique algérienne, fondée à Alger, en 1856 plus ou moins par la volonté du maréchal Randon, gouverneur général de l'Algérie¹¹, et présidée aussitôt par Adrien Berbrugger¹². L'année suivante naquit la Société de géographie d'Alger. On ne connaît guère que le nom de la Société archéologique de Cherchel, créée en 1860. En revanche, l'Académie d'Hippone (Bône, 1865) produisit un bulletin fort important en attirant des contributions venues de toute l'Afrique du Nord. Pour nos études, suit la Société de géographie d'Oran, fondée en 1878¹³ par le lieutenant de vaisseau Trotabas, directeur du port de Mers el-Kébir, d'inspiration saint-simonienne et franc-maçonne. D'abord essentiellement géographique, elle s'intéressa également à l'archéologie, introduite dans son nom à partir de

personnes lettrées de la population européenne et tous les officiers de la garnison. Ce fut sous les auspices de ce chef éclairé que deux jeunes archéologues pleins de zèle, M. Faulte, lieutenant à la 4^e compagnie du Génie et M. Paul Prieur, payeur militaire de la place, ont trouvé des inscriptions. », Charles-Benoît Hase, « Rapport sur quelques inscriptions latines récemment découvertes dans l'ancienne province d'Alger », *Journal des Savants*, 1837, p. 662. (CIL 8930-8931).

⁶ On trouvera ci-dessous, en Annexe I, une liste des sociétés savantes d'Algérie connues à ce jour.

⁷ Cf. U. Hinglais, « Le premier demi-siècle de la Société archéologique de Constantine, 1852 à 1902 », *RSAC*, 35[36], *Cinquantenaire 1853-1902*, pp. 1 à 48. A. Berthier, « La Société archéologique du département de Constantine a célébré son centenaire », revue *Algeria*, n.s. 30, janv.-févr. 1953, pp. 45-51.

⁸ *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, t. I, 1853, p. 13.

⁹ Les majuscules figurent dans le texte d'origine.

¹⁰ Ce champ allait s'élargir par la suite, notamment à l'archéologie.

¹¹ A. Berbrugger, « Introduction », *Rev. af.*, I, 1856-1857, pp. 8-9.

¹² Adrien Berbrugger fut également le créateur et le premier conservateur de la Bibliothèque-Musée d'Alger. C'était aussi un ami personnel de l'émir Abd-el-Kader et un grand découvreur de manuscrits arabes.

¹³ Début du premier *Bulletin de la Société de géographie d'Oran*, I, 1878, p. 3 : « Les études géographiques, naguère si négligées en France, viennent enfin d'y prendre quelque importance. Les programmes d'examen pour l'obtention de divers diplômes et pour l'admission aux écoles du gouvernement font une large place à la géographie, et plusieurs sociétés se sont formées dans le but de propager l'étude de la surface du globe. Un certain nombre d'habitants d'Oran, loin de rester indifférents en présence de ce nouveau courant d'idées, ont pensé que les connaissances géographiques, utiles à la France continentale, le seraient bien plus encore à l'Algérie, à ce point si peu connue que des hommes politiques, des publicistes en renom, ne savent que quelques noms de villes, et encore ne connaissent-ils pas la situation géographique de la plupart de ces villes, même approximativement. »

1881¹⁴. En 1883, les membres de la nouvelle Société de géographie de Constantine pourraient avoir rapidement rejoint la Société archéologique de la même ville. Il faut attendre 1905 pour la fondation du Comité du vieil Alger.

Les créations se ralentirent par la suite pour arriver en 1935 à la création des sociétés de Sétif et de Tébessa, qui n'eurent qu'une existence et une activité éphémères. D'autres petites sociétés, parfois actives malgré l'absence de publications¹⁵, mériteraient d'être étudiées elles aussi.

1.2. Sociétés savantes de Tunisie

La création de sociétés savantes en Tunisie est naturellement bien plus tardive. L'Institut de Carthage, créé en 1894, soit 13 ans après l'occupation du pays, édita dès l'année suivante la *Revue tunisienne* qui subsista jusqu'à l'indépendance. Un même homme, Louis Carton, fonda en 1902 la Société archéologique de Sousse, et en 1920 le pittoresque Comité des dames amies de Carthage qui ne survécut pas à sa mort en décembre 1924¹⁶. La Société archéologique de Sfax fut créée en 1908, apparemment sous l'impulsion de la mairie, pour abriter le produit des fouilles de Thyna dans le musée municipal ; elle ne publia semble-t-il pas de bulletin. D'autres ont probablement échappé à ce recensement sommaire.

1894	Institut de Carthage	disparu vers 1955
1902	Société archéologique de Sousse	encore en activité
1908	Société archéologique de Sfax	encore en activité en 1938
1920	Comité des dames amies de Carthage	éteint en 1925

Nous reviendrons plus loin sur les sociétés savantes du Maroc, créées bien plus tard, après le protectorat (1912), dans un contexte très différent.

2. Traits généraux

Les sociétés savantes locales furent pour l'essentiel l'affaire de notables d'origine européenne récente ou plus ancienne. Celles qui ont vraiment compté concernent presque toutes de grandes villes côtières, abritant une population européenne nombreuse et comportant la « masse critique » de notables et d'érudits nécessaire à leur apparition, à leur développement et à leur survie.

Pour toutes ces sociétés, on peut nommer au moins un homme qui y eut un rôle fondamental, souvent le fondateur, ou le refondateur. Tous avaient une forte personnalité, et pratiquaient à l'origine divers métiers. Cette caractéristique était à la fois une garantie d'enthousiasme, de dynamisme, mais aussi un élément de fragilité. La survie d'une société était souvent liée à la fois à la capacité de son animateur à fédérer les énergies, mais aussi à sa

¹⁴ On consultera avec profit deux remarquables articles sociologiques de S. Benkada, « La 'société savante : rupture et continuité d'une tradition, le cas de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran », *Insaniyat*, 8, mai-août 1999 (vol. III-2), pp. 119-128 et Id., « Un patrimoine culturel : les publications de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran », *Insaniyat*, 12, sept.-déc. 2000 (vol. IV-3), pp. 115-129. Ces deux remarquables études sociologiques pourraient utilement servir de modèle pour l'examen d'autres sociétés.

¹⁵ Cas de la Société archéologique et historique de Thagaste (Souk-Ahras), cf. ci-dessous, note 22.

¹⁶ Le Comité avait été en réalité fondé par Louis Carton pour s'exprimer lui-même derrière ce paravent pratique. Il rédigeait seul la quasi-totalité de son bulletin, cf. J.-P. Laporte, « Le docteur Louis Carton et l'archéologie tunisienne », *BCTH*, 35, 2009, pp. 239-264, notamment, p. 254.

longévité personnelle. Elle ne lui survivait souvent que difficilement, si même elle ne disparaissait pas totalement après son décès¹⁷.

Membres et correspondants étaient parfois plus dévoués que compétents, mais curieux de tout, ce qui donne parfois une impression d'éparpillement. Comme en métropole, les objectifs étaient très larges et les champs d'étude variés, parfois à l'origine, d'autres fois seulement plus tard. Les disciplines abordées sont multiples : agriculture, belles-lettres (poésie), histoire naturelle (géologie, botanique, paléontologie, zoologie, notamment ornithologie), sciences humaines (histoire, archéologie, sociologie, etc.). Chacun des membres de ces sociétés, simple curieux ou érudit, a contribué, d'une manière ou d'une autre, non seulement à l'accumulation de connaissances, mais encore à la formation progressive de sa discipline favorite, encore en devenir dans ses savoirs et ses méthodes.

Géographie, histoire et archéologie sont particulièrement représentées. Beaucoup d'auteurs ont laissé des récits de voyages dans des régions encore mal connues. Beaucoup étaient latinistes, d'où l'importance donnée à l'Antiquité, et notamment à l'épigraphie. La plupart avaient bénéficié d'une éducation classique étendue et savaient « lire » et comprendre directement des vestiges nombreux et parfois fort bien conservés qui leur rappelaient leurs « humanités ». La quasi-totalité étaient catholiques, d'où l'attention portée aux vestiges chrétiens.

Quelques-uns s'intéressèrent à la culture musulmane, populaire ou savante, soit « gratuitement », soit dans le cadre de leurs fonctions¹⁸. Bien que moins nombreux, plusieurs orientalistes européens, comme Cherbonneau, Féraud, Bel ou les deux Marçais ont donné des travaux de qualité.

Deux parties de la population semblent avoir été tenues à l'écart. D'abord les femmes d'origine européenne, à quelques brillantes exceptions près¹⁹, mais surtout les autochtones.

L'une des questions fondamentales est celle de la vision et de la position des sociétés savantes vis-à-vis des « indigènes ». La participation d'érudits musulmans est en moyenne restée rare, soit qu'ils n'aient pas été accueillis favorablement, soit qu'ils se soient d'eux-mêmes tenus à l'écart. La plupart des membres européens des sociétés savantes d'Afrique du Nord venaient d'une culture qui s'estimait supérieure et qui entendait civiliser les pays occupés. Dans leurs publications, le ton vis-à-vis des autochtones est parfois méprisant, souvent paternaliste, mais parfois aussi compréhensif et intéressé. Il arrive que les exposés soient semés d'expressions aujourd'hui malsonnantes, mais à l'époque répandues et même usuelles. Si l'on regarde dans le détail, la situation est moins monocolore qu'on ne s'y attendrait. Là encore, les études restent à faire, tant il est facile de tomber dans la caricature et le « politiquement correct » d'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, on distingue dans certains articles des informations d'ordre sociologique ou culturel parfois fort importantes sur la vie traditionnelle²⁰.

Les sociétés savantes d'Afrique du Nord participaient au mouvement des idées en liaison avec leurs homologues de métropole, par exemple par des échanges de publications. Souvent, elles correspondaient avec le ministère de l'Instruction publique, la Commission de l'Afrique du Nord du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), ou celle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Certains de leurs membres participaient au

¹⁷ Les périodes difficiles se traduisent le plus souvent par la diminution du nombre de pages du *Bulletin*, voire sa disparition pendant de longues périodes, avec, lors de la reprise d'activité, des bulletins « de rattrapage », ainsi pour l'Académie d'Hippone un *Bulletin* 1935-1961 à l'initiative de son fondateur Erwan Marec.

¹⁸ Cas des officiers des bureaux arabes, puis des administrateurs de communes mixtes.

¹⁹ Citons à titre d'exemple trois archéologues actives, dans le cadre et/ou à côté des associations locales : M^{mes} Vincent (Oran), J. Alquier (Constantine), Y. Allais (fouilles de Djemila).

²⁰ Il ne faut cependant jamais oublier que la vie traditionnelle, même dans des régions reculées, avait été fortement bouleversée par les impacts, directs ou indirects, de la conquête puis de la colonisation.

Congrès des sociétés savantes organisé par le CTHS, ou à ceux de l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS).

2.1. Sociétés savantes, histoire et archéologie

L'un des domaines les plus fréquentés fut l'histoire, histoire récente (notamment celle de la conquête), mais aussi celle de périodes plus anciennes. Dans toutes les matières archéologiques et historiques, la période romaine a été survalorisée, pour trois raisons :

1) La première était de nature idéologique, la certitude que la France avait hérité des droits de Rome et qu'elle venait apporter une civilisation supérieure.

2) La deuxième était une raison culturelle. Pratiquement tous les Européens éduqués connaissaient le latin, avaient étudié un certain nombre de textes antiques, et savaient lire presque directement les inscriptions latines qu'ils rencontraient.

3) La troisième était bien plus pratique : les ruines dites « romaines » sont en général bien reconnaissables (même si l'on rapporte parfois abusivement à cette période toutes les pierres de taille de rencontre).

Mais la période médiévale ne fut pas totalement négligée. On note en effet la publication et la traduction d'importants textes médiévaux, dont certains n'ont même pas encore été publiés sous forme critique dans la langue arabe d'origine.

2.2. Sociétés savantes et musées

Les sociétés savantes d'Afrique du Nord ont produit des connaissances et conservé de la mémoire, non seulement par des publications, mais aussi par la création ou le soutien de musées locaux, dédiés soit aux sciences naturelles, soit à l'archéologie, et souvent aux deux. Certaines sociétés en ont créé, d'autres ont alimenté par les dons de leurs membres des musées qui existaient déjà.

Un an à peine après sa fondation (1852), la Société archéologique de Constantine se vit confier la gestion du musée que la ville avait précédemment installé dans un local municipal, et l'enrichit considérablement. Berbrugger était à la fois conservateur de la Bibliothèque-Musée d'Alger et président de la Société historique algérienne. Pour sa part, l'Académie d'Hippone créa le Musée de Bône, avant de le remettre à la commune. De son côté, la Société de géographie et d'archéologie d'Oran construisit le premier musée d'Oran, avant de le remettre à la mairie. La Société archéologique de Sousse, créée en 1902, enrichit le musée de la ville créé quelques années plus tôt. Les autres sociétés en ont en général fait de même, à des degrés divers compte tenu de leur petite taille et souvent de la brièveté de leur existence.

3. 1935-1939 : La Fédération des sociétés savantes d'Afrique du Nord (FSSAN)

La saignée humaine de la guerre de 1914-1918 semble avoir ralenti sensiblement l'activité associative dans les années qui suivirent le retour de la paix. Les chercheurs les plus anciens moururent progressivement, alors que nombre de jeunes chercheurs qui auraient pu les remplacer avaient été tués au front.

Un nouvel élan allait être donné en 1935 par la création d'une Fédération des sociétés savantes d'Afrique du Nord, dans laquelle la Société historique algérienne eut un rôle particulier, notamment en assurant les publications de la Fédération. Cette année-là, sous la présidence de Gustave Mercier, président de la Société archéologique de Constantine, elle réunit pour la première fois à Alger un congrès auquel nombre de sociétés d'Afrique du Nord furent conviées. Cette réunion semble résulter d'une prise de conscience de la spécificité des

questions touchant à l'Afrique du Nord par rapport à celles qui concernaient la métropole. Cinq congrès furent organisés successivement.

Congrès	Lieu et dates	Publication
1 ^{er} congrès	Alger, 10-11 juin 1935	<i>Revue africaine</i> , 76, 1935, 454 p.
2 ^e congrès	Tlemcen, 14-17 avril 1936	<i>Revue africaine</i> , 79, 1936, 1 090 p.
3 ^e congrès	Constantine, 30 mars-1 ^{er} avril 1937	<i>Revue africaine</i> , 81, 1937, 761 p.
4 ^e congrès	Rabat, 10-20 avril 1938	2 volumes, Alger, 1939, 915 p.
5 ^e congrès	Tunis, 6-8 avril 1939	²¹

La publication du premier congrès, celui d'Alger en 1935, comporte une liste des associations et structures représentées, liste qui variera peu par la suite. Dans le droit fil de l'érudition ancienne, plusieurs d'entre elles s'occupaient d'autres disciplines que celles qui nous préoccupent ici, mais il convient de les citer toutes :

Pays	Sociétés savantes	Date de fondation
Algérie	Académie d'Hippone	1863
	Centre d'études de colonisation comparée	
	Institut d'études orientales (Université d'Alger)	
	section algérienne de la Société française de physique	
	Société archéologique de Constantine	1852
	Société archéologique et touristique de Thagaste	vers 1930 ?
	Société de géographie d'Alger	1857
	Société de géographie et d'archéologie d'Oran	1878
	Société d'histoire naturelle d'Afrique du Nord	1909
	Société historique algérienne (<i>Revue africaine</i>)	1856
	Société historique et géographique de la région de Sétif	1935
	Société des amis du vieux Tlemcen	vers 1930 ?
Tunisie	Institut de Carthage	1894
	Société archéologique de Sousse	1902
Maroc	Centre d'études juridiques du Maroc	
	Comité d'études des eaux souterraines	
	Société d'études économiques et statistiques	
	Société de géographie du Maroc	1916
	Société d'histoire naturelle du Maroc.	

En Algérie, à côté des grandes sociétés, d'autres paraissent plus discrètes, ainsi la Société archéologique et touristique de Thagaste²², dont on ne connaît à ce jour aucune publication, mais qui est restée active jusqu'en 1962²³, celle de Tébessa, qui n'a publié qu'un bulletin (1935), celle de Sétif qui en publia deux (1935 et 1941) avant de disparaître.

²¹ La réunion de Tunis ne donna pas lieu à une publication d'ensemble, mais seulement à des *Actes* préparatoires, Alger, in-8°, 87 p., que nous n'avons pas encore retrouvés.

²² Nous ne connaissons aucune publication de la Société archéologique et touristique de Thagaste, signalée comme active en 1934 à propos de fouilles dans le fort byzantin de Thagora (Gambetta) et à Ksiba, près de la frontière tunisienne (L. Leschi, « L'archéologie algérienne en 1934 », *Rev. af.*, 77, 1935, p. 232). Elle existait encore au début de 1962. Elle avait eu par ailleurs un rôle déterminant dans la réunion d'un grand nombre de vestiges dans un petit musée hélas dispersé dans les années qui suivirent.

²³ N. Benseddik, « A la recherche de Thagaste, patrie de Saint Augustin », *Augustinus Afer*, Fribourg, 2003, p. 433.

Les sociétés savantes de Tunisie représentées au *Congrès* de 1935 s'occupaient essentiellement d'histoire et d'archéologie. Plus récentes au Maroc, elles se préoccupaient de droit et d'économie, de géographie, d'histoire naturelle, et apparemment beaucoup moins d'histoire.

Les sujets traités lors du congrès de Constantine (1936)²⁴, le plus étoffé et structuré, furent très divers, et répartis en différentes rubriques, dont le classement et les regroupements (que nous citons dans l'ordre adopté pour la publication) peuvent paraître un peu curieux d'un point de vue logique : droit et législation, sociologie, langues et littératures orientales, archéologie préislamique, archéologie musulmane et arts musulmans, géographie, sciences (géologie, zoologie), préhistoire, histoire.

4. Le déclin global

Les sociétés savantes d'Afrique du Nord s'essoufflèrent rapidement à la fois en quantité et en qualité des publications. Pour beaucoup, la Seconde Guerre mondiale donna un coup de grâce. La Fédération s'était éteinte dès le début. Seules survécurent les sociétés les plus importantes, qui durent se recentrer. En effet, d'autres mouvements de fond étaient à l'œuvre, notamment la professionnalisation des disciplines, la montée en puissance des administrations et de la recherche universitaire qui, dans certains domaines, ne laissaient plus guère de place aux amateurs. Ce fut particulièrement le cas pour l'archéologie, mais aussi pour d'autres disciplines.

5. Sociétés savantes et indépendances

Les indépendances ont constitué une épreuve redoutable pour ce tissu intellectuel fragile.

5.1. Des disparitions définitives

La plupart des sociétés savantes disparurent avec le départ de nombre de leurs membres européens lors des indépendances, après 1956 pour la Tunisie et le Maroc, 1962 pour l'Algérie.

5.2. Des sociétés plus ou moins « rapatriées »

Plusieurs revues apparurent en France dans les années qui suivirent les indépendances, parfois sans un support associatif officiel ou organisé, mais avec celui d'anciens membres d'associations d'Afrique du Nord. C'est ainsi que la *Revue de la Méditerranée*, éditée à Alger²⁵, fut prolongée à Aix-en-Provence par la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* (ROMM)²⁶.

L'Académie d'Hippone a survécu jusqu'à nos jours à travers un « prix d'Hippone » décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres d'Aix-en-Provence pour récompenser des travaux essentiellement historiques et archéologiques sur l'Afrique du Nord dans l'Antiquité.

²⁴ *Revue africaine*, t LXXIX, 1936, table des matières.

²⁵ C'est du moins ce que revendique la présentation liminaire du numéro 1 de la *Revue*, 1966, pp. 9-10.

²⁶ La *Revue de la Méditerranée* avait été créée pendant la Seconde Guerre mondiale par Jean Alazard, doyen de l'Université d'Alger, qui la dirigea jusqu'à sa mort.

De nombreuses associations de rapatriés se sont créées en France pour des raisons de défense communautaire plus que de recherche. Toutefois, l'une d'elles, *L'Algérieniste*²⁷, publie régulièrement un bulletin étoffé dont une bonne part est consacrée à des témoignages, des points d'histoire ancienne ou récente, des récits de voyage.

5.3. De notables survies locales

Trois sociétés ont subsisté dans leur ville d'origine grâce à trois « passeurs de mémoire » qui étaient restés et avaient continué à travailler sur place.

En Tunisie, Louis Foucher, enseignant à Sousse, assura la continuité à la fois du musée et de la Société archéologique de la ville, tant personnellement qu'à travers ses anciens élèves tunisiens qui le vénèrent et lui ont consacré il y a quelques années une plaquette élogieuse²⁸. Il avait été fait solennellement citoyen d'honneur de la ville.

La Société archéologique de Constantine a perduré de son côté grâce à André Berthier, conservateur du musée. Elle a publié plusieurs numéros de son bulletin dont le dernier est daté de 1971.

En 1966, Mohamed Hirèche, inspecteur général de l'Instruction publique, aidé par le D^r L. Geslin, réactiva la Société de géographie et d'archéologie d'Oran, qui compta rapidement 222 membres dont 54 Européens²⁹. Après une longue éclipse, elle semble reprendre une activité, avec la récente mise en lieu sûr de sa bibliothèque, notamment par les soins et sous l'influence de son savant historiographe, sociologue de métier, Saddek Benkada, maire d'Oran de 2007 à 2010.

6. Sociétés savantes et recherche actuelle

6.1. Une documentation considérable

Les sociétés savantes d'Algérie et de Tunisie sont une partie intégrante de l'histoire de la période coloniale. Pour les nations indépendantes d'aujourd'hui, elles présentent également un intérêt historique et archéologique, mais aussi sociologique, tant en ce qui concerne l'ancienne population européenne que la population autochtone, ancienne et actuelle. En Algérie, une loi de 1988 sur les associations a fortement libéré les initiatives locales et laissé émerger un profond désir de la population de se réapproprier la totalité de son histoire. Après de longues années difficiles, se fait jour un goût prononcé pour l'histoire et l'archéologie de toutes les époques³⁰.

Les bulletins des anciennes sociétés savantes donnent de premières approches intéressantes, même si les perspectives ont changé. Elles avaient rassemblé une documentation géographique, historique, archéologique, épigraphique, et ethnographique considérable. Beaucoup d'enquêtes et de témoignages, même lorsqu'ils ne correspondent pas aux critères scientifiques actuels, sont irremplaçables, notamment lorsqu'ils témoignent d'états disparus (ou profondément modifiés) des populations, des systèmes sociaux urbains ou

²⁷ L'algérianisme était un mouvement apparu en Algérie entre les deux guerres, qui entendait affirmer une spécificité intellectuelle de la population européenne du pays par rapport à celle de la métropole.

²⁸ La Société archéologique de Sousse, qui existe toujours, organise des conférences et envisage de reprendre la publication d'un bulletin.

²⁹ S. Benkada, *loc. cit.*, 1999, pp. 126-128.

³⁰ Sur l'histoire récente du mouvement associatif en Algérie, cf. A. Izarouken, « Le mouvement associatif en Algérie : état des lieux, état des savoirs », *L'Algérie cinquante ans après. Etat des savoirs en sciences sociales et humaines*, éd. CRASC, Oran, 2008, pp. 281-292. Des associations culturelles se créent dans de multiples endroits, et notamment dans des villages considérés jadis comme « reculés » (ce qui n'est souvent plus le cas avec le développement considérable du réseau routier et des transports depuis l'indépendance).

tribaux³¹, des paysages ou des monuments, antiques ou récents. En matière archéologique, beaucoup de vestiges antiques et médiévaux ont disparu ou ont été endommagés depuis les descriptions anciennes, notamment en raison de l'expansion urbaine et de la mise en valeur agricole.

Les *Bulletins* sont souvent difficiles d'accès sous forme papier. Les collections étoffées sont rares en bibliothèque, et plus rares encore celles qui sont complètes. De plus, certains numéros sont hors d'usage compte tenu, notamment, de la fragilité d'un papier acide détérioré par le temps. La situation s'améliore progressivement.

Dès les années 1980, donc à une période fort peu propice, l'Office des publications universitaires de l'Université d'Alger a procédé, contre vents et marées (et il y en eut), à une réimpression complète de la *Revue africaine*³². Depuis les années 1990, des initiatives individuelles et associatives d'abord pieds-noires, puis maintenant algériennes et tunisiennes, fournissent des informations de plus en plus développées.

Aujourd'hui, la situation s'améliore rapidement grâce à une informatisation systématique. Depuis quelques années, de grands organismes comme la Bibliothèque nationale de France (*Gallica*), des universités françaises et américaines, mais aussi Google, procèdent à la numérisation systématique de publications anciennes. Les bulletins et publications des sociétés savantes d'Afrique du Nord bénéficient de cet effort.

Des sites « privés » mettent en ligne de remarquables ressources, comme Alain Spenato et son site « Algérie ancienne », qui fournit, outre de nombreux ouvrages, la série complète de la *Revue africaine*³³. Cette accessibilité maintenant facile sur l'Internet, redonne vie à une information qui se perdait.

6.2. De nouveaux instruments d'étude

D'autres outils permettant d'étudier les sociétés savantes d'époque coloniale se développent rapidement. Les dictionnaires biographiques apportent de manière pratique une matière abondante sur leurs animateurs. On peut citer notamment le *Dictionnaire biographique d'archéologie 1798-1945*³⁴, le *Dictionnaire des Orientalistes*³⁵, le tome VII, Maghreb-Machrek, d'*Hommes et Destins* publié par l'Académie des sciences d'outre-mer³⁶. Parmi d'autres, le site www.tabbourt.com donne les tables de nombreuses revues et une centaine de bibliographies d'historiens et d'archéologues ayant travaillé sur l'Afrique du Nord³⁷, cela jusqu'à nos jours.

Les archives des sociétés savantes d'Afrique du Nord ont eu un sort très variable³⁸. Lorsqu'elles ont été conservées, on y trouve surtout des dossiers administratifs, des nominations, des comptes rendus des séances, des manuscrits d'articles publiés dans les

³¹ Le fonctionnement des tribus a beaucoup évolué dans les cinquante dernières années, même si elles n'ont pas totalement disparu, contrairement à ce que l'on croit souvent.

³² Cette réimpression à bas coût est aujourd'hui épuisée, mais assez facilement accessible dans plusieurs bibliothèques algériennes. Autre réimpression, commerciale celle-là, plus luxueuse et coûteuse, par Kraus Reprint.

³³ Le site « Algérie ancienne », animé par Alain Spenatto, fournit des textes dont la reconnaissance de caractères est étroitement contrôlée, et donc fiable, et non plus seulement « automatique » et donc bourrée d'erreurs.

³⁴ E. Gran-Aymerich, *Dictionnaire biographique d'archéologie 1798-1945*. Préface de J. Leclant, Paris 2001, CNRS Editions, 741 p. Rééd. *Les Chercheurs de passé. 1798/1945. Aux sources de l'archéologie*, CNRS Editions, Paris, 2007, 1 271 p.

³⁵ François Pouillon, *Dictionnaire des Orientalistes de langue française*, éd. Karthala, 2008.

³⁶ *Hommes et destins*, ouvrage édité par l'Académie des sciences d'outre-mer, t. VII, 1986, Maghreb-Machrek, 536 p.

³⁷ De nombreuses notices biographiques qui avaient paru dans des revues anciennes ont été complétées, d'autres entièrement réalisées pour le site.

³⁸ Voir dans le présent volume l'étude de M. Bergès sur les archives des sociétés d'outre-mer.

bulletins, mais parfois d'autres qui ne l'ont pas été. Les correspondances reçues, lorsqu'elles sont accessibles, sont une mine d'informations sociologiques, scientifiques, etc.³⁹.

C'est bien tout un champ d'investigation, non pas nouveau, mais renouvelé, qui devient plus facilement accessible à d'amples études historiques.

*
* *

Annexe I : LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES D'ALGERIE

Pierre Singaravélou⁴⁰ a récemment publié une liste des sociétés savantes connues en Algérie, quelle qu'ait été leur vocation :

Association	Siège	Fondation
Société d'agriculture	Alger	1840
Société de médecine	Alger	1847
Société archéologique de Constantine	Constantine	1852
Société historique algérienne (Revue africaine)	Alger	1856
Société de géographie	Alger	1857
Société archéologique de Cherchel	Cherchel	1860
Société des sciences Alger	Alger	1863
Académie d'Hippone	Bône	1865
Société des beaux-arts	Alger	1868
Société de géographie d'Oran	Oran	1878
Société de géographie de Constantine	Constantine	1883
Société algérienne pour la protection des colons et l'avenir de l'Algérie	Alger	1883
Société d'histoire naturelle de l'Afrique du Nord	Alger	1909

Nous ajouterons :

Comité du vieil Alger	Alger	1905
Société archéologique de Tébessa	Tébessa	1935
Société archéologique de Sétif	Sétif	1935
Amis du vieux Tlemcen	Tlemcen	1952

Annexe II : CORRESPONDANCE REÇUE PAR LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET ARCHÉOLOGIE D'ORAN

En 2002, sont passées en vente à Paris, en deux lots⁴¹, un grand nombre de lettres qui proviennent très certainement des archives de la Société de géographie et d'archéologie

³⁹ Voir ci-dessous en Annexe II un inventaire sommaire de la correspondance reçue par les présidents successifs de la Société de géographie d'Oran.

⁴⁰ P. Singaravélou, « Aux origines coloniales de la Francophonie : le rôle pionnier des sociétés savantes », *Les associations dans la Francophonie*, dir. S. Guillaume, CTHS, 2006, p. 68.

⁴¹ La première vente ne se fit pas, mais les deux lots furent vendus lors d'une nouvelle séance. Nous ne reprenons ici que les deux extraits relatifs à des lots présentés explicitement comme provenant de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran. Il pouvait en réalité en exister d'autres dont l'origine n'aurait pas été indiquée. Invendus lors de la première vente, ils le furent lors d'une seconde. On espère que cette documentation

d'Oran, après avoir été recueillies on ne sait ni quand ni comment dans l'importante collection de documents nord-africains en général, et algériens en particulier, d'un certain Gérard Sangnier. L'information risquant de se perdre, nous reproduisons ici le titre et un extrait de ce catalogue.

Bibliothèque algérienne - Gravures, livres et autographes. Collection Gérard Sangnier. Drouot-Richelieu mardi 10 décembre 2002. PIASA – Paris. Picard - Audap - Solanet - Velliet - Commissaires-priseurs associés. Expert : Dominique Courvoisier, libraire-expert de la Bibliothèque nationale de France. Expert : Alain Nicolas, pour les autographes. Librairie Les Neufs Muses. Expert : Annie et Sylvie Proute, pour les gravures.

Lot n° 48 - SAVANTS, ORIENTALISTES ET DIVERS. - Ensemble d'environ 240 lettres et pièces de savants, orientalistes, publicistes, écrivains, historiens, administrateurs, ministres, ecclésiastiques, etc., la plupart signées. XIX^e-XX^e siècles.

Très bel ensemble qui comprend essentiellement des lettres des personnes suivantes, pour beaucoup adressées aux présidents successifs de la très active Société de géographie et d'archéologie d'Oran :

Jean-Baptiste Abel, gouverneur général de l'Algérie, 16 lettres et pièces (1903-1920). - Jean Alazard, secrétaire de la Fédération historique d'Algérie et de Tunisie (1926). - Eugène Albertini, directeur des antiquités de l'Algérie, 9 lettres (1925-1940, plaquette biographique jointe). - Camille Arambourg, professeur de paléontologie (1936-1939, avec un manuscrit sur la caverne de l'Aïdour). - Etienne Aymonier, directeur de l'Ecole coloniale (1902). - Paul Azan, général et historien de l'Afrique du Nord, environ 40 lettres et pièces (1925-1940), dont une carte avec portrait photographique, les épreuves de deux de ses études historiques (plaquette biographique jointe). - Albert Ballu, architecte des monuments historiques de l'Algérie (1916). - René Basset, orientaliste, directeur de l'Ecole des lettres d'Alger, 14 lettres (1894-1901, joints une plaquette biographique, une lettre de son fils Henri, également orientaliste, et une plaquette biographique sur ce dernier). - Alfred Bel, directeur de la Médersa de Tlemcen puis conservateur du Musée d'Alger, 6 lettres (1901-1928). - Ernest Bequet, administrateur et écrivain (1845). - Adrien Berbrugger, historien, secrétaire particulier du maréchal Clauzel puis conservateur de la Bibliothèque d'Alger (1836). - Henri de Bizermont, officier de marine et géographe (1889). - Georges Blondel, économiste (1902). - Pierre Bordes, gouverneur général de l'Algérie, 8 lettres (1928). - Gaston-Laurent Boulogne, conseiller de gouvernement délégué auprès du gouverneur général de l'Algérie (1909). - Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique (1890). - René Cagnat, philologue, 13 lettres (1897-1928). - Jean-Baptiste Irénée Callot, premier évêque d'Oran (1867). - Joseph-Frédéric Canonge, général et historien (1902). - Jérôme Carcopino, historien, directeur du Musée des antiquités algériennes (1914-1923). - Jules Carde, gouverneur général de l'Algérie (1931-1932). - Louis Carton, médecin militaire et historien, 20 lettres (1898-1918, plaquettes et coupures de presses jointes). - Pierre-Anatole Chabouillet, numismate (s.d.). - Ausone de Chancel, administrateur et écrivain, alors sous-préfet de Blida (1859). - Ernest Chantre, historien, géologue et ethnologue (1892-1913, lettres jointes du docteur Bertholon, qui a coécrit avec Chantre des Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale, feuillet imprimé joint). - Marius Dalloni, géologue professeur à la faculté des sciences de l'Université d'Alger, 12 lettres (1925-1940). - Théophile Delcassé, ministre des Affaires étrangères (1902). - Alexandre Deval, consul de France à Tunis (1835, mouillures). - Antoine-Adolphe Dupuch, premier évêque d'Alger (1842-1853). - E. Ficheur, professeur de géologie à l'Ecole supérieure des sciences d'Alger (1899-1917). - Henri Froidevaux, historien et géographe (1902-1918). - Albert-

importante a été acquise par un établissement public ou par un amateur qui la conservera comme un ensemble et non par un vendeur d'autographes qui la disperserait.

Auguste Gicquel des Touches, vice-amiral, ministre de la Marine et directeur général du Dépôt des cartes et plans de la Marine (1880). - René Goblet, ministre de l'Instruction publique (1886). - Albert Grévy, gouverneur général de l'Algérie (1880). - Stéphane Gsell, historien, professeur d'archéologie à l'Ecole des lettres d'Alger, 7 lettres (1902-1927, plaquette biographique jointe). - Léonce Joleaud, professeur de géologie à la Sorbonne, 7 lettres (1917-1930). - Célestin Jonnart, gouverneur général de l'Algérie (1900-1918). - René Moulin Du Coudray de La Blanchère, historien et inspecteur général des bibliothèques, musées et collections de l'Afrique du Nord (1887-1896). - Frédéric Lacroix, journaliste, administrateur et historien, 2 pièces dont un brevet d'officier de la milice algérienne (1848-1849). - Georges Le Beau, gouverneur général de l'Algérie (1936). - Louis Lépine, gouverneur général de l'Algérie (1898). - Émile Levasseur, économiste (1881-1902). - Charles Lutaud, gouverneur général de l'Algérie (1912-1916). - Victor-Adolphe Malte-Brun, géographe (1885, notices biographiques jointes). - Emile Masqueray, directeur de l'Ecole des lettres d'Alger (1886). - Gustave Mercier-Lacombe, administrateur, 15 lettres et pièces (1849-1851). - Alexandre Millerand, plusieurs fois ministre, président du Conseil (1902). - Gustave Moynier, philanthrope suisse cofondateur de la Croix-Rouge (1879-1887). - Louis-Augustin Pavy, second évêque d'Alger (1849-1866). - Louis Marie Alexis Pothuau, vice-amiral, ministre de la Marine et des Colonies (1878). - Alfred Nicolas Rambeau, ministre de l'Instruction publique (1897-1898). - Jean Jules Sarlande, maire d'Alger (1865). - Théodore Steeg, gouverneur général de l'Algérie, 9 lettres (1921-1928). - Eugène Tardieu, géographe (1885). - Charles-Aimé Tassin, administrateur (1871). - Auguste Terrier, journaliste et écrivain, secrétaire général du Comité de l'Afrique française, 17 lettres (1894-1929). - Pierre-Emmanuel Tirard, plusieurs fois ministre (1882). - Louis Tirman, gouverneur général de l'Algérie (1881-1887). - Charles Joseph Tissot, diplomate et historien (1882, notice biographique jointe). - Louis-Joseph-Gilles de Torcy, général et historien (1911). - Edmond Turquet, directeur des Beaux-Arts (1885). - Henri-Auguste Varroy, ministre des Travaux publics (1882). - Maurice Violette, gouverneur général de l'Algérie (1926-1927). - Lucien Voinot, 9 lettres (1908-1942). - William-Henri Waddington, plusieurs fois ministre et président du Conseil, philologue et archéologue (1879). - Georges Yver, professeur d'histoire moderne de l'Afrique à la faculté des lettres d'Alger (1925-1926).

Lot n° 49 -Société de géographie d'Oran. - Ensemble d'environ 240 lettres et pièces, la plupart signées. Environ 1880-1960.

IMPORTANTE CORRESPONDANCE en majeure partie adressée à la Société de géographie d'Oran, par des personnalités tant civiles que militaires, qui montre l'ampleur de l'activité de cette société : sont ainsi représentés des écrivains, des historiens et scientifiques (comme Georges-Henri Rivière et Henri Lhote), des militaires, des sociétés savantes et musées (principalement du Maghreb et de France, comme la Société des sciences naturelles du Maroc ou le musée Guimet). Certaines des pièces proviennent de pays étrangers comme la Russie, la Pologne, les pays scandinaves ou les Etats-Unis.

Quelques rares photographies et documents imprimés joints.

*
* *

L'ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX HUE

par Sylvie et Pierre GUILLAUME¹

L'Association des amis du Vieux Huê (AAVH) a déjà été évoquée au congrès de Nice du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) de 1996. Sylvie Guillaume y a présenté une communication sous le titre « L'Association des amis du Vieux Huê hier et aujourd'hui » soulignant la première singularité de cette association qui, fondée en 1913 à Huê, y a vécu jusqu'en 1944 et qui, après avoir disparu, a été ranimée en 1996 pour trouver une certaine survie². Tout au long de sa double vie, l'histoire de l'Association des amis du Vieux Huê est celle de quelques individus passionnés qui se sont attachés à faire connaître la richesse de la vieille ville impériale de Huê et à révéler l'importance tombée dans l'oubli de la civilisation cham.

Etudier et faire connaître l'histoire de l'Annam aux Français et aux Annamites est l'objectif principal d'un groupe d'amis, fonctionnaires, médecins ou missionnaires, tous amoureux de l'Indochine que l'on appelait aussi Annam ou Sud pacifié. L'Association des amis du Vieux Huê exerce son action dans la capitale impériale en y créant un musée et une bibliothèque et en diffusant son bulletin. Son histoire épouse étroitement celle de l'Indochine coloniale. Les années 1920 sont fastes pour l'association alors qu'elle rencontre de sérieuses difficultés dans les années 1930 au moment de la répression des mouvements nationalistes, et elle disparaît au début de la guerre d'Indochine. Entreprise coloniale, à l'instigation du colonisateur, elle est un exemple de la reconnaissance par celui-ci d'une autre civilisation. Les érudits de l'association pensaient véritablement remplir leur mission civilisatrice en rendant leur Histoire aux Annamites. Les tentatives des héritiers de faire renaître l'association en 1996 obéissent aux mêmes principes de collaboration avec la communauté vietnamienne. Mais celle-ci est encore divisée entre les dirigeants du régime communiste et les exilés considérés comme les collaborateurs des Français. L'écho que suscite l'Association des amis du Vieux Huê version 1996 est aussi l'expression de la nostalgie indochinoise dans la mémoire collective mise en scène dans de nombreux films et romans contemporains.

1. Une association franco-annamite

C'est là son originalité par rapport à d'autres associations que de vouloir toujours associer l'élite indochinoise, que ce soit dans le parrainage ou parmi les adhérents, même si les instigateurs sont des Européens.

L'initiative en revient au père Léopold Cadière (1869-1955). Né dans la paroisse de Sainte-Anne-des-Pinchinats près d'Aix-en-Provence, il fait des études au collège Bourbon, futur lycée Mignet, et obtient une bourse d'internat à la mort de son père alors qu'il avait 6 ans. Il entre au petit puis au grand séminaire d'Aix, puis au séminaire des Missions étrangères à Paris, et est ordonné prêtre le 24 septembre 1892. Un mois plus tard il part pour la Cochinchine septentrionale, nom donné au vicariat apostolique de Huê par Mgr Caspar, sinologue averti. Affecté au petit séminaire d'An-Ninh à 100 km au nord de Huê, le père

¹ Respectivement professeur d'histoire contemporaine à l'université Michel de Montaigne Bordeaux-III, membre honoraire de l'Institut universitaire de France, et professeur honoraire à l'université Bordeaux-III, membre du CTHS.

² Cf. Jean-Yves Ribault (dir.), *Mécènes et collectionneurs*, actes du 121^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, tome I : *Les variantes d'une passion*, éd. du CTHS, Paris, 1999. Le texte publié ici reprend pour une part la communication de Sylvie Guillaume.

Cadière se déplace souvent : « *Nous vivions avec les Vietnamiens ; nous nous rendions compte d'une façon tangible de ce qu'ils font, de ce qu'ils disent, de leurs joies, de leurs pensées, de leurs souffrances. Nous apprenions à connaître d'une façon réelle, d'une façon profonde les Vietnamiens. C'est là aussi que j'ai appris à les aimer.* » écrit Léopold Cadière dans ses Mémoires.

Le père Cadière apprend les langues locales et participe activement – trop au goût de certains de ses supérieurs – aux travaux de l'Ecole française d'Extrême-Orient créée en 1899. Léopold Cadière publie plusieurs articles dans la revue de l'EFEO dans les domaines ethnographique et linguistique. Il est de retour en France en 1910 pour raison de santé, mais avant son départ il aurait été mis en demeure, soit par son ami Louis Finot directeur de l'EFEO, soit par Mgr Caspar, de « choisir entre Dieu et l'Annam », c'est-à-dire s'investir à l'EFEO ou dans son ministère. Léopold Cadière démissionne de l'EFEO et a alors l'idée de créer sur place une association, ce qui lui éviterait une trop grande dispersion.

Avant son nouveau départ pour l'Indochine, il apprend qu'il est nommé aumônier de l'école Pèlerin de Huê grâce à l'intervention de Mgr Allys, le successeur de Mgr Caspar, qui reconnaît ainsi ses capacités multiples.

Au début de l'année 1913, Léopold Cadière noue des contacts pour faciliter la création de son association avec Léonard Aourousseau, pensionnaire de l'EFEO et précepteur de l'empereur d'Annam à Huê. Il veut éviter ainsi tout conflit avec l'EFEO et cherche même son appui. Il s'entretient de son projet avec le docteur Albert Sallet alors médecin major des troupes coloniales à Tourane, lui aussi amoureux de l'Annam, et futur secrétaire de l'Association. Celui-ci prit très vite les contacts utiles.

L'Association est née à l'issue de la réunion de 17 personnes le 16 novembre 1913 dans la salle du Than Tho Vien, près du Palais impérial à l'intérieur de la citadelle de Huê. Le lieu de la réunion est chargé de symboles. Le palais du Than Tho Vien était un ancien lieu de culte dont les bâtiments tombaient en ruine. En 1908, une ordonnance royale opère le transfert de cette salle pièce par pièce sur la place du Grand-Palais pour en faire une bibliothèque. Cette salle est décorée de meubles et de bibelots anciens et précieux, et les membres de l'Association s'y réunissent chaque mois autour d'une grande table. C'est pour ces érudits la « chère table » comme en témoigne cette carte de vœux écrite par l'un des membres, Etienne Le Bris, dans la boue des tranchées de la guerre de 1914-1918 : « *Une bonne et heureuse année à tous les Amis du Vieux Huê et au plaisir de nous retrouver tous autour de la chère table de nos réunions.* »

Le début du siècle malgré l'approche de la guerre en Europe est un temps favorable à toute entreprise de ce type dans l'Union indochinoise créée par le gouverneur général Paul Doumer. Les structures administratives sont en place et permettent le développement économique mais aussi culturel de la colonie. Par le nombre de ses fonctionnaires civils et militaires qui en sont membres, l'Association a les moyens d'exercer une action protégée par l'Etat³.

2. Les principaux acteurs de l'Association

Parmi eux, il faut distinguer le noyau dur qui participa sauf exception à la première réunion ; tous parlent les langues locales et se passionnent pour l'Annam.

Aux côtés du père Cadière vient le docteur Sallet (1877-1948). Il est né à la Souterraine et après des études au petit séminaire d'Anjan près de Guéret, il entre à l'Ecole de

³ Ce travail est réalisé à partir du fonds privé du docteur Sallet qui nous a été ouvert par son petit-fils Jean Couso. Qu'il soit remercié ici pour sa gentillesse et sa collaboration. Le fonds Sallet comprend des manuscrits en français, quôc-ngu, chinois et cham (8 000 pages), 700 livres antérieurs à 1940, 500 aquarelles, estampes, dessins, une correspondance importante et les carnets du docteur Sallet, ainsi que des photographies.

médecine navale de Brest puis à l'Ecole principale du service de Santé de la marine et des colonies à Bordeaux et s'embarque en 1903 pour l'Indochine. Il connaît à Tourane une demoiselle Morin, famille très connue qui possédait plusieurs grands hôtels et qui compte dans les activités touristiques de l'Association. Il parle très vite les langues du pays et fait des recherches sur l'histoire et la pratique de la médecine sino-vietnamienne à partir de l'utilisation des plantes médicinales. Il fut surtout passionné par les Cham, peuple conquis par les Annamites et publia des études sur les ruines et les inscriptions chams, ce qui lui vaut d'être correspondant de l'EFEO. Il fut aussi à l'origine de la célébrité de la station d'altitude de Bana, aux environs de Huê, dont il vanta le climat. Mais en 1922, il apprend son affectation à Madagascar. Agé alors de 45 ans, il refuse de s'y plier et démissionne. Il reste en Annam jusqu'en 1930 puis doit revenir en France où il s'installe à Toulouse avec sa famille. Il est désigné comme représentant en France de l'Association le 27 octobre 1930 et vit dans la nostalgie de l'Annam. Nommé conservateur du musée Labit par la municipalité, il y rassemble les richesses extrême-orientales. Pendant la guerre, il recueillit et cacha un Juif, Philippe Stern, qui allait devenir conservateur au musée Guimet. En 1946, il revient vivre à La Souterraine avec sa sœur et malade, meurt à 70 ans sans avoir revu l'Indochine en proie à une guerre qui le heurte profondément.

Léon Sogny (1880-1947) est, avec Léopold Cadière, témoin de la mort de l'Association en 1947. Né à Douai, il s'engage dans l'artillerie de marine et participe à la guerre des Boxers. Il demande à retourner en Asie après son congé : il est envoyé en Annam. Le 1^{er} janvier 1904, il obtient son premier brevet de langue annamite. Sa compréhension de la langue et de la population explique qu'il ait été chargé d'assurer la sécurité personnelle de l'empereur Than Thai. Il joue aussi un rôle essentiel dans l'accession au trône de l'empereur Khai Dinh en mai 1916 puis dirige le service de la Sûreté en Annam jusqu'en 1941, date à laquelle il prend sa retraite avec le grade de contrôleur général des services de la Sûreté. En 1945, on lui demande d'être conseiller politique auprès du haut-commissaire en Indochine. Mais il est interné par les Japonais de mars 1945 à avril 1946. Il meurt à Huê, éprouvé physiquement et moralement le 26 mai 1947 et y est enterré selon ses dernières volontés. En 1939, il avait été élevé par Bao Dai à la dignité de baron d'Anh-Binh (baron de la Paix et de la Tranquillité), dignité rare accordée aux seuls membres de la famille royale et dignitaires annamites. Trésorier et secrétaire général de l'Association des amis du Vieux Huê, Léon Sogny était passionné d'histoire et de généalogie. Il fut aussi conservateur du musée Khai-Dinh créé par l'Association.

Henri Cosserat (1870-1937) n'était pas présent le jour de la création de l'Association, mais il y entra dès 1914. Il en fut le trésorier en 1916 puis le secrétaire de 1917 à sa mort. Né d'une famille d'enseignants, il ne put faire l'Ecole navale pour des raisons de santé, mais s'engagea ensuite dans l'infanterie de Marine. Il participa activement à l'Exposition coloniale de Marseille et se passionna pour la vie des officiers au service de Gia-Long.

Louis Dumoutier, payeur à Huê, fut le premier président de l'Association, mais engagé volontaire au 3^e colonial en 1914, il y laisse sa vie.

Robert Orband est administrateur des services civils et délégué auprès du ministère de la Cour d'Annam. Il succède à Dumoutier comme président de l'Association.

Etienne Lebris est professeur au collège de garçons Quoc-Hoc de Huê et contribue à faire connaître la musique annamite ; son frère Henri est en 1913 directeur de l'école franco-annamite de Thou-Tien à Huê.

Tous ces personnages avaient en commun des curiosités intellectuelles qui faisaient d'eux de véritables érudits. Liés par une amitié très profonde, ils s'appelaient souvent par leur sobriquet comme « le vieux galonnier » (docteur Sallet), « papa Cosserat », également « vieux gurus, ô sage, ô érudit ». On imagine très bien ces hommes d'un certain âge, nés au début de la III^e République, discourant sur telle trouvaille autour de la chère table.

Les présidents d'honneur ont comme leur nom l'indique une fonction honorifique. L'Association était parrainée par d'illustres personnages comme l'empereur d'Annam, ou par ceux qui détiennent le pouvoir comme les gouverneurs généraux et les résidents supérieurs. Certains ont cependant joué un rôle actif. L'empereur d'Annam Khai-Dinh a toujours été favorable à l'Association et ce n'est pas un hasard si le musée porte son nom. L'Association put disposer des archives de la dynastie Nguyen. Parmi les Annamites qui font partie des premiers membres, citons Nguyen-Dinh-Hoe directeur du collège des Hau-Bo à Huê et Se Pham Quynh, ministre de l'Éducation du gouvernement de l'Annam ou Boa-Thaï-Hân secrétaire du Conseil de régence.

La présidence d'honneur de Louis Finot, le directeur de l'EFEO, n'est pas forfuite comme il le souligne dans sa lettre d'acceptation du 9 mars 1914 : « *En faisant de votre société une filiale de l'Ecole française, vous avez heureusement concilié la liberté de vos travaux avec cette unité supérieure de vues et de méthodes qui fait concourir à un but commun les recherches particulières.* »

Léopold Cadière et le docteur Sallet, également membres de l'EFEO ne veulent pas rompre avec cette déjà noble institution.

Parmi les dirigeants français de la colonie, Albert Sarraut s'intéressa à la vie de l'Association dont il présidait les séances lorsqu'il était ministre des Colonies en déplacement en Indochine. Mais le plus actif fut Pierre Pasquier, président honoraire de l'Association entre 1921 et 1925 c'est-à-dire pendant les années fastes. Il en était membre depuis 1918. Pierre Pasquier était comme Léopold Cadière un Aubanien, ancien lauréat du concours d'histoire-géographie ; en 1907 il avait publié *Annam d'autrefois* ; il occupa plusieurs postes dans l'administration coloniale dans les cabinets du résident supérieur du Tonkin, puis dans celui du gouverneur général à partir de 1900, avant d'être nommé résident supérieur en 1921. A Pierre Pasquier, l'Association doit plusieurs initiatives comme le récolement et le reclassement des archives de la résidence supérieure, et surtout, la création du musée Khai-Dinh.

Grâce à une étude de Valérie Larock et Jean-Claude Huguet, on est mieux renseigné sur les origines et les professions des membres de l'Association ; en 1914 malgré son appellation d'Association franco-annamite, on compte 41 Français sur les 46 adhérents ; de 1914 à 1921, le pourcentage de Français passe de 91 % à 62 % des membres adhérents, pour osciller ensuite entre 70 % et 78 %. C'est en 1925 que l'association a le plus grand nombre d'adhérents (319 membres). Les femmes sont minoritaires (10 en 1931). L'étude souligne une très forte présence des fonctionnaires (43,58 % des adhérents européens en 1925) ; ce sont les administrateurs des Services civils ayant une bonne instruction. Or, ils ne sont pas majoritaires dans la population française d'Indochine de l'époque⁴. L'armée, qui par contre domine largement la société (52,6 %) ne constitue que 8,78 % des adhérents et pourtant Léopold Cadière, en soulignait le rôle dans son allocution au général Catroux en 1939. En fait, les représentants de l'armée dans l'Association sont des gradés qui appartiennent souvent au corps médical comme le docteur Sallet. Le secteur privé est par contre très peu représenté (commerce : 8,15 %, forêts et agriculture : 2,20 %).

Les Annamites adhérents à l'association sont presque tous (90 %) des fonctionnaires de l'Empire annamite de la caste des mandarins ; ils sont moins nombreux ensuite au profit des professions libérales ; ceci correspond à l'évolution de la société indochinoise. Ce sont ces élites qui seront décimées par le pouvoir communiste car considérées comme collaboratrices.

Le portrait des mécènes n'est pas sans analogie et marquées aussi par les ambiguïtés de la colonisation. Ce sont donc des fonctionnaires ayant un bon niveau d'instruction qui se

⁴ D'après le recensement de 1937, de P. R. Feray, *Le Viet Nam au XX^e siècle*, Paris, 1979.

sentent peut-être davantage investis d'une mission, celle-là même que leur a inculquée Jules Ferry « le Tonkinois ».

Mais faire connaître leur histoire aux peuples de l'Annam, c'était aussi contribuer à ouvrir la voie aux revendications nationalistes.

3. Une activité multiforme

L'Association des amis du Vieux Huê s'est lancée dans des activités diverses centrées sur Huê, mais pas exclusivement. On peut regrouper ces activités autour de trois rubriques :

- les recherches des érudits sur les civilisations passées qui font l'objet ensuite de conférences et d'articles publiés dans le bulletin ;
- la création de lieux de consultation (musée et bibliothèque) ;
- les activités touristiques et la sauvegarde du site et des monuments de Huê.

3.1. Les recherches

Elles se spécialisent autour de quatre thèmes : le Huê préhistorique à peine amorcé, le Huê Cham, cher au docteur Sallet, mais qui est largement couvert par l'EFEO ; le Huê annamite le plus vaste et le Huê européen.

De 1914 à 1940, on recense 540 articles dans le bulletin, le Huê annamite en représentant 57,2 % et le Huê européen 31,5 %⁵ ; En 1923 Léopold Cadière écrit : « *Tous les sujets ont été abordés avec plus ou moins de bonheur. On n'a pas tout dit, la tâche à faire est encore lourde, mais toutes les questions ont été amorcées.* »

Le fonds privé laissé par le docteur Sallet souligne l'importance de l'œuvre accomplie. Les érudits de l'association ont passé leur vie à répertorier, inventorier, recueillir tout renseignement ethnographique, botanique, historique et artistique. Grâce à leurs relations, ils ont eu accès aux archives de la cour de Huê et à celles de la résidence d'Annam. Les planches, les photographies, les plans constituent aussi une collection fort riche.

Les Amis du Vieux Huê n'hésitaient pas à susciter la collaboration des mandarins et des colons. Citons cette lettre du 5 décembre 1924 adressée au docteur Sallée, signée d'un certain Renacle, planteur à Lagi : « *Les emplacements contenant des souvenirs de l'ancien peuple cham sont nombreux dans la région, mais tout est enfoui sous terre et la forêt vierge a remplacé villes, villages camps retranchés, champs de bataille, etc. Ce n'est que par hasard, comme moi en faisant des trous pour planter mes arbres fruitiers, ou en causant avec de vieux indigènes qui ont gardé par tradition orale, le souvenir plus ou moins confus et inexact des dits emplacements qu'on peut trouver quelque chose.* »

Les travaux sur les Chams n'étaient pas forcément bien vus à l'EFEO, qui considérait l'étude de cette civilisation comme une chasse gardée. Au cours de la séance du 29 janvier 1918, le père Cadière transmet une lettre de Louis Finot, directeur de l'EFEO qui utilise les compétences de l'association pour classer les monuments historiques de l'Indochine, mais précise-t-il :

« *pour la partie de l'Annam s'étendant du Quang-Nam au Thanh-Hoa... étant entendu qu'il n'y a pas lieu de se préoccuper des monuments chams.* »

Même si les textes manquent, on peut suggérer que les relations ne furent pas toujours excellentes.

Une autre difficulté, interne celle-ci, est le renouvellement des auteurs ; les appels de Léopold Cadière se font plus pressants dans les années trente : « *Il faut absolument que chaque année, il y ait parmi les collaborateurs qui alimentent le bulletin, quelques noms*

⁵ Jean Cousso, *op. cit.*, (n°2), p. 84.

étrangers à la liste ordinaire, quelques recrues nouvelles qui viennent augmenter le groupe des fidèles.» Et d'ajouter, non sans humour en 1931 : « *La liste des noms sera courte cette année. Vous verrez se suivant Cadière et Cosserat puis pour varier Cosserat, puis Cadière.* »

De même il est parfois difficile de trouver le ton juste entre la revue scientifique pour érudits et une revue de vulgarisation. Le reproche lui a été fait d'être une « revue aristocratique ». Sans parler des problèmes financiers communs à toute entreprise de ce type.

3.2. Les musées et la bibliothèque

L'action de l'association s'est exercée en matière de muséologie.

Le docteur Sallet exerce ses fonctions de conservateur au musée Cham de Tourane qui fut ouvert en juin 1918 après de nombreuses vicissitudes. La statuaire Cham inventoriée par un ami du docteur Sallet, Henri Parmentier n'avait pas de local. Celui-ci avait également organisé les premières fouilles de Mi-son et Dong Duong pour l'EFEO. L'école veille à entreposer les statues khmères au musée du Cambodge mais la solution reste à trouver pour la statuaire cham entassée à la gendarmerie de Saigon puis à la Société des études indochinoises. Grâce à l'initiative du docteur Sallet, on ouvre un musée à Tourane sous le contrôle scientifique de l'EFEO.

Le musée Khai Dinh est une initiative plus exclusive de l'association. Elle s'inscrit dans l'œuvre de restauration et de conservation des richesses du Vieux Huê. Dès la naissance de l'association en 1913, les membres rassemblent des objets qui sont entreposés dans leur salle de réunion mais celle-ci devient étroite. Le président de l'époque et surtout Pierre Pasquier, alors résident supérieur en Annam font aboutir le projet de création d'un musée. L'empereur Khai Dinh intéressé propose son installation au palais Than Tho Vien. Le musée est d'abord placé sous la surveillance de l'association puis il a une direction autonome placée sous le contrôle scientifique de l'EFEO. Le musée comprenait 14 sections, des pièces variées comme des laques, des meubles anciens, des émaux, des bronzes, des peintures... soit environ près de 4 000 pièces en 1930. La brochure de l'EFEO consacrée à l'Exposition coloniale de 1931 en fait largement mention.

Comme le musée Khai Dinh, la bibliothèque est créée à l'initiative de l'Association des amis du Vieux Huê au palais Tho Vien près de la salle de réunion. Le projet est lancé par le père Cadière dès 1916. Les fonds de cette bibliothèque proviennent des collections reconstituées par les membres de l'association à partir de dons privés ou publics. En 1922, Pierre Pasquier fait don de tous les doubles des ouvrages de la résidence supérieure. La bibliothèque possédait une belle collection d'estampes et de photographies.

On comprend le désespoir des fondateurs lorsque les trésors de la bibliothèque et du musée Khai Dinh partirent en fumée après le siège d'Huê en décembre 1946.

3.3. Le tourisme et la sauvegarde du Vieux Huê

Les activités touristiques de l'association sont loin d'être négligeables car il s'agissait aussi de faire connaître et de mettre à la disposition de tous les trésors patiemment rassemblés. L'association organisait des sorties appelées conférences promenades, excursions organisées par les seuls membres et qui devaient être des séances de travail. Puis après une éclipse, les conférences-promenades reprennent en 1935 mais elles ont un caractère plus touristique avec la présence d'invités officiels.

Le programme de la conférence-promenade du 27 février 1938 est ainsi présenté : « départ à 16 heures pour l'Ecran du roi et les environs. Une quinzaine de personnes, dont le résident supérieur et plusieurs professeurs, mandarins annamites et révérends pères, écoutèrent les explications du père Cadière sur l'histoire des lieux. On se sépara à 18h15. »

Le numéro d'avril-juin 1916 du bulletin de l'association est entièrement consacré au « Huê pittoresque » ; c'est une incursion dans le présent d'une revue attachée à l'histoire, mais comme l'écrit Léopold Cadière dans la préface : « tout comme avant que ne disparaisse un visage aimé, on grave son image que l'on conservera précieusement. »

Le succès de ce numéro spécial est tel qu'il suscite un second tirage et qu'il donne aussi l'idée de poursuivre les études de caractère touristique. En 1921 paraît *L'Annam, guide du touriste* réalisé par les Amis du Vieux Huê. On y trouve des descriptions historiques et géographiques et des renseignements pratiques.

La maison Morin Frères en plus de son soutien financier participe aux activités touristiques. On se souvient que le docteur Sallet avait épousé une fille Morin. Les frères Wladimir et Emile membres de l'association sont propriétaires de grands hôtels, celui de Huê et de Tourane. Le Grand Hôtel Morin de Huê est une institution où descendent les personnalités et où sont organisés les plus grands bals. La famille Morin possédait à côté de l'hôtel de Huê « un comptoir général d'articles de consommation » où l'on trouvait toutes les marchandises désirées et qui suscita la diction : « *On naît dans un berceau Morin et on meurt dans un cercueil Morin.* »

Leurs clients peuvent y trouver les bulletins de l'association. L'hôtel de Huê devient office de tourisme officiel régional, correspondant du bureau du tourisme en Indochine.

Le développement des activités touristiques de l'association n'est pas incompatible avec son action de sauvegarde du site du Vieux Huê.

Ecologistes avant l'heure, nos savants ont mené l'action en faveur des pins de Huê. « Sauvons nos pins » s'écrit Léopold Cadière le 29 décembre 1916 pour éviter que l'on n'abatte les pins de l'Esplanade des sacrifices et de la plaine des Tombeaux. Le président de l'association Robert Orband fait traduire l'article de Cadière en chinois pour sensibiliser les autorités annamites. Les pins seront sauvés.

Les Amis du Vieux Huê veillent aussi à la protection des sites de Huê et sont vigilants à chaque construction. Ils contribuent à la restauration d'un ancien kiosque : le pavillon des Edits menacé de ruine et de destruction.

L'œuvre est donc importante et traduit un amour pour la ville mais aussi un respect pour ses habitants.

Toutes les réalisations ne sont pas citées mais l'association s'enorgueillit d'avoir favorisé l'élévation d'un monument aux morts franco-annamites. La décision fut prise à la réunion du 5 octobre 1920. Quelques mandarins annamites comme Nguyen Dinh-Hoê s'associent au projet. Les combattants français (31) et annamites (78) morts pour la patrie sont ainsi unis dans le même souvenir. Ce monument se dresse en face du lycée Khai Dinh anciennement collège Quoc Hoc pour servir d'exemple aux jeunes générations et comporte une décoration française et une décoration annamite.

4. Mort et renaissance de l'Association des amis du Vieux Huê

Parce que ces personnes exercent leur passion et leurs talents dans une lointaine colonie, ils sont aussi victimes des vicissitudes coloniales. A partir des années trente, la vie de l'association s'essouffle ; les membres les plus actifs sont les mêmes qu'en 1913 et s'ils restent passionnés, ils sont atteints par l'âge et la maladie. Léopold Cadière a des problèmes cardiaques. Le départ du docteur Sallet en métropole en 1930, est un coup dur pour l'association qui perd l'un de ses membres les plus actifs. L'association se débat dans des difficultés financières – mais cela ne serait rien, car tout mécénat n'a-t-il pas un coût ? – si les autorités administratives françaises n'étaient pas obligées de faire des économies à la suite de la crise des années trente. Le mécénat comme l'éducation subit des compressions budgétaires et le gouvernement général suspend son soutien financier en 1936.

Les événements politiques sont plus préoccupants encore. Les premières révoltes sérieuses des nationalistes vietnamiens des années 1930-1931 sont réprimées dans le sang. La communauté annamite même proche de l'association est obligée de prendre ses distances avec les colonisateurs, même mécènes. Le père Cadière n'est pas dupe de l'évolution et il est assez remarquable qu'il prévoit déjà la mort de l'association. Le 15 juillet 1931, le missionnaire accueille son ami Pierre Pasquier devenu Gouverneur général de l'Indochine, de passage à Huê ; il conclut son discours sur ces phrases prophétiques : « Hélas ! Je ne veux pas décerner à notre bulletin un brevet d'immortalité, à notre association un certificat de santé morale. Nous sommes, ici au Vieux Huê, quelques-uns à vieillir, et l'œuvre en souffre, et, malheureusement, nous ne voyons personne tendre la main pour saisir et raviver le flambeau qui menace de s'éteindre... Mais je laisse à un autre le soin de raconter, un jour que je souhaite lointain, les dernières années des Amis du Vieux Huê, et leur mort. »

Pierre Pasquier qui avait échappé à une tentative d'assassinat en janvier 1929 comprend le message, même s'il se veut rassurant dans sa réponse officielle. Toujours en 1931, le président de l'association lui avait écrit : « Une association comme la nôtre, où se trouvent mêlées et unies par des liens d'amitié toutes les notabilités françaises et annamites de ce pays a particulièrement ressenti les angoisses de l'heure présente. »

Le père Cadière vit les derniers moments de l'association. Elle vitote pendant la guerre et elle est interdite par les Japonais qui s'octroient tous les pouvoirs le 9 mars 1945 ; de même qu'il est interdit aux Français de pénétrer dans la Cité impériale, siège de l'association. Le bulletin n° 2 de 1944 est le dernier paru. Le siège de Huê, en décembre 1946 est le dernier épisode. Il dure jusqu'au 5 février 1947. Léon Sogny, Henri Cosserat fils et sa femme ne peuvent que constater l'incendie et le pillage du musée Khai Dinh et de la bibliothèque. Henri Cosserat fils, tente de faire revivre l'association, mais il échoue faute d'appuis. Les temps ne sont plus aux mécénats.

Le père Cadière est placé en résidence forcée avec d'autres missionnaires par les Japonais ; en juin 1946, il peut rejoindre sa mission à Cua-Tung ; il est alors fait prisonnier par le Viêt Minh en janvier 1947. Sa détention dure jusqu'au 13 juin 1953. Le père Cadière écrit ses mémoires en captivité. De retour à Huê à 83 ans, il y meurt le 6 juillet 1955 et s'y fait inhumer. Dans l'une de ses dernières lettres, il écrit à Henri Cosserat fils, le 28 janvier 1954 : « *Nous sommes venus au bon moment et nous avons fait du bon travail. Ce travail, on ne pourrait plus le faire désormais.* »

5. La Nouvelle Société des amis du Vieux Huê

Depuis qu'en 1954 les accords de Genève avaient scellé le sort de l'Indochine française, l'opinion publique avait largement oublié ce pays qui avait été, indiscutablement, la perle de l'empire français. Seuls en gardaient le souvenir les soldats marqués par le courage et la cruauté de leurs adversaires mais aussi par le charme des congais. S'en souvenaient aussi les Indochinois réfugiés dans leur ancienne métropole, persécutés chez eux pour avoir « collaboré » avec le colonisateur, comme, souvent, pour leur foi chrétienne. Beaucoup appartenaient à l'élite cultivée de la société indochinoise. Ils surent constituer des associations pour entretenir le souvenir de leur patrie. Ces Indochinois partis après 1954 représentent une génération singulière car francophones alors que leurs propres enfants allaient opter pour l'américain, langue des nouveaux maîtres du jeu pour une vingtaine d'années.

C'est au sein de cette communauté indochinoise francophone que s'ancra la nouvelle Société des amis du vieux Huê, héritière autoproclamée de l'ancienne. La filiation des deux fut d'abord véritablement familiale puisque le fondateur de la seconde, Jean Cousso, était le petit-fils du docteur Sallet et, par sa mère, le descendant des Morin de Huê. En introduction à son *Aperçu de l'histoire et de l'œuvre des amis du vieux Huê*, travail de recherche foisonnant

que Jean Cousso, sans doute par modestie, laissa inédit, cet auteur dit sa volonté de rendre un juste hommage aux « Cadière, Pham Quynh, Sogny, Nguyen-Din-Hoe, Sallet et Cosserat », ainsi qu'aux Morin, tous impliqués dans la constitution et la vie de la première société. Dans les remerciements écrits en conclusion de son travail, Jean Cousso rend tout particulièrement hommage à « *(sa) mère Jacqueline et (sa) sœur Denise, nées Sallet, pour leur affection et leur soutien, et l'ensemble des précieux documents du fond Sallet qu'elles m'ont confiés, Albert et Annick Marien, et Madame Cosserat qui sont, avec l'auteur de ce mémoire, les représentants de trois des plus éminents bâtisseurs de l'Association : Léon Sogny, Henri Cosserat et Albert Sallet* ». C'est ainsi dans un climat de piété familiale que renaît en 1996 la Société des amis du vieux Huê (SAVH), ce qui explique l'ardeur de l'élan initial et, sans doute aussi, certaines faiblesses ultérieures.

La relance de l'AAVH doit tout à Jean Cousso qui, aidé de son épouse, réunit, classa et inventoria les documents provenant de la succession de son grand-père le docteur Albert Sallet, complété par les dons faits par les descendants d'autres membres de l'ancienne association. Les composantes de ce fonds, 700 livres cartes et tapuscrits, quelque 10 000 pages manuscrites en quoc-ngu, 600 dessins et aquarelles, la correspondance personnelle du docteur Sallet et, enfin, la collection complète des *Bulletins* parus entre 1914 et 1944, furent entreposés dans les dépendances de la maison de Jean Cousso, à Biscarosse où il était documentaliste du collège. Jean Cousso avait apporté la plus grande attention à l'entreposage de ces documents mais dans des conditions à faire néanmoins frémir n'importe quel conservateur et sans aucune possibilité d'ouverture à la consultation. L'adresse personnelle de Jean Cousso, 423 avenue du maréchal Lyautey, est restée celle de l'Association, alors même que celui-ci l'avait quittée et qu'il n'a pas été possible de retrouver sa trace qui semble se perdre quelque part en Haute-Provence.

La relance de l'AAVH se fait dans le contexte favorable de l'organisation à Hanoi du septième sommet de la Francophonie prévu du 14 au 17 novembre 1997 où Jacques Chirac devait dire l'intention de la France de jouer la carte maîtresse des autoroutes de l'information sur lesquelles « *le texte, le son, l'image francophone, doivent être massivement présents* ». La création d'un secrétariat général confié à l'Egyptien Boutros Boutros-Ghali, auparavant secrétaire général de l'ONU, doit permettre la réalisation de ce programme et ce choix témoigne d'une volonté française de s'ouvrir plus largement à des pays autres que ceux de l'Afrique subsaharienne, notamment proche-orientaux et asiatiques, ce qui peut impliquer un resserrement des liens avec le Vietnam. Symboliquement à Hanoi, Madame Margie Sudre, secrétaire d'Etat à la Francophonie, serre la main du général Giap, le vainqueur de Diên Biên Phu, mais francophone.

A partir de novembre 1994, Jean Cousso pense que lui est acquise la bienveillance active de Michel Aurillac, ancien ministre de la Coopération du gouvernement Chirac en 1986-1988, qui patronne une réunion à Paris en novembre 1994 autour de Lê Huy Cân, président de l'AAVH et porte-parole du vice-président du comité populaire de la province qui dit attendre des autorités françaises des propositions concrètes sur la structure à mettre en place. En avril suivant, Jean Cousso et Lê Huy Cân vont ensemble au Vietnam pour défendre leur cause auprès des autorités vietnamiennes et disent avoir rencontré partout, à Hanoi, à Huê comme à Saigon, un accueil chaleureux. Jean Cousso diffuse une liste de tous les soutiens qu'il considère comme acquis à son projet, liste très hétérogène sur laquelle figurent aussi bien l'ambassadeur du Vietnam en France, que le directeur de l'EFEO, que des associations d'anciens élèves de lycées vietnamiens ou encore des universitaires français peu connus auparavant pour leur intérêt pour le Vietnam. L'université de Bordeaux-III et son UFR d'histoire se disent ainsi prêtes à donner « *leur soutien moral* » à la création d'un centre de recherche à Huê, formule qui n'engage pas à grand-chose. Jean Cousso n'est pas totalement dupe de la fragilité du dialogue ainsi engagé, écrivant le 11 mai 1995 à Michel Aurillac :

« J'ai attendu en vain, avant mon départ pour Hanoi, une réponse à ma lettre vous demandant conseil sur la meilleure conduite à tenir. Nous avons donc fait de notre mieux, avec Monsieur Lê Huy Càn pour défendre et faire progresser le projet. » Ce silence du ministre dit clairement que la renaissance de l'AAVH n'est pas au cœur de ses préoccupations du moment et que l'heure n'est pas encore pour lui aux décisions.

Cependant, Jean Cousso et ses amis peuvent considérer comme une consécration de leur entreprise l'inauguration de la Nouvelle association des amis du vieux Huê dans une réunion du 18 juin 1995 à la Maison internationale des étudiants de l'Asie du Sud-Est où autour de Margie Sudre, de Michel Aurillac, de Denys Lombard, directeur de l'EFEO, de l'ambassadeur du Vietnam auprès de l'Unesco, se retrouvent tous ceux, notamment universitaires, qui avaient dit leur intérêt pour la renaissance de l'association.

Il y a effectivement renaissance pour un temps dynamique de l'AAVH. Ainsi une séance lui est-elle consacrée au congrès des sociétés historiques de Nice d'octobre 1996 et la communication de Sylvie Guillaume suscite un afflux inattendu de Vietnamiens retirés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et qui disent leur émotion que l'on évoque ainsi leur passé. Cette expression spontanée de leurs nostalgies était poignante et disait, sans discours, ce que représentait pour eux la renaissance de l'Association des amis du vieux Huê.

La « Nouvelle association des amis du vieux Huê » semble avoir été, pendant plusieurs années, réellement dynamique, avec comme élément le plus actif Jean Cousso, mais les documents dont on dispose pour apprécier ce que furent alors les réalisations de l'association sont épars et hétérogènes. Ils auraient pu, de toute évidence, être éclairés par Jean Cousso mais celui-ci a été injoignable. Le siège de l'association demeure à l'adresse qui avait été la sienne à Biscarosse, mais lorsqu'on y téléphone, le correspondant, fort aimable, répond n'avoir jamais entendu parler de Jean Cousso et encore moins des amis du vieux Huê. Des Vietnamiens de Bordeaux nous ont donné deux numéros de téléphone comme devant être ceux de Jean Cousso qui se serait retiré dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous n'avons pas trouvé la moindre trace de Jean Cousso et les pages jaunes de la région sont restées également muettes.

Son témoignage aurait été essentiel et tout d'abord pour classer chronologiquement les documents trouvés dans le fonds Sallet pour les premiers et ensuite sur l'Internet. Un compte rendu d'assemblée générale du 13 avril 2001, tenue au musée Albert Kahn, dit que depuis six ans, donc 1996, la Société a une assemblée générale annuelle dans des villes différentes. On retrouve mention de celle qui s'est tenue à Nice, en 1996, dans le cadre du congrès national des sociétés historiques et scientifiques, comme de celle de Lorient, en 1999, autour du souvenir de Jean-Baptiste Chaigneau, glorieux marin breton qui, au début du XIX^e siècle, était venu à la cour de l'empereur d'Annam pour lui construire une flotte moderne ; l'association poursuit l'enrichissement du fonds Sallet ; elle participe à la redécouverte de la station climatique coloniale de Bà Nà, réalise le CD Rom du fonds Sallet, fait procéder à la saisie informatique de l'état civil de la commune de Tourane, et, surtout, caresse l'espoir de la construction à Huê d'une bibliothèque de recherche franco-vietnamienne. Plus tard, après 2002, l'Association organise au Palais du Luxembourg un important colloque sur « Le rôle des associations dans la sauvegarde de la mémoire de l'Indochine ». Ce dynamisme ne laissait pas prévoir l'effacement de la Nouvelle association, dont seul Jean Cousso pourrait donner l'explication, mais qui est manifeste quand, après 2007, la relève de l'action de la Société des amis du vieux Huê (SAVH) est assurée par l'Association des anciens du lycée Albert-Sarraut (ALAS).

Les problèmes sont liés aux fractures de l'histoire : suspicion tenace entre communiste dirigeants le Viêt Minh et Vietnamiens souvent issus des milieux de mandarins qui ont fui le régime communiste et qui sont qualifiés de collaborateurs. Les rivalités subsistent entre la capitale communiste Hanoi, et la capitale culturelle, celle de la dynastie déchue de Huê.

Les Amis du Vieux Huê furent tout à la fois érudits, collectionneurs et mécènes. Collectionneurs parce qu'ils ont une connaissance érudite du pays colonisé et qu'ils ont la passion des objets anciens, mécènes parce qu'ils veulent transmettre aux colonisés un patrimoine restauré et sauvegardé.

Leur association avait le soutien des autorités coloniales – les membres n'étaient-ils pas eux-mêmes en majorité des fonctionnaires ? – et la confiance de la cour de Huê et de ses mandarins. Ce fut sa force, mais aussi sa fragilité lorsque la métropole ne put plus assurer le coût de sa politique coloniale, ou lorsque les revendications nationalistes devinrent plus précises. L'élite mandarinale comme le colonisateur mécène n'ont pas compris qu'il ne suffisait plus de rendre l'histoire aux annamites, mais aussi de faire une histoire où les préoccupations esthétiques n'avaient pas leur place.

L'ouverture actuelle du Vietnam d'un côté, le souci de maintenir un espace francophone en Asie de l'autre, sont les conditions favorables à une renaissance de l'Association. Elle est restée vivante grâce surtout à la ténacité des héritiers qui n'oublient pas le père Cadière, le docteur Sallet et tous les autres, réunis autour de la « chère table » dans l'espace privilégié du Palais impérial de Huê au début du siècle.

N.B. : Plus heureux que l'auteur dans ses recherches, M. Jean-Pierre Ducrest a su prendre contact avec M. Jean Coussou, retiré dans le Gard, mais toujours président de l'AAVH. A partir de 2006 celle-ci a pris en charge, avec l'aide du ministère français des Affaires étrangères, la restauration du « cimetière des Français à Huê », où ont été, à son initiative, regroupées les tombes des fonctionnaires et commerçants français décédés en Indochine et apposées des plaques les identifiant.

Dans une perspective d'évocation de lieux de mémoire liés à l'histoire d'une présence française au Vietnam qui a connu des temps de paix et de coexistence des populations, on peut ainsi espérer un élargissement de l'histoire de la Société des amis du Vieux Huê, et, en se faisant ouvrir les archives de l'Association des anciens du lycée Albert Sarraut, notamment de son cercle parisien et de son siège social de Chatou, ouvrir d'autres perspectives convergentes.

Pour les auteurs de ces lignes, ce constat de la possibilité d'autres recherches plus poussées que les leurs compense la fragilité des jalons qu'ils ont posés, avec l'assurance qu'elles ne pourront être que fructueuses.

*
* *

LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE LA RÉUNION

par Hubert GERBEAU¹

S'appuyant sur une étude de Gérard Conac, Michel Beniamino fait observer que « dans les années 1970, naît à La Réunion une situation nouvelle, plus complexe, marquée par l'installation dans l'île de "nouveaux" intellectuels qui participent à la création d'une université de plein exercice »². Le lieu même où est publiée cette étude et la qualité de son auteur, Gérard Conac, professeur de droit et responsable du jeune Centre universitaire, montre qu'entre « anciens » et « nouveaux » intellectuels, la coexistence peut être pacifique et même la collaboration fructueuse³. Au fil des années, plus d'un de ces universitaires, qui sont pour la plupart arrivés de métropole, sera d'ailleurs admis au sein de l'Académie de la Réunion. Les membres de cette prestigieuse société savante ont quelque mérite à intégrer ces nouveaux venus car, comme l'écrit Jean Benoist, jusqu'alors « les membres de la classe dominante de la société de plantation, fraction très réduite de la population, étaient les seuls capables de recevoir l'impact direct de la métropole. Ils opéraient comme un relais et un filtre entre celle-ci et la masse de la population »⁴.

Mais, arrivé moi-même dans l'île en 1968, j'ai eu le sentiment que, loin de vouloir déposséder l'élite intellectuelle locale de son rôle, j'avais tout à apprendre de ceux qui, souvent depuis des générations, avaient acquis une connaissance intime du milieu et essayaient d'en rendre compte. Certes, comme tout chercheur, comme moi-même, ils étaient marqués par leur milieu social, leurs croyances, parfois leurs préjugés, mais leurs travaux, publiés notamment dans le *Bulletin de l'Académie*, méritaient l'attention. Lors de mes propres recherches, j'allais souvent en faire usage, en particulier lors de l'interminable préparation de ma thèse⁵. Il en était de même pour les études parues dans le *Bulletin de la Société des sciences et arts de l'île de la Réunion*. Cette société savante était en quelque sorte la grande sœur de l'Académie puisque, alors que cette dernière était née en 1913, la Société des sciences et arts avait été créée dès 1856.

La Société des sciences et arts de l'île de la Réunion

Que l'on m'accorde l'évocation d'un souvenir personnel. Alors que pour étoffer l'enseignement donné aux étudiants nous obtenons la venue de professeurs en mission, Madame Louis Mas, présidente de la Société des sciences et arts, nous demande si nous ne

¹ Ancien vice-président du centre universitaire de la Réunion.

² « De l'interprétation publique de la réalité à l'île de la Réunion », *Journal des anthropologues* (En ligne), 79/1999, mis en ligne le 1^{er} décembre 2000 (p. 3). URL : <http://jda.revues.org/3107>. « La Réunion » ou « la Réunion » ? Si l'on suit le Grévisse, la deuxième formule est la bonne et c'est celle dont j'use d'ordinaire comme nombre d'auteurs. Mais l'intitulé de la question porte « La Réunion », suivant en cela une habitude qui s'est imposée depuis peu dans l'île. L'hésitation entre les deux formes est d'ailleurs ancienne et j'ai respecté dans les citations qui suivent le choix des auteurs qui parfois, dans le même texte, passent en toute quiétude de « La Réunion » à « la Réunion » ou vice-versa.

³ Gérard Conac, « Les bases de l'enseignement supérieur à La Réunion », *BAILR*, vol. 28, 1984, publié en 1985, p. 104-122.

⁴ Jean Benoist, *Un développement ambigu. Structure et changement de la société réunionnaise*, Saint-Denis, FRDOI, 1983, p. 147.

⁵ Thèse de doctorat d'Etat intitulée « L'esclavage et son ombre. L'île Bourbon aux XIX^e et XX^e siècles ». Elle est en cours de publication à Paris, aux éditions Les Indes savantes. Elle a été soutenue à Aix-en-Provence, le 19 mai 2005 (dir. P^r Gérard Chastagnaret, Université de Provence, 5 tomes, VI-1 523 pages). Le prix de thèse 2005 lui a été attribué à l'unanimité par le Comité pour la mémoire de l'esclavage présidé par Maryse Condé (ministère de l'Outre-mer, Paris).

pourrions pas obtenir de certains de ces professeurs qu'ils donnent des conférences publiques. L'affaire est conclue. La grande salle de l'hôtel de ville de Saint-Denis accueille le public. Et c'est par centaines que les auditeurs vont, pendant des années, recueillir les paroles de ces universitaires venus de métropole le temps d'un bref séjour⁶. Concurrencées par les publications de l'Académie de la Réunion puis par celles du Centre universitaire, celles de la Société des sciences et arts avaient alors, et malheureusement, été interrompues. Mais leur palmarès était loin d'être négligeable.

Créée pendant une des rares périodes de prospérité vécues par l'île, cette société savante a bénéficié à sa naissance d'une vigoureuse impulsion. La décennie 1850-1860 est en effet marquée par la croissance de la production de sucre, qui passe de 30 000 t en 1846 à 65 000 en 1856 et à 73 000 en 1860. Le cours du sucre qui se situait autour de 40 francs le quintal atteint 90 francs en 1857. De grands travaux sont réalisés. A l'Exposition universelle de 1856, la Réunion obtient 51 médailles ou mentions. A la même époque, les poèmes de Lacausade et de Leconte de Lisle sont appréciés à Paris⁷.

Le premier *Bulletin de la Société des sciences et arts de l'île de la Réunion*, daté de 1856, compte 343 pages. Les crises et la diminution du nombre de bonnes volontés vont peser sur la publication. Ainsi le *Bulletin* publié en 1932 compte encore 195 pages mais il concerne trois années, regroupant les procès-verbaux des assemblées générales et des séances tenues de 1928 à 1930 ainsi que le texte des conférences prononcées lors de ces rencontres. On est frappé par la diversité des sujets traités : ainsi dans le *Bulletin* de l'année 1874 (150 pages), choisi au hasard, lit-on une étude, présentée lors de la séance du 20 février, intitulée « Hobbes et Bossuet considérés dans leur doctrine politique. Influence de la psychologie sur les sciences sociales » (pp.10-36), puis le 22 mai, « Un mot sur les Monuments mégalithiques », le 10 juin, « Examen de l'opinion de Fénelon sur l'usage de la mémoire dans la prédication », suit, le même jour, une « Causerie humoristique sur les idées de Monsieur Fanchin ». Le 16 juillet, trois sujets sont présentés aux membres de la Société : « De l'expérience », « Les refrains populaires à la Réunion » et « Les sels de lithine ». Le 18 décembre, Auguste Vinson, docteur en médecine, présente « Quelques observations faites pendant un séjour à Madagascar », tandis que le 24 du même mois une séance extraordinaire, ouverte au public, permet d'écouter M. Oudemans, « président de la mission scientifique de Hollande » qui, venu dans l'île avec un groupe de ses compatriotes, rend compte des observations qu'ils ont faites sur « Le passage de la planète Vénus sur le Soleil du 9 décembre 1874 ».

L'exposé proposé en juillet sur « Les sels de lithine » (pp.74-89), avait été fait par M. Bassignot, chirurgien de marine. Celui-ci soulignait l'action du médicament sur ce qu'il nommait une « triste trinité : goutte, gravelle et calcul », sujet qui ne devait pas laisser indifférents des membres qui étaient parfois adeptes de la bonne chère. Certains devaient d'ailleurs conserver en mémoire les images de Louis XVIII devenu podagre ou celles d'un des plus remarquables gouverneurs locaux, Milius qui, à la tête de l'île entre 1818 et 1821, souffrit d'un mal que le climat de Bourbon avait contribué à aggraver et que sa mutation en Guyane fut loin de guérir.

C'est à un des lointains successeurs de Milius qu'est échu l'honneur de présider la séance inaugurale de la Société des sciences et arts, le 8 février 1856. Nommé gouverneur en

⁶ Je ne peux citer tous ces intervenants mais je garde un vif souvenir des conférences de Michel Mollat du Jourdin et de celles de plusieurs de mes professeurs de l'Université d'Aix, Pierre Guiral, Hildebert Isnard, Jean-Louis Miège. Madame Mas, dont j'avais cru stupidement qu'elle était une riche oisive, était à la tête d'une des principales compagnies d'assurances de la région. Après ces rencontres, elle nous recevait chez elle, dans une adorable maison créole de Saint-Denis. Jean Mas, son fils, notaire et enseignant au Centre universitaire, soutenait ses initiatives. Maître Mas, qui poursuit aujourd'hui ses recherches, est l'auteur d'une thèse intitulée « Droit de propriété et paysage rural de l'île Bourbon-La Réunion », thèse de doctorat d'Etat en droit, Université de Paris-I, 1971, VII-344 p. ronéotypées (+ 27 p. d'annexes).

⁷ André Scherer, *Histoire de la Réunion*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » (1^{re} édition, 1965), 1974, pp. 73-74.

1852, Henri Hubert Delisle administre l'île jusqu'en 1858. Pour la première fois de son histoire, la colonie est dirigée par un Réunionnais. Celui-ci est né à Saint-Benoît en 1810. Lors de cette séance, Hubert Delisle prononce l'éloge de Mahé de Labourdonnais, gouverneur général des Mascareignes de 1735 à 1746. Labourdonnais, constatant que l'île de France est dotée de ports naturels, lui attribue un rôle dirigeant car elle peut permettre aux flottes françaises de s'opposer aux projets britanniques en Inde. Bourbon, selon la formule devenue traditionnelle, se voit assigner le rôle de « grenier ». Cette spécialisation va marquer durablement l'histoire de l'île, obsédée par la peur de manquer de main-d'œuvre pour la production des vivres qu'on lui impose de fournir, et pour les cultures spéculatives qui l'intéressent davantage, celles du café et des épices et, plus tard, celle de la canne à sucre.

Mais à Bourbon, comme dans d'autres colonies à esclaves, une autre obsession pèse sur la population libre, celle de subir des massacres analogues à ceux qui, dans la partie française de Saint-Domingue, ont abouti à la naissance d'Haïti. Le complot servile qui, en 1811, a terrorisé la région de Saint-Leu montre qu'à Bourbon cette peur n'est pas que fantasmagorique. Au XX^e siècle, elle reste vivace dans certaines mémoires. En témoigne un article qui évoque un autre complot, celui que les esclaves de Saint-Benoît ont fomenté en 1832⁸.

Cette année-là, des esclaves expriment leur fureur de n'avoir pas obtenu les trois jours de repos hebdomadaires que Louis-Philippe leur aurait accordés en l'honneur des trois journées révolutionnaires de 1830 : « *Une grande révolution venait de s'accomplir en France (...). La Charte de 1830 et les trois journées dont elle était sortie excitèrent un vif enthousiasme parmi vous. Toutes les conversations en furent pleines. La population africaine qui vous entoure, saisissant au passage et interprétant vos moindres paroles (...) se livra à des commentaires qui flattaient ses espérances. Les trois journées devinrent pour elle trois jours de repos, car le repos semble le suprême bienfait à celui pour lequel le travail n'est encore que le malheur* »⁹.

Tandis qu'une crise économique frappe alors la métropole, Bourbon subit une crise sucrière. Cette dernière est le fruit de spéculations malheureuses et de la baisse des prix du sucre mais aussi des circonstances météorologiques, plusieurs cyclones ayant été enregistrés entre février 1829 et avril 1830.

Le gouverneur a attiré l'attention du ministère sur « *les fléaux qui ont ravagé l'île depuis deux ans* », entraînant « *mauvaise récolte* » et « *malaise général* »¹⁰. Duval d'Ailly est revenu quelques mois plus tard sur « *la situation déplorable* » de Bourbon : « *Les positions commerciales y sont compromises ou ruinées* » et « *l'agriculture (...) ayant sacrifié la culture des vivres à celle des denrées d'exportation dont elle s'était exagérée les produits, s'est trouvée en présence d'une dette énorme, sans revenus, sans crédit, sans vivres pour ses ateliers* »¹¹. Cette crise a donc eu des répercussions sur le sort des esclaves et particulièrement sur leur nourriture. L'indication est confirmée, l'année suivante, par un missionnaire : « *Les Noirs ont formé un complot qui a été découvert (...). La misère, la famine est presque générale* »¹². Subissant durement dans leur vie quotidienne les caprices du temps et l'imprévoyance des spéculateurs, les esclaves ont-ils souhaité avoir une certaine maîtrise de la production vivrière en consacrant à celle-ci trois jours par semaine ?

Le complot n'en était qu'au stade de projet quand il a été découvert, mais il a provoqué une intense émotion. En 1925, Azéma s'en fait l'écho quand il écrit : « *Un complot incendiaire forçait la guillotine à se dresser à Saint-Benoît. C'était en 1832 (...). Louis leur*

⁸ « Une Page d'Histoire Locale » par le D^r Henri Azéma, BSSAR, 1^{er} semestre 1925, pp. 39-45.

⁹ *Annales maritimes et coloniales*, 1833, partie non officielle, vol. I, n° 8, « Procès des Noirs de Saint-Benoît, île Bourbon – Plaidoiries », pp. 160-179 (réquisitoire de Barbaroux, pp. 161-162).

¹⁰ ADR, 45 M 12, lettre n° 654, du 22 décembre 1830.

¹¹ ADR, 45 M 12, lettre n° 98, du 10 mars 1831.

¹² ASE, 49, p. 134, lettre du P. Reilly à son supérieur, s. d. (1832), post-scriptum.

avait développé son plan pour la “révoltation” comme il disait dans sa naïveté de langage. Tout est prêt les haches sont aiguisées (...), à minuit pendant les danses, Fortuné, muni d’un briquet mettra dans l’emplacement le feu (...) (qui) devra, en une nuit, embraser une ligne de plus de huit lieues (...). Le dimanche, 29 avril, soir du bal (...), elles sont ravissantes dans le décolleté de leurs robes de mousseline (...), leurs têtes sont promises aux couteaux des meurtriers. Minuit sonne, les danses continuent (...). Le complot a raté. Au dernier moment, Vénerose (...) ne peut se faire à l’idée que son maître si bon, si généreux pour lui pourrait courir des dangers (...), (il) fait à M. Séré des révélations (...). Grande déconvenue de Louis (...) (qui remet) l’exécution du complot au 1^{er} mai jour de la fête du Roi »¹³.

1832, année du complot, année où la traite illégale reste florissante à Bourbon, signe de la contradiction qu’ont à gérer les propriétaires. En introduisant clandestinement depuis 1817 des dizaines de milliers d’esclaves, ils accroissent le risque de subir un « nouveau Saint-Domingue », mais en y renonçant ils sont affrontés à leur deuxième obsession, « la famine de bras ». Beaucoup d’entre eux sont conscients que l’interdiction de la traite négrière est le vestibule de l’abolition. Menace qui se précise sous la monarchie de Juillet et à laquelle des prêtres sont soupçonnés de collaborer par leur action auprès des esclaves. L’abbé Monnet est de ceux-ci. Une vingtaine d’années après les événements qui aboutissent à son expulsion, le souvenir en est ravivé par un des membres de la Société des sciences et arts. Monnet, curé de Saint-Paul, séjourne en France en 1846. Il est honoré de double façon : par le gouvernement qui lui accorde la Légion d’honneur, par le pape qui le nomme vice-préfet apostolique. Quand il revient dans l’île en septembre 1847, il est accueilli par des manifestations hostiles. Les troubles se poursuivant, le gouverneur Graeb exige son départ. Le vice-préfet, quelques jours plus tard, doit rentrer en France. Désavoué par le ministère, Graeb perdra son poste¹⁴.

Monnet avait repris à son compte une menace que les Lazaristes avaient mise à exécution quelques décennies plus tôt. En 1844, il écrivait à Charles Desbassayns, son puissant protecteur : « *Je fais des vœux ardents pour que tous les missionnaires mettent le marché à la main du gouvernement et lui disent : ou vous mettez les esclaves à notre disposition pour les instruire et en faire des chrétiens ou nous partons* ». Et d’expliquer que « *l’opposition à la moralisation des Noirs est plus forte que jamais* »¹⁵. Il est clair que, pour la quasi-totalité des notables, la pratique religieuse des esclaves n’était tolérée que si elle se déroulait sous l’œil du maître et contribuait à renforcer son autorité.

L’abolition acquise et la sécurité assurée, le principal souci des planteurs est de maintenir les anciens esclaves au travail ou de leur trouver des remplaçants. Dans un article, paru lui aussi en 1867 dans le *Bulletin de la Société*, Pierre de Monforand vante la sagesse d’un « *Noir créole* », Pa-Germain, « *un des rares spécimens de l’ancien esclave resté fidèle au travail de la terre* ». Et il le met en garde contre l’instruction qu’il serait tenté de faire donner à son fils, car, quand ce dernier saura lire et écrire, « *osera-t-il lui proposer de prendre la pioche* » ? Voulant se défendre de coupables pensées à l’égard de ceux qui ont bénéficié de l’émancipation de 1848, le notable réunionnais nous dévoile celles que son groupe social nourrit à l’égard des immigrés : « *Qu’on ne nous accuse pas de proscrire l’instruction, de parquer le citoyen de 1848 ou son fils dans les limites de la caste chinoise* »¹⁶.

Le thème de la paresse est développé à l’envi par les journalistes, dans les mois qui précèdent l’abolition et dans la période qui la suit. Les exhortations au travail qu’ils

¹³ « Une page d’histoire locale », *art. cit.*, pp. 41-42.

¹⁴ Volsy Focard, « Un charivari historique » (BSSAR, 1867, pp. 120-130). On peut aussi se reporter au récit rédigé par Monnet : *Relation des événements qui ont eu lieu à Bourbon en septembre 1847* (Nantes, 1847, 31 p.). L’affaire Monnet a suscité des réactions passionnées. Des traces en subsistent, soit rassemblées (ANOM, Réunion, C 3, d 36), soit dispersées (par ex. : ADR, 47 M 2, n° 794, transcription d’une lettre du gouverneur au ministre, datée du 17 novembre 1847). Nombreux détails aussi dans la presse locale de septembre 1847.

¹⁵ APVR, lettre datée de Saint-Paul, 19 décembre.

¹⁶ « La case du Noir », pp. 136-144 (*cf.* p. 138).

multiplient, comme les prêtres, les administrateurs et les propriétaires ont des résultats jugés décevants¹⁷. Les « nouveaux citoyens » rechignent à exécuter les tâches les plus humbles de la plantation sucrière, conçue comme le cadre et le symbole même de leur ancienne condition d'esclave. Certains journalistes ont pris, en ce qui concerne le labeur de la plantation, la mesure du problème : « *Le travail avait fait pacte avec l'esclavage : il était marqué du sceau de l'infamie (...). Pour l'homme rendu à la liberté, travail et servage se confondaient, inspirant une égale horreur* »¹⁸.

Dès les années 1840, de très nombreux articles sur les travailleurs étrangers sont publiés par tous les journaux de l'île : on souhaite en général leur arrivée, on discute, en fonction de leur ethnie, de leurs possibles qualités, on s'indigne de leurs défauts. Les Chinois, venus en petit nombre, vont rapidement quitter les plantations pour se consacrer au commerce. Le travail agricole est surtout assuré par les immigrants indiens, malgaches ou africains. Un article de fond est consacré à ces derniers¹⁹.

La recherche de travailleurs avait fait craindre à des Petits Blancs, dont les seules fiertés étaient la couleur et l'indépendance, d'être assimilés à la population laborieuse. Un article de Volsy Focard, paru dans le *Bulletin* de 1862, rappelle ce que fut leur agitation, non loin des lieux qui, à Saint-Leu, en 1811, avaient été le théâtre de la plus grave révolte d'esclaves de l'histoire de l'île²⁰. Le 11 juin 1848, jour où la République est proclamée à Saint-Louis, une revue de la milice est organisée. Au moment où un conseiller municipal, le docteur Larré, chirurgien-major du bataillon, paraît, des cris hostiles s'élèvent. Des miliciens, qui ont déjà consommé force rhum, lui reprochent d'avoir proposé en conseil municipal de faire fermer les échoppes installées à quelques kilomètres du bourg, à l'Etang-Salé, sous prétexte qu'elles sont tenues par des receleurs. Une enquête est ouverte à la suite des menaces qui ont été proférées contre Larré. Un des témoins interrogés est « le tambour-maître de la milice, le sieur Jean Marie Fradelisy, demeurant à l'Etang-Salé ». Il est arrêté pour avoir répondu grossièrement aux questions que lui posait l'officier de police. D'un même élan, ce dernier lui reproche de ne pas avoir de livret d'engagement et l'accuse de vagabondage. Cette arrestation mobilise les habitants de l'Etang-Salé car ils se trouvent dans la même situation que celui qu'on vient d'emprisonner et se refusent absolument à se soumettre à l'obligation du livret. Ils vont en délégation demander que Fradelisy soit libéré. E conduits par la police, ils reviennent avec des fusils, enfoncent la porte de la prison et s'enfuient dans les bois avec l'irascible tambour-maître²¹.

Cette crainte du livret n'est pas sans fondement, dans cette colonie comme dans d'autres : aux Antilles, plusieurs années après l'abolition, l'engagement et le livret sont imposés dans des formes telles que Schoelcher y voit un « *attentat à la liberté individuelle* »²².

¹⁷ Cf., par exemple, *Le Cri public*, 24 juillet 1848 ; *La démocratie coloniale*, 25 décembre 1848 ; *Feuille hebdomadaire de l'île Bourbon*, 6 septembre, 18 octobre, 1^{er}, 22 et 29 novembre, 13, 20 et 27 décembre 1848, 10 janvier, 21 et 28 février, 7 mars, 6 juin 1849 ; *Le Journal du commerce*, 4 septembre 1849 ; *Le Créole républicain*, 21 septembre 1849. La presse mauricienne se penche elle-même sur les effets de l'émancipation dans l'île sœur. Ainsi, on lit dans *Le Mauricien* du 9 mars 1849 : « *Nouvelles de Bourbon (...). Un grand nombre d'affranchis (...) se livre à une oisiveté ruineuse* ». Le thème est identique à celui qui, depuis une quinzaine d'années, avait été inlassablement développé à l'occasion de l'abolition imposée à Maurice par les Britanniques.

¹⁸ *Le Travail*, bihebdomadaire de Saint-Pierre de la Réunion, 3 septembre 1870, p. 4.

¹⁹ C. Chatelain, « De l'immigration africaine dans les colonies françaises... », BSSAR, 1870, p. 219-261.

²⁰ « Troubles de Saint-Louis en 1848 », pp. 7-18.

²¹ *Ibid.* pp. 10-11.

²² V. Schoelcher, *L'arrêté Gueydon à la Martinique et l'arrêté Husson à la Guadeloupe*, Paris, A. Le Chevalier, 1872, 81 p. (cité par Josette Fallope, *Esclaves et citoyens. Les Noirs à la Guadeloupe au XIX^e siècle dans les processus de résistance et d'intégration, (1802-1910)*, Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1992, 714 p. (texte revu et corrigé d'une thèse de doctorat d'Etat – cf. p. 402).

Informé des incidents de Saint-Louis, le gouverneur Graeb, qui n'a pas encore perdu son poste, décide qu'un officier et soixante hommes vont être envoyés sur place. La nouvelle, bien loin de calmer les esprits les surexcite, d'autant que les mutins pensent qu'ils risquent désormais « *la peine des galères* » pour avoir attaqué un poste de police. A l'appel des rebelles de Saint-Louis, les milices de Saint-Pierre et de Saint-Benoît entrent en effervescence et le risque d'extension de la révolte aux autres milices semble sérieux. Graeb quitte alors Saint-Denis accompagné d'un seul aide de camp et ordonne aux militaires qui marchaient sur Saint-Louis de faire halte à Saint-Paul. Le gouverneur, désireux de trouver un compromis, demande aux autorités locales de jouer les intermédiaires. La rencontre a lieu de nuit, au fond d'une ravine. Le premier contact pris, Montfleury, chargé des négociations, souffle dans sa *lancive*²³. Aussitôt « *cinq ou six cents créoles, le fusil à la main, accoutrés des costumes les plus bizarres, sortent des taillis, descendent des arbres* » et se rassemblent pour écouter la harangue qui a été préparée à leur intention. On leur affirme que personne parmi eux ne risque les galères ni même le livret de travail. Ce dernier n'a été préparé que pour les affranchis et les travailleurs immigrés. Aucun arrêté ne pourrait « *enlever quelque chose de l'indépendance des petits créoles partie intégrante de la population blanche* ». Mais il faut témoigner ses regrets à Monsieur le gouverneur, qui souhaite passer la milice en revue dès le lendemain. La revue a lieu. Les miliciens se font vertement sermonner par le chef de la colonie, qui décide toutefois de leur faire grâce, tant ils témoignent de repentir²⁴. Alors qu'il semblait prêt à faire donner la troupe, Graeb se contente d'admonester les mutins comme des enfants. L'affaire se termine ainsi.

Nous avons dû faire un choix dans la multitude de textes et d'auteurs que propose le *Bulletin*. Nous allons faire de même pour celui qui est publié par l'Académie de l'île de la Réunion.

L'Académie de l'île de la Réunion

Présidée actuellement par Alain-Marcel Vauthier, ancien directeur de la bibliothèque départementale de la Réunion, l'Académie a regroupé et regroupe en son sein nombre de personnalités dont l'œuvre mérite d'être connue.

Fondée en 1913 par le gouverneur Garbit, l'Académie a comme premier président Jules Hermann, notaire à Saint-Pierre, maire de la commune, président du conseil général et membre de l'Académie malgache. Ce personnage étonnant est, selon les termes de M. Vauthier, « *un chercheur, un savant et un visionnaire* ». Né en 1845, mort en 1924, Hermann n'assistera pas à la parution de son œuvre majeure, *Les Révélations du Grand Océan*, deux volumes que sa veuve fait publier en 1927. Jules Hermann, écrit Michel Beniamino, « *à partir de réflexions sur le créole "franco-madécasse" de Bourbon, en vient, par des cheminements aussi hasardeux que complexes à travers l'anthropologie, l'ornithologie, la géologie, l'histoire, la cosmogonie, la linguistique (...) à considérer le malgache comme la "langue primitive de l'humanité"* ». Contre toute attente, poursuit l'auteur, ces théories ont fait école et leur influence s'est exercée dans le domaine littéraire, par exemple auprès de R. E. Hart ou de M. de Chazal. Influence qui se poursuit dans la littérature actuelle chez un poète comme B. Gamaleya ou au sein du groupe Grand Océan qui

²³ Il est intéressant de noter que les insurgés communiquent à l'aide de ces *ancives*, conques marines au son lugubre. La *lansiv* ou *zansiv*, terme créole d'origine malgache, écrit Alain Armand, est une « *conque d'appel faite d'un gros coquillage percé d'un trou* » (*Dictionnaire kréol réunionnais-français*, Saint-André, Réunion, Océan Editions, 1987, LXIV-399-XXXVII p. – cf. p. 192). Cette conque servait à Bourbon aux grands marrons du XVIII^e siècle, le plus souvent malgaches, à communiquer entre eux. Elle servait aussi aux révoltés de Saint-Domingue (un monument fameux le rappelle aujourd'hui à Port-au-Prince).

²⁴ Volsy Focard, *art. cit.*, p. 12 et 14-17.

procède à une réédition des écrits de Jules Hermann²⁵. Michel Beniamino, citant Robert Chaudenson, ajoute que les théories de Jules Hermann ont même été prises en compte par certains auteurs qui se consacrent à l'étude des créoles locaux²⁶.

Si certains considèrent que la part du rêve n'est pas absente de l'œuvre du premier président de l'Académie, le sérieux des travaux d'un de ses successeurs ne peut être mis en doute. Hippolyte Foucque, né en 1887 à Sainte-Marie, agrégé de grammaire, enseignant à la Réunion puis vice-recteur de l'île jusqu'en 1952, est décédé à Saint-Denis en 1970. Spécialiste de Leconte de Lisle, Hippolyte Foucque a consacré de nombreux travaux à cet écrivain²⁷. J'attire l'attention sur un texte dont j'ai tiré profit mais qui passe souvent inaperçu dans la liste des ouvrages et articles d'Hippolyte Foucque. Evoquant certaines formes du trafic de travailleurs engagés, l'auteur écrit : « *Acheminement, embarquement et traversée se font dans des conditions d'hygiène déplorables et horribles, de l'aveu même des recruteurs qui n'hésitent pas à parler de "charniers humains"* »²⁸. Indication corroborée par divers témoignages, dont celui de Fleuriot de Langle qui estime que les bateaux se rendant directement des Comores ou de la côte d'Afrique à la Réunion perdent en moyenne « 25 % des engagés se trouvant à bord »²⁹.

Moins connue localement est Thérèse Troude et je dois avouer que je ne la connaissais pas moi-même jusqu'à ce que je découvre, grâce à elle, l'intérêt d'un roman de Victorine Monriot³⁰. Cette dernière a écrit *Le Journal de Marguerite* (1^{re} éd., Versailles, Beau Jeune, 1858, 2 vol). En 1884, le livre en est à sa 30^e édition, et à la 125^e en 1907. Comme son héroïne, l'auteure a onze ans quand elle arrive à la Réunion. En partie autobiographique, ce roman édifiant, a un succès considérable en France. Il a peut-être plus fait pour la connaissance de l'île que les plus grands auteurs locaux. Par lui une foule de fillettes catholiques « *ont été, entre dix à treize ans, initiées au mirage colonial* ». Le préjugé de couleur étonne la petite Marguerite arrivant dans l'île en 1836 et découvrant ses premières mulâtresses : « *On nous en a montré, dans la rue, plusieurs qui sont blanches et charmantes, tout à fait comme nous* ». On lui avait alors expliqué que les mulâtres ne sont pas reçus dans la société, qu'« *on établit entre eux et nous un mur de séparation* », mais qu'il s'en trouve « *de très bons et de distingués qu'on verrait avec plaisir s'ils étaient blancs* »³¹.

Comme Hippolyte Foucque, Albert Lougnon appartient à une famille de notables créoles et l'on peut estimer que, comme lui, il fait le pont entre les membres de l'élite locale

²⁵ « De l'interprétation publique de la réalité... », *art. cit.*, pp. 4-5.

²⁶ R. Chaudenson, *Des îles, des hommes, des langues. Essai sur la créolisation linguistique et culturelle*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 6.

²⁷ Notice du docteur Serge Ycard, BAILR, n° 25, Saint-Denis, 1981, pp. 149-154 (l'auteur, à cette date, présidait lui-même l'Académie).

²⁸ « Un grand commerçant colonisateur et philanthrope, M. de Rontaunay, 1793-1863. Documents inédits », *Revue de la Chambre de commerce de la Réunion*, n° 5, mai 1959, p. XI.

²⁹ AN, Marine BB 4/764, Rapport de fin de campagne, octobre 1861. Le taux moyen de 25 % de pertes est celui qu'on trouve au XVIII^e et au début du XIX^e siècle, dans les cargaisons serviles transportées d'Afrique occidentale ou des Indes vers les Mascareignes ainsi que lors des voyages, beaucoup plus courts, de Madagascar au Cap. Pour les traites que Maurice et la Réunion recevaient d'Afrique orientale, la proportion était de 21 %, et de 12 pour celles qui venaient de Madagascar (cf. H. Deschamps, *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault, 1961, p. 86 ; J.-M. Filliot, *La Traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIII^e siècle*, Paris, ORSTOM, 1974, pp. 227-228 ; A. Toussaint, *La route des Iles. Contribution à l'histoire maritime des Mascareignes*, Paris, SEVPEN, 1967, p. 451-454). J.-L. Miège estime toutefois qu'il serait aventureux de généraliser le taux de 25 % évoqué par Fleuriot de Langle et repris par F. Renault : il a dû être établi à une époque où le choléra sévissait sur la côte africaine (discussion organisée à l'issue de communications présentées au colloque de Leyde, 23 avril 1982).

³⁰ « Une oubliée : Victorine Monriot », BAILR, vol. 12, 1933-1934, pp. 57-87, (en particulier pp. 60 et 86).

³¹ Le passage sur les mulâtresses se situe dans le volume II du roman, p. 78.

cultivée et les chercheurs soumis aux exigences de la recherche scientifique³². Albert Lougnon se consacre surtout à l'analyse et à la publication de textes qui concernent les débuts de l'histoire de l'île. Son volume *Voyages anciens à l'île Bourbon. Sous le signe de la Tortue (1611-1725)* est édité en 1939, à Tananarive, par l'imprimerie de l'Imerina (233 p.). L'ouvrage est ensuite publié à Paris et Saint-Denis, en 1958 et 1970. Il bénéficie d'une nouvelle édition à Saint-Denis, chez Azalées Editions, 1992 (l'auteur cite les relations de voyages de Castleton (1613), Bontekoe (1619), Herbert (1629) etc.). Mine d'informations pour les chercheurs est le *Recueil trimestriel de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire des Mascareignes françaises*, que publie Albert Lougnon, de 1932 à 1949³³. L'entreprise est menée sous le patronage de l'Académie de la Réunion. Son arrêt, trois ans après l'accession de la colonie au statut de département, est le signe, estime Michel Beniamino, que les érudits locaux n'ont plus désormais qu'une place marginale.

Je suis moins sûr de cette chronologie, d'autant que ce n'est que dans les années 1960 que se situe la naissance du Centre universitaire et que les relations entre certains de ces érudits et certains enseignants ont été, je l'ai souligné, empreintes d'un désir de cordiale coopération. On peut ajouter qu'aujourd'hui l'Université, devenue de plein exercice, compte dans son corps professoral de nombreux Créoles issus de tous les milieux sociaux. Michel Beniamino ajoute que la fonction idéologique de l'entreprise « apparaissait dès le premier numéro sous la plume d'Albert Lougnon qui, après avoir fait allusion au congrès international d'histoire coloniale de 1931 à Paris et souligné l'insuffisance de la recherche historique à La Réunion, indiquait : “nous avons conçu l'idée de porter notre pierre au monument qui ne peut manquer d'être élevé un jour à la gloire de nos îles”. » Et Michel Beniamino de conclure que « la marginalisation des érudits locaux signifie en tout cas que la focalisation des entreprises historiennes sur les débuts de la colonisation, déterminée par le double souci de fournir des matériaux aux historiens et de conforter une représentation des origines conforme à l'idéal de classe de ces auteurs, peut désormais, en théorie, être dépassée »³⁴. Affirmation que je serais tenté aussi de nuancer.

Outre les procès-verbaux des nombreuses séances de l'Académie qui sont publiés dans les *Bulletins*, figurent dans ceux-ci les textes de notes, discours, communications et conférences. Nous en citons quelques exemples, choisis au hasard.

La création littéraire, souvent centrée sur la Réunion, et les thèmes de culture générale ne sont pas négligés : dans le *Bulletin* des années 1925-1926, publié en 1927, on peut lire une conférence sur la Pologne (pp. 25-39), un poème intitulé « Le Miroir », pp.143-146, ainsi que deux autres poèmes (pp.155-156), une ode à la France (pp.199-202) et un sonnet, p. 53, lu lors de l'inauguration d'une plaque apposée sur la maison natale de Léon Dierx. Dans le *Bulletin* de l'année 1935, publié en 1936, on trouve la présentation de deux thèses de droit l'une sur « La crise du contrat et le rôle du Juge », l'autre sur « Le contingentement des rhums et sucres ». Puis figurent deux nouvelles centrées sur la Réunion, l'une intitulée « L'Ilette Bois-Mort » (p.121-227), l'autre, plus courte, intitulée « Viry et ses trois maris ». Dans le *Bulletin* des années 1969-1978 paru en 1980, on peut lire deux contes : « Coupe de l'eau ! » et « La leçon d'histoire ».

Mais les travaux concernant l'île, et parfois plus largement les Mascareignes, sont privilégiés. Ainsi dans le *Bulletin* des années 1925-1926, publié en 1927, figurent une étude sur l'organisation des « Concours généraux et concours académiques à la Réunion », une autre intitulée « Orientation rationnelle à donner à l'agriculture » dans l'île, ainsi qu'un travail

³² A. Lougnon a soutenu une thèse de doctorat qui a été publiée à Paris, par Larose, en 1956, sous le titre *L'île Bourbon pendant la Régence* (372 p. + XI pl.).

³³ Il s'agit de 8 tomes, subdivisés en 48 fascicules qui paraissent à Saint-Denis (n° 1-24 et 38-48) et à Tananarive (n° 25-37).

³⁴ « De l'interprétation publique de la réalité... », *art. cit.*, pp. 9-10.

sur « La ration alimentaire à la Réunion et en particulier à Saint-Denis ». Le *Bulletin* s'achève sur le texte du rapport de Georges Petit, docteur ès sciences, précédé d'une allocution prononcée lors de la réception offerte à l'intéressé, chargé par le Muséum de Paris d'une mission de « recherches ichtyologiques » qui pourrait aboutir à l'installation dans l'île d'un « établissement de pêche ».

Dans le *Bulletin* des années 1929-1930, publié en 1932, on peut lire une étude sur « Le cataclysme de la rivière de l'Est » et d'autres concernant Victor Mac Auliffe, Méziaire Guignard, l'histoire du Jardin colonial, l'irrigation à la Réunion, l'évolution de l'enseignement primaire dans l'île, « L'œuvre de Marius-Ary Leblond » et le « Centenaire de la Société royale des arts et sciences de l'île Maurice ».

Dans le *Bulletin* des années 1931-1932, publié en 1934, figurent des études sur le contre-amiral Joseph Collet, né à Bourbon en 1728, sur « Le livre journal du gouverneur de Villers et les vigies françaises aux Mascareignes », sur « Le coût de la vie à la Réunion depuis 1933 », sur l'éruption volcanique survenue dans l'île en 1931, sur la station thermale de Cilaos, ainsi qu'une « Histoire de la ville de Saint-Denis » et des notices sur Auguste Lacaussade et les docteurs Henri Azéma et Félix Guyon.

Dans le *Bulletin* de l'année 1935, publié en 1936, paraissent une série d'études sur la météorologie aux Mascareignes et une « Liste des algues récoltées en 1890 à la Réunion et à Maurice ».

Dans le *Bulletin* de l'année 1939, publié en 1940, on lit un mémoire sur « Les variations de pression dans l'océan Indien sud-ouest », une étude sur un poète réunionnais intitulée « La vie et l'œuvre d'Emile Vaussy » et une autre sur « L'île de la Réunion et la Grande Guerre », accompagnée d'un « Tableau faisant ressortir, de la classe 1890 à 1919 inclus les différents classements des hommes recensés, les contingents réellement incorporés, ceux dirigés sur Madagascar et ceux renvoyés à la Réunion au cours de la guerre ».

Dans le *Bulletin* des années 1961-1962, publié en 1963, figurent une notice sur Auguste Brunet, une communication intitulée « Ichtyologie et géologie sous-marine à la Réunion », une autre sur « Les derniers résultats obtenus par la recherche agronomique dans la culture du vanillier et la préparation de la vanille » et une conférence sur l'érosion des sols à la Réunion.

En 1980 paraît le volume XXIV du *Bulletin* qui couvre les années 1969-1978. Une des raisons de ce long silence tient à la perte de la subvention du conseil général (p. 9). On lit dans ce *Bulletin* : « Cent ans plus tard... un problème d'actualité. La Réforme monétaire internationale de 1873 et ses conséquences pour la Réunion », « L'hôtel de la préfecture, origine et évolution du bâtiment », « La Réunion de 1851 vue par un Anglais », « L'histoire des oiseaux de la Réunion du dodo à nos jours », « Données récentes sur l'origine, l'âge et la structure géologique de l'île de la Réunion ».

La subvention du conseil général retrouvée, la parution se poursuit. En 1981 paraît le volume XXV qui couvre les années 1979-1980. On y trouve un « Historique du crédit et des établissements bancaires à la Réunion pendant les XVIII^e et XIX^e siècles », une « Histoire de la tortue terrestre de Bourbon », « Quelques notes sur les notaires de jadis (à la Réunion) », « Les évacuations sanitaires dans le département de la Réunion de 1964 à 1979 », un « Hommage à Hippolyte Foucque » et une communication de votre serviteur, « L'Eglise et les esclaves à Bourbon : une expérience ambiguë ». Le thème de l'esclavage, jusqu'alors considéré comme tabou par beaucoup de Réunionnais, suscite désormais l'attention. Certes, il était arrivé qu'on aborde le sujet mais c'était presque toujours pour analyser la rentabilité ou les écarts d'une sous-humanité tantôt bouffonne, tantôt criminelle. Dans les sociétés d'esclavage, la plupart des membres du « groupe écrivant » appréciaient peu les gloses, sinon celles qui concluaient à l'excellence ou au moins à la nécessité de l'institution. En 1981, Gabriel Gérard propose une « Histoire de l'esclavage à la Réunion » (volume XXVI, pp. 87-

120) et le P. Jean Barassin, dans le volume XXVII (1982-1983), « L'esclavage au cours des âges », pp. 100-121.

Il était annoncé dans le volume XXV (p. 7), que l'Académie, avec le volume XXVI publié en 1982, reprendrait « *la tradition de ses bulletins annuels* ». Tradition aujourd'hui suspendue, même si l'Académie continue à exister. Mais nombre d'associations, auxquelles participent certains de ses membres, ont pris le relais des publications.

Diverses associations

Quelques-uns de ces regroupements, créés à l'initiative d'archivistes, d'érudits locaux ou d'universitaires, associent ces trois types de chercheurs. Dans le cadre universitaire ou associatif, la tendance à la coopération avec les pays voisins favorise l'émergence de nouvelles parutions.

On peut citer l'Association des institutions de recherche et de développement de l'océan Indien (AIRDOI), qui a édité un *Inventaire des périodiques disponibles aux Mascareignes*, avec un avant-propos de Robert Chaudenson³⁵. La Fondation pour la recherche et le développement dans l'océan Indien, Saint-Denis (FRDOI) a publié, entre autres titres, de Jean Benoist, *Un Développement ambigu : structure et changement de la société réunionnaise*, 1975, 200 p. (version revue de *Structure et changement de la société rurale réunionnaise...*, suivie de la réédition de *Pour une connaissance de la Réunion*) et, du même, « L'Environnement dans les îles de l'océan Indien », in *L'Environnement dans les îles surpeuplées du sud-ouest de l'océan Indien : Maurice, Réunion, Seychelles, Comores*, 1978, 261 p. (pp. 1-31) ainsi que *Les Carnets d'un guérisseur réunionnais*, 1980, 124 p. On peut citer aussi la « Société réunionnaise pour l'étude et la protection de l'environnement » ou encore l'« Association des amis de l'histoire de la poste de la Réunion »³⁶. L'« Association pour la sauvegarde du patrimoine réunionnais » a publié, par exemple, de Gabriel Gérard, une *Histoire résumée de la Réunion*³⁷.

L'« Association des amis d'Auguste Lacaussade » assure la publication des colloques qu'elle organise. On citera le plus récent³⁸. L'« Association historique internationale de l'océan Indien » (AHIOI), présidée autrefois par Auguste Toussaint, directeur des Archives de l'île Maurice et, à des dates récentes, par Claude Wanquet, l'est maintenant par Prosper Eve, professeur à l'Université de la Réunion. L'AHIOI a édité, entre autres, *Le Mouvement des idées dans l'océan Indien occidental* (actes de la table ronde de Saint-Denis, 23-28 juin 1982, 1985, 436 p.). L'Association, qui avait fait paraître 12 numéros d'un *Bulletin de liaison et d'information*, publie en 1998 la *Revue historique des Mascareignes*. Le numéro 5, de 264 p., a paru en 2004 (AHIOI, ADR, 97490 Sainte-Clotilde). On apprend en 2005 que cette revue disparaît. Lui succède la *Revue historique de l'océan Indien*, dont le numéro 1, imprimé en mars 2005, compte 500 pages. Les actes du colloque de Toamasina (Tamatave) de novembre 2004 y sont publiés, sous le titre « Dynamiques dans et entre les îles du sud-ouest de l'océan Indien (XVII^e-XX^e siècle) ». Le numéro 2 de la revue, paru en 2006, est consacré à « Sciences, techniques et technologies dans l'océan Indien (XVII^e-XXI^e siècle). Le numéro 3, publié en 2007, concerne « Le fait colonial dans l'océan Indien (XVII^e-XXI^e siècle).. Le numéro 4, 2008, s'organise « Autour de l'histoire de la Réunion : recherches

³⁵ Mahatma Gandhi Institute, île Maurice, 1978, V-175 p. (ouvrage réalisé à l'initiative de et avec le concours de l'AUPELF, de 9 bibliothèques et instituts mauriciens et du Centre universitaire de la Réunion).

³⁶ L'Internet (Google) donne ces deux seules associations pour la Réunion, dans la rubrique « Sociétés savantes dans la région outre-mer », où en sont énumérées 37 (CTHS, Comité des travaux historiques et scientifiques).

³⁷ Saint-Denis, Réunion, 1984, 717 p.

³⁸ Patrick Quillier (dir.) et Prosper Eve (dir.) : *Auguste Lacaussade (1815-1897), Musicalité et créolité*, actes du colloque international, organisé par l'Université de Nice et Aiglun, du 6 au 8 janvier 2011, Océan Editions, publication de l'Association des amis d'Auguste Lacaussade, 2011.

et enseignement ». Le numéro 5, 2009, s'attache au « Dialogue des cultures dans l'océan Indien occidental (XVII^e-XX^e siècle) », etc.

L'association *Historun*, qui «œuvre depuis sa création en 2001 pour la reconnaissance et la valorisation de l'Histoire et de la Culture des îles et pays de l'océan Indien», participe à l'organisation de colloques et à la publication d'ouvrages. Elle a fait paraître, par exemple, en septembre 2011 un livre de son président, Sudel Fuma, avec l'aide de l'Université de La Réunion et l'appui de la chaire Unesco³⁹.

Il n'y a pas lieu de conclure, sinon pour faire observer que les sociétés savantes de la Réunion sont en pleine vitalité. Certes l'Académie de la Réunion et la Société des sciences et arts ont souffert de l'usure du temps mais leurs publications, bien qu'anciennes, restent utiles. Quant aux relais, ils ont été pris avec l'aide d'une fraction de la population cultivée, dont l'assise sociale est plus large qu'autrefois. Ces travaux sont souvent conduits en coopération avec l'Université et les institutions de recherche des pays voisins.

Sigles et abréviations

ADR : Archives départementales de la Réunion, Sainte-Clotilde, île de la Réunion.

AIRDOI : Association des institutions de recherche et de développement de l'océan Indien.

AN : Archives nationales, Paris.

ANOM : Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence.

APVR : Archives privées de la famille Desbassayns de Villèle (étaient à la Réunion, à Saint-Gilles-les-Hauts, ont été déposées aux ADR puis transférées en métropole et ne seraient plus consultables).

ASE : Archives privées de la Congrégation du Saint-Esprit (Chevilly-Larue).

BAILR : *Bulletin de l'Académie de l'île de la Réunion*, Saint-Denis.

BSSAR : *Bulletin de la Société des sciences et arts de l'île de la Réunion*, Saint-Denis.

BTCGB : *Bulletin trimestriel du Cercle généalogique de Bourbon*, ADR, 97490 Sainte-Clotilde.

FRDOI : Fondation pour la recherche et le développement dans l'océan Indien.

*
* *

³⁹ *La révolte des oreilles coupées ou l'insurrection des esclaves de Saint-Leu en 1811 à Bourbon-île de La Réunion*, Saint-Denis, 336 pages.

LES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE LA CARAÏBE (XX^E-XXI^E SIÈCLES), ÉTAT DES LIEUX

par Danielle BEGOT¹

Comme le remarquait Jean Benoist, dans un texte écrit il y a plus de trente ans mais qui demeure toujours une remarquable introduction à la compréhension de la Caraïbe, « *la complexité de la situation antillaise se dégage de la difficulté que rencontre une bonne définition de la région* », ajoutant que le découpage géographique ne suffisait pas à en définir l'identité². Les sociétés savantes d'histoire, telles qu'elles apparaissent au long du XX^e siècle, montrent de fait à quel point le passé y occupe une place déterminante. Que ce soit dans les circonstances de leur création, dans l'affichage de leurs objectifs, ou encore dans l'œuvre accomplie au cours parfois d'évolutions notables, elles en offrent une illustration décisive.

1. « A hunger for our own history »

Presque aussi nombreuses que les Etats ou territoires du bassin caribéen, ces sociétés savantes renvoient toutes à une naissance qui intervient dans un contexte marqué par des caractéristiques communes.

La première renvoie au paradigme d'une situation coloniale, passée, ou appartenant officiellement au passé, mais ressentie comme toujours présente. Il s'agit en effet d'une zone d'îles héritières de six empires coloniaux fondés entre l'extrême fin du XV^e siècle et le XVII^e siècle, dont trois majeurs, représentés par l'Espagne (avec la République dominicaine, Porto Rico, Cuba), les Pays-Bas (Saba, Aruba, Bonaire, Curaçao, une partie de Saint-Martin), le Royaume-Uni, le plus important en étendue (Bahamas, îles Vierges britanniques, Jamaïque, Trinidad et un nombre important d'îles appartenant au groupe des Petites Antilles), l'ancien empire colonial français enfin, dont sont issus Haïti, l'ancienne partie française de Saint-Domingue, la Guadeloupe et la Martinique. S'y ajoutent des entités disparues, ainsi l'empire suédois, qui a possédé l'île française de Saint-Barthélemy de 1784 à 1878, et, plus ancien, son homologue danois, et la recomposition due à l'expansionnisme étatsunien de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, Porto Rico enlevé à l'Espagne en 1898, les îles Vierges rachetées en 1917 au Danemark.

Des zones culturelles se sont ainsi constituées autour de trois langues, l'anglais, l'espagnol, et loin derrière le français, dont l'extension ancienne survit dans les créoles parlés à Haïti, l'ancienne Saint-Domingue (il s'agit de la seconde langue officielle du pays, à parité avec l'ancienne langue coloniale), à Sainte-Lucie et à la Dominique, où la langue officielle, depuis deux siècles maintenant, est l'anglais (ce qui les différencie de la diglossie de la Guadeloupe et de la Martinique, où des créoles à base lexicale françaises cohabitent avec le français). Quant au hollandais, il est balayé dans la vie quotidienne par l'anglais et par l'existence du *papiamentu*, créole des Antilles néerlandaises à forte dominante de peuplement d'origine africaine.

Si la situation politique est aujourd'hui variée, entre indépendances – dès 1804 pour Haïti, 1844 pour la République dominicaine, mais surtout la période qui va des années 1960 au milieu des années 1980 –, et statuts divers, Etat associé pour Porto Rico, territoires britanniques d'outre-mer pour Montserrat, départements d'outre-mer pour la Guadeloupe et la Martinique, si elle reste un élément explicatif décisif dans la naissance de ces sociétés

¹ Professeur émérite à l'université des Antilles et de la Guyane, laboratoire AIHP-GEODE EA 929, secrétaire de la Société d'histoire de la Guadeloupe et membre correspondant du CTHS.

² Jean Benoist, *Encyclopédie de la Pléiade, Ethnologie régionale II*, « Les Antilles », Paris, Gallimard, 1978, pp. 1 374-1 375.

savantes, ces changements statutaires n'ont pas effacé le poids d'une histoire pluriséculaire, faite de décentrement et de rapports fortement inégalitaires entre les colonies et leur métropole. Presque partout, quand les conditions géographiques s'y prêtaient, le système colonial a mis en place une économie de plantation dirigée depuis l'Europe, servant aux besoins exclusif de chaque métropole et reposant sur des cultures destinées à l'exportation, comme le tabac, le café, la canne à sucre surtout. De ce moule sont issues des sociétés marquées par l'asservissement des populations autochtones, amérindiennes, qui n'ont pas résisté à l'impact de la colonisation européenne, et de millions d'individus arrachés à l'Afrique noire par la traite négrière, officiellement abolie en 1807. Ces données fondatrices, avec le préjugé de couleur en corollaire, projettent leur grande ombre bien après les abolitions de l'esclavage, qui s'étalent de 1804, indépendance d'Haïti, à la fin du XIX^e siècle – 1833-1838 pour les possessions britanniques, 1848 pour les françaises, 1886 pour Cuba, avec le recours, après ces dates, sur une échelle plus ou moins grande, au travail forcé d'une main-d'œuvre importée d'Afrique ou d'Asie.

Conséquences de cet état de fait, et dernier point commun, le pouvoir politique, économique, culturel, a été très longtemps le monopole d'une minorité blanche, composée de créoles (nés aux îles) ou d'Européens, face à une population de couleur, le plus souvent majoritaire, marquée par le rapport à l'esclavage, dont les élites ont dû lutter pour imposer leur place dans la société. Quand naît la Société d'histoire de Trinidad, l'esclavage est aboli dans l'île depuis moins d'un siècle ; guère plus quand se constituent celles de Martinique et de Guadeloupe.

Si l'on s'intéresse au moment où apparaissent ces sociétés érudites dans la Caraïbe (mais en nous limitant au seul XX^e siècle, faute d'avoir pu entreprendre le long dépouillement d'archives locales ou nationales qui se serait chaque fois imposé), on peut distinguer trois familles principales.

Haïti représente un exemple un peu à part, avec une société d'histoire fondée très en aval de l'indépendance. Il importe toutefois de relativiser cette spécificité : nous n'avons pu trouver de renseignements (qui existent d'évidence) pour Cuba où il serait très étonnant qu'aucune société historique ne se soit constituée, sinon au XIX^e siècle du moins au début du siècle suivant, après le contrecoup des années marquées par l'occupation américaine (1898-1902) et le rattachement aux Etats-Unis. A Haïti, la Société d'histoire et de géographie est fondée à Port-au-Prince, en 1924, bien loin donc des événements qui conduisirent à la rupture avec la France au début du XIX^e siècle, mais dans un contexte qui n'en est pas si éloigné, puisque le pays fait alors face à l'occupation militaire des Etats-Unis (1915-1934). Le cas de la République dominicaine, indépendante depuis 1844, est très proche, même si la création de l'« Academia dominicana de la historia »³, en 1931, est le fait de l'Etat : l'armée américaine a été en effet présente dans l'île de 1916 à 1924. Quant à Porto-Rico, en référence affichée à la guerre hispano-américaine, si décisive pour l'avenir de l'île, une société d'histoire y naît encore à une date très récente (entre 1998 et 2008 ?), en se plaçant sous l'invocation de ces événements, la « 1898 Sociedad de amigos de la historia de Puerto Rico Inc. » de San German⁴.

La deuxième famille est constituée par les sociétés nées durant la période coloniale, avant la Seconde Guerre mondiale, souvent d'ailleurs avec l'aide officielle du colonisateur. En dix ans, entre 1932 et 1943, on voit ainsi apparaître dans les possessions britanniques des Antilles, par ordre chronologique, en 1932 la « Trinidad and Tobago Historical Society »,

³ www.academiahistoria.org, José Guillermo Guerrero Sanchez, « La Academia dominicana de la historia, entre el saber y el poder » (conférence prononcée le 10 août 2006, pour la commémoration de sa fondation).

⁴ En dépit de l'aide amicale de notre collègue Juan Gonzalez Mendoza, de l'université Interamericana de San German (qu'il en soit vraiment remercié), nous n'avons pu obtenir aucun renseignement précis sur cette association, qui dispose pourtant d'un site en ligne.

trente ans exactement avant l'indépendance de Trinidad, l'année suivante la « Barbados Museum and Historical Society » à la Barbade, l'île change de statut en 1966, puis, à la Jamaïque, la « Jamaican Historical Society » qui remonte à 1943 (l'indépendance est de 1962). Dans chaque cas de figure, le pouvoir colonial n'est pas loin. Soit il participe, fût-ce indirectement, à la fondation : à la Jamaïque la société d'histoire voit le jour avec l'aide de l'agence culturelle du British Council⁵. Soit il entérine cette entente par des conventions : à Trinidad, quatre ans après la création, un accord est signé entre l'« Historical Society » et le *colonial secretary* de l'époque en vue de collecter les archives de l'île, détruites en 1903 par l'incendie de la capitale⁶.

Après la guerre, dans un contexte plus marqué par la question de la décolonisation et des indépendances, se définit un troisième ensemble, même si la frontière avec celui qui précède est assez souple : la fondation à Sainte-Lucie, en 1954, de la « Archaeological and Historical Society of Saint Lucia », reste bien éloignée de la fin du statut colonial, qui intervient seulement en 1979. La remarque vaut sans doute pour Antigua et Barbude, avec la « Historical Society and Museum of Antigua and Barbuda », instituée en 1956, tandis que le pays accède à l'indépendance en 1981. Aux Bahamas, si l'archipel prend son indépendance en 1979 (qui au demeurant ne rompt pas tout lien avec le Royaume-Uni, puisque la reine Elisabeth est toujours le chef du nouvel Etat), c'est en 1959 que la « Bahamas Historical Society » voit le jour. Traits qui montrent la pesanteur des héritages, c'est la femme du gouverneur Arthur qui porte l'association sur les fonts baptismaux⁷, tandis que les réunions se tiennent dans l'hôtel du gouvernement. Toujours pour les colonies britanniques, viennent ensuite Saint-Kitts et sa « Brimstone Hill Fortress and National Park Society » (1965, indépendance en 1983) ; à peu près à la même époque, vers le milieu des années 1960, Saint-Vincent, qui devient Etat indépendant en 1979, se dote de la « Historical and Archaeological Society of Saint Vincent and the Grenadines ». C'est quasiment à la veille de l'indépendance accordée à la fédération de Saint-Kitts-et-Nevis que ce dernier territoire fonde la « Nevis Historical And Conservation Society » (1980). Contrairement aux apparences, le contexte n'est pas si différent aux Antilles françaises, qui passent en 1946 du statut de colonie à celui de département d'outre-mer : les interrogations sur l'identité, en pleine phase d'« assimilation » à la métropole, pour souhaitée et revendiquée que soit cette dernière, aboutissent aux mêmes constats de carences difficilement acceptables. La Société d'histoire de la Martinique voit le jour en 1955, la Société d'histoire de la Guadeloupe en 1963. Un peu plus tôt, dans l'île de Sainte-Croix, achetée par les Américains au Danemark en 1917, la « Saint-Croix Landmark Society » naît en 1948⁸ : si les citoyens des îles Vierges sont citoyens américains depuis 1927, ils ne le sont tout de même pas « à part entière » puisqu'ils ne votent pas pour l'élection du président.

Naissances dans un ciel sans nuage ? Il n'est pas aisé de proposer une vision d'ensemble satisfaisante, valable pour tous les territoires. Mais certains rapprochements ne manquent pas d'intérêt, ainsi entre les Bahamas et les deux départements français d'outre-mer. Le site en ligne actuel de la « Bahamas Historical Society »⁹ souligne toujours le rôle de la femme du gouverneur britannique en poste, lady Arthur : « *With the support of the most prominent residents of the Bahamas at the time, she was able to establish the society* » (faut-il

⁵ www.jamaicanhistorical.tripod.com, consulté en mai 2011.

⁶ Kelvin Jarvis, « The Historical Society of Trinidad and Tobago, 1932-1954 », *Caribbean Quarterly*, vol. XCIV, n° 3-4, sept.-déc. 1998, pp. 91-104.

⁷ www.bahamashistoricalsociety.com ; on se reportera également à l'étude de Paul Albury, un des présidents de la société, « A Short History of the Bahamas Historical Society » *Journal of the Bahamas Historical Society*, vol. VI, oct. 1984.

⁸ www.stcroixlandamarks.com

⁹ www.bahamashistoricalsociety.com

comprendre qu'elle seule avait assez de poids pour imposer cette création ?). Quant à la Société d'histoire de la Martinique, sa fondation s'opère sous la double protection d'un imposant comité d'honneur comptant à peu près tous les hauts représentants de l'administration (le préfet, le président du conseil général, le colonel commandant les troupes des Antilles et de la Guyane, le maire de la ville de Fort-de-France, qui n'était autre qu'Aimé Césaire ; sans oublier le représentant de l'Eglise catholique, l'évêque et d'un non moins emblématique comité de patronage, où se côtoient Martiniquais haut placés (un ancien ministre des Colonies, un ancien député-maire) et des nominations ès qualités (le recteur de l'académie de Bordeaux, il n'existe pas à cette époque d'académie antillaise, le directeur des Archives nationales, le directeur des Archives d'outre-mer, etc.)¹⁰. Si la Guadeloupe fait nettement plus simple, en ignorant les patronages prestigieux, elle nomme malgré tout comme président d'honneur le vice-recteur du département, choix assez logique puisque le *Bulletin administratif et pédagogique* du vice-rectorat avait servi de lancement au premier numéro de la revue de la société nouvellement créée. En 1967 toutefois, quatre ans après la création de la société, un comité d'honneur apparaît, où figurent le préfet, l'évêque de la Guadeloupe et le président du conseil général¹¹. Prudence ? Désir sincère de montrer que ces créations ne s'opèrent pas contre la métropole, comme le répète à l'envi dans ses différentes manifestations une revue culturelle comme la *Revue guadeloupéenne*, très active dans ces années d'après-guerre ? Le mélange des deux est sans doute la réponse la plus vraisemblable.

L'origine sociale des premiers membres, et des membres tout court d'ailleurs, n'en prend que plus d'intérêt. Elle n'est malheureusement accessible qu'à travers des sources émiettées et souvent très lacunaires, et trop peu d'études. Si les revues des associations jouent un rôle essentiel pour connaître la composition des bureaux, elles ne permettent guère d'aller plus loin. Les fondateurs sont le plus facilement abordables, par le rôle qu'ils ont généralement joué dans la vie culturelle du territoire, par le biais des publications commémoratives ou des notices nécrologiques, qui offrent de précieux renseignements (mais encore faut-il qu'elles existent). Si la place prépondérante des élites blanches, exception faite d'Haïti, s'affiche partout, elle fait la part belle aux hommes d'affaire, négociants, entrepreneurs qui ont souvent donné l'impulsion décisive à la création de ces sociétés. Ainsi René Cottrell, président fondateur de la Société d'histoire de la Martinique (1955-1959), blanc créole, dirige alors les établissements du même nom, grossistes pour l'alimentation et les matériaux de construction, représentants de grandes marques commerciales (Esso, Palmolive...) ; il passait pour avoir « *une des bibliothèques les plus complètes des Antilles françaises* »¹². Son successeur, Jacques Petitjean Roget (président de 1959 jusqu'au milieu des années 1980), polytechnicien travaillant dans l'industrie sucrière, a appartenu également au monde du privé. Le premier trésorier de l'association, qui près d'un demi-siècle après en est devenu un des deux présidents d'honneur, Emile Hayot, était également issu, par son père, du milieu sucrier ; homme d'affaires, il fonde en 1963 le Centre patronal de la Martinique¹³. On trouve ce type de profil, également, chez les deux premiers présidents de la Société d'histoire de la Guadeloupe, Mario Petrelluzzi (1963-1965), d'origine italienne, pionnier de l'hôtellerie de tourisme en Guadeloupe, puis Edgar Clerc (1965-1982), né dans une famille béké¹⁴ à la Martinique, qui fut l'un des directeurs de l'usine sucrière de Gardel au Moule et un

¹⁰ *Annales des Antilles, Bulletin de la Société d'histoire de la Martinique*, n° 1, 1955.

¹¹ *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n° 1, 1^{er} sem. 1964, p. 7 (en fait *Bulletin administratif et pédagogique [du vice-rectorat de la Guadeloupe]*, n° 5) ; n° 8, 2^e sem. 1967.

¹² *Revue Parallèles* (Fort-de-France), n° 10, 1965, interview de Jacques Petitjean Roget par Anca Bertrand.

¹³ Léo Elisabeth, « Emile Hayot », *Annales des Antilles*, n° 30, 1995-1996, p. 37 ; à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa création, la Société d'histoire de la Martinique a publié un très précieux numéro d'hommages à ses fondateurs.

¹⁴ Descendant de colons ; en Guadeloupe : « blanc-pays ».

archéologue amateur éminent¹⁵. Même chose aux Bahamas, où sir George Roberts, premier président (1960-1964) de la « Bahamas Historical Society » était dans les affaires, tout comme son successeur, lui aussi natif de l'archipel, Sir Harold G. Christie ; un des plus grands propriétaires fonciers du territoire, ce dernier fonda en 1935 la compagnie aérienne Bahamas Airways¹⁶. Autre catégorie d'amateurs distingués, que leur milieu professionnel n'éloigne pas autant de leur passion, celui des professions juridiques, où se recrutent aussi quelques personnalités phares, comme Eustace Maxwell Shilstone, un des fondateurs de la « Barbados Museum and Historical Society », dont il fut président et un contributeur assidu de sa revue¹⁷.

C'est par ce même biais, mais cette fois-ci par l'effet d'une ascension sociale directement liée non plus à une assise familiale mais aux effets d'une brillante réussite établie grâce aux diplômes, qu'une méritocratie de couleur s'est frayé un accès aux postes de direction de ces sociétés savantes. Historiens professionnels, comme Eric Williams, personnalité prestigieuse par son engagement dans la vie politique trinitadienne, maître à penser d'une partie des élites noires des Antilles à partir des années 1960 par le renouvellement qu'il propose de la lecture de l'histoire caribéenne, Premier ministre de Trinidad et Tobago de 1956 à 1981 : il devient président de la « Trinidad and Tobago Historical Society » en 1954¹⁸. Vétérinaires, comme le D^r Robert Rose-Rosette à la Martinique, directeur départemental des services vétérinaires de 1931 à 1971, très longtemps vice-président de la Société d'histoire de la Martinique (il est l'un des trois vice-présidents du premier bureau, en 1955) ; après la Seconde Guerre mondiale, son action en faveur de la restauration de La Pagerie, lieu de naissance de Joséphine de Beauharnais, fut particulièrement remarquable¹⁹. Médecins, comme le D^r Henri Bangou à la Guadeloupe et le D^r Price-Mars à Haïti (président de la Société haïtienne d'histoire et de géographie de 1931 à 1934), dont on sait le rôle fondamental qu'il joua dans le mouvement indigéniste à Haïti, où l'occupation américaine le poussa à vouloir retrouver, au-delà du modèle culturel français suivi par les élites de l'île, les racines de la culture populaire²⁰.

Par-delà ces exemples individuels, le terreau commun qui constitue le fonds de toutes ces sociétés d'histoire est bien résumé par la « Nevis Historical and Conservation Society » dans la présentation qu'elle fait de ses origines : « *The impetus to set up the Society originated with historians, government workers, lawyers, business persons and resident expatriates.* »²¹. Mélange des origines (Créoles, Européens implantés aux îles, ou de passage, Blancs et non-Blancs), mélange des passions (collectionneurs, bibliophiles, historiens amateurs), mélanges des élites, les anciennes, dont l'histoire n'a pas toujours été liée aux préoccupations culturelles, même si François Regourd a récemment souligné pour les Antilles françaises que

¹⁵ *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe* (désormais BSHG), n° 135-136, mai-décembre 2003, 40^e anniversaire de la Société d'histoire de la Guadeloupe : comme la Société d'histoire de la Martinique, la Société d'histoire de la Guadeloupe a marqué le passage au XXI^e siècle en rendant tribut à ses pères fondateurs. Nous renvoyons ici aux articles de Marilyn Gouyé-Petrelluzzi, « Mario, personnage haut en couleur », pp. 45-46, et de Henry Petitjean Roget, « Edgar Clerc ou la passion de l'archéologie », pp. 47-48 ; également site Internet du Conseil général de la Guadeloupe sur le musée Edgar Clerc, www.cg971.fr.

¹⁶ *Journal of the Bahamas Historical Society*, n° 18, octobre 1996, articles de Gail Saunders, « Sir George William Kelly Roberts », pp. 45-46, et de Jolton L. Johnson, « Sir Harold G. Christie », pp. 47-48.

¹⁷ James C. Brandow, *Genealogies of Barbados families : from Caribbeana and the Journal of the Barbados Museum and Historical Society*, Baltimore, Md., Genealogical Pub. Co., 1983, p. VIII.

¹⁸ Kelvin Jarvis, « The Historical Society of Trinidad and Tobago », *op. cit.* ; Bridget Brereton, *History of Modern Tobago, 1783-1962*, Port of Spain, London, Heinemann, 1981.

¹⁹ *Annales des Antilles*, n° 30, 1995-1996, p. 29, notice biographique par Léo Elisabeth.

²⁰ Gallica, *Revue d'Histoire et de Géographie d'Haïti*, vol. n° II, n° III, juin 1931, note sur la constitution du nouveau bureau formé le 12 avril 1931.

²¹ Cité par Margot Thomas, dans www.wien2004.ica.org, *Shared Memory (2)*, 15th International Congress on Archives, Wien, 2004, « The Contribution of Historical and Archaeological Societies in the Eastern Caribbean to the Memory of the Region » (pp. 1-5) – mais sans références datées.

concernant les Blancs créoles le trait a sans doute été forcé²², élites nouvelles, de couleur, produites par l'école et l'enseignement supérieur : le milieu dont sont issues ces sociétés savantes est celui d'une bourgeoisie cultivée, aisée voire très aisée, qui cumule instruction, métier (sauf exception, elle n'est pas oisive), parfois fortune de longtemps établie, et ce qui ne va pas forcément de soi dans le milieu très cloisonné de ces sociétés marquées par le lourd héritage colonial, appartenance aux divers groupes « communautaires » des îles.

Un autre trait commun tient à la convergence des objectifs affichés, qui sont pour une bonne part le reflet du contexte où s'est opéré la naissance de ces sociétés savantes, mais aussi l'affirmation d'une volonté qui leur est propre. Sans doute retrouve-t-on partout les mêmes ambitions, pour l'essentiel collecter les matériaux nécessaires à la conservation et à la meilleure connaissance de cette histoire, préserver l'héritage du passé. Le « Barbados Museum and Historical Society » l'exprime clairement en 1933, « *to study and put on permanent record the history of the Island* »²³, ainsi que la Société d'histoire des Bahamas, qui sous une forme un peu actualisée maintient toujours les engagements d'origine : « *dedicated to stimulating interest in Bahamian History and to the collection and preservation of material relating to the history* »²⁴. Mais ce n'est pas pour rien qu'à partir de 1947 celle de la Jamaïque entend ajouter à ces principes celui d'un encouragement de la recherche historique : « *among secondary school children, and more recently, at the University of the West Indies* »²⁵. Ce souci de contribuer à la meilleure connaissance d'une histoire restée longtemps invisible, masquée, dans le cas des territoires coloniaux, par l'omniprésence de l'histoire de la métropole, explique le consensus qui se dégage à ce sujet et les liens généralement forts qui unissent ces associations aux différentes archives locales. Elles permettent de comprendre d'autres soutiens réciproques, celles des institutions vouées à l'enseignement, ainsi le vice-rectorat de la Guadeloupe à l'époque de la création de la société d'histoire, et le souci de promouvoir, parfois à un niveau bien plus élémentaire que celui de la recherche historique savante, la simple connaissance de l'histoire locale. Il s'agit là d'un problème qui est au cœur des plaintes et des revendications des deux sociétés d'histoire de la Martinique et de la Guadeloupe, qui en font d'ailleurs l'une des raisons fortes de leur création. Celle de la Guadeloupe demande ainsi, en 1970, la création d'un service éducatif aux Archives départementales²⁶, tandis René Cottrell, pour la Martinique, pointait en 1955, dans le premier numéro des *Annales des Antilles*, le fait que « *depuis longtemps des générations sont privées de connaissances qui auraient aidé à leur formation intellectuelle en les affranchissant d'une lacune qui, si explicable soit-elle, n'en est pas moins déplorable (...). Nous avons estimé que l'histoire des Antilles ne devait pas rester définitivement inaccessible au plus grand nombre de ceux qui voudraient l'étudier, la compléter ou s'y familiariser* », tandis que neuf ans plus tard un professeur du lycée de Pointe-à-Pitre écrivait de son côté : « *Parce que trop de pages de cette histoire (de la Guadeloupe) restent ensevelies dans les*

²² François Regourd, « Guyane et Antilles françaises, XVII^e-XVIII^e siècles, histoire des sciences et des savoirs », dans D. Bégot (dir.), *Guide de la recherche en histoire antillaise et guyanaise*, Paris, ASOM/CTHS, 2011, tome II, pp. 897-901.

²³ Faute d'avoir pu consulter le vol. I du *Journal of Barbados Museum and Historical Society* (1933), nous renvoyons au site, d'où est tiré cet extrait des objectifs de la société et l'année de sa création.

²⁴ *Journal of the Bahamas Historical Society*, www.babmuse.org, numéro d'octobre 1996.

²⁵ www.jamaica-gleaner.com, article du 25 novembre 2005 ; le *Jamaican Gleaner*, fondé en 1834, est le plus ancien journal de la Jamaïque.

²⁶ « *Considérant la place peu importante qu'occupe l'étude du passé de la Guadeloupe dans les programmes de l'enseignement primaire et secondaire, considérant que de plus en plus les jeunes Guadeloupéens manifestent leur intérêt pour l'histoire locale dont la connaissance serait, pour eux, une source d'enrichissement intellectuel, Considérant enfin que la plupart des départements métropolitains possèdent un service éducatif qui fonctionne auprès des Archives départementales (...), souhaite la création d'un service éducatif dans le département de la Guadeloupe* » BSHG, n° 13-14, 1970, p. 8 ; cité dans D. Bégot, BSHG n° 135-136, mai-décembre 2003, « La Société d'Histoire de la Guadeloupe et la quête des origines », p. 159.

cartons d'archives, ou dans les minutes des notaires, ou dans la correspondance des familles, ou dans le sol même de l'île, et parce que cette histoire meurt de ne pas être écrite, parce qu'il faut la faire revivre avant qu'il ne soit trop tard. Parce que l'histoire déjà faite est trop mal connue des fils mêmes de ceux qui l'ont vécue. Ils la connaissent peu, ils la connaissent mal (...) »²⁷.

C'est qu'au-delà des programmes de protection et de conservation énoncés, l'histoire est donnée pour ce qu'elle est, non un passe-temps aimable de quelques érudits désœuvrés, mais bien une philosophie d'existence, un indispensable outil de formation du citoyen. Ainsi que l'écrivait le professeur de Pointe-à-Pitre précédemment cité, resté anonyme : « *Cette connaissance leur permettrait de mieux vivre le présent qu'ils vivent, de mieux comprendre la Guadeloupe de tous les jours, avec ses petites cases et ses grands immeubles, avec ses charrettes à bœufs et ses tracteurs à gasoil, avec ses bourgs et ses villes, avec sa beauté et ses tristesses, cette "originalité" qui lui est propre* »²⁸. Les dates de création des sociétés savantes, d'ailleurs, ne sont pas neutres. Pour une bonne partie d'entre elles, il s'agit sinon d'une période de crise, du moins d'interrogations sur l'avenir, marquées par le désir d'exister, d'affirmer la force d'une identité nationale ou locale, en essayant chaque fois de trouver une réponse à ce que Paul Albury, un des présidents de la Société d'histoire des Bahamas, appelait à sa création la « *faim de notre propre histoire* » (« *a hunger for our own history* »)²⁹. Sans doute qu'à Haïti, les enjeux de la Société d'histoire et de géographie ont été placés très haut par le premier président de la société, Pauleus Sanon, dans la tourmente de l'occupation américaine : face au « *choc inattendu de l'intervention étrangère (...) pour conjurer une crise dont la gravité s'accroît chaque jour, et qui, en se prolongeant, menace de ruiner les fondements mêmes de notre nationalité. (...) il convenait d'aviser aux moyens de redresser le sentiment national en donnant aux esprits désorientés et désemparés (...), une plus forte discipline patriotique qui nous permette de réagir, de lutter avec succès contre les causes de désorganisation et d'absorption avec lesquelles nous nous trouvons aux prises* »³⁰. Mais, sans que cela soit dit de manière abrupte, c'est chaque fois, partout, une stratégie de l'identité qui se voit ébauchée, qui va de plus en plus passant s'afficher dans l'activité de ces sociétés.

2. Des enjeux nouveaux

Au crédit de ces associations, il convient en effet de porter une activité soutenue, l'existence d'actions multiformes, d'autant plus méritoires qu'elles reposent toujours sur du bénévolat.

Le lien avec les services d'archives officiels a déjà été souligné. Encore convient-il de préciser qu'il s'agit là non seulement d'une donne valable pour les premières années, mais aussi d'une caractéristique au long cours. Des archivistes ont joué un rôle important, voire décisif, dans le fonctionnement de ces associations, soit en assurant des fonctions au bureau, soit, et parfois les deux, en contribuant par des articles à la parution d'une revue. A la Guadeloupe, on peut citer Maurice Nicolas, premier archiviste du département, un des membres fondateurs de la société d'histoire de l'île, puis son successeur, Jean-Paul Hervieu, secrétaire général de l'association à partir du premier bureau, qui a longtemps fait office de rédacteur en chef du bulletin de la société d'histoire³¹ ; également, à la Martinique, la chartiste

²⁷ BSHG, 1^{er} sem. 1964, p. 7.

²⁸ Ibid.

²⁹ *Journal of the Bahamas Historical Society*, n° 18, p. 45 ; cité par Gail Saunders.

³⁰ *Bulletin de la Société d'histoire et de géographie d'Haïti*, Vol. I, mai 1925, discours d'inauguration de mars 1924 ; document aimablement transmis par notre collègue, M^{me} Gusti Pourchet-Gaillard, professeur à Haïti à l'Institut national d'administration de gestion et des hautes études internationales et à l'Ecole normale supérieure de Port-au-Prince, que nous remercions vivement pour son aide.

³¹ BSHG, n° 1, 1^{er} sem. 1964 ; BSHG, n° 2, 2^e sem. 1964.

Liliane Chauleau, longtemps responsable des Archives départementales³² ; pour les Bahamas, Gail Saunders, directrice durant trente-trois ans des Archives nationales, présidente de la « Bahamas Historical Society » de 1989 à 1999³³. De plus, des sociétés d'histoire ont œuvré avant même la création d'un service local d'archives à la constitution ou à la reconstitution de collections, ensuite transférées à ce service. C'est le cas, on l'a vu à Trinidad, à partir de 1936, le cas, également, de la société historique de Sainte-Lucie, et de celle de Nevis³⁴. Ce rôle de gardien, unique ou en parallèle à d'autres, suivant l'époque, de la mémoire du territoire, est d'ailleurs reconnu, puisque nombre de sociétés reçoivent une subvention de leur gouvernement, ou des collectivités territoriales dans le cas des Antilles françaises : sans que cette liste ne soit nullement limitative, on peut citer l'aide gouvernementale apportée à l'« Historical Society and Museum » d'Antigue et de Barbude, à la Société historique et archéologique de Nevis³⁵, la subvention annuelle votée par le conseil général de la Guadeloupe à la société d'histoire locale. Ajoutons que pour quelques-unes d'entre elles, à leur vocation historique s'ajoute une ambition archéologique, explicitement affichée dans le nom de la société : c'est le cas pour des petites îles comme Sainte-Lucie et Saint-Vincent. Quant à Haïti, la société d'histoire est fondée sous le double patronage de l'histoire et de la géographie. C'est sous le troisième comité de direction (1945-1954) présidé par le D^r Catts Pressoir que la société prend sa dénomination actuelle en intégrant la géologie : elle devient Société haïtienne d'histoire, de géographie et de géologie³⁶, même si la revue porte toujours le titre de *Revue de la Société haïtienne d'histoire et de géographie*.

A la différence des sociétés d'histoire des Antilles françaises, leurs homologues des îles anglophones intègrent assez souvent, là aussi de manière tout à fait officielle, des activités muséales. A la Barbade, c'est la création du beau musée de Saint Ann's Garrison, en 1933, qui fonde la « Barbados Museum et Historical Society » ; aujourd'hui, on peut dire que c'est le musée qui tient toujours la tête d'affiche du tandem, proclamant fièrement sur ses prospectus qu'il est le foyer de la culture barbadienne (« *the home of Barbadian Culture* »). A Sainte-Lucie, c'est l'« Archaeological and Historical Society » qui est à l'origine du premier musée de l'île, même si celui-ci, aujourd'hui, n'existe plus, de même que la Société d'histoire de la Martinique avait établi, au temps de la présidence de Jacques Petitjean Roget, un petit musée dans l'enceinte du fort militaire Saint-Louis, avec l'appui d'un des membres de l'association, le colonel Durand³⁷. A Nevis, l'« Historical and Conservation Society » se trouve impliquée à Charlestown dans la gestion du musée Alexander Hamilton, premier secrétaire d'Etat du Trésor américain, né à Nevis – le bâtiment a été donné par le département d'Etat américain, la restauration opérée par les fonds levés par la société d'histoire de Nevis, avec un complément apporté par le gouvernement local³⁸.

Autre originalité des sociétés d'histoire des anciens territoires britanniques, elles sont très ouvertes à tout ce qui concerne ce que nous appelons aujourd'hui le patrimoine, bâti ou naturel. Non que les deux sociétés des Antilles françaises aient témoigné d'une quelconque indifférence aux vestiges matériels de l'histoire insulaire. Elles leur ont manifesté avec constance leur attachement par des courriers officiels aux autorités concernées quand il y avait

³² *Annales de la Martinique*, n° 16, 1972 : le bureau l'enregistre comme secrétaire de la société ; elle le demeure jusqu'en 1991 (*Annales* ..., n° 27, 1991).

³³ www.thenassaeguardian.com, interview de Gail Saunders en date du 28 novembre 2011.

³⁴ *Shared Memory*, op. cit.

³⁵ Informations tirées de *Shared Memory*, id. passim.

³⁶ Renseignement aimablement fourni, à nouveau, par notre collègue Gusti Pourchet-Gaillard.

³⁷ Danielle Bégot, « Musées et politique patrimoniale dans les DOM, l'exemple de la Martinique », dans Jean-Marie Breton, *Patrimoine culturel et tourisme alternatif*, Paris, Karthala-Crejeta, 2009. pp. 112-113.

³⁸ Plaquette du musée (inauguré en septembre 1983, jour de l'indépendance de Saint-Kitts-et-Nevis), distribuée par la société d'histoire de Nevis, donnée aux membres de la Société d'histoire de la Guadeloupe lors de leur visite de l'île en 1995. Le premier étage sert de lieu de réunion à l'assemblée locale.

nécessité (la Société d'histoire de la Guadeloupe, ainsi, qui se bat en 1970 pour l'héritage amérindien du département, avec la création du Parc des Roches gravées)³⁹, ou ont multiplié les visites de sites devenus historiques, anciennes « habitations » comme Fonds Saint-Jacques ou La Pagerie à la Martinique⁴⁰, « habitations » de Trois-Rivières à la Guadeloupe, que fait visiter le président Edgar Clerc dès 1969⁴¹. En 1998, renouant trente ans après l'étude du père Barbotin sur les moulins de Marie-Galante avec cette vocation patrimoniale, la Société d'histoire de la Guadeloupe publie un numéro spécial sur les cimetières de l'île⁴² ; quant aux numéros les plus récents de la revue, ils ont ouvert leurs pages à des articles sur l'architecture locale ou les villes d'art et d'histoire⁴³. Mais une société historique comme celle de Nevis, il est vrai de naissance relativement tardive (1980), a intégré clairement la conservation dans sa raison d'être (*Nevis Historical and Conservation Society*) ; de leur côté, les revues de tradition culturelle britannique, ce n'est d'ailleurs pas un hasard, offrent fréquemment des contributions touchant au patrimoine matériel. Le numéro d'octobre 2001-avril 2002 de la *Jamaican Historical Society Bulletin* propose ainsi, à côté d'articles sur des sujets plus courants, la conférence d'un membre de la société sur « Imported and Local Stone Use in Pre-1900 Jamaican » (A.R.D. Tony Porter), une étude sur les moulins à vent de la Jamaïque et un compte rendu sur l'aménagement d'une « habitation », « plantation » si l'on se réfère à la terminologie anglaise, Iter Boreale⁴⁴. La société d'histoire des Bahamas semble pratiquer la même politique. Le n° 18 d'octobre 1996, par exemple, publie les résultats préliminaires des fouilles archéologiques de Clifton Plantation, et tout comme dans le n° 19 de 1997 des « notes archéologiques », en fait un dépouillement de travaux ou un recensement d'opérations en cours, rédigés par Grace Turner, où une recommandation est faite pour la conservation des cimetières historiques⁴⁵ (à l'appui, mention de la plus ancienne pierre tombale connue dans l'archipel, de 1720). A Sainte-Croix, dans les îles Vierges américaines, si la médiatisation à destination du grand public a recouru aux grosses caisses de la « *romantic history* » de l'île⁴⁶, le site en ligne de la société d'histoire, la « Landmarks Society », se place sous le patronage d'un passé plus patrimonial, en le revendiquant : « *Preserving Saint Croix's Heritage Since 1948* »⁴⁷. Bien moins courant pour des esprits formés dans le moule des catégories françaises est le mariage entre l'histoire et les questions environnementales. A Saint-Kitts, la société d'histoire procède en fait de l'alliance entre deux entités majeures, la forteresse de Brimstone Hill, bel exemple d'architecture militaire des XVII^e et XVIII^e siècles, classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, et le Parc national qui en est issu. A la Barbade, dans la décennie 2000, la revue *Journal of the Barbados Museum*, accorde une place très marquante à plusieurs études sur la faune et la flore actuelles de la Barbade. Le volume L de décembre 2004 choisit pour sa couverture la photographie d'une araignée de l'île, et celui de 2005 (volume LI) illustre la sienne par les oiseaux et la mangrove du parc naturel de Graeme Hall.

³⁹ BSHG, n° 135-136, D. Bégot, « La quête des origines », p. 158.

⁴⁰ *Annales de la Martinique*, n° 30.

⁴¹ BSHG, n° 135-136, *id.*, p. 157 ; le terme d'« habitation » est ici à prendre dans son sens créole, propriété agricole ou agro-manufacturière, composée de terres, de bâtiments, de cultures, et jusqu'en 1848 pour les colonies françaises, de sa main-d'œuvre esclave.

⁴² BSHG, n° 7, 1^{er} trim. 1967 ; *Patrimoine de la Guadeloupe*, revue de la Société d'histoire de la Guadeloupe, n° 1, sept.-nov. 1998, « Les cimetières ».

⁴³ A titre d'exemple, BSHG n° 150-151, mai-décembre 2008, Yolande Vragar, « Basse-Terre, ville d'art et d'histoire, valorisation de l'architecture et du patrimoine », pp. 117-130 ; Bruno Kissoun, Pointe-à-Pitre ville d'art et d'histoire « Histoire, patrimoine, identité », pp. 131-134.

⁴⁴ *Jamaican Historical Society Bulletin*, vol. II, n° 8-9, oct. 2001-avril 2002, pp. 232-256 ; pp. 257-264 ; S.F. Panning ; Beryl Donaldson, pp. 265-270.

⁴⁵ *Journal of the Bahamas Historical Society*, vol. XVIII, oct. 1996, pp. 48-49.

⁴⁶ Florence Lewisohn, *Divers Information on the Romantic History of Saint Croix*, Boston, Ma., EMCO Printers, 1964.

⁴⁷ www.stcroixlandmarks.com.

Ce rapport quasi matriciel avec le passé local, qui est la raison d'être de toutes les sociétés d'histoire, où qu'elles soient, se concrétise par une politique proprement scientifique mais aussi par de multiples opérations de vulgarisation, certaines manifestations, comme les expositions, les conférences, les excursions (particulièrement appréciées des membres !) se réclamant des deux domaines. Au niveau scientifique, c'est l'activité éditrice qui mobilise un grand nombre d'énergies. Elle est d'autant plus précieuse et digne d'éloges que le marché susceptible d'absorber ces ouvrages d'érudition est fâcheusement étroit. C'est particulièrement le cas aux Antilles françaises, où l'apport incontestable des deux sociétés savantes à la recherche historique, depuis leur création, doit être souligné. Les statuts de la Société d'histoire de la Martinique précisent d'ailleurs dans leur article 2 que « *cette société aura pour objet l'étude et la diffusion de toutes les questions intéressant l'histoire des Antilles, et notamment l'impression et la réimpression des documents ou des ouvrages concernant l'histoire des Antilles, et particulièrement de la Martinique* »⁴⁸. Ceux de la Société d'histoire de la Guadeloupe reprennent les mêmes stipulations⁴⁹. Les deux sociétés multiplient les rééditions de sources, soit séparément, soit ensemble quand les deux îles sont concernées et que le thème paraît de suffisamment d'importance : c'est le cas, en 1976, pour l'ouvrage de Victor Schœlcher, *Les colonies françaises, abolition immédiate de l'esclavage* (réédition de l'impression de 1842), le cas également, en 1980, pour le *Code noir*, texte qui a fixé pour deux siècles le statut de l'esclave aux Antilles françaises. La Société d'histoire de la Guadeloupe a également subventionné un certain nombre de publication de thèses ou de travaux, en 1974 l'étude de Gabriel Debien, *Les Esclaves aux Antilles françaises, XVII^e-XVIII^e siècles*, en coédition avec la Société d'histoire de la Martinique, tandis que celle-ci offrait au public, en 1984, les trois imposants tomes du *Dictionnaire biographique du clergé de la Martinique, 1635-1848*, de l'abbé David.

Les autres sociétés d'histoire s'alignent plus ou moins sur le même principe, avec toutefois quelques différences sensibles. Dans les îles anglophones, qui ont bénéficié sur les îles françaises de l'antériorité d'un enseignement supérieur implanté avec une vingtaine d'années d'avance sur la Guadeloupe et la Martinique (1965 pour l'embryon de la faculté des lettres à Pointe-à-Pitre, dans ce qui n'est pas encore l'université des Antilles et de la Guyane, 1948 pour la création à Mona, à la Jamaïque, du premier collège, à l'origine de l'université des West Indies, également présente sur les deux campus de la Barbade et de Trinidad), les sociétés d'histoire peuvent être concurrencées par les publications universitaires, mais aussi par de puissantes institutions d'Etat. Ainsi, à la Jamaïque, si *The Western Design : An Account of Cromwell's Expedition to the Caribbean*, étude de S. A. G. Taylor, est publiée en 1965 par la Société d'histoire⁵⁰, c'est avec l'aide de l'« Institute of Jamaica », agence culturelle du gouvernement, dont l'histoire est longue, puisque il fut fondé en 1879 par le gouverneur britannique d'alors⁵¹ ; mais c'est l'institut qui publie, à lui seul, à peu près à la même époque, le journal de lady Nugent (1801-1805), un des très grands témoignages sur l'histoire de la Jamaïque coloniale⁵². La « Barbados Museum and Historical Society » semble être particulièrement active, du moins si l'on en juge par les rappels de publications qui figurent à la fin de son élégante revue : ainsi pour 2007, cinq titres de travaux, cinq volumes de documents historiques et un ouvrage pour enfants qui concerne le musée⁵³.

⁴⁸ *Annales des Antilles*, n° 30, année 1995-1996, p. 18.

⁴⁹ BSHG, n°8, 2^e semestre 1967 (statuts du 12 juillet 1963, modifiés le 10 déc. 1965 et le 16 janv. 1967).

⁵⁰ *Jamaica Historical Society Bulletin*, n° 4, déc. 1966.

⁵¹ www.intituteofjamaica.org, site officiel.

⁵² *Lady Nugent's Journal of her residence in Jamaica from 1801 to 1805*, Kingston, Institute of Jamaica, 1966.

⁵³ *The Journal of the Barbados Museum & Historical Society*, vol. III, nov. 2007, pp. 212-213. Un grand merci à notre collègue Karl Watson, du campus de Cave Hill, à la Barbade, directeur de publication, de nous avoir aimablement donné quelques numéros de la revue.

La publication d'une revue, justement, est la grande affaire de ces associations, pour se faire connaître, pour diffuser, pour faire de l'histoire un élément vivant de la vie culturelle et sociale. Ce sont les plus importantes qui y arrivent, et pas toujours sans mal, car comme le savent ceux qui ont touché de près ou de loin à ces activités associatives, il faut beaucoup d'énergie pour trouver des contributeurs en nombre suffisant, sortir les numéros de manière à peu près régulière et financer l'opération. Rares sont les sociétés qui n'ont pas connu de moments difficiles. Celle de la Jamaïque informe ses lecteurs, dans son numéro de 1980 (vol. XII) qu'elle a dû adopter une présentation moins fastueuse (« *a less lavish form of publication* »). La Société d'histoire de la Guadeloupe, qui a vaillamment sorti, en décembre 2011, le 160^e numéro de son *Bulletin*, a dû quelquefois solliciter l'élasticité des semestres éditoriaux pour réussir à conserver son rythme ; quant à sa consœur de la Martinique, elle a connu de son côté une période de marée basse au niveau de ses publications, comme son nouveau président, Léo Elisabeth s'en expliquait dans le numéro de reprise, daté de 1983-1987 : « *Quatre longues années sans Annales des Antilles. Et encore, en 1986, le numéro 25 était sorti au titre de l'année 1982. Pourtant la matière ne manquait pas, mes chercheurs travaillaient, se passionnaient pour de nouvelles découvertes, des relectures de notre passé (...)* »⁵⁴.

Mais comme il le notait avec réalisme, les grands monuments éditoriaux ne suffisent pas. Les sociétés d'histoire de la Caraïbe ont dû tenir compte de phénomènes qui, s'ils ne leur sont pas propres, ont pris ici une acuité toute particulière : l'évolution des temps, le changement des enjeux, des demandes du public, et la mutation de ce public lui-même. Il est clair, pour commencer, qu'elles ont dû composer avec une certaine perte de substance, du moins celle qui avait constitué leur nature profonde. Si l'amateur éclairé peut toujours faire les beaux soirs de certaines conférences, s'il publie encore dans les revues, l'époque n'est plus où il régnait en maître, parce qu'il était seul, ou presque. Signe qui ne trompe pas, l'usurier Edgar Clerc, figure emblématique de l'amateur passionné d'archéologie, est nommé en mai 1975 par le ministère de la Culture directeur des Fouilles et des Antiquités de la Guadeloupe, en reconnaissance de la haute valeur scientifique de ses travaux⁵⁵. Dans les revues, une professionnalisation s'opère, avec de plus en plus d'universitaires, ou de professionnels issus des universités, archéologues, chercheurs des services patrimoniaux, réduisant l'érudit d'autrefois à une participation minoritaire. Pour le seul *Bulletin de l'histoire de la Guadeloupe*, durant la période fondatrice, de 1964 à 1974, la part des non-universitaires parmi les auteurs était à peu près de 44 % : entre 1984 et 1994, elle chute à 12,5 %⁵⁶. S'il est difficile de généraliser à partir d'un seul exemple, il est néanmoins évident que les universitaires sont désormais partout. On les retrouve dans les bureaux des associations : à la Société d'histoire de la Guadeloupe, tous les membres du bureau actuel (2011) sont, ou ont été, des enseignants ou des enseignants-chercheurs en histoire, un seul ne l'a été qu'à titre partiel, exerçant un autre activité professionnelle ; à titre de comparaison, au premier semestre 1964, sur neuf membres on ne comptait qu'un seul enseignant (deux sur dix si l'on inclut le président d'honneur, qui était le vice-recteur)⁵⁷. On les retrouve à la tête des revues, et ce depuis longtemps déjà : le professeur Carl Campbell, de l'université des West Indies pour le bulletin de la Société d'histoire de la Jamaïque ; sir Woodville Marshall, après une longue carrière sur les deux campus de Mona (Jamaïque) et de Cave Hill (Barbade) est actuellement, à la sortie du volume LVII du *Jamaican Historical Review*, le président du comité de programmation du périodique ; Karl Watson, « *senior lecturer* » à la même université, est directeur du *Journal du Barbados Museum et Historical Society* depuis 1996. Et nous ne

⁵⁴ *Annales des Antilles*, n° 26, 1983-1986. éditorial.

⁵⁵ BSHG, n° 135-136, mai-décembre 2003, Henry Petitjean Roget, *op. cit.* « Edgar Clerc (...) », p. 48.

⁵⁶ BSHG, n° 135-136, mai-décembre 2003, Danielle Bégot, « La quête ... », p. 166.

⁵⁷ BSHG, n° 1, 1^{er} sem. 1964.

rappellerons pas, pour les avoir déjà mentionnés, le rôle des archivistes comme Jean-Paul Hervieu, ou beaucoup plus récemment celui d'Hélène Servant, au *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, ainsi que celui de Gail Saunders dans la revue de la Société d'histoire des Bahamas.

L'enjeu majeur, toutefois, se situe ailleurs, dans le rôle de passeur que revendiquent ces sociétés savantes. Ce n'est pas par hasard si la Société d'histoire de la Jamaïque met autant l'accent sur sa volonté d'agir en milieu scolaire. Partout la confrontation entre le milieu élitiste où naissent les premières associations et la réalité du taux d'instruction d'alors est catastrophique. A Trinidad, au moment où est fondée la « Historical Society », le recensement de 1931, cité dans l'étude de Kelvin Jarvis, fait apparaître 43 % d'illettrés ; Port of Spain, la capitale, compte seulement 1 % d'abonnés à la bibliothèque publique sur ses 70 000 habitants⁵⁸. A la Guadeloupe et à la Martinique, au moment où Michel Leiris effectue ses missions pour l'Unesco, au tournant des années 1950, la situation est du même ordre. A Marie-Galante (Guadeloupe), les pourcentages d'illettrés calculés sur les classes du contingent des années 1950 à 1952 sont à plus de 50 % ; sur les douze contingents incorporés de 1946 à 1952, on dénombre 21 % d'illettrés à la Martinique, 42 % à la Guadeloupe⁵⁹, avec comme facteur aggravant, la situation de diglossie où se trouvent les classes populaires, entre créole et français⁶⁰ (situation identique à la Dominique et à Sainte-Lucie, entre le créole et l'anglais).

Mais là n'est pas la seule question. Si transmission il y a, dans des pays où l'héritage de l'esclavage et du préjugé de couleur a constitué deux histoires, celle des descendants des anciens maîtres, celle des descendants des exclus, esclaves et libres de couleur, que transmettre, et à qui ? Les objectifs que s'assignent certaines de ces sociétés savantes, ceux du moins qu'elles affichent dans leurs statuts actuels, ou qu'elles résument dans leurs revues, disent d'évidence le problème. A Nevis, la « Historical and Conservation Society » se donne comme but « *de promouvoir et de faciliter l'aménagement effectif des ressources historiques, culturelles et naturelles de l'île de Nevis* », et la fin de la phrase est particulièrement importante, « *For The Benefit Of All Its People* »⁶¹. Remarque identique à la Barbade, où la « Barbados Museum and Historical Society » affiche comme programme « *To collect, document and conserve evidence of Barbados' cultural, historical and environmental heritage and to interpret and present this evidence for all sectors of society* »⁶². Ce n'est pas seulement du riche et du pauvre dont il est ici question, du lettré et de l'illettré, mais de ceux qui étaient dedans, et de ceux qui étaient dehors, dans deux histoires qui se rencontrent, s'interpénètrent, mais gardent leurs distances. La notice nécrologique rédigée en mémoire de sir George Roberts, en 1996, pouvait donc logiquement souligner, en reprenant le commentaire plus ancien du chef du Progressive Liberal Party des Bahamas, Paul Adderley, ce qui avait fait la valeur du premier président de la société d'histoire : « *Sir George's most significant contribution to his country distinguished him from the other men of the traditional ruling*

⁵⁸ Kelvin Jarvis, « The Historical Society of Trinidad and Tobago », *op. cit.*, p. 91.

⁵⁹ Michel Leiris, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, Paris, Unesco, 1955, rééd. Unesco/Gallimard, 1974, p. 73.

⁶⁰ Sur la question de la diglossie, voir par exemple l'analyse du chef de l'Instruction publique de la Guadeloupe à la veille de la Seconde Guerre mondiale, *Rapport sur l'état général des besoins des écoles publiques de l'année 1939-1940* : « *La population scolaire, sans exception, parle le créole comme langue maternelle, mais reçoit de but en blanc tout l'enseignement en français, c'est-à-dire dans une langue incomprise au début et mal comprise dans la suite ; d'où le ralentissement qui est de règle dans une scolarité bilingue (...)* », cité par Magalie Lerbage, *Egalité, stratégie et origine sociale en milieu scolaire colonial, étude de la fréquentation du lycée Schoelcher (Fort-de-France, Martinique) des années 1930 aux années 1950*, université des Antilles et de la Guyane, master II d'histoire sous la direction de D. Bégot, 2008, p. 131.

⁶¹ *Shared Memory*, *op. cit.*

⁶² Prospectus non daté de la Barbados Museum and Historical Society (postérieur à l'ouverture en novembre 2004 de l'extension du musée avec ouverture de la galerie Charles A. Robertson).

class in the country, in the way in which he transcended the turbulent politics of the past and gained the confidence of both sides ».

Questions d'hommes, questions d'options : la chronique des îles, du moins pour les sociétés d'histoire nées dans l'avant-guerre ou peu après, est celle d'une histoire coloniale, qui s'intéresse à la découverte des îles et aux faits d'armes du colonisateur. La première conférence organisée, avec grand succès d'ailleurs, par la Société d'histoire des Bahamas autour des années 1960, en faisant appel à un conférencier anglais, ne portait pas pour rien sur « Qu'est-ce que Christophe Colomb s'attendait à trouver ? »⁶³. En 1967, la Société d'histoire de la Jamaïque pose quant à elle une plaque à Dunn's River pour commémorer le tricentenaire de la victoire de l'armée anglaise sur l'Espagne à Las Chorreras (« *Dunn's River / Near this spot / Was fought the battle of Las Chorreras in 1657 / When the English defeated / The Spanish Expeditionary / Force from Cuba / Placed by the Jamaican Historical Society – 1967* »). Elle est aussi, pour certains expatriés d'Europe, le moyen de continuer à aborder l'histoire antillaise par le prisme de l'anecdote et de la légende⁶⁴ – la « *romantic history* de Sainte-Coix », calquée sur la vision des plantations du sud des Etats-Unis inspirée par *Autant en emporte le Vent*⁶⁵. Elle est enfin, pour les descendants de colons, le moyen de poursuivre le récit de leur propre histoire, dans la droite ligne des historiens blancs créoles du XIX^e siècle, un Sidney Daney à la Martinique, un Auguste Lacour, à la Guadeloupe, des historiens de Trinidad comme Joseph, Borde ou Fraser⁶⁶. Les objectifs initiaux du « Barbados Museum and Historical Society » montrent bien cette entreprise de construction d'un monument à la mémoire blanche : en 1933, s'il s'agit d'étudier et de sauvegarder le souvenir de l'histoire de l'île, c'est à travers ses familles dirigeantes et ses personnalités publiques (« *to study and put on permanent record the history of the Island, its leading family and public men, old buildings and other matters of interest* »⁶⁷). Il n'est qu'à voir les missions que fixent aujourd'hui les statuts de la même société pour mesurer la rupture intervenue par rapport aux origines, qui se lit tout autant dans le contenu des articles publiés. A des dates variables, mais on peut estimer que les années 1970, avec les décolonisations, les indépendances, les effets du *black power*, constituent un moment décisif, un retournement complet. Au centrage sur les « familles dirigeantes », sur leur généalogie, aux grands dessins des métropoles, a succédé une focalisation sur les grandes oubliées de ce passé, les masses noires, désormais scrutées dans leur globalité, mais aussi à travers l'attention portée à des vies longtemps anonymes, balayées par le vent de l'histoire et qui reprennent sens, intérêt et surtout dignité. L'importance accordée à l'esclavage, non plus en termes d'outil de mise en valeur, ou comme objet de honte, mais comme expression de vies humaines, et surtout de leur résistance à un destin imposé, en est l'illustration la plus absolue. Différentes voies ont été suivies, la première marquée par l'augmentation dans les revues du nombre de contributions axées sur ce thème. Pour le seul *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, entre sa première décennie (1964-1974) et la période 1984-1994, le pourcentage est passé de 13 % du nombre total d'articles à plus de 23 %⁶⁸. De manière encore plus spectaculaire, certaines sociétés y consacrent des numéros spéciaux, ou des ouvrages qu'elles publient pour l'occasion. La *Jamaican Historical Review* consacre ainsi plusieurs numéros spéciaux aux révoltes d'esclaves, comme celle de Sam Shape en 1831 (1982, vol. XIV, avec par exemple l'article de fond d'Hilary Beckles, « The 200 years war : Slave Resistance in the British West Indies ; An

⁶³ *Journal of the Bahamas Historical Society*, vol. XVIII, 1996, pp. 45-47.

⁶⁴ Léo Elisabeth, *Annales des Antilles* n° 30, 1995-1996, pp. 10-11.

⁶⁵ Voir par exemple Marie-Teresa Penna, *L'archéologie historique aux Etats-Unis*, « L'archéologie des manoirs et des planteurs », Paris, CTHS, 1999, avec la préface de Léon Pressouyre

⁶⁶ BSHG, n° 106, 4e trim. 1995, Bridget Brereton, « The nineteenth century historians of Trinidad », pp. 36-48 : Alain Buffon, « Regard d'un historien créole sur la Révolution, Auguste Lacour 1805-1809 », pp. 49-90.

⁶⁷ www.barb.museum.org, consulté en mai 2011.

⁶⁸ BSHG, n° 135-136, mai-déc. 2003, D. Bégot, « La quête des origines », p. 162.

Overview of the Historiography »), aux guerres des marrons, ou encore, bien après l'abolition de l'esclavage, à la jacquerie de Morant Bay, en 1865 (vol. XIX, 1996). Autre exemple, la « Barbados Museum and Historical Society » célèbre en 2007 l'abolition de la traite par un numéro entier de son *Journal* (vol. LIII, nov. 2007) – « *Commemorating the 200th Anniversary of the Abolition of the British Slave Trade 1807-2007* » – tandis que son musée s'attache à se doter de salles spécifiques consacrées aux cultures africaines et à leur legs aux sociétés de la Barbade, et plus largement, de la Caraïbe⁶⁹. Quant à la Société d'histoire de la Guadeloupe, elle publie en 2002, en coédition avec le conseil général, un ouvrage dû à trois de ses membres (René Bélénus, Frédéric Régent, et le président Jacques Adélaïde-Merlande), consacré à la relecture de l'année terrible de 1802. *La Rébellion de la Guadeloupe 1801-1802*⁷⁰, qui reçut d'ailleurs un prix de l'association locale des enseignants d'histoire et de géographie, s'attache à suivre les événements qui aboutirent dans la colonie au rétablissement de l'esclavage après la défaite sanglante de Delgrès face au corps expéditionnaire envoyé par Bonaparte. Mais ce ne sont pas seulement les péripéties de la « grande » histoire qui retiennent l'attention de ces sociétés savantes : ce sont des thèmes jusque là ignorés, désormais très largement développés par l'essor des *Black Studies* aux Etats-Unis et dans leur aire culturelle que l'on retrouve dans les revues anglophones, ainsi, là aussi à titre d'exemple, un article comme « House Gardens and Female Identity on Crooked Island » reproduit par le *Journal of the Bahamas Historical Society* dans son numéro de 1996⁷¹.

Au seuil du XXI^e siècle, en conclusion, quelle image d'elles ces sociétés d'histoire donnent-elles ? Si elles continuent à être dans la région un des rouages de la connaissance historique, il faut bien reconnaître que leur action ne se fait plus dans le même splendide isolement que lors de leurs premières années. Aussi actives qu'elles soient, au fil du temps elles ont dû apprendre à compter avec une double concurrence, celle des universités, celles d'autres associations qui sont venues quelque peu chasser sur leurs terres, les *National Trusts* des îles autrefois britanniques, tournés vers le patrimoine (architectural ou naturel), particulièrement actifs, et depuis longtemps, à la Barbade et à la Jamaïque, ou des associations diverses, formées autour de centres d'intérêt comme les archives ou la toujours vivante recherche généalogique. Les alliances conclues, coéditions, commémorations, le sont d'autant plus facilement que ce sont en grande partie les mêmes personnes que l'on retrouve dans les comités scientifiques ou les comités d'organisation. Mais quelque part le degré de lisibilité des sociétés d'histoire en souffre, quel que soit leur souci de marcher avec leur époque. Elles soignent alors leur site en ligne, exercice où brillent surtout les îles d'ancienne obédience britannique, soit en numérisant leur revue (la Société d'histoire de la Martinique, en 2005, l'a fait pour l'intégralité de ses numéros), soit en optant pour des opérations de prestige, comme la Semaine du livre d'histoire, organisée à la Guadeloupe par la Société d'histoire avec l'appui du rectorat, en mai 2010. Un peu à part, la Société d'histoire haïtienne semble disposer d'un statut qui renvoie à des données plus anciennes, qui se maintiennent du fait du relatif isolement du pays et du développement encore relativement réduit de son enseignement supérieur : c'est en tout cas la Société d'histoire et de géographie qui en octobre 2011 a publié dans la presse locale l'appel d'offre de l'Unesco concernant le projet de construction d'un mémorial en souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite, à ériger au siège des Nations unies à New York⁷².

⁶⁹ Prospectus, déjà cité ; c'est la première des galeries mentionnées, l'histoire militaire vient en dernier.

⁷⁰ Jacques Adélaïde-Merlande, René Bélénus, Frédéric Régent, *La Rébellion de la Guadeloupe, 1801-1802*, Gourbeyre, conseil général de la Guadeloupe/Société d'histoire de la Guadeloupe, 2002.

⁷¹ *Journal of the Bahamas Historical Society*, vol. XVIII, oct. 1996, article de Laurie A. Wilkie, professeur associée à l'université de Californie, pp. 33-39, sur l'alimentation des esclaves.

⁷² *Le Matin* (Port-au-Prince), 21 octobre 2011.

Reste un dernier point, que nous n'avons pas abordé au cours de cette étude, celui des liens qu'entretiennent ces différentes sociétés savantes entre elles. Il faut bien reconnaître que de ce côté le bilan est très négatif. Certes, lors des sorties loin de chez elles, les deux sociétés d'histoire de la Guadeloupe et de la Martinique prennent contact avec leurs homologues – celle de la Guadeloupe avait été ainsi reçue avec beaucoup d'égards par la Société d'histoire de Nevis, en 1995. Mais cela ne va guère plus loin, et il faut bien reconnaître que l'intrépidité voyageuse semble plutôt se situer du côté des îles françaises que du côté des îles autrefois anglaises. L'obstacle de la langue, des pratiques culturelles, reste majeur. C'est en fait vers une association supranationale qu'il faut se tourner pour voir s'afficher une sorte de *koinê*. Avec l'Association des historiens de la Caraïbe, fondée en 1969 par l'entente de deux universitaires membres d'une société d'histoire (Jacques Adélaïde-Merlande pour les Antilles françaises et Woodville Marshall pour l'université des West Indies), historiens professionnels et amateurs, universitaires et membres des sociétés savantes (mais ce sont souvent les mêmes !), bénéficient d'une tribune bienvenue pour tout ce que ces associations savantes ont en commun, l'amour de leur pays, le souci de leur passé, la volonté de le faire connaître à autrui.

*
* *

BIBLIOGRAPHIE

• Articles et ouvrages

Adélaïde-Merlande Jacques, Bélénus René, Régent Frédéric, *La Rébellion de la Guadeloupe, 1801-1802*, Gourbeyre, Conseil général de la Guadeloupe/Société d'histoire de la Guadeloupe, 2002, 355 p.

Bégot Danielle, n° 135-136, « La Société d'histoire de la Guadeloupe et la quête des origines », pp. 150-168, n° 135-136, mai-décembre 2003, 40^e anniversaire de la Société d'histoire de la Guadeloupe.

Bégot Danielle, « Musées et politique patrimoniale dans les DOM, l'exemple de la Martinique », dans Jean-Marie Breton, *Patrimoine culturel et tourisme alternatif*, Paris, Karthala-Crejeta, 2009, pp. 107-124.

Bégot Danielle, « Sociétés savantes d'outre-mer : la Société d'histoire de la Martinique et la Société d'histoire de la Guadeloupe », dans *Les Sociétés savantes locales : des hommes au service de la connaissance et de la culture*, Paris, CTHS, édition électronique, octobre 2011.

Benoist Jean, *Encyclopédie de la Pléiade, Ethnologie régionale II*, « Les Antilles », Paris, Gallimard, 1978, pp. 1 372-1 448.

Brandow James. C., *Genealogies of Barbados families : from Caribbeana and the Journal of the Barbados Museum and Historical Society*, Baltimore, Md., Genealogical Pub. Co., 1983, 753 p.

Brereton Bridget Brereton, *History of Modern Tobago, 1783-1962*, Port of Spain, London, Heinemann, 1981, 262 p.

Elisabeth Léo, *Annales des Antilles*, n° 30, 1995-1996, 50^e anniversaire de la Société d'histoire de la Martinique.

Gouyé-Pétrilluzzi Marilyn, « Mario, un personnage haut en couleur... », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n° 135-136, mai-décembre 2003, pp. 45-46.

Jarvis Kelvin, « The Historical Society of Trinidad and Tobago », 1932-1954, *Caribbean Quarterly*, vol. ILIV, n° 3-4, sept.-déc. 1998, pp. 91-104.

Leiris Michel, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, Paris, Unesco, 1955, rééd. Unesco/Gallimard, 1974, 192 p.

Lewisohn Florence, *Diverse Information on the Romantic History of Saint Croix*, Boston, Ma., EMCO Printers, 1964, 142 p.

Penna Marie-Teresa, *L'archéologie historique aux Etats-Unis*, « L'archéologie des manoirs et des planteurs », Paris, CTHS, 1999, 442 p., avec préface de Léon Pressouyre.

Petitjean Roget Henry, « Edgar Clerc 1915-1982) ou la passion de l'archéologie », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n° 135-136, mai-décembre 2003, pp. 47-49.

Regourd François, « Guyane et Antilles françaises, XVII^e-XVIII^e siècles, histoire des sciences et des savoirs », dans D. Bégot (dir.), *Guide de la recherche en histoire antillaise et guyanaise*, Paris, ASOM/CTHS, 2011, tome II, pp. 871-918.

Saunders Gail, « Sir George Wiliam Kelly Roberts, 1K.T., C.B.E. 1907-1964 », *Journal of the Bahamas Historical Society*, pp. 45-46.

Thomas Margot, *Shared Memory (2)*, « The Contribution of Historical and Archaeological Societies in the Eastern Caribbean to the Memory of the Region » (pp. 1-5), www.wien2004.ica.org, 15th International Congress on Archives, Wien, 2004.

• Revues consultées

Les dates des numéros utilisés se trouvent dans les références infrapaginales de l'article :

Annales des Antilles, Bulletin de la Société d'histoire de la Martinique.

Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe.

Journal of the Bahamas Historical Society.

Journal of Barbados Museum and Historical Society.

Jamaican Historical Review.

Jamaican Historical Society Bulletin.

Parallèles (Fort-de-France).

Revue d'histoire et de géographie d'Haïti.

• Sites en ligne consultés

www.babmuse.org (Barbade)

www.bahamashistoricalsociety.com (Bahamas)

www.academiahistoria.org (République dominicaine)

www.jamaicanhistorical.tripod.com (Jamaïque)

www.jamaica-gleaner.com (Jamaïque)

www.stcroixlandamarks.com (Sainte-Croix, îles Vierges)

[www. Gallica, BnF](http://www.Gallica.BnF) (France).

*

* *

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ANTHROPOLOGIE ET L'ÉTUDE DES HOMMES

par Bernard VANDERMEERSCH¹

La Société française d'anthropologie, en fait Société d'anthropologie de Paris (couramment appelée aujourd'hui la SAP), a été fondée par Paul Broca et dix-neuf autres scientifiques en 1859. Ce fut la première société d'anthropologie au monde, bientôt suivie par la société anglaise. Elle fut déclarée d'intérêt public en 1864 par décret impérial. A ses débuts elle réunissait, outre l'anthropologie, la préhistoire, l'ethnologie, la médecine légale, la démographie, etc. Peu à peu son champ d'action se resserra et maintenant elle ne traite plus, sauf exceptions, que d'anthropologie biologique.

Paul Broca (1824-1880), son fondateur, était un des savants les plus prestigieux du milieu du XIX^e siècle. Professeur de médecine, chirurgien, neurologue et pathologiste, il a donné son nom à une aile du cerveau impliquée dans l'expression du langage articulé. Il fut aussi sénateur de la Gauche républicaine, libre-penseur et anti-esclavagiste.

Je n'ai pas trouvé de statut datant de 1859, mais l'objectif de la société tel que l'a présenté Paul Broca à l'époque était : « *L'étude du groupe humain dans son ensemble, dans ses détails et dans ses rapports avec le reste de la nature* ». Les premiers statuts disponibles datent de 1868 et l'article premier précisait : « *La SAP a pour but l'étude scientifique des races humaines.* » Paul Broca croyait en la hiérarchie des races, comme presque tout le monde à cette époque.

En même temps que la société, Paul Broca créa les *Bulletins* et *Mémoires de la SAP*. Le nombre de fascicules annuels a pu varier, mais il n'y a pas eu d'interruption au cours de leurs 152 années d'existence. A ce jour plus de 7 000 contributions ont été publiées, sans compter les commentaires, notes, analyses et critiques de livres, etc.

Il faut aussi mentionner que Paul Broca a créé, en 1875, l'Ecole d'anthropologie de Paris, reconnue, elle aussi, d'utilité publique en 1889. Il s'agit – elle existe toujours – d'un établissement libre d'enseignement supérieur qui organise des cours et des cycles de conférences, mais ne peut pas délivrer de diplômes officiellement reconnus. Très suivie tant que Paul Broca l'a dirigée, elle déclina rapidement après sa mort. Elle n'a plus d'influence sur notre discipline.

Je n'ai pas eu la possibilité d'analyser toute la masse de documents contenue dans les bulletins, mais j'ai pu avoir accès à beaucoup d'entre eux et je vais tenter de présenter un panorama, que j'espère assez objectif, des grands mouvements intellectuels dont la société a été le témoin.

1) Une première remarque s'impose. Dès ses débuts, la Société a été dominée par les recherches sur les populations du passé, paléolithiques ou plus récentes, et sur le squelette. Paul Broca a été le premier à étudier les ossements découverts en 1868 dans l'abri de Cro-Magnon aux Eyzies de Tayac (Dordogne). Il y a une explication à cette orientation des recherches vers le passé. La France a été l'objet, dès le milieu du XIX^e siècle, de recherches intenses en préhistoire et en archéologie et de très nombreux restes squelettiques, comme les célèbres Cro-Magnon, ont été mis au jour, restes qui ont logiquement retenu l'attention des chercheurs. Cela est peu à peu devenu une tradition et la société accorde, encore maintenant, plus de place aux travaux sur les populations passées qu'aux études sur les populations vivantes.

¹ Professeur honoraire à l'université de Bordeaux-I, membre honoraire du CTHS.

2) Une deuxième remarque concerne la formation des anthropologues. L'Ecole d'anthropologie donnait des conférences, mais pas de réelle formation et ne délivrait pas de diplôme. Il y eut aussi, très tôt, une chaire d'anthropologie au Muséum – le premier titulaire en a été Armand de Quatrefages – mais sans laboratoire. Armand de Quatrefages travaillait chez lui. En 1868, lors de la fondation de l'Ecole pratique des hautes études, un laboratoire d'anthropologie fut créé pour Paul Broca ; mais, là encore, il n'y avait ni local ni diplôme. En fait, pendant presque un siècle, il n'y a pas eu d'enseignement d'anthropologie structuré débouchant sur un diplôme officiel. Il a fallu attendre 1949 et les efforts d'Henri-Victor Vallois et Jean Piveteau pour qu'un cursus d'anthropologie voie le jour. Cela veut dire que, pendant longtemps, l'anthropologie a été pratiquée par des chercheurs ayant une autre activité, en particulier des médecins.

Si nous examinons maintenant quels ont pu être les rapports de la société avec l'outre-mer, nous pouvons distinguer trois périodes.

Dans un premier temps, au moment de la création de la Société, les contributions concernant l'Afrique du Nord, et surtout l'Algérie, tiennent une grande place. Mais ce sont des contributions portant plus sur l'archéologie ou les mœurs des habitants que sur la biologie des populations, et elles sont souvent le fait de militaires. Pour donner un exemple, en 1869 le général Faïdherbe – qui a beaucoup publié dans la revue – présentait la fouille d'un dolmen en Algérie.

Un peu plus tard on voit apparaître des travaux sur la péninsule indochinoise. Là encore ils relèvent plus de l'ethnologie que de l'anthropologie, même s'ils ont souvent été réalisés par des médecins.

A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, c'est l'Afrique qui occupe une place importante.

On voit donc que l'activité de la Société, pour l'outre-mer, a été étroitement liée aux conquêtes coloniales parce que certains de ses membres ont participé à ces conquêtes, d'une manière ou d'une autre, ou les ont suivies.

Cette distinction en trois périodes est un peu arbitraire et il est bien évident que les publications sur l'Asie et l'Afrique du Nord n'ont pas cessé lorsque les recherches en Afrique noire ont débuté. Mais ce qui est remarquable, c'est l'absence presque complète de contributions sur les Caraïbes.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, et même après, les travaux publiés dans la revue ont été le fait de militaires, plus tournés vers l'étude des mœurs et des comportements, de médecins, souvent militaires eux aussi, parfois aussi de missionnaires. Un exemple, beaucoup plus récent, mais tout à fait caractéristique, est le cas de Georges Olivier : d'abord médecin des troupes coloniales, il a étudié des populations du Sud-Cameroun ; par la suite il a été professeur d'anatomie à Paris avant de devenir, enfin, professeur d'anthropologie à l'université Paris-VII, au début des années 1960.

Il est étonnant de constater que, pendant aussi longtemps, ceux qui occupaient en France des positions officielles dans la discipline, que ce soit à l'université ou au Muséum, ont peu été sur les terrains d'outre-mer. Il y a eu, bien sûr, des exceptions. Je vois deux explications à cette situation : d'une part il était difficile à quelqu'un ayant des fonctions d'enseignement de partir longtemps hors de la métropole, d'autre part leur intérêt était, comme je l'ai déjà mentionné, beaucoup plus tourné vers l'étude des hommes de la préhistoire. Ce n'est qu'un peu avant la dernière guerre, et surtout après 1950, lorsque la première génération de chercheurs formés à l'anthropologie entra au CNRS, que cette tendance se modifia et de grandes enquêtes furent alors lancées en Afrique noire, dans les Caraïbes, à la Réunion ou dans les îles du Pacifique. On peut citer les recherches très importantes de Jean Hiernaux et de Robert Gessain en Afrique, de Jean Benoist dans les Caraïbes, d'Emile Crognier au Tchad puis en Amérique latine.

Comme je l'ai dit, le but de la Société a été très longtemps l'étude des races humaines. Ce n'était pas propre à la France ; c'était vrai de toute l'anthropologie mondiale. Il s'agissait de décrire et de mesurer les caractères physiques des populations étudiées. Pour beaucoup, je dirai même pour la majorité des chercheurs, l'objectif était d'aboutir à une classification hiérarchisée. La raciologie a dominé l'anthropologie française jusqu'au milieu du siècle dernier, en particulier sous l'influence d'Henri-Victor Vallois qui a profondément marqué la Société. Il en fut le président en 1932 et le secrétaire général pendant trente et un ans, de 1938 à 1969. Il fut aussi professeur au Muséum national d'histoire naturelle et a supervisé l'anthropologie au CNRS pendant plus de quinze ans. En 1944 il a publié un petit ouvrage dans la collection « Que sais-je ? » sur *Les races humaines* dans lequel il reconnaissait vingt-sept races regroupées en quatre groupes, l'un d'eux réunissant ce qu'il appelait « *les races primitives* ». Henri-Victor Vallois estimait que seuls les caractères physiques, comme la couleur de la peau, « *ont une valeur anthropologique* », mais il envisageait aussi l'intelligence « *souple et déliée ou, au contraire, lente et paresseuse* ».

Il faut toutefois remarquer que, à côté de ces tentatives de classification et de hiérarchisation des races, il y a eu, dès le début, dans la Société, un courant permanent de travaux qui s'opposait à cette vision de l'humanité. En 1864, par exemple, un certain Dally s'élevait contre le travail d'un auteur anglais qui ne voyait chez les indigènes des îles Andamans aucune trace de civilisation. Or, disait Dally, ils ont des maisons, des outils, des pratiques mortuaires, etc., activités qui relèvent de la civilisation; et il ajoutait : « *Quelles raisons a-t-on de croire que certaines races soient plus anciennes que d'autres, que des races soient plus primitives?* ». En 1865, alors que les débats sur la race arienne se développaient, une communication s'efforce de montrer qu'il y avait eu tellement de mélanges que, lorsque les Aryens sont arrivés en Europe, ils n'étaient déjà plus Aryens et donc que la notion de race arienne n'avait aucun sens. En 1867, Rochet s'élevait lui aussi contre la complaisance avec laquelle on insistait sur les traits de ressemblance entre l'homme et le singe, « *traits que l'on se plaît surtout à signaler dans les races qu'on appelle primitives* ». Et il ajoutait : « ... *comme si c'était un grand bonheur de ravalier sans cesse l'humanité.* »

Dès le départ, les anthropologues se sont heurtés à des difficultés en voulant classer les races, parce que les caractères physiques étudiés varient, bien évidemment, dans une même population, d'un individu à l'autre. Ils ont des répartitions géographiques différentes et ne sont pas hiérarchisés. C'est pour venir à bout de ces difficultés que la notion de type a été utilisée. Les types sont des sortes de modèles réunissant les moyennes des caractéristiques supposées des races, modèles auxquels comparer les individus. Si ces derniers se rapprochent d'un modèle par un certain nombre de caractères, ils lui sont assimilés et leurs autres caractères, qui les en éloignent, sont effacés. Ce procédé permet d'établir des ensembles en apparence cohérents et distincts. Mais il repose sur une illusion. Le type n'a aucune réalité biologique, c'est une simple abstraction. La seule réalité biologique est l'individu, les individus sont tous différents les uns des autres, et une population ne peut être comprise qu'en termes de variations et de statistiques. Or les variations se chevauchent, parfois largement, d'une population à l'autre. Comme l'a écrit François Jacob : « *La distance biologique entre deux personnes d'un même groupe est si grande qu'elle rend insignifiante la distance entre les moyennes des deux groupes, ce qui enlève tout contenu au concept de race.* » La génétique est venue conforter cette vue en montrant que l'essentiel de la variation génétique se rencontre à l'intérieur d'une population et non entre les populations.

A partir de 1950, un tournant radical a été pris par les anthropologues français. La dernière grande publication de la Société traitant des races est probablement celle de Léon Pales (1952) avec *Raciologie comparée des populations de l'AOF*. La classification des races a ensuite été peu à peu abandonnée au profit de recherches sur les variations des caractères dans les populations. Selon l'expression de Jean Hiernaux (1963), « *le but de l'anthropologie*

n'est pas de classer les hommes mais de comprendre leur variabilité ». 1950 est donc une date charnière. Elle marque un renversement des conceptions accompagné d'un développement des recherches sur le terrain par de jeunes anthropologues. Outre l'étude de la variabilité, ils se sont intéressés à l'adaptation au milieu, au métissage, à l'écologie, à tous les aspects qui permettent de comprendre une population.

Cette mutation a été permise, comme je l'ai dit, grâce l'entrée de jeunes chercheurs au CNRS, au Muséum national d'histoire naturelle et à l'Université. A cela il faut ajouter, après la dernière guerre mondiale, le rôle de l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), intégré maintenant à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) qui comporte des équipes d'anthropologues particulièrement actives en Afrique. Il y a donc eu, dans la deuxième moitié du dernier siècle, un important mouvement de chercheurs de la métropole vers l'outre-mer, vers l'Afrique d'abord, mais aussi vers les Caraïbes, l'océan Indien et la Polynésie. La Société d'anthropologie et ses bulletins ont été les principaux organes de diffusion de leurs résultats.

Etant donné l'importance des publications sur les races dans les bulletins de la société, je me suis interrogé, pour finir, sur l'impact éventuel, dans ces travaux, des idéologies racistes qui se sont développées à la fin du XIX^e siècle et dans la première partie du XX^e. Aucune des publications que j'ai lues (je n'ai pas pu tout lire) ne trahit une quelconque compromission avec cette idéologie. A ma connaissance, le seul anthropologue qui ait pris fait et cause pour elle est Georges Montandon. Il a été membre de la Société et professeur à l'Ecole d'anthropologie, mais je n'ai pu trouver l'intitulé de ses cours. Il a aussi fait une conférence à la Société qui, à ma connaissance, n'a pas été publiée. Ses rares contributions aux bulletins sont sans intérêt (il a ainsi publié une étude sur le squelette du P^r Papillaut). Mais il a publié, pendant la guerre, dans des feuilles soutenues par les Nazis, ou éditées par eux, des propos racistes dont on imagine mal le degré d'ignominie (bien pire que Céline !). Georges Montandon a été éliminé par la Résistance avant la fin de la guerre.

Pour conclure, je dirai que la Société d'anthropologie de Paris a toujours été, au moins en partie, tournée vers l'outre-mer qui a été le terrain privilégié de ceux qui étudiaient, hors de France, les populations actuelles. J'ajouterai que le niveau scientifique des contributions a, certes, beaucoup varié avec le temps, mais la Société a toujours eu un impact international. Depuis quelques années, elle a rattrapé, et probablement même dépassé, les meilleurs périodes de son histoire et ce grâce à une équipe de jeunes chercheurs qui ont décidé d'en faire un des instruments incontournables de l'anthropologie mondiale. Le succès de ses derniers congrès et la qualité actuelle de la revue montrent qu'ils ont réussi.

*
* *

BIBLIOGRAPHIE

Broca P., « Sur les crânes et les ossements des Eyzies », *Bull. Soc. Anthropol. Paris*, n° 3, pp. 350-392, 1868.

Dally M., « Sur les habitants des îles Andaman », *Bull. Soc. Anthropol. Paris*, vol. 5, n° 5-1, pp. 204-209, 1864.

Faidherbe (général), « Fouilles dans les dolmens de Tabessa et Guestel », *Bull. Soc. Anthropol. Paris*, vol. 4, n° 4, pp. 543-545, 1869.

Pales L., « Raciologie comparée des populations de l'AOF », *Bull. Soc. Anthropol. Paris*, X^e série, n° 1-2, pp. 1-57, 1952.

Rochet in Wogt, « Mesures recueillies sur des individus de races diverses, par les docteurs Scherzer et Schwartz pendant le voyage de la Novara », *Bull. Soc. Anthropol. Paris*, vol. 2, n° 2, p. 628, 1867.

Vallois Henri-V., *Les races humaines*, collection « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, Paris, 1944, 128p.

LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE ET L'ORIENTALISME EUROPÉEN¹

par Jean-Pierre MAHE²

De nos jours, l'orientalisme a plutôt mauvaise presse, en peinture tout d'abord, mais surtout en sciences historiques, humaines et sociales. Aux artistes, on reproche de se complaire dans un exotisme bon marché, non exempt d'arrière-pensées grivoises. La faute est vénielle, à côté du complot colonialiste et raciste dont sont accusés les savants depuis la parution, en 1978, du célèbre essai d'Edward Said, qui a transformé le nom d'une discipline scientifique en label d'infamie. C'est en vain que certains critiques, courageux et perspicaces, comme Ibn Warraq, ont dénoncé les confusions, les amalgames, les ignorances et la distorsion systématique des faits, sur quoi repose le réquisitoire de Said. Celui-ci a si bien gagné le combat médiatique que le CNRS, emboîtant le pas au troupeau moutonnier de la mode, a pris, en 1991, la décision regrettable de supprimer sa section d'orientalisme.

Par bonheur, ce mauvais exemple est resté isolé. En effet, toutes les institutions fondatrices de l'orientalisme français continuent jusqu'à présent de cultiver les recherches qui ont fait leur grandeur. Ce sont, par ordre chronologique d'apparition, le Collège de France, qui étudie, depuis le XVI^e siècle, les langues du Proche-Orient et dont les Instituts d'Asie embrassent aujourd'hui toutes les civilisations orientales, de la Méditerranée à la mer du Japon ; l'Académie des inscriptions et belles-lettres, versée, dès le début du XVIII^e siècle, dans toutes les langues de l'Asie ; l'INALCO, issu de l'Ecole spéciale des langues orientales, créée en 1795 par décret de la Convention ; la Société asiatique, fondée en 1822 ; les Instituts français du Proche-Orient, ainsi que l'EFEO, qui couvrent la totalité du domaine asiatique.

Au milieu de tous ces établissements publics, la Société asiatique, réduite en 1965 au statut d'association reconnue d'utilité publique, risque de passer pour une sorte de parent pauvre et d'inutile vestige du passé. C'est probablement ainsi que voudraient la considérer les autorités de tutelle, tour à tour avides de cannibaliser les trésors de sa bibliothèque et impatientes de voir s'éteindre les droits dont elle bénéficie en raison de certains engagements de l'Etat. Mais ce serait méconnaître le rôle moteur qu'elle a joué dans le développement de la recherche, son dynamisme actuel, et les bienfaits du lien fédérateur qu'elle constitue dans un domaine de plus en plus diversifié.

En 1821, le comte Charles-Philibert de Lasteyrie – un aristocrate philanthrope, gagné aux idées de la Révolution, beau-frère de Mirabeau et proche de La Fayette, qui ne ménageait pas ses efforts pour répandre l'instruction dans les masses populaires – expose à deux amis, le sinologue Jean-Pierre Abel-Rémusat et le maître des études néo-helléniques Claude Fauriel, l'un et l'autre passionnés par toutes les langues de l'Asie, la nécessité de créer à Paris une « Société asiatique » destinée à encourager ces recherches. Tous trois rédigent alors un projet de statuts, qu'ils diffusent dans un prospectus expliquant les buts de leur entreprise.

L'année suivante, le 1^{er} avril 1822, les 99 membres fondateurs de la nouvelle Société, se réunissent, de vingt heures à minuit, au n° 12 de la rue Taranne, un hôtel particulier où le comte de Lasteyrie hébergeait la « Société de morale chrétienne », la « Société des méthodes » et autres œuvres philanthropiques dont il était le mécène et le fondateur. Antoine-Isaac Sylvestre de Sacy, spécialiste d'arabe, de turc, de persan et autres langues du Proche-Orient, qui jouissait du plus grand prestige international et passait, en ces matières, pour le maître de toute l'Europe, fut prié d'accepter la présidence. On dressa tout d'abord la liste des savants étrangers qu'on souhaitait admettre comme « associés-correspondants ». Puis le

¹ Voir les références bibliographiques à la fin du texte. La communication était accompagnée de vingt illustrations, qui n'ont pu être reproduites ici.

² Membre de l'Institut, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, président de la Société asiatique.

président, en guise de discours d'ouverture, reprit les grandes lignes du prospectus, après quoi Abel-Rémusat lut un chapitre du roman chinois *Les deux cousines*, qu'il était en train de traduire. On vota les statuts et l'on élit les membres du conseil et du bureau.

A côté de son président, la Société asiatique avait aussi un président d'honneur, le duc d'Orléans, futur « roi des Français ». Ce choix ne devait rien au hasard. Non seulement Louis-Philippe était connu pour son libéralisme et pour l'étendue de ses curiosités intellectuelles, mais surtout son ancêtre, le duc d'Orléans, fils du régent, avait été, en 1744, le protecteur attitré d'une « Société orientaliste », fondée par les Capucins de la rue Saint-Honoré pour élargir le cadre des études bibliques. Cependant l'expédition d'Égypte et le début du XIX^e siècle avaient radicalement bouleversé les perspectives de la discipline. Désormais l'archéologie n'était plus séparable de la philologie et le déchiffrement des écritures du Proche-Orient antique devenait une priorité.

Cette évolution se perçoit nettement dans le prospectus de 1821. Certes, ses rédacteurs tentent d'intéresser un public aussi large et aussi divers que possible : les savants férus d'Antiquité ; les philosophes soucieux de comparer les langues, les écritures, les mœurs, les institutions et les croyances ; les missionnaires, en quête de nouveaux terrains d'évangélisation ; les diplomates, les commerçants et les industriels, mais aussi les agriculteurs, les médecins et les poètes. « *Que de plantes potagères, tinctoriales, médicinales, dont les usages, familiers aux Asiatiques, seraient une véritable conquête pour les Européens ! (...) La poésie elle-même ne pourrait-elle pas (...) acquérir, par son commerce avec les muses orientales, de quoi varier et rajeunir (... ce) que nous ont légué les Grecs et les Romains ?* ». Ne nous laissons pas abuser par cette rhétorique désuète et cette publicité racoleuse. Sachons plutôt reconnaître où est le véritable accent du texte. Dans la première page, les auteurs du prospectus marquent d'emblée le changement des époques. « *L'étude des langues orientales, née du besoin de comparer aux textes originaux les différentes versions du Livre saint et renfermée longtemps dans le cercle étroit de la littérature biblique, s'est considérablement étendue de nos jours par les progrès de la géographie et du véritable esprit philosophique* ».

Nous ne sommes plus au temps de Richard Simon et de la Bible polyglotte de Brian Walton. Si l'Afrique centrale demeure toujours impénétrable, les pays d'Asie ne cessent de s'ouvrir aux observations et à la perspicacité des savants. L'un des premiers membres de la Société asiatique, le baron Charles-Etienne Coquebert de Montbret, que Napoléon chargea de relever et de cartographier les langues et les dialectes des départements de l'Empire français, possédait une collection personnelle de 9 347 cartes du monde entier (elles sont aujourd'hui à Rouen).

Dans les profondeurs de l'Asie, on dénombrait déjà, selon le prospectus, une vingtaine de traditions littéraires, notamment religieuses, qui ne devaient rien à la Bible. Certaines d'entre elles étaient intimement connues, grâce à la traduction de leurs textes sacrés. Par exemple, Abraham-Hyacinthe Anquetil-Duperron (1731-1805) avait publié en 1771 la première version française de l'*Avesta*, et en 1801 et 1802, deux volumes d'*Upanishad*. Plus extraordinaire encore, quelques mois après la fondation de la Société asiatique, l'un de ses membres, le jeune Champollion, donna lecture à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 27 septembre 1822, de sa *Lettre à Dacier* révélant le secret des hiéroglyphes.

Au contraire de l'explication christocentrique de l'histoire universelle développée par tous les auteurs officiels, depuis Eusèbe de Césarée jusqu'à Jacques-Bénigne Bossuet, le « *véritable esprit philosophique* » dont se réclamait le prospectus, constatait (sans reprendre nécessairement les polémiques voltairiennes, en principe désavouées par la Restauration) que la morale chrétienne n'est pas le seul aboutissement possible des progrès de la conscience et supputait « *ce que l'histoire de l'homme* » pourrait « *avoir à gagner par la connaissance des traditions de toute espèce conservées par les anciens peuples asiatiques* ». Ces traditions,

ayant « *d'abord été saisies et défigurées par l'esprit de système* », il devenait « *indispensable de les discuter* ». On notera l'intention savante et résolument humaniste de ce projet. Il ne s'agit pas, contrairement à ce que soutient Edward Said, de construire une barrière idéologique distinguant, comme deux espèces différentes, l'homme oriental de l'homme occidental. Bien plutôt, le postulat de base des orientalistes est que l'humanité est une et qu'on ne saurait comprendre l'Occident sans connaître l'Orient. Loin de considérer les Asiatiques comme inférieurs aux Européens, les rédacteurs du prospectus soulignent au contraire ce que la civilisation humaine doit à l'Asie, plus ancienne et plus créative que l'Occident.

Pour stimuler la recherche, il fallait d'abord se doter des instruments nécessaires (grammaires et dictionnaires), qui n'existaient pas encore, et publier un « recueil périodique consacré à l'Asie ». Ce sera le *Journal asiatique*, qui a paru depuis 1822 jusqu'à aujourd'hui sans aucune interruption, sauf pendant les années les plus sombres de l'occupation hitlérienne. La couverture du premier numéro montre la diversité des collaborateurs, Français ou étrangers. On remarquera, par exemple, la présence du Prussien Julius Klaproth ou du Saxon Karl-Benedikt Hase. Alexander von Humboldt faisait aussi partie des membres fondateurs. S'y ajouta bientôt le Wurtembergeois Julius Mohl, qui devait plus tard présider la Société. En effet, la Société asiatique était la première de son genre en Europe. Les seules sociétés savantes orientalistes existant alors dans le monde se trouvaient en Asie : à Batavia (Jakarta), dans les Indes néerlandaises, depuis 1778 ; puis à Calcutta, dans les Indes britanniques, depuis 1784. C'est d'ailleurs la Société asiatique de Calcutta qui fonda, en 1824, la « Royal Asiatic Society » de Londres, dont le règlement fut calqué sur celui de Paris. La « Deutsche morgenländische Gesellschaft » n'apparut qu'en 1842, en même temps que l'« American Oriental Society ». En Russie, il fallut attendre jusqu'en 1900 la création, par O. S. Lebedeva, d'une « Société d'orientalisme ».

L'impression du *Journal asiatique* et des autres publications de la Société exigeait l'emploi de caractères orientaux souvent introuvables en France. On racheta les matrices de lettres arméniennes d'un certain Abro qui partait pour l'Égypte. On trouva des caractères arabes adaptables à l'osmanli, au persan et à l'hindoustani. Le baron Schilling von Canstadt, qui avait été ambassadeur du tsar en Mandchourie, autorisa la reproduction de la fonte mandchoue dont il disposait. Julius Klaproth chargea le graveur Ambroise Tardieu, membre de la Société, de confectionner des lettres géorgiennes. Le roi de Prusse offrit un jeu de caractères dévanagari. Les idéogrammes chinois furent réalisés à Shanghai aux frais de l'imprimerie impériale française. C'était la conséquence, sous le second Empire, d'un accord datant du 1^{er} janvier 1829, selon lequel « *toutes les publications de la Société asiatique seraient composées par l'Imprimerie royale, qui prendrait en charge la gravure des diverses écritures nécessaires* ».

En fait, dès l'origine, la Société asiatique jouissait de puissantes protections officielles. Elle comptait parmi ses membres fondateurs, en 1822, le duc de Richelieu, alors ministre des Affaires étrangères et le duc de Clermont-Tonnerre, ministre de la Guerre. Y adhéraient aussi le prince de Talleyrand et le vicomte François de Chateaubriand. Une ordonnance de Charles X, datée du 15 avril 1829, approuve son règlement et l'autorise « *à recevoir des dons et legs* » et « *à agir dans son intérêt comme un des établissements publics auxquels s'applique l'article 910 du Code civil* ». Grâce au prestige de ses membres, à leurs liens avec l'Institut et le Collège de France, à l'autorité particulière de certains de ses présidents, comme Ernest Renan (1884-1892), la Société asiatique conserva ce statut d'établissement quasi public, à travers tous les changements de régime jusqu'à la fin de la III^e République.

Emile Senart, président de 1908 à 1928, usa généreusement de sa fortune personnelle pour renforcer les positions de la Société. C'est ainsi qu'en 1924, il acheta, conjointement avec le ministère de l'Instruction publique, l'immeuble du 4 rue de Lille, contigu à l'Ecole des

langues orientales, où fut installée la bibliothèque de l'établissement. En vertu d'un engagement perpétuel de l'Etat, huit pièces furent affectées par les Domaines aux collections de la Société asiatique. D'autre part, Emile Senart subventionna personnellement les recherches d'Alfred Foucher en Inde, puis en Afghanistan, où il pressentait la découverte future de la civilisation gréco-bactrienne.

A cette époque, la Société asiatique était souvent chargée par le ministère de l'Instruction publique de missions archéologiques à l'étranger ou dans les colonies françaises. Toutefois, après la Seconde Guerre mondiale, l'apparition d'organismes nouveaux, parfois nés des initiatives de la Société asiatique, comme l'EFEO, issue de la délégation française en Indochine, ou la délégation archéologique française en Afghanistan, issue de la mission Foucher, restreignit peu à peu le cercle des activités de la Société savante, que le Premier ministre, Georges Pompidou, transforma, en 1965, en association purement privée.

Dès 1822, le duc d'Orléans avait donné une somme de mille francs pour acheter des livres sanskrits destinés à former le premier noyau de la bibliothèque de la Société asiatique. Le fonds s'accrut rapidement de toutes sortes d'acquisitions et de donations d'imprimés ou de manuscrits. Aux publications de la Société s'ajoutaient celles de ses membres du monde entier et de nombreux auteurs. Malheureusement, Jules Mohl, longtemps actif dans le conseil et président de 1867 à 1876, donna l'exemple funeste, hélas imité par beaucoup de ses successeurs, d'offrir les manuscrits les plus précieux à la Bibliothèque nationale, ce qui était d'ailleurs le plus souvent contraire à la volonté expresse des donateurs. Par chance, certaines archives importantes et divers écrits échappèrent à son zèle intransigeant ; nous en présenterons quelques-uns ci-dessous.

La transcription des inscriptions cunéiformes du Palais de Sargon à Khorsabad fut effectuée sur place par Pierre-Etienne Botta, consul de France à Mossoul, dont Mohl avait obtenu la nomination en 1842 : il put ainsi les publier dès l'année suivante dans le *Journal asiatique*.

En 1837, Brian H. Hodgson, un célèbre indianiste et tibétologue britannique installé à Katmandou, envoya à la Société asiatique une collection de textes bouddhiques du Népal, dont Mohl s'empessa de débarrasser la bibliothèque. Par hasard, quelques manuscrits évitèrent la razzia, dont celui-ci, des *Lalita Vistara*, qui servit à Eugène Burnouf, en 1852, pour son édition du *Lotus de la bonne foi*.

Le Pânduranga était un royaume situé au centre du Vietnam et dont la langue était le cham. Parmi les archives du XVIII^e siècle déposées à la Société asiatique, on compte quelques déclarations de revenus avec les sceaux de l'administration.

En 1899, Jean Commaille, légionnaire démobilisé, visita pour la première fois le site d'Angkor et dessina des monuments encore presque inconnus des Occidentaux. Employé de l'EFEO à partir de 1900, il fut nommé conservateur du site en 1908 et procéda aux travaux de dégagement jusqu'à sa mort tragique en 1916. Ses papiers furent recueillis par Etienne Aymonier, membre du conseil de la Société asiatique, un officier d'infanterie de marine passé dans l'administration coloniale, qui devint l'un des premiers connaisseurs de la langue khmère. Outre les « Papiers Aymonier », la Société asiatique possède de nombreux manuscrits khmers, dont l'unique exemplaire des *Annales du royaume*.

Le sinologue Henri Maspero, qui mourut victime des nazis, était le fils de l'égyptologue Gaston Maspero. Parmi les trésors qu'il a légués à la Société asiatique, on signalera deux précieuses cartes retraçant l'itinéraire fluvial des ambassades de l'empereur d'Annam auprès de l'empereur de Chine. Illustrées d'amusantes vignettes, les cartes sont accompagnées de légendes en vietnamien noté en caractères chinois. L'un des prédécesseurs de Maspero fut Edouard Chavannes, qui a donné à la Société asiatique toute sa bibliothèque, et notamment une collection d'images populaires chinoises de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle, comme le *Mariage de Mei Kiang Siue*. Le comte de Lasteyrie, dont la curiosité

encyclopédique était insatiable, a offert l'un des manuscrits les plus précieux de la bibliothèque : il s'agit d'un herbier, que l'on appelle le *Bencao Gangmu*, c'est-à-dire « *classement de la matière médicale* ». Ce recueil fut composé en 1596 par le savant Li Shizhen. Sur cette copie du XVIII^e siècle apparaît le portrait de l'empereur Hoang Ti, commanditaire de l'ouvrage.

La ferveur et la générosité du comte de Lasteyrie et des autres fondateurs de la Société asiatique étaient d'autant plus appréciables qu'il n'allait pas de soi, sous la Restauration, de s'intéresser trop vivement à l'Asie. Rappelons-nous le roman de Balzac, *L'Interdiction*, composé dans les premiers jours de la monarchie de Juillet : la marquise d'Espard, maîtresse de Rastignac, tente de faire interdire son mari « *au chef de folie ou envoûtement* ». Elle avance comme premier indice de trouble mental le fait que le marquis a entrepris de publier à ses frais une *Histoire pittoresque de la Chine*.

Aujourd'hui, c'est plutôt une indifférence totale à l'Extrême-Orient qui passerait pour un signe inquiétant d'originalité. L'empire du Milieu ne captive plus seulement les spécialistes, mais tous les hommes d'affaires, les professionnels qui affrontent la concurrence chinoise, les touristes et les visiteurs d'expositions. Débordant le cadre des Langues'O, les langues de l'Asie sont enseignées dans la plupart des universités, ou même dans les lycées. Evidemment, le rôle de la Société asiatique ne peut plus être le même qu'au XIX^e siècle.

Néanmoins, en liaison étroite avec l'Académie des inscriptions et belles-lettres et les Instituts d'Asie du Collège de France, elle continue de publier des recherches de pointe et d'enrichir sa bibliothèque scientifique par des dons, des legs et des échanges, dont les plus importants ont été, dans la seconde moitié du XX^e siècle, ceux du sinologue Paul Demiéville et du turcologue James Hamilton. Elle ou ses membres ont déjà coordonné plusieurs projets européens sur l'Asie. Outre ses séances mensuelles, la Société asiatique organise chaque année, à Paris ou en province, des colloques largement ouverts aux chercheurs de tout âge et de toute discipline, qui sont de véritables lieux de dialogue interdisciplinaires et intergénérationnels.

Dans un avenir proche, elle envisage d'élargir son public aux clubs asiatiques des Grandes Ecoles, de façon à apporter la preuve aux futurs cadres français envoyés en Asie que la connaissance des mentalités et des cultures traditionnelles garde toute sa pertinence pour nourrir les échanges contemporains.

*
* *

BIBLIOGRAPHIE

A. Fenet, P.-S. Filliozat, E. Gran-Aymerich, « La Société asiatique, une société savante au coeur de l'orientalisme français », *Nouvelles de l'archéologie* 110 (novembre 2007), pp. 51-56.

L. Finot, « Historique de la Société », *Société asiatique. Le livre du centenaire*, Paris (Geuthner), 1922, pp. 1-66.

Ibn Warraq, *Defending the West. A Critique of Edward Said's Orientalism*, 2007.

E. Said, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris (Seuil), 1980, 2^e édition revue et augmentée 2007.

Site « Société asiatique » sur Institut de France, Académie des inscriptions et belles-lettres.

*

* *

GENESE DE LA SOCIETE DES OCEANISTES

par Christian COIFFIER¹

La Société des océanistes présente une caractéristique historique unique et peu connue par rapport aux trois autres sociétés savantes concernant les grandes aires géographiques mondiales, celle d'avoir été créée à deux reprises, en 1937 et en 1945. La fondation de cette société est assez tardive, il est vrai, au regard de celle de la Société des américanistes (1895) et de la Société des africanistes (1930), mais elle devance cependant de quarante ans celle de la Société des études euro-asiatiques créée en juin 1977. Comme l'a très bien montré Bruno Delmas dans son intervention à ce colloque, la création des sociétés savantes requiert un contexte particulier. Elle doit répondre aux besoins d'une communauté prospère et cultivée. La Société des océanistes ne déroge pas à cette règle puisque sa création se fait dans la mouvance de celle du musée de l'Homme et d'autres grandes institutions culturelles. Si tous ses membres s'accordent pour reconnaître une filiation avec la Société des études océaniques de Tahiti, la gestation de la Société des océanistes fut longue et difficile du fait du contexte idéologique et politique très particulier de l'époque.

1. Les origines, la Société des études océaniques

La plus ancienne société savante de l'Océanie française, la Société des études océaniques, fut créée le 1^{er} janvier 1917 par un arrêté du gouverneur Julien. Ce dernier lui fixait les objectifs suivants : « *Etudier sur place, toutes les questions se rattachant à l'anthropologie, l'ethnologie, la philosophie, l'archéologie, l'histoire et les institutions, mœurs coutumes et traditions des Maoris de la Polynésie orientale* » (Jacquier, 1975 : 251). L'arrêté attribue également à cette société la rédaction d'un journal périodique pour faire connaître ses travaux et il lui adjoint la création d'un musée d'ethnographie pour rassembler et conserver les derniers vestiges de la civilisation maorie. Ce fut donc le souci constant de cette société, pendant près d'un siècle, de trouver des lieux pour abriter ses collections et sa riche bibliothèque de plus de dix mille publications. Avec l'édition de son dernier *Bulletin* n° 319, la Société des études océaniques est plus dynamique que jamais et sa préoccupation actuelle se trouve être la préservation des langues polynésiennes et de ses dialectes.

2. Création de la Société des océanistes

C'est quelques années après l'Exposition coloniale de 1931, dans le bouillonnement des idées scientifiques et littéraires de l'entre-deux-guerres que va naître l'idée de créer une Société des océanistes à Paris. L'Institut d'ethnologie fondé en 1925 dans le cadre de l'Université de Paris par Lucien Lévy-Bruhl, Marcel Mauss et Paul Rivet est contesté par la vieille Société d'ethnographie et l'Ecole d'anthropologie de Louis Marin, ancien ministre (Lebovics, 1988 : 10). Une sévère rivalité se développe même entre Louis Marin et Paul Rivet. Politiquement, le premier s'oppose au Front populaire alors que le second en est un fidèle soutien. Paul Rivet utilise ses relations scientifiques et politiques pour créer des liens institutionnels avec le musée du Trocadéro et le Muséum national d'histoire naturelle (Laurière, 2008 : 505-506). L'émergence des fascismes en Europe et la victoire du Front populaire en France, en juin 1936, vont accélérer cette fondation. L'expédition franco-belge de Métraux et Lavachery à l'île de Pâques en 1934-1935 et le voyage de circumnavigation du

¹ Maître de conférences du Muséum national d'histoire naturelle, chargé de mission au musée du quai Branly et ancien secrétaire général de la Société des océanistes.

yacht *La Korrigane*, de mars 1934 à juin 1936, rapportent de nombreux objets témoins des anciennes cultures du Pacifique peu de temps avant que cette région du monde ne devienne un lieu d'affrontement entre les grandes puissances mondiales. En même temps le regard sur les populations de l'empire colonial français est en train de changer. L'Office de la recherche scientifique coloniale, la future ORSTOM (l'actuel IRD), est créé en 1937 et le CNRS en 1939. Paul Rivet et Georges-Henri Rivière œuvrent à la création du musée de l'Homme qui ouvrira ses portes le 21 juin 1938, avec l'inauguration d'une exposition célébrant les arts océaniques : « Le voyage de *La Korrigane* en Océanie ».

Les fondateurs de la Société des océanistes font le constat qu'il n'existe pas en France métropolitaine de société savante s'intéressant à l'Océanie, alors qu'il existe déjà outre-mer à Tahiti, une Société des études océaniques depuis 1917. L'ancien ministre Louis Marin, principal dirigeant de la droite républicaine nationale et président de l'Ecole d'anthropologie de Paris (il en occupe la chaire d'ethnographie) rassemble autour de lui un certain nombre de personnalités, issues du monde des sciences naturelles et de l'anthropologie physique, tous spécialistes éminents de l'Océanie. Le bureau de la nouvelle société est constitué d'une dizaine de personnes, parmi lesquelles se trouvent Louis Marin (président), deux vice-présidents, l'anthropologue Georges Montandon et Xavier Guichard, commissaire de police, chef de la sûreté, directeur de la Police judiciaire et archéologue amateur. Le secrétaire général est Roland Grünewald, chargé des collections océaniques du musée du Trocadéro, François de la Noë et Georges Goetz sont trésoriers, Henrique de Miranda bibliothécaire-archiviste et Suzanne Grünewald de Mortillet en est la secrétaire des séances. Les docteurs Etienne Loppé et Stephen Chauvet, grands collectionneurs, font également partie des membres de ce bureau. Parmi les membres fondateurs se trouve un certain nombre de personnalités comme sir Peter Buck, directeur du Bishop Museum d'Honolulu, l'ancien gouverneur Louis-Joseph Bouge, le lieutenant de vaisseau de Forceville, le professeur André Guillaumin du Muséum, les docteurs Rollin et Sasportas, et le colonel Vésignié, divers ethnologues suisses éminents comme Alfred Métraux, Fritz Sarasin, Félix Speiser, auquel il faut ajouter George Montandon (déjà cité). Cette nouvelle société savante internationale dépose ses premiers statuts à la fin de l'année 1936 et son siège social se trouve à l'Ecole d'anthropologie, 15 rue de l'Ecole de médecine. Ces statuts proposent les objectifs suivants : « *La Société des océanistes a pour but de grouper les ethnologues et, d'une façon plus générale, tous ceux qui s'intéressent à l'étude de l'Océanie : Australie, Mélanésie, Polynésie, Micronésie, Indonésie. De réunir les documents susceptibles de favoriser ces études, de faciliter les échanges de vue par des réunions, d'organiser soit des congrès, soit des conférences, soit des expositions à Paris ou en province.* » Cette nouvelle société commence ses réunions au début de l'année 1937 et elle ne publiera que deux bulletins au cours de cette même année, le premier en avril et le second en décembre. L'article de George Montandon (1937) concernant « Les races du monde océaniques » est le reflet de la première conférence de la Société qu'il eut l'honneur de prononcer le 20 février 1937. Cet article est assez explicite sur les idées racistes qu'il développera plus tard.

3. Création du Centre d'études océaniques

C'est le 28 avril 1938 qu'est créé, dans la mouvance du département d'Océanie du musée de l'Homme en gestation, le Centre d'études océaniques. Les neuf signataires de la circulaire annonçant la création de ce centre se regroupent autour de Maurice Leenhardt, de Paul Rivet, directeur du musée de l'Homme, de Jacques Soustelle, sous-directeur, et de Charles van den Broek, chargé du département Océanie. On y trouve également Georges-Henri Luquet, Patrick O'Reilly, André Ropiteau, Paul Lester, Anatole Lewitzky et Marie-

Charlotte Laroche. La presse parisienne², mais principalement la presse coloniale³, se fait largement l'écho de cette manifestation. La réunion d'inauguration fait salle comble pour applaudir l'allocution du docteur Paul Rivet, la présentation du plan de travail du Centre faite par Maurice Leenhardt et l'évocation des recherches historiques par Marcel Mauss. La projection d'un film réalisé aux îles Salomon par Patrick O'Reilly vint clore cette réunion. Le secrétariat de ce Centre, domicilié au musée de l'Homme, est assuré par Anatole Lewitzky et Charles van den Broek. Le Centre se propose « *de mettre à profit les collections et la documentation du Musée et d'établir des rapports constants avec les ethnographes, les voyageurs et les coloniaux du Pacifique. Il organisera des réunions au cours desquelles seront faites des communications (projections, films, présentation d'objets, etc.).* »⁴ Le Centre d'études océaniques commence à fonctionner avec l'ouverture de la galerie d'Océanie, en juin 1938, lors de l'inauguration du musée de l'Homme. Les séances ont alors lieu régulièrement : « *Les réunions (...) se terminaient parfois par un porto dans la grande salle du département, décorée pour la circonstance, avec un buffet bien garni. (...) jusqu'au jour où la guerre d'abord, puis l'occupation (...) vinrent mettre en veilleuse et réduire à des séances semi-clandestines, hors du musée, les activités du Centre.* »⁵ Patrick O'Reilly propose ainsi à Madame Monique de Ganay de faire une conférence, le 12 avril 1940 sur la religion de l'île de Rennell⁶. Le Groupe va continuer de fonctionner plus ou moins régulièrement durant la période de guerre⁷ malgré la disparition tragique de certains de ses membres, André Ropiteau, tué au combat dès 1940, et Anatole Levitzky, arrêté en février 1941 par la Gestapo puis fusillé au mont Valérien⁸. Paul Rivet doit s'exiler pour échapper à une arrestation⁹. Peu après la Libération, Maurice Leenhardt écrit à Madame de Ganay pour lui proposer d'être vice-présidente de la nouvelle Société des océanistes et cela à la demande du D^r Paul Rivet¹⁰. Il commence sa lettre ainsi : « *Les vicissitudes par lesquelles a dû passer le groupe des océanistes du musée de l'Homme ont pris fin. Les océanistes séparatistes se joignent délibérément à nous. Nous les absorbons. Et il n'y a plus qu'une seule société.* » L'expression « *océanistes séparatistes* » est suffisamment explicite pour comprendre les raisons de la création de ces deux groupes, la Société des océanistes et le Centre d'études océaniques. Lorsque Maurice Leenhardt écrit cette lettre, George Montandon, l'ancien vice-président de la Société des océanistes, qui s'était déshonoré en participant activement à la politique

² Cf. notices in *La Réplique* du 7 mai 1938, *L'ère nouvelle* du 5 mai 1938 et *Le Journal des Débats* du 5 mai 1938.

³ Cf. notices in *France d'outre-mer* du 6 mai 1938, *Annales coloniales* du 9 mai 1938, *Semaine coloniale* du 9 mai 1938, *La France extérieure coloniale* du 29 avril 1938, *Agence française coloniale* du 5 mai 1938 et *Néo-Hébridais* de juin 1938.

⁴ Cf. notice « Un centre d'études océaniques » dans le journal *La France extérieure coloniale* du 29 avril 1938.

⁵ Cf. notice nécrologique de Paul Rivet (1876-1958), *Journal de la Société des océanistes*, tome XIV, n° 14 : 4-8.

⁶ Cf. lettre du 19 mars 1940 adressée à Monique de Ganay par Patrick O'Reilly, organisateur des séances du Centre d'études océaniques (archives du MNHN).

⁷ Durant l'occupation, O'Reilly, qui avait célébré une messe pour ses amis du musée de l'Homme fusillés par les Allemands, apprit que les séances des océanistes, non déclarées aux occupants, jugées être des réunions clandestines, risquaient d'être interrompues brutalement. Il se chargea alors, d'une part, d'évacuer les auditeurs par la petite porte donnant sur les jardins, et, d'autre part, de cacher les archives (Faublée, 1989).

⁸ Le 23 février 1942, Anatole Lewitzky, avec six autres compagnons du réseau de résistance du musée de l'Homme sont fusillés au mont Valérien (Fournier, 1994 : 743 ; O'Reilly, 1945 : 9-11 ; Blumenson, 1977 ; Ghrenassia, 1987).

⁹ Quelques mois après avoir été révoqué par les autorités de Vichy, Paul Rivet dû quitter précipitamment Paris, le 10 février 1941, afin d'échapper à une vague d'arrestations visant les membres du réseau de résistance du Musée de l'Homme qui venait d'être dénoncé aux autorités allemandes (Jamin, 1986 : 27). Paul Rivet vécut en exil plusieurs années en Amérique du Sud avant de rentrer en France au début 1945 (Lebovics, 1988 : 14, Fournier, 1994 : 741).

¹⁰ Cf. lettre du 31 octobre 1944 de Maurice Leenhardt à Monique de Ganay (archives du MNHN).

antisémite du gouvernement de Vichy, venait d'être abattu par des résistants quelques semaines auparavant. Louis Marin, l'ancien président, qui n'avait pas voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, eut la bonne idée de rejoindre la France libre du général de Gaulle deux mois avant l'armistice. C'est vraisemblablement avec lui que les fondateurs du Groupe d'études océaniques eurent à négocier sévèrement pour créer la nouvelle Société des océanistes.

4. Création de la Société d'études mélanésiennes

Maurice Leenhardt souhaite élargir le Centre d'études océaniques lorsqu'il repart pour la Nouvelle-Calédonie où il arrive sur le *Ville d'Amiens* le 3 juillet 1938. Il organise avec quelques amis une assemblée générale constitutive et une conférence à la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Nouméa, les 20 et 21 juillet 1938. Cette assemblée est destinée à instituer une Société d'études mélanésiennes¹¹. Ses objectifs sont la recherche de tous documents d'informations, d'œuvres culturelles pouvant aider à la connaissance de l'Océanie mélanésienne. Un bulletin intitulé *Etudes mélanésiennes* sera publié plus ou moins régulièrement. Un Comité d'honneur, composé de hauts fonctionnaires et d'administrateurs est présidé par le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, Léonce Jore. D'autre part, un Comité actif est constitué de divers notables locaux avec Edmond Cané comme président et T. Oriol, professeur de philosophie au collège La Pérouse, comme secrétaire général. Le politicien Maurice Lenormand lui succédera durant quelques années. Maurice Leenhardt, qui se réserve la fonction de conseiller technique, n'a donc pas perdu de temps après avoir participé à la création du Centre d'études océaniques de Paris : il se trouve également à l'origine d'une nouvelle société savante pour la Nouvelle-Calédonie, équivalente de la Société des études océaniques de Tahiti.

5. Renaissance de la Société des océanistes

Les activités de la Société des océanistes de 1938 à 1946 sont encore peu connues puisque la création du Centre d'études océaniques est venue rapidement les éclipser. Mais il suffit de consulter le bureau des associations de loi 1901 pour s'apercevoir que la société n'a jamais cessé d'exister sous le numéro de dossier 5435P depuis le dépôt des premiers statuts le 3 novembre 1936 par son premier secrétaire général Roland Grünewald¹². Le 22 décembre 1944 a lieu dans la salle de cours du musée de l'Homme une assemblée extraordinaire devant 42 personnes représentant le Groupe d'études océaniques du musée de l'Homme et la Société des océanistes¹³. Il y a donc une réelle continuité statutaire entre la première Société des océanistes de 1937 et celle de 1944. Une nouvelle équipe dirigée par Maurice Leenhardt, directeur de la 5^e section de l'Ecole pratique des hautes études, fait revivre cette Société des océanistes qui compte alors parmi les membres de son conseil des gens issus de la Sorbonne, du Collège de France et du musée de l'Homme, comme l'indianiste Jules Bloch, le sociologue Marcel Mauss, les anthropologues Paul Rivet et Jacques Soustelle, respectivement directeur du musée et sous-directeur du musée de l'Homme, l'ethnomusicologue André Schaeffner, l'historien Charles-André Julien de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, le géographe Charles Robequain, professeur à la Sorbonne, le libraire orientaliste Adrien Maisonneuve... Cependant, divers membres du bureau et du conseil faisaient déjà partie des membres fondateurs de la première Société de 1936, parmi

¹¹ Cf. « Formation de la société et statuts » in *Etudes mélanésiennes* de décembre 1938, n° 1 : 6-10.

¹² Cf. communication personnelle dans une note du 5 mars 2010, « A propos de l'histoire de la Société des océanistes » de Jean-Paul Latouche, ancien président de la Société des océanistes de 2002-2004.

¹³ Cf. actes de la Société, *Journal de la Société des océanistes*, n° 1 : 119.

ceux-ci, François de la Noë, Georges Goetz et Léon Sasportas retrouvent une fonction dans le nouveau bureau, Louis Marin, Louis-Joseph Bouge et André Guillaumin se retrouvent comme membres du Conseil d'administration. Louis Marin n'y retrouva pas le rôle prépondérant qu'il avait eu dans la première société (Lebovics, 1988 : 16). Ce renouveau de la Société des océanistes a été souhaité par Paul Rivet à son retour d'exil. « *Il s'agissait de réaliser la fusion entre deux sociétés parisiennes, cousines germaines séparées seulement par la Seine et quelques malentendus. Maurice Leenhardt fut chargé des négociations et réussit à regrouper en un seul bloc les océanistes dispersés jusqu'alors, les unissant en une même volonté d'étude et organisant leur nouvelle Société pour faciliter toute recherche et toute connaissance du monde océanien* »¹⁴. Paul Rivet se montre très consensuel lorsqu'il écrit « *quelques malentendus* » car il y eut un véritable fossé idéologique et politique entre les deux groupes, la Société des océanistes créée en 1937 et domiciliée rue de l'Ecole de médecine (rive gauche) et le Centre d'études océaniques créé en 1938 et basé au nouveau musée de l'Homme (rive droite)¹⁵. Le nom de la Société des océanistes est donc conservé ainsi que le logo (un tiki des îles Marquises) de l'ancien bulletin qui est reproduit sur la couverture du premier numéro du journal de la Société publié en mille exemplaires en décembre 1945. Il semblerait qu'après des années de dissension, la nouvelle équipe ait voulu oublier les huit premières années d'existence de la première Société des océanistes, sans souhaiter la renier définitivement. Les souvenirs de Marie-Charlotte Laroche sont à ce titre explicites : « ... *c'est à dire que, étant donné les circonstances de tout ce qui s'était passé pendant la guerre, personne n'en voulait prendre la suite.* » (Coiffier et Panoff, 1995 : 43). En effet, certains membres du premier bureau de 1937, comme George Montandon, eurent un comportement inacceptable en apportant leur soutien actif à la politique raciste du gouvernement de Vichy. Les rénovateurs préféreront revendiquer une autre filiation, à leurs yeux plus glorieuse, celle de la Société d'études océaniques de Tahiti et celle de la Société d'études mélanésiennes de Nouméa. Dans le premier numéro du *Journal des océanistes*¹⁶ publié en décembre 1945, Maurice Leenhardt évoque de manière imprécise le fait que des représentants parisiens de ces deux groupes « *n'avaient pas de raison de subsister séparées* » et que « *le temps vint de la fusion. Et le nouveau groupement garda le nom de Société des océanistes* ». Maurice Leenhardt termine sa présentation de la nouvelle société ainsi : « *Une circulation s'établira entre les laboratoires d'Europe et d'autres là-bas, nouvellement créés ; entre la vieille culture de la métropole, et la culture nouvelle du peuple océanien. Société d'études océaniques de Papeete ou Société d'études mélanésiennes à Nouméa seront en échanges constants avec la Société des Océanistes de France, celle-ci ayant à son programme tout ce qui intéresse la connaissance des domaines terrestre, marin et aérien, dans le Pacifique.* »

Dès sa création, cette nouvelle Société des océanistes entretient des relations fructueuses avec les deux Sociétés d'outre-mer et particulièrement l'échange de publications¹⁷ comme son nouveau journal annuel, le JSO (*Journal de la Société des océanistes*). En 1952, il y avait une quarantaine de membres à vie¹⁸. Après le décès de Maurice Leenhardt, le secrétaire général Patrick O'Reilly prend une emprise certaine sur la Société et il veillera sur

¹⁴ Cf. notice nécrologique de Paul Rivet (1876-1958), *Journal de la Société des océanistes*, tome XIV, n° 14 : 4-8.

¹⁵ Michel Panoff se trompe lorsqu'il évoque « *le Groupe d'études océaniques, la chose de Marin, Montandon, etc.* » (Coiffier et Panoff, 1995 : 43).

¹⁶ Cf. l'allocution de Maurice Leenhardt prononcée lors de la reprise des travaux de la Société des océanistes lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 1944, *Journal de la Société des océanistes*, tome I, n° 1 : 13-18.

¹⁷ Lettre de la Société d'études océaniques au sous-directeur du MNHN, du 2 mars 1946.

¹⁸ Il y avait exactement 47 membres à vie dont Claude Lévi-Strauss, qui a été membre du Conseil de la Société de 1949 à 1977. Georges Condominas était membre de la Société depuis 1946 (Coiffier et Panoff, 1995 : 45, note 26).

sa destinée de façon très autoritaire durant plus d'un quart de siècle, jusqu'en 1971. Introduit par Maurice Leenhardt, qui avait travaillé avec lui durant les années de guerre, celui-ci avait rapidement perçu en lui des qualités d'organisateur. Il s'arrangea avec Paul Rivet pour le faire nommer à son poste qu'il assura avec brio. Patrick O'Reilly avait l'art de faire travailler les autres et d'attirer les gens aisés pour développer les finances de la Société. Il était passé maître dans l'organisation de dîners mondains qui attiraient le tout Paris. Il recruta ainsi de nombreux anciens administrateurs, militaires ou ecclésiastiques qui avaient fait leur carrière professionnelle en Océanie (Faessel, 2002 : 69-73). Mais sa véritable spécialité, en tant qu'ancien chartiste, était la réalisation de biographies, de bibliographies et de livres pour bibliophiles qui demeurent, encore de nos jours, des ouvrages de références. Il résista contre un projet visant à supprimer le *JSO* pour le fondre au sein d'une grande revue d'anthropologie (Guiart, 1988 : 97). Une lettre officielle de Jean Guiart à Claude Lévi-Strauss, faisant ressortir l'importance des travaux scientifiques publiés par le *JSO* mettra fin au débat (Faessel, 2002 : 88). Au début de l'année 1970, il fut donc décidé de changer la formule du journal pour son vingt-cinquième anniversaire. Sa parution devint trimestrielle avec une présentation rajeunie sous une couverture cartonnée de couleur (Heim, 1970 : 7-8). Patrick O'Reilly fut alors secondé durant une dizaine d'années pour les questions scientifiques par Pierre Métais, André Guillaumin et Jean Guiart qui devint président durant une dizaine d'années de 1972 à 1982. Dans un hommage, Jean Guiart (1982 : 3) reconnaît que « *la Société des océanistes vit encore de l'impulsion donnée par Patrick O'Reilly et de la vente des ouvrages qu'il a édités dans notre cadre. C'est la seule société savante, sur la place de Paris, qui ait autant édité* ». Jean Guiart et José Garanger, le nouveau secrétaire général, donnèrent un caractère plus scientifique à la société qui perdit à cette époque petit à petit un certain nombre de ses membres. Ces défections ne furent jamais compensées par les adhésions de membres scientifiques car les querelles de personnes et de chapelles en découragèrent beaucoup à rejoindre la Société. De nouveaux rédacteurs en chef du *Journal* apportèrent un souffle nouveau au journal en le rendant plus international. Bernard Juillerat et, après lui, Michel Panoff encouragèrent leurs collègues anglo-saxons à proposer des articles en langue anglaise au *JSO*. Le numéro spécial 100-101 du *JSO* ne fut donc pas celui du cinquantième anniversaire de la Société des océanistes, mais le cinquantième anniversaire de la création de cette publication.

6. Déménagement du musée de l'Homme au musée du quai Branly

La Société des océanistes avait sa domiciliation depuis 1945 au musée de l'Homme, c'est donc dans cette institution qu'avaient lieu les conférences et les réunions de bureau. Les revues scientifiques échangées contre l'envoi du *Journal*, ainsi que certains ouvrages envoyés pour comptes rendus étaient remis à la bibliothèque du musée. La Société des océanistes servit parfois d'intermédiaire pour diverses donations d'objets au département d'Océanie. Celle-ci se trouva donc impliquée, de fait, dans le conflit qui opposa, durant plusieurs années, le personnel du musée de l'Homme aux programmeurs du futur musée du quai Branly. Les objets des collections du département Océanie, comme les livres de la bibliothèque et les documents iconographiques de la photothèque, furent finalement transférés, après recollement et traitement, dans les nouveaux locaux du musée du quai Branly de l'autre côté de la Seine. Il fallut convaincre une partie des membres du conseil d'administration qui n'étaient pas d'accord pour accepter l'offre du nouveau musée de nous accueillir au sein de son département recherches et enseignements. Finalement une l'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 2007 entérina la décision du conseil d'administration d'accepter la proposition et d'aménager dans le bureau mis à disposition des sociétés savantes. C'est ainsi que cinq sociétés (africanistes, américanistes, euro-asiatiques, ethnomusicologie et océanistes) qui avaient autrefois leur siège social dans l'ancien musée de l'Homme, se trouvent actuellement

installées dans un même grand bureau au musée du quai Branly. Les membres de ces sociétés savantes peuvent bénéficier de l'entrée gratuite au musée et à la médiathèque, ainsi que pour les conférences et les séances de cinéma. Les facilités matérielles qu'offrent le cadre de Branly ne font pas regretter l'ancienne domiciliation du musée de l'Homme. La proximité de la librairie du musée du quai Branly et sa politique de vente très ciblée sur les sujets abordés dans chacune des expositions temporaires ont été, jusqu'à présent, très bénéfiques pour la vente des ouvrages de la Société des océanistes.

7. Les activités actuelles de la Société des océanistes

Il fallut attendre la fin des années 1990 pour qu'un site Internet soit créé et que le secrétariat soit équipé de matériel informatique. La société des océanistes actuelle a pour vocation de rassembler toutes personnes qui s'intéressent au monde socioculturel de l'Australie, de la Mélanésie, de la Micronésie et du grand triangle polynésien. Ces terres dispersées sur un vaste espace maritime sont autant de lieux de mémoire des peuples qui y résident et qui y ont créé une multitude de réponses culturelles aux contraintes de leur environnement. Les activités de la Société des océanistes visent à faciliter les échanges de vues dans des domaines abordés qui concernent tant les sciences humaines (sociologie, anthropologie, linguistique, histoire, archéologie, histoire de l'art) que les autres sciences (géographie et océanographie). Ces activités comprennent l'organisation de réunions et de colloques ainsi que la publication d'ouvrages tant scientifiques que de vulgarisation sur l'Océanie à partir de textes anciens ou récents. Elle republie également des « classiques » épuisés ou des traductions en français d'ouvrages n'existant qu'en langue anglaise. Deux nouvelles collections ont été créées ; la première, « Travaux et documents océaniques » pour les chercheurs, et la seconde, « Petites histoires d'Océanie » pour les enfants. Des films et des documentaires sur l'Océanie sont présentés tous les deux mois en avant-première avec la présence des réalisateurs. C'est l'occasion d'échanges fructueux entre ces derniers et le public. La réussite de ce cycle pour les cinéphiles a incité depuis une année la Société à renouer avec la présentation de conférences sur des thèmes très divers intéressant les amateurs de l'Océanie. Mais, depuis une dizaine d'années, la vie de la Société repose principalement sur la publication de son journal, le *Journal de la Société des océanistes*, qui est reconnu internationalement comme la seule publication scientifique en langue française à traiter de l'histoire ancienne et de l'actualité en Océanie dans son ensemble. Sous la direction de sa dynamique rédactrice en chef, Isabelle Leblic, le JSO a pour vocation de présenter deux fois par an, en français et en anglais, des articles scientifiques. Il est doté d'un comité scientifique qui comprend des personnalités scientifiques internationalement reconnues pour leurs compétences dans le domaine océanique.

Conclusion

L'histoire détaillée de la genèse de la création de la Société des océanistes reste encore à écrire lorsque toutes les archives seront devenues accessibles. La naissance de cette société s'est faite dans des conditions très difficiles, tiraillée entre les idées de deux hommes politiques et scientifiques, le très conservateur Louis Marin et le député socialiste Paul Rivet. Il est certain que la gestation de cette société dans le ventre de sa mère, le musée de l'Homme, a été très douloureuse. Espérons que sa nouvelle demeure, le musée du quai Branly, saura lui assurer l'avenir qu'elle mérite.

*
* *

BIBLIOGRAPHIE

Blumenson, Martin, 1977 : *The Vildé Affair*, New York, traduction française, 1979, *Le Réseau du musée de l'Homme. Les débuts de la Résistance en France*, Paris, Seuil.

Coiffier, Christian et Panoff Michel, 1995 : « Quelques aspects de l'histoire de la Société des océanistes : un entretien avec Marie-Charlotte Laroche », *Journal de la Société des océanistes*, 100-101 : 41-55.

Etudes mélanésiennes, 1938 : Bulletin périodique de la Société d'études mélanésiennes, Nouméa (Nouvelle-Calédonie), *Etudes mélanésiennes*, décembre 1938, n° 1.

Faessel, Sonia, 2002 : *Itinéraires Insulaires. Le père Patrick O'Reilly, sm*, Nouméa/Papeete, éd. Le Rocher-à-la-Voile/Haere Po no Tahiti.

Faublée, Jacques, 1989 : « Témoignages à la mémoire du père O'Reilly », *Journal de la Société des océanistes*, vol. 88-89 (1 & 2) : 127

Fournier, Marcel, 1994 : *Marcel Mauss*, Paris, éd. Fayard.

Ghrenassia, Patrick, 1987 : « Anatole Lewitzky. De l'ethnologie à la résistance », *La Liberté de l'esprit*, 16 : 237-253).

Guiart, Jean, 1982 : « Hommage à Patrick O'Reilly », *Journal de la Société des océanistes*, tome XXXVIII (74-75) : 3-4.

Guiart, Jean, 1988 : « In memoriam Patrick O'Reilly, un témoignage personnel », *Journal de la Société des océanistes*, vol. 86 (1) : 91-97.

Heim, Roger, 1970 : « Pour ses 25 ans notre journal se renouvelle... », *Journal de la Société des océanistes*, tome XXVI (26) : 7-8.

Jacquier, Henri, 1975 : « Société des études océaniques », in *Journal de la Société des océanistes*, Tome 31, n°48 : 251-253.

Jamin, Jean, 1986 : « Lettres de Georges-Henri Rivière à Paul Rivet (1929-1944) », *Gradhiva*, n° 1 : 22-27.

Laurière, Christine, 2008 : *Paul Rivet. Le savant et le politique*, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelles, Paris.

Lebovics, Herman, 1988 : « Le conservatisme en anthropologie et la fin de la III^e République », *Gradhiva*, n° 4 : 3-17.

Leenhardt, Maurice, 1945 : « La Société des océanistes », *Journal de la Société des océanistes*, tome I (1) : 13-18.

Montandon, George, 1937 : « Les races du monde océanien », *Bulletin de la Société des océanistes*, tome I, n° 1 : 11-32.

O'Reilly, Patrick, 1945 : « Anatole Lewitzky, 1909-1942 », *Journal de la Société des océanistes*, tome 1 (1) : 9-11.

Société des océanistes (rédaction), 1958 : « Paul Rivet (1876-1958) », *Journal de la Société des océanistes*, tome XIV (14) : 4-8.

Société des océanistes (rédaction), 1960 : « Le Gouverneur L. J. Bouge (1878-1960) » et « Bibliographie de L. J. Bouge », *Journal de la Société des océanistes*, tome XVI (16) : 5-8.

*
* *

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES EURO-ASIATIQUES THEMES DE RECHERCHE ET PUBLICATIONS

par Bernard DUPAIGNE¹

La Société des études euro-asiatiques (SEEA), association régie par la loi de 1901, est la plus jeune des sociétés savantes présentées ici. Elle a été fondée en juin 1977 au musée de l'Homme, à l'initiative de Paul Lévy (1909-1998), professeur à la 5^e section de l'Ecole pratique des hautes études, spécialiste de l'ethnologie et des religions d'Asie du Sud-Est. Il a bénéficié de l'appui de Georges Dumézil, Jean Filliozat, Louis Hambis, Pierre Huard, André Leroi-Gourhan, ainsi que du professeur Jean Guiart, alors directeur du Laboratoire d'ethnologie de ce musée, d'Yvonne de Sike, Monique de Fontanes (musée de l'Homme), Vadime Elisseeff, Solange Thierry (Ecole pratique des hautes études), Robert Mandrou, Viviana Pâques (professeur d'ethnologie à l'université de Strasbourg), Yves Vadé (professeur de littérature à l'université de Bordeaux-III), Christian Pelras et Lucienne Roubin (CNRS), entre autres, dont le professeur Jean Dorst, directeur du Muséum national d'histoire naturelle, la maison mère.

Il s'agissait de se poser en complément de ses grandes aînées : la Société des américanistes de Paris, fondée le 11 juin 1895 par Ernest Théodore Hamy, directeur du Musée d'ethnographie (inauguré en 1889 au Palais du Trocadéro), Henri Cordier et le duc de Loubat ; la Société des africanistes, fondée en 1930 et la Société des océanistes, fondée en 1937 au nouveau musée de l'Homme (inauguré le 20 juin 1938).

Le premier président de la SEEA fut donc Paul Lévy. Il fut suivi par Xavier de Planhol, éminent géographe du Moyen-Orient, professeur à la Sorbonne, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer ; puis par Philippe-Maurice Seringe, professeur à la faculté de médecine de Paris. Il est l'auteur de l'ouvrage *Les Symboles dans l'art, dans les religions et dans la vie de tous les jours*, paru en 2003 et couronné par l'Académie française. Le président actuel est Yves Vadé, professeur émérite de l'université de Bordeaux, spécialiste des mythologies.

Interdisciplinaire, la Société des études euro-asiatiques est ouverte aux chercheurs en sciences humaines intéressés par les études relatives à ce continent. Elle regroupe aussi bien des ethnologues que des géographes, historiens, et des spécialistes des sciences religieuses et des littératures. Elle étudie la diversité des cultures de cette immense aire qui va de l'Europe à l'Asie, de l'Islande à l'Indonésie, en confrontant les approches, examinant à la fois les remarquables continuités et les spécificités respectives. Elle s'intéresse ainsi aux échanges qui ont marqué les modes de vie et les cultures de ce continent, à travers lequel idées, religions, arts et marchandises n'ont cessé de circuler, sur les pas des marchands, des guerriers et des pèlerins.

Paul Lévy travaillait dans une perspective comparatiste, ce qui est devenu relativement mal vu par les ethnologues. Il brossait de vastes fresques lors de ses cours sur l'Asie du sud-est, s'évadant parfois de ce cadre pour évoquer l'Egypte, ou même l'Europe. Et les autres membres de la Société cherchent, sinon à comparer, du moins à mettre en relation des phénomènes, des éléments symboliques, des idées communes, sur la large zone de l'Eurasie, où les peuples partagent une histoire et des concepts communs.

Les comparatistes sont souvent vus comme des savants de cabinet qui interprètent les travaux des autres, qu'ils appellent ethnographes. Frazer comme Mircea Eliade sont des

¹ Professeur au Muséum national d'histoire naturelle, vice-président de la Société des études euro-asiatiques du musée du quai Branly, membre titulaire de l'Académie des sciences d'outre-mer.

comparatistes dont les ethnologues disent qu'il faut se méfier. Souvent avec raison. Mais ces réserves valent aussi pour les travaux des ethnologues, trop spécialisés quelquefois, et qui peuvent oublier de considérer assez le contexte culturel dans lequel baigne la société qu'ils étudient. Il y a un fonds commun dans les conceptions fondamentales de l'humanité en Eurasie, un fonds commun des mythes et légendes qu'il faut savoir capter. Claude Lévi-Strauss lui-même était plus un comparatiste de cabinet, certes génial, qu'un ethnologue de terrain.

Etre ethnologue implique de se faire accepter dans un groupe restreint, d'apprendre une langue pour laquelle n'existe souvent aucun manuel. Cela ne doit pas empêcher de savoir qu'aucune société n'est restée pure et isolée, et que pour bien l'étudier, il faut également regarder ses voisines. Il n'y a aucune société unique, hors du temps et des influences, hors du monde. Pas de petits groupes retranchés dans les forêts qui n'aient subi la pression ou l'influence de groupes plus puissants, plus prolifiques, mieux armés techniquement.

Il faut une vaste culture généraliste pour comprendre des faits particuliers. On ne peut comprendre la Bible, ni le Coran si on les considère indépendamment les uns des autres, sans regarder les circonstances de leur Révélation, ou de leur écriture. Sans regarder les mythes du Moyen-Orient dont ils sont, pour une part, les descendants. Les mythes et les légendes se sont déplacés. Les savants et les artistes voyageaient en fonction des royaumes et des mécènes qui les accueillaient.

Notre civilisation est née au Moyen-Orient, elle s'est propagée à la Grèce, à Rome, au Proche-Orient, à l'Europe, à l'Asie du Sud-est. Paul Lévy, bien qu'il ait peu publié, ouvrait à ses élèves de larges perspectives. La Société des études euro-asiatiques s'efforce de perpétuer cet esprit de curiosité qui s'étend de l'Asie à l'Europe. L'épée sacrée Excalibur rejoint l'épée sacrée des rois du Cambodge, confiée par les dieux du Haut-Ciel. La Société des études euro-asiatiques étudie et compare des phénomènes en Asie et en Europe, privilégiant ceux qui ont des points communs. Elle approfondit sans diviser.

La Société est ouverte également à un public plus large, intéressé par les questions qui mettent en relation l'Orient et l'Occident. Elle organise huit conférences par an de novembre à juin; elle a mené à bien huit journées d'études et colloques, environ tous les deux ans. Elle a reçu de nombreux intervenants prestigieux, venus exposer le résultat de leurs recherches, et diffuse auprès de ses membres un bulletin interne, la *Lettre d'Eurasie* qui rend compte des conférences et des autres activités.

Lors de la fermeture du musée de l'Homme en décembre 2006, la Société des études euro-asiatiques, comme ses consoeurs, les Sociétés des américanistes, des africanistes et des océanistes, a transféré son siège au musée du quai Branly.

Les volumes thématiques

Après une première publication, sous la forme d'un numéro spécial de la revue du musée de l'Homme, *Objets et Mondes*, à l'hiver 1982, la Société publie depuis 1990 aux éditions de L'Harmattan un volume thématique annuel de la collection « Eurasie », consacrée aux thèmes qui évoquent les rencontres entre l'Asie et l'Europe. Les thèmes que la Société a traités dans ses volumes sont souvent des thèmes fondamentaux : les dieux et le sacré, le pouvoir, les animaux symboliques, les couleurs et les odeurs, certaines techniques, le symbolisme et la signification sociale de l'architecture, la commensalité. Le cerf développe partout des connivences avec le Ciel, y évoluant et saisissant le Soleil entre ses bois. Les dragons, le cheval, les oiseaux, les plantes, portent des implications symboliques dans toute la zone. Le métallurgiste, craint et redouté, a travaillé les métaux qui ont fondé nos civilisations, supplantant la pierre taillée.

Le premier volume, en 1990, était consacré aux manières de table, vues comme un

acte social réunissant les membres d'une même communauté. Manger, boire, ne se conçoivent pas sans le partage et l'invitation aux autres, qu'ils soient esprits, génies tutélaires, ou humains, vivants ou morts. Le partage des nourritures crée des liens entre ceux de ce monde, les ancêtres et ceux de l'autre monde.

Un peu dans le même esprit, le volume à succès de 2004, *Sentir*, étudiait la communication grâce au partage des savoirs et savoir-faire olfactifs, entre les vivants, et entre les vivants et les morts.

Divers aspects du sacré ont été étudiés, bien dans la ligne des fondateurs de cette société savante. Ainsi, les deux volumes (1992) *Le Buffle dans le labyrinthe*, réunis en hommage au grand comparatiste que fut Paul Lévy, explorent la variété des rapports entre les hommes, les mythes, les dieux et leurs messagers sur terre.

Le volume de 1994 qui traite du *Sacré en Eurasie* revient sur la séparation, ou la continuité, entre le profane et le sacré, aussi bien chez les Grecs, les Gaulois, que chez les Celtes, les Israélites ou dans des sociétés de l'époque moderne.

Plantes et animaux participent au sacré, cerfs, buffles, serpent et dragons, éléphants, chevaux et autres montures des dieux, arbre de vie, arbre sacré, axe central du monde, encens, aromates, diverses offrandes végétales, lierre, bétel, ginseng, grenade, symbole d'immortalité. Le volume de 2009, *De l'usage des plantes*, explicite différentes formes d'alliances que les hommes ont contractées avec le monde végétal, à travers les âges et les cultures. C'est aux plantes que remontent les origines de la vie. Elles assurent notre survie en captant et transformant l'énergie solaire, en nourrissant le règne animal. Elles sont nos intermédiaires avec le monde extra-terrestre ; et toutes les cosmologies ont placé les plantes aux étapes les plus anciennes de la création.

La place des animaux parmi nous, dans nos rêves et dans notre symbolique a également été étudiée dans plusieurs volumes, dont *Serpents et dragons*, en 1997. Gaston Bachelard disait « *le serpent est l'un des plus importants archétypes de l'âme humaine. Chthonien et céleste, il chemine dans la voie lactée, par où transitent les âmes des défunts* ». Le *naga* des Cambodgiens est opposé au dragon des Chinois, mais, dragons ou serpents, ils sont propriétaires du sol, des eaux et des trésors. Partout en Asie et en Europe, le dragon affirme sa présence dans les mythologies.

De même au cheval, « noble conquête de l'homme », objet du numéro 8 de 1999, sont consacrées plusieurs études qui le replacent aussi bien dans la préhistoire que dans différentes sociétés, en Europe ou en Asie.

Un autre animal chargé d'un support symbolique interculturel est l'oiseau, qui est un intermédiaire entre ce bas-monde et le monde d'en-haut, résidence divine, objet de foules de mythes, légendes, contes, apologues. L'oiseau jouit de la lumière et du Ciel, tandis que le serpent est souterrain, et représente l'obscurité, l'humidité. L'oiseau se rapproche du divin, comme l'aigle ou le Grand Vautour des Indiens, ennemi du serpent *naga*. Le coq est en évidence dans la pensée grecque ancienne, les autres oiseaux sont partout.

Après ces oiseaux, les étoiles en 2008, un numéro en apparence moins mythologique, mais qui se base également sur les grands secrets et les grandes préoccupations de l'humanité. D'où venons-nous, quelle est notre place dans l'univers ? Les préhistoriques, et ceux venus à leur suite, les druides, les Celtes, les Mésopotamiens, les Iraniens, les rois d'Asie centrale, de Chine ou des Indes, observaient les cieux et en tiraient des enseignements, pratiques certes, mais également métaphysiques. Ainsi s'affirme une remarquable cohérence de nos volumes, une étude de l'univers et de ceux qui l'habitent, avec leurs préoccupations, leurs pensées, leur imaginaire et leurs mythes.

Autre versant de nos études, le concret de l'homme, ses réalisations, les traces physiques de son existence. *La main*, en 1993, celle qui nous fait créer. Sa conquête forme l'homme tel que nous l'entendons. Le geste et la pensée, qui nous caractérisent. Avec la main,

nous construisons. « *Main-objet et main-image* », selon l'expression de l'un des auteurs.

Des *Maisons d'Eurasie*, nous avons parlé en 1996. Maisons protectrices, conçues à l'image d'un corps humain, qui expriment matériellement les spécificités de la structure sociale, qui s'organisent spatialement en fonction de la hiérarchie et des rapports entre hommes et femmes. La maison, microcosme représentant la totalité de l'univers, est également le lieu privilégié du contact avec le monde surnaturel, les esprits gardiens, le souvenir des ancêtres. Les rites de construction des maisons sont extrêmement précis, pour ne pas déranger les esprits souterrains, et afin que l'habitation, une fois achevée, apporte le bonheur et la prospérité à ses habitants.

Après la main et la maison, le travail de la forge et de la métallurgie a fait l'objet de deux volumes d'études, en 2002 et 2003. La découverte des secrets de la transformation de la pierre-minerai en fer-métal a bouleversé les sociétés presque partout dans le monde, sauf pour quelques sociétés qui savent encore façonner des outils de pierre ou de bambou. Le métallurgiste, le forgeron sont indispensables, mais ils ont un statut à part, marginal ou ambivalent. Ils cassent l'ordre de la nature en transformant la pierre (le minerai) en outil. On a besoin d'eux, mais on les craint, car, pour réaliser leur art, ils sont en communication avec les forces mystérieuses de la nature et les divinités. La forge se rapproche de l'alchimie mystérieuse qui produit des richesses à partir de la matière « vile ».

Les couleurs ont été également analysées, dans le numéro 9 de l'année 2000, selon leur impact sur les pensées et les réalisations humaines. La symbolique des couleurs est prégnante, le blanc, à la fois signe de deuil et de pureté, d'innocence et de joie, le jaune (associé à l'or), le bleu, le rouge, le pourpre, le noir. « *Il semble bien que la fonction des couleurs pour l'homme soit de se pénétrer de l'énergie qu'elles représentent en s'identifiant à elles : les couleurs deviennent alors une véritable reconnaissance d'identité pour tous les groupes.* »

Le numéro 16, en 2006, revient au titre initial de notre Société, qui montre des relations entre l'Europe et l'Asie. Cette fois-ci, ce sont les rencontres, les voyageurs, que nous suivons sur la route.

Les premiers moines mongols en visite à la chrétienté d'Occident, Monseigneur Pigneau de Béhaine en missionnaire et conseiller des princes en Cochinchine, des officiers de Napoléon à la cour du roi sikh du Pendjâb, le premier Coréen à Paris, mais également Dionysos et Alexandre, les voyages botaniques au Levant et les rencontres entre peintures chinoises et occidentales.

Le numéro 21, en 2011, *Regalia* reste entre l'Europe et l'Asie, décrivant les rites de couronnement et l'importance des attributs matériels du pouvoir. Ces *regalia* sont les signes, et les preuves de l'accord avec les divinités, sans lequel aucun roi ne peut prétendre régner. Les articles du volume montrent comment les sociétés s'organisent par rapport aux pouvoirs qu'ils délèguent à l'un d'entre eux (ou, tout au contraire à une personne hors groupe, venue de l'extérieur, pour ne pas avoir à assumer les péchés du passé). Ils montrent que le pouvoir est une poursuite contre les dieux, contre les hommes.

Trois autres volumes traitent de considérations plus théoriques. Le numéro double 14-15 de 2005, issu d'un colloque tenu au musée de l'Homme, explore le vaste domaine des rapports entre littérature et ethnologie. Les écrivains ne pensent pas qu'à eux, ils doivent décrire le monde. Les ethnologues doivent montrer ce qu'ils voient, sincèrement, expliquer le déroulement du monde à travers les sociétés qu'ils ont étudiées. D'immenses champs leur sont communs, mythes, contes, épopées, littératures orales. Claude Lévi-Strauss se décrivait ainsi volontiers comme un écrivain, sinon comme un musicien, autant que comme un ethnologue, et il a été élu à l'Académie française : « *l'ethnologie est bordée par la littérature, sans que l'on puisse tracer entre l'une et l'autre une frontière nette.* »

Ruptures ou mutations au tournant du XXI^e siècle, selon le titre du volume 10, de

2001. L'ambivalence semble être la règle des transformations radicales subies à l'époque contemporaine par les cultures traditionnelles. De son côté, en Occident, la modernité s'accommode de la persistance, ou de la renaissance, de coutumes ou de pensées héritées du passé.

Retour sur le terrain, pour le volume 20 de 2010, explicite diverses approches modernes de la recherche en ethnologie, en préhistoire, en sciences politiques, en littérature et dans le domaine du théâtre et de l'« ethnoscénologie ». Ces textes, issus du colloque organisé par la Société au musée du quai Branly en octobre 2008, sont introduits par Georges Condominas, le dernier texte qu'il ait publié. Le « Terrain », valorisé par les ethnologues, véritable rite d'initiation, a changé à l'époque contemporaine avec les nouveaux moyens de circulation et d'information. Plus besoin de s'embarquer pour des contrées lointaines, encore méconnues et mystérieuses. C'est à notre porte que nous allons trouver ceux que nous ne connaissons pas, et de qui nous espérons apprendre. Mais les « autres » se sont faits proches, et nous ne les intriguons plus. Ils recherchent un rapport d'égalité et ne se contentent plus de dérouler leurs connaissances pour un visiteur plus ou moins pressé. Enfin, les « autres » sont venus à nous et nous observent autant que nous les avons observés. Espérons qu'ils nous comprennent.

Le 22^e, pour 2012, *Fantômes et revenants* parle également de ces « autres » mystérieux. Mais, ceux-là, nous ne savons pas s'ils sont déjà dans l'autre-monde, s'ils flottent encore dans un entre-deux, dur et inquiétant, ou s'ils sont restés encore un peu parmi nous. Nostalgiques de leur vie sur terre, ils tentent de revenir nous visiter pour se réchauffer des froidures des ténèbres. Gare à nous si ne nous les acceptons pas, si nous ne les recevons pas ! S'ils peuvent – et ils le veulent souvent – nous aider, ils peuvent également s'acharner à nous persécuter.

Résumé des activités

Journées d'études et colloques

1986 : « Ethnologie eurasiatique et interdisciplinarité »

1988 : « La main »

1991 : « Aspects du sacré en Eurasie »

1995 : « Pratiques quotidiennes et déploiements mythologiques autour du cheval »

1997 : « Fonctions de la couleur en Eurasie »

2000 : « La forge et le forgeron »

2003 : « Ethnologie et littérature »

2008 : « Nouveaux terrains, nouvelles pratiques »

Publications

La collection regroupe des études consacrées aux diverses traditions culturelles des peuples du continent euro-asiatique et à leurs mutuelles relations. D'inspiration principalement ethnologique, elle est largement ouverte aux spécialistes d'autres disciplines.

Volumes parus :

1. *Nourritures, sociétés, religions. Commensalités* (1990)

2. *Le buffle dans le labyrinthe. T. I. Vecteurs du sacré en Asie du Sud et du Sud-Est* (1992)

3. *Le buffle dans le labyrinthe. T. II. Confluences euro-asiatiques* (1992)

4. *La main* (1993)

5. *Le sacré en Eurasie* (1995)
6. *Maisons d'Eurasie. Architecture, symbolisme et signification sociale* (1996)
7. *Serpents et dragons en Eurasie* (1997)
8. *Le cheval en Eurasie. Pratiques quotidiennes et déploiements mythologiques* (1999)
9. *Fonctions de la couleur en Eurasie* (2000)
10. *Ruptures ou mutations au tournant du XXI^e siècle. Changements de géographie mentale ?* (2001)
11. *La forge et le forgeron. T. I. Pratiques et croyances* (2002)
12. *La forge et le forgeron. T. II. Le merveilleux métallurgique* (2003)
13. *Sentir. Pour une anthropologie des odeurs* (2004)
- 14-15. *Ethnologie et Littérature* (2005)

Nouvelle série :

16. *Europe-Asie. Histoires de rencontres* (2006)
17. *Oiseaux. Héros et devins* (2007)
18. *Etoiles dans la nuit des temps* (2008)
19. *De l'usage des plantes* (2009)
20. *Retour sur le terrain. Nouveaux regards, nouvelles pratiques* (2010)
21. *Regalia. Emblèmes et rites du pouvoir* (2011)
22. *Histoires de fantômes en Europe et en Asie* (à paraître en 2012)

*

* *

QUATRE-VINGT-DIX ANS D'HISTOIRE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

par Jacques FREMEAUX¹

L'auteur de ces quelques lignes ne peut avoir l'ambition de traiter à fond un sujet aussi vaste. Celui-ci fait, par ailleurs, l'objet de la recherche approfondie d'une jeune enseignante, Mademoiselle Élodie Salmon, qui travaille sous sa direction, et présentera ses résultats en juin 2012 à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de l'Académie. Cette communication se contentera donc d'aborder quelques pistes de nature à donner un aperçu de l'évolution repérable sur bientôt un siècle d'histoire, et de suggérer la richesse d'approches que devrait susciter une analyse approfondie. L'approche esquissée ici se veut avant tout historique. Un historien ne juge pas, il établit les faits et leurs corrélations. Mais il sera aisé de voir quelles conclusions positives l'on peut tirer de cette étude, même si elle paraît encore succincte, et quel encouragement elle apporte quant aux travaux à venir.

1. D'une France à l'autre

1.1. La France et le monde en 1923

Commençons par nous représenter l'environnement historique dans lequel apparaît l'Académie en 1922-1923. C'est un monde dans lequel la prééminence américaine est déjà éclatante. L'Europe renaît du cataclysme de la Grande Guerre. Mais c'est une Europe dont la place parmi les autres nations, et la civilisation même, paraissent désormais compromises, comme Paul Valéry l'a proclamé éloquemment dès 1919 dans *La Crise de l'Esprit*. La France elle-même est une France souveraine et victorieuse. Mais c'est aussi une France exsangue, affaiblie par la disparition d'un million et demi d'hommes, appauvrie financièrement, et inquiète quant à la renaissance probable de l'Allemagne momentanément vaincue.

Au milieu de ces angoisses, l'Empire ne peut-il être un recours ? Il s'est agrandi au traité de Versailles de près d'un million de kilomètres carrés, peuplés de 5 à 6 millions d'habitants, représentant ainsi 12 millions de kilomètres carrés et environ 50 millions d'habitants. « *La plénitude de la victoire dépendra de la mise en valeur de nos colonies* » proclamait déjà le gouverneur Joost Van Vollenhoven avant d'être tué au champ d'honneur. L'armistice et la paix renforcent ces convictions. L'empire doit constituer, comme l'indique avec éloquence le titre du livre de l'explorateur et agronome Jean Dybowski, publié au début de 1919, « *notre force future* ». Pour lui, « *ces terres aux vastes horizons [...] réaliseront, quand nous le voudrons, nos rêves les plus ambitieux* ».

Il évoque leurs ressources en termes de corne d'abondance : « *Madagascar et le Soudan nous offrent leurs troupeaux capables de nous apporter, à bas prix, les viandes frigorifiées ou les conserves que nous réclamons à l'Argentine ou à l'Australie. L'Indochine, la Guinée nous approvisionneront largement en riz. Les chutes merveilleuses des fleuves africains nous donneront la force pour décortiquer ce riz ou pour électrifier nos voies de transport. Nous connaissons nos stocks considérables en bois. Les matières tannantes, les fibres textiles, la pâte à papier se trouvent partout. Et notre alimentation trouvera un sérieux appoint dans le manioc de Madagascar, les bananes de la Guinée, les arachides du Sénégal, les haricots du Soudan et tant d'autres matières négligées ou même ignorées.* »

¹ Professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris-IV Sorbonne, membre titulaire de l'Académie des sciences d'outre-mer.

Plus concrètement, le député radical Albert Sarraut, ancien gouverneur de l'Indochine qui reprend le portefeuille des Colonies en janvier 1920, dépose, le 12 avril 1921, à la chambre des députés, un projet de loi « *portant fixation d'un programme général de mise en valeur des colonies françaises* ». Ce programme se présente comme « *de nature à imprimer une impulsion puissante tant au développement de ses richesses matérielles qu'à l'œuvre humaine de civilisation poursuivie par la France parmi ses sujets et protégés indigènes* ». Le ministre n'y voit pas seulement un moyen de resserrer les liens des colonies avec la métropole, et de donner à leurs habitants des motifs d'attachement supplémentaires. Il pense aussi que cette action peut justifier, aux yeux de l'opinion internationale, une domination que la possession seule ne peut plus suffire à légitimer. La très grande place conférée dans ce programme à l'éducation et à la santé doit prouver la contribution de la France à la « *mission sacrée de civilisation* » qu'a réclamée le pacte de la SDN. En même temps, école et dispensaire sont indispensables à cette « *mise en valeur* » qu'on désignera plus tard sous le vocable de « *développement* ».

La sécurité nationale est aussi impliquée dans ces préoccupations coloniales. La contribution militaire des colonies a prouvé, en dépit des difficultés, qu'il était possible d'engager dans une guerre européenne des contingents d'outre-mer disciplinés et efficaces. Ces troupes doivent permettre d'abord de conserver un instrument militaire significatif sans maintenir trop de Français sous les drapeaux. Des lois de 1919 étendent le système de la conscription à l'ensemble des territoires coloniaux. Tous les jeunes hommes d'outre-mer sont désormais susceptibles d'être appelés. La différence essentielle avec le régime des citoyens français réside dans le fait qu'une partie beaucoup plus faible du contingent accomplit réellement son service militaire dont la durée, il est vrai, est plus longue (trois ans en général).

En 1924, le ministre de la Guerre, le colonel Fabry, dépose un projet de loi prévoyant que, sur un effectif de 660 000 hommes en temps de paix, les contingents maghrébins s'élèveront à 91 000 hommes, et ceux des colonies à 98 000 hommes, soit 199 000 hommes et 30 % du total. Nul ne songe plus à discuter, comme avant 1914, l'utilisation de ces troupes en cas de guerre contre l'Allemagne. La Méditerranée est appelée à devenir « *la grande artère de la mobilisation* », que d'aucuns, ranimant un vieux projet des années 1880, suggèrent de prolonger jusqu'au cœur de l'Afrique par un chemin de fer transsaharien, de manière à éviter les dangers et les insuffisances de la voie maritime. Contrairement à la situation d'avant 1914, une partie des contingents « *indigènes* » stationne désormais en permanence en métropole. Le tirailleur ou le spahi maghrébin, le tirailleur sénégalais, sont désormais des figures typiques de l'armée française, bien acceptées par les civils de métropole, notamment ceux des régions frontalières, que sa présence rassure, comme une preuve des forces dont peut disposer leur pays affaibli.

Encore faut-il défendre les menaces qui pèsent sur l'Empire. Paul Bourdarie dans une déclaration faite le 8 juillet 1922, à l'occasion de la conférence préparatoire de l'Académie, en désigne plusieurs. Deux lui paraissent particulièrement à retenir : d'une part, les intrigues britanniques, qui compliquent l'installation du mandat français sur les anciennes provinces ottomanes de Syrie et du Liban ; d'autre part, la propagande communiste en France (dont on se rappelle qu'elle constituait une des 21 conditions imposées par Lénine, lors du congrès de Tours de décembre 1920, aux partis socialistes désireux d'adhérer à la III^e internationale). De manière plus anecdotique, il dénonce « *un livre mauvais, écrit par un Français de couleur* ». Il fait ici référence, sans beaucoup de pénétration, il faut le dire, au livre *Batouala, véritable roman nègre*, du Guadeloupéen René Maran, qui vient d'obtenir le prix Goncourt. Rappelons seulement qu'à la même époque le général Mangin, s'élevant contre l'avis de Paul Bourdarie (ce qui montre que deux confrères de l'Académie ne sont pas forcément d'accord), profite de cette attribution du prix Goncourt à René Maran pour dénoncer « *la légende absurde de l'infériorité de la race noire* » et ajoute, en des lignes qui paraissent annoncer l'œuvre de

Léopold Sédar Senghor : « *L'écrivain français, blanc ou noir, qui réunira les éléments du folklore africain, apportera certainement une nouveauté sensationnelle à notre littérature !* ».

1.2. La France de 2011

Rappelons ici quelques vérités qui sont presque des banalités. Nous vivons aujourd'hui dans un environnement bien plus dense, qui a dépassé en octobre 2011 le chiffre de 7 milliards d'habitants. Les régions les plus éloignées du globe sont apparemment rendues familières à l'homme de la rue par les nouveaux médias et le tourisme de masse. Et dans ce monde devenu proche malgré sa complexité, l'Europe dans laquelle nous vivons a vu son rôle, seulement menacé en 1923, désormais en très net recul, entre la domination politique et culturelle américaine, et la montée apparemment irréversible des puissances dites émergentes, notamment celles d'Asie.

Dans cette Europe figure une France sinon méconnaissable, du moins considérablement modifiée économiquement et socialement par les « *trente glorieuses* », et au moins autant par les années de croissance instable qui ont suivi. C'est une France dotée d'institutions très différentes, celles de la V^e République, qui eussent sans doute paru monarchiques aux notables de la III^e. Mais c'est également une France réconciliée avec l'Allemagne, et de plus en plus intégrée dans l'ensemble européen selon un processus entamé après la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, les angoisses paraissent aussi aiguës que celles des années 1920. Elles affectent d'abord la poursuite de la prospérité, mise en danger par les risques financiers et le ralentissement de l'activité. Elles affectent aussi la permanence historique, qui doit se confronter aux questionnements posés par l'adhésion à l'Europe en tant qu'entité politique et économique autant que par le flux de l'immigration extra-européenne.

Quant à l'Empire, il n'existe plus depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, pas plus que ses successeurs éphémères, l'Union française (1946-1958), puis la Communauté (1958-1960). Ce qui en reste n'est représenté que très accessoirement comme un facteur d'avenir, bien que le maintien de ces territoires au sein de la République confère à la France le contrôle de 11 millions de km² d'espaces maritimes, avec des potentialités considérables. Les liens politiques, économiques ou culturels qui subsistent, plus ou moins forts, s'inscrivent de manière croissante au sein de relations bilatérales ou d'organismes qui, comme ceux qui concernent la Francophonie, débordent largement l'ancien cadre impérial.

Il n'en existe pas moins un idéal qui transcende les clivages politiques. Comme l'a écrit Maurice Vaïsse dans son livre *La Puissance ou l'influence*, la France est devenue « *une puissance moyenne à ambition mondiale* ». Elle doit, pour reprendre une formule de l'ancien ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine, se prévaloir d'« *une grande politique d'influence, menée sans arrogance, mais avec détermination* ». Son but doit être de travailler à une entente et à une coopération qui refusent la théorie du « *choc des civilisations* » comme le rappelait le président de notre institution, le professeur Edmond Jouve, à propos de la mort de Samuel Huntington (24 décembre 2008), l'auteur du livre dont le titre a fait la célébrité de la formule. Les principes de l'action de la France résideraient dans des éléments anciens de son patrimoine culturel et intellectuel : les droits de l'homme, écrits pour tous et tous les temps, mais aussi la Francophonie par laquelle passe le message d'une culture qui a cessé d'appartenir exclusivement aux hommes et aux femmes de l'Hexagone.

Comment l'histoire de notre Académie s'inscrit-elle dans ces évolutions ?

2. Les évolutions globales

Les évolutions juridiques de notre Académie sont bien connues à partir de la date du 8 juillet 1923, jour de la séance solennelle d'ouverture. Le 7 juin 1957, son nom change. Elle

devient Académie des sciences d'outre-mer, bien après l'Ecole coloniale (devenue Ecole nationale de la France d'outre-mer en 1935), mais avant les troupes coloniales (devenues Troupes de marine à la fin de 1958), ce qui souligne évidemment la volonté de faire disparaître un terme qui avait fini par signifier uniquement un rapport de domination, au mépris d'ailleurs de l'étymologie (colonie ne désignant à l'origine que le territoire peuplé de colons). Par ailleurs, il est mis fin en 1960 à sa subordination apparente à la politique menée outre-mer, qui était symbolisée par son rattachement au ministère de la France d'outre-mer, lui-même successeur du ministère des Colonies. Lors de la disparition de ce ministère, l'Académie est en effet rattachée au ministère de l'Education nationale.

Cette sortie de l'époque coloniale se marque d'abord dans les textes, et il suffit à cet égard de comparer la rédaction de l'article 1^{er} du statut de 1922 et celle de l'article 1^{er} des nouveaux statuts adoptés en 1972 :

Le premier était tout pénétré de phraséologie coloniale. Les recherches en matière de science coloniale devaient se dérouler avant tout dans et pour l'Empire, selon les six points suivants :

- « *Susciter, encourager, développer, coordonner les études intéressant les colonies et servir de centre de travail à la vie intellectuelle des colonies et pays de protectorat ou d'influence.* »
- « *Organiser tous concours publics ou toutes œuvres de recherche ayant trait à l'activité coloniale.* »
- Encourager par tous les moyens en son pouvoir « *la diffusion de l'idéal français et de la langue française dans l'étendue du domaine extérieur ou colonial* ».
- Appeler l'attention « *sur travaux ou actes méritoires des coloniaux* » et au besoin « *récompenser les mérites divers qu'elle aura discernés ou qui lui auront été signalés* ».
- Associer « *à l'œuvre humaine et coloniale de la France les meilleurs des coloniaux étrangers et les meilleurs parmi les élites indigènes en formation* ».
- S'efforcer « *de bien faire connaître et apprécier par les intellectuels à l'étranger l'œuvre coloniale de la France* ».

A la recherche proprement dite devait s'associer un effort de propagande pour mieux faire connaître l'Empire en France même et à l'étranger. Le programme sous-entendait aussi une participation à la politique d'association, qui était devenue, depuis l'avant-guerre, la doctrine officielle de la France en matière coloniale.

Le texte de 1972, plus bref, est très différent puisqu'il précise que « *l'Académie des sciences d'outre-mer, établissement public à caractère administratif, a pour vocation d'étudier sous leurs aspects variés et notamment leurs aspects scientifiques, politiques, économiques, techniques, historiques, sociaux et culturels, les questions relatives aux pays situés au-delà des mers, et d'associer à cet effet les personnalités françaises et étrangères compétentes, dans un esprit de complète objectivité et d'entier désintéressement* ». Il est précisé qu'« *elle étudie en toute indépendance les questions que le gouvernement pourrait lui soumettre pour avis* », et « *correspond avec les instituts et associations nationales étrangères qui s'occupent de problèmes analogues* ».

Les différences avec l'ancien programme sont assez faciles à discerner. L'ancien outre-mer français n'est pas privilégié. Le champ d'action paraît singulièrement élargi, puisqu'il s'étend à l'ensemble des « *pays situés au-delà des mers* ». Cela doit, en toute logique, amener à s'intéresser au monde entier, à l'exception de l'Europe (Russie comprise). Peut-être l'intention excluait-elle aussi l'Amérique du Nord, Etats-Unis et Canada ? Un tel projet, au total, invite à tenter de porter un regard sur l'ensemble du monde qui ne se situerait pas exactement à notre porte. La continuité entre les deux périodes subsiste cependant de deux manières :

3. Un essai de comparaison

Pour donner un peu plus de corps à cet exposé, comparons les sommaires du premier numéro de la revue de l'Académie (1922-1923) et celui du dernier exemplaire à notre disposition (année 2009).

Pendant longtemps, la revue s'est contentée d'un titre modeste : « *Compte rendu des séances et communications* », puis « *Comptes rendus mensuels des séances* » (1941), puis « *comptes rendus trimestriels* » (1971). Le titre actuel de « *Mondes et Cultures* », bien évocateur des orientations « *postcoloniales* », n'a qu'un peu plus de trente ans, puisqu'il remonte seulement à 1978.

Le format n'est plus le même, au grand 27 x 19 cm a été substitué un format 22 x 15 cm, plus classique. La densité des contenus n'y a certainement pas perdu : on ne comptait que 418 pages pour le volume relié 1922-1923/1923-1924, contre 792 pages, presque le double, pour le volume relié de 2009.

Le changement le plus net concerne le motif de couverture. De 1923 à 1970, celle-ci était ornée d'une vignette dont le motif était éloquentement colonial. Une femme vêtue d'une tunique d'apparence grecque, coiffée d'un casque colonial, regarde vers l'horizon. Dans sa main gauche, elle tient une longue palme qui s'allonge jusqu'au sol. De sa main droite, elle s'appuie sur un mur bas, sur lequel est gravée la devise de l'Académie : « savoir, comprendre, respecter, aimer ». Devant elle s'étend la mer, au-delà de laquelle s'inscrit la ligne annonciatrice d'un rivage. A gauche se lève un soleil rayonnant. Le personnage se trouvant placé à droite de l'image, on peut en déduire qu'il regarde vers le sud, ce qui montre que le dessinateur n'a pas travaillé dans la fantaisie.

Cette image disparaît en 1970, et aucune autre ne vient la remplacer jusqu'en 2005. C'est à ce moment que vient s'inscrire en couverture une mappemonde, qu'entoure la devise de l'Académie, elle-même entourée d'une couronne de laurier (ou d'olivier ?). Le choix a été fait de représenter sous le réseau de parallèles et de méridiens, l'ensemble des terres émergées, et il faut noter que, vu le petit diamètre de la vignette, l'Europe est peu reconnaissable, et la France totalement invisible.

On peut se demander enfin ce que l'on peut tirer d'une comparaison de la matière des articles publiés à un siècle d'intervalle.

3.1. L'année 1922-1923

L'année 1922-23 contient, déjà, des études historiques. Le marquis de Montlezun, qui se trouva être à la fois le gendre de Dupleix et celui de la Bourdonnais est évoquée, ainsi que Doudard de Lagrée, ou le moins célèbre Louis Thibaut, officier du Génie et architecte au cap de Bonne-Espérance de 1783 à 1815.

Paul Bourdarie publie une lettre émouvante de Charles de Foucauld, assassiné six ans plus tôt (décembre 1916), dans laquelle, entre autres, « *l'ermite du Sahara* » refusait de se voir attribuer la Légion d'honneur, dans le souci de demeurer à la dernière place, celle de son Maître Jésus. Le bulletin reproduit par ailleurs les plaques posées par le *Souvenir colonial français* en l'honneur de soldats et d'explorateurs, presque tous morts tragiquement, longue liste, qui, est-il écrit en conclusion, « *n'est pas close, et elle ne le sera pas de sitôt* ».

Que la défense soit une préoccupation importante est attesté par une contribution du général Mangin, qui présente en avant-première les quatre volumes du *Manuel à l'usage des troupes envoyées outre-mer*, particulièrement utile alors que, par l'instauration du tour de TOE (tous les cadres de l'armée étant alors susceptible de passer sur le *théâtre des opérations extérieures*), l'ensemble des officiers, et non plus seulement ceux des troupes de Marine et ceux de l'Armée d'Afrique, vont être appelés à servir hors de métropole, comme l'éprouvera

bientôt le capitaine –futur général – de Gaulle. Ce *Manuel* constitue de nos jours une mine de renseignements de toutes sortes sur l'armée coloniale dans l'entre-deux-guerres.

La grande cause humanitaire que fut, non sans ambiguïtés, la lutte contre la traite, puis contre l'esclavage, n'est pas absente avec un rappel des préoccupations de la Société des Nations et une *Lettre sur l'esclavage éthiopien*. Une présentation fouillée du bagne de Guyane, l'année même où Albert Londres publie son célèbre reportage sur le même sujet, fait à l'institution un procès tout aussi sévère que celui conduit par le journaliste, et dénonce sans ambages la « *faillite morale et utilitaire de la transportation* ».

La santé est déjà une préoccupation importante. Un compte rendu sur *Le bréviaire thermal des coloniaux* aborde la question des minerais radioactifs en Afrique, susceptibles de produire du radium dont on espère déjà qu'il peut contribuer au traitement du cancer. Il cite, notamment, les minerais du Katanga dont on ne peut encore savoir qu'ils serviront à produire, vingt ans plus tard, l'uranium du projet Manhattan, c'est-à-dire des deux premières bombes atomiques. On trouve également des contributions sur la lutte contre la trypanosomiase (maladie du sommeil) en Afrique-Equatoriale française. L'alimentation des populations autochtones est également prise en considération, avec une note signée de la plume autorisée et prestigieuse d'Albert Calmette (1863-1933), alors sous-directeur de l'Institut Pasteur de Paris, mais aussi une réflexion sur les moyens d'améliorer les cultures indigènes.

La mise en valeur, si elle n'est pas majeure, n'est pas négligée, avec la publication d'un vœu réclamant la réalisation du chemin de fer transsaharien, réalisation d'un vieux projet remontant aux propositions de l'ingénieur Duponchel (1878) et qui va recevoir bientôt l'appui du Conseil supérieur de la défense nationale, puis de l'Assemblée nationale. On trouve aussi des études sur le caoutchouc d'Indochine, ainsi que sur les ressources cotonnières de l'Afrique-Occidentale française. On note un seul article sur l'enseignement, sérieuse présentation de « *L'instruction publique en Indochine* ». On ne trouve, en revanche, rien à lire en sciences plus exactes (si ce n'est une présentation du « canevas astronomique du Moyen-Congo »).

On remarque aussi la présentation d'une étude d'ethnographie, puisque Charles Monteil expose le plan de son futur ouvrage sur les *Bambara de Ségou et du Kaarta* (publié en 1924).

3.2. L'année 2009

Certes, tout n'a pas changé. La part du souvenir reste forte. On ne note pas moins de treize notices nécrologiques, ce qui est naturel dans une Académie désormais établie. La plupart des académiciens décédés sont nés au début des années 1920, avec l'Académie elle-même. Les itinéraires sont en grande majorité ceux d'universitaires et de hauts fonctionnaires, dont la carrière, pour la plupart, se déroula outre-mer, avant de se réorienter sur la France au début des années 1960. Les plus emblématiques sont peut-être Jean Clauzel, né en 1924, administrateur des Colonies, puis préfet, et Yvon Bourges, né en 1921, haut-commissaire en AEF, puis ministre.

Les thèmes historiques sont tout aussi présents, mais peut-être plus vastes, faisant échapper ce qu'on est en droit d'appeler sans honte l'histoire coloniale au règne de l'anecdote dans laquelle on l'a trop souvent cantonnée, avant le renouveau marqué par ces grands maîtres que furent Charles-André Julien, Xavier Yacono ou Charles-Robert Ageron. La distance permet de traiter des sujets qui auraient été inimaginables un siècle plus tôt. On n'aurait guère pu s'interroger sereinement dans les années 1920 sur « La politique coloniale de l'Allemagne de Bismarck à Guillaume II ». On n'aurait pas davantage, à propos de l'affaire du Tafilaleh en 1917, pu montrer que Lyautey, ce très grand homme, sur la grandeur duquel il n'est pas question de revenir, ne fut pas exempt d'erreurs ou de petites choses.

Si la décolonisation française paraît déjà loin, l'article qui étudie le fonctionnement de la Commission *Vérité et Réconciliation* en Afrique du Sud souligne l'épilogue d'une histoire qui semblait, en 1923, devoir aller dans le sens d'une oppression sans cesse accrue des Noirs (rappelons que l'Union sud-africaine, à laquelle la Grande-Bretagne avait abandonné toute latitude en matière de législation raciale, avait seulement treize ans d'ancienneté en 1923).

Les références à la défense n'ont pas disparu, ce qui souligne combien la connaissance du monde peut s'interpréter aussi en termes de menaces, mais également le fait que, malgré la disparition de l'Empire, la France demeure une puissance soucieuse d'une présence militaire présente outre-mer. On peut lire en effet un article sur la réorganisation du système de défense français outre-mer. Il est rappelé aussi que des soldats français continuent à mourir loin du sol national, en particulier en Afghanistan ; c'est l'occasion d'une réflexion du général Le Borgne sur « L'exercice du métier des armes aujourd'hui ».

De grands thèmes, évidemment inconcevables à l'époque, sont abordés ; par exemple la mondialisation dans sa liaison avec l'avenir de la Francophonie (une présentation de l'université Senghor d'Alexandrie – quand l'Académie fut fondée, Léopold Sédar Senghor, âgé de 17 ans, venait tout juste d'entrer au séminaire de Dakar). L'éclatement du tiers-monde entre pays émergents et pays en crises est étudié, ce qui montre que déjà le concept introduit en 1952 par Alfred Sauvy a perdu une grande partie de son sens. On lit aussi un article sur le thème écologique de l'eau, qui est désormais un souci mondial, et non plus, comme quatre-vingt-dix ans plus tôt, un problème des zones intertropicales plus ou moins arides. Enfin, l'attention est attirée sur une question sanitaire récurrente, mais trop négligée : le problème des morsures de serpent en Afrique.

On voit aussi traiter, avec « L'expansion actuelle de l'islam en Europe », un sujet caractéristique d'un retournement de conjoncture démographique, qui correspond évidemment à une question des plus actuelles. Cet article montre que l'immigration a commencé à brouiller les limites qui séparaient commodément, et parfois abusivement, la France et l'Europe de l'outre-mer, alors que commencent à s'exprimer des problématiques étendues au monde entier.

En dernier lieu, il faut souligner l'importance des comptes rendus. Alors que le bulletin des années 1920 se contentait de signaler les ouvrages offerts à l'Académie, l'exemplaire de 2009 publie près de cent notices bibliographiques, à propos d'ouvrages dont les sujets vont de la politique française à l'histoire des pays d'Afrique ou d'Asie (y compris l'Afghanistan), en passant par la géopolitique ou les questions d'énergie.

Conclusion

Ces esquisses de réflexion ne sauraient, comme cela a été dit au début, remplacer une étude approfondie. On voit, cependant, pour celui qui cherche à dégager les grandes lignes des évolutions survenues en un siècle, que celles-ci vont toutes dans le même sens. L'Académie a cherché – et a largement réussi – à se dégager des contraintes que faisait peser sur elle son passé colonial. Sans renier celui-ci, elle tâche d'élargir ses perspectives à un ensemble humain profondément modifié par les conséquences de la mondialisation.

Cette évolution ne signifie pas vraiment une rupture par rapport à cette partie de son histoire. Sans négliger, en effet, les spécificités de celle-ci, on doit en effet se souvenir qu'il y eut, chez ceux qui furent les promoteurs de la colonisation – les meilleurs en tout cas – non pas tant, ou du moins non pas seulement, l'idée de soumettre à la France une infinité de terres lointaines que la volonté, au lendemain de la défaite de 1870 qui rendait grande la tentation du « *recueillement* », de lui conserver une forte présence au monde considéré dans ses dimensions spatiales et temporelles : le monde futur, qui est devenu le nôtre.

Dans ses préoccupations, enfin, l'Académie reste très française, comme elle l'est aussi par son recrutement (qu'on n'a pas eu le temps d'étudier ici). Est-ce un défaut ou une qualité ? On serait tenté de suggérer la seconde réponse, tant il est vrai que, dans l'Europe qui se constitue, l'approche française de l'outre-mer est sans doute la seule qui allie un réel souci humaniste à la réflexion sur les nécessaires analyses en termes d'économie et de courants d'échanges. Une dernière question se pose enfin, qui intéresse l'historien : dans quelle mesure le trésor de savoirs ou d'expériences accumulées a-t-il contribué à influencer la politique française, ou en tout cas à informer les dirigeants ? Il y a là toute une enquête à mener, qui demanderait la collaboration de tous.

*
* *

CONCLUSION

par Philippe BONNICHON¹

Conclure, ce devrait être d'abord exprimer de chaleureux remerciements à tous ceux qui ont bien voulu participer à ces journées, mais le soin en revient à notre secrétaire perpétuel, et pour ma part je me bornerai à dire l'intérêt soutenu que j'ai pris à m'instruire en vous écoutant.

D'autre part, nul mieux que notre éminent confrère Jean Favier, membre de l'Institut et ancien directeur général des Archives nationales, n'était qualifié pour présider à nos travaux et tirer les conclusions de ces deux journées si riches d'enseignements et d'échanges que nous venons de vivre, avec ce colloque commun du Comité des travaux historiques et scientifiques et de l'Académie des sciences d'outre-mer. Son accident de santé nous prive de l'intérêt que nous nous promettions à l'entendre tirer les conclusions de ces journées. Outre cette déconvenue, vous avez celle de me voir faire cet exercice, cédant aux sollicitations de notre confrère le P^r Bruno Delmas. Pour Jean Favier, je n'ai été qu'un jeune collaborateur à l'Institut d'histoire de l'université Paris-IV Sorbonne au temps, lointain maintenant, de la fondation ou de la refondation de l'université qui a suivi les agitations de mai 1968.

Permettez-moi donc de faire appel à toute votre indulgence et à votre patience que je m'efforcerai d'exercer le moins possible en cette fin de journée.

Plutôt que résumer, donc redire très imparfaitement chacun des points traités, je préfère dégager quelques fils directeurs, d'ailleurs tressés, si vous permettez la métaphore, car interdépendants, sur tout ce que nous avons entendu et partagé : le premier de ces fils concerne les rapports de la mémoire et de la vie ; le second un décloisonnement qui appelle la pluridisciplinarité ; enfin le troisième relie les ouvertures autant que l'unité qui se cherche dans une mondialisation où la France tient sa partie.

1) La première évidence est celle des **rapports entre la mémoire et la vie**.

Appliquons-les au domaine de l'outre-mer : le représentant du Commissariat pour l'année des outre-mer français et conseiller de Madame le ministre, M. Robby Judes, nous a rappelé toute l'étendue de cet outre-mer, avec 11 millions de km² de zones économiques exclusives, toute la chance qu'il représente pour la France, non seulement dans ses atouts démographiques et économiques, mais aussi dans l'originalité de ses productions culturelles, littéraires et artistiques.

La mémoire et la vie : car tout se passe, pour les sociétés savantes et leur implantation, à l'image de la croissance et de la vie d'un cerveau, avec ses connexions neuronales, avec la mort de certaines cellules, avec leur reprogrammation, leur renaissance, les réseaux nouveaux qui s'établissent.

Bruno Delmas nous a donné un panorama magistral de ces sociétés savantes, de leur nombre, de leur étendue, de leur éclosion, décalée souvent, entre la métropole et les territoires d'outre-mer. C'est comme le témoignage privilégié d'une activité de l'esprit, d'une mémoire vivante qui, loin de scléroser, s'adapte, transforme et se transforme.

La mémoire conserve, bien sûr, on l'a constaté ce matin même avec l'exposé de Josette Rivallain, évoquant l'action d'Alfred Martineau, avec la communication magistrale de Jean-Pierre Mahé, de l'Institut, sur l'œuvre et les collections de la Société asiatique.

On a vu des sociétés mourir ou être mises sous le boisseau, avec le choc des indépendances ; mais Louis Bergès nous a dit hier son optimisme raisonné sur le cas de l'Algérie, à partir de l'activité de la Société d'Oran, tandis que Jean-Pierre Laporte évoquait le

¹ Maître de conférences honoraire à l'université Paris-IV Sorbonne, membre titulaire de l'Académie des sciences d'outre-mer.

désir des Algériens de se réapproprier leur histoire, la totalité de leur histoire. En Indochine, le cas de la Société des Amis du vieux Huê, avec l'œuvre en parallèle des Anciens du lycée Albert Sarraut a été analysé par le P^r Pierre Guillaume : autant d'exemples que la perte ou la mise en sommeil de certaines cellules dans l'organisme peut être aussi condition ou occasion de renaissance ; une mémoire absolue paralyserait la vie ; il faut oublier aussi pour recomposer ou progresser.

La mémoire, toujours sélective, est condition du progrès ; ce progrès que l'esprit des Lumières assigne déjà nettement comme objet aux sociétés savantes qui se constituent alors pour accroître, avec les connaissances, le bien-être, faut-il dire le bonheur collectif : « *Il faut cultiver notre jardin* ». La mémoire et, sans jouer sur les mots, les mémoires des savants sont, par leur diffusion, par leur publication, autant de jalons pour l'évolution culturelle et sociale, voire politique et économique, des différentes époques traversées, avant la Révolution, au XIX^e siècle, à l'époque coloniale et depuis ; c'est que, largement conditionnée par la mémoire qui reprogramme l'acquis, permettant la novation, la vie, celle des sociétés, évolue, c'est un truisme ; mais elle évolue comme nos connaissances mêmes, par une adaptation permanente.

Du coup les institutions, faites pour durer, évoluent dans cette durée même, sous peine de dépérir. L'adaptation de l'Académie des sciences d'outre-mer, jadis Académie des sciences coloniales, nous le rappelle, avec la synthèse présentée par le P^r Paul Amat. Le passé, qui n'est pas figé, permet l'adaptation au présent et ouvre sur l'avenir ; la mémoire qui est vivante évolue et c'est promesse d'avenir.

Je n'en prendrai qu'un exemple : les liens intellectuels et scientifiques, affectifs aussi, tissés entre la France et le Brésil, ont été retracés avec chaleur par Denis Vialou. Ces liens auxquels je suis personnellement bien sensible, se prolongent depuis les années 1930, aujourd'hui et pour demain : ainsi s'est créé, dans les années 1990 à la Sorbonne, un Centre de recherches sur l'histoire du Brésil, animé par des professeurs venus de Bahia comme la regrettée Katia de Queiros Mattoso ou venus d'autres universités brésiliennes, comme son actuel directeur, le P^r Luiz-Felipe de Alencastro. De même, pour Madagascar, Denis Nativel nous a montré qu'avant, pendant et après la colonisation, un lieu de savoir comme l'Académie malgache, une création institutionnelle, peut être la base aujourd'hui de nouveaux développements à venir.

Donc, la mémoire et la vie. Mais la vie, par définition, est ouverture, reste ouverte tant que l'histoire n'est pas close, ce qui implique évolutions, transformations où, avec optimisme peut-être naïf mais qui anime la générosité des initiatives et des créations, les gens des Lumières voyaient le progrès.

2) Ce progrès passe par le multiplicateur de la connaissance, par la multiplication des connaissances, donc le décroïsonnement, que l'on appelle aujourd'hui d'un terme peut-être sans élégance, **la pluridisciplinarité** qui implique connexion suggestives, inédites, création donc, dans les échanges en réseaux constitués, étendus.

On rejoint alors un souhait, émis par le P^r Philippe Laburthe-Tolra, à propos de la Société des africanistes, vœu repris par Bernard Dupaigne, à propos de la jeune Société euro-asiatique, « *il faut une culture générale pour comparer des faits particuliers* » ; autrement dit on ne peut s'en tenir à compartimenter les interprétations des faits dans des spécialités répertoriées mais qui défendraient leur étanchéité, tant il est difficile d'éliminer une visée comparatiste – faut-il d'ailleurs le faire ? – dans toute recherche scientifique.

Cette pluridisciplinarité qui apparaît comme nécessaire est le deuxième fil directeur de nos échanges en ces journées. Elle a été voulue dès l'origine, lors de la constitution des sociétés savantes de notre Ancien Régime. Leur intitulé le montre bien. Ainsi, l'Académie d'Orléans à laquelle j'ai par ailleurs l'honneur d'appartenir se nomme-t-elle Académie d'agriculture (toujours ce souci des Lumières d'appliquer les connaissances à l'aménagement matériel de la société), d'agriculture donc, belles-lettres, sciences et arts. Les spécialistes

échantent au sein des sociétés, celles-ci correspondent entre elles en réseaux, nationaux et internationaux qui entrent en rapports, France, outre-mer, étranger ; car dès l'origine aussi, on est bien persuadé que la Science n'a pas de frontières. Les savants se prêtent la main, même à travers la belligérance de leurs Etats respectifs. Par la volonté expresse de Louis XVI, James Cook doit être exempté des hostilités. Déjà Lapérouse à la Baie d'Hudson avait rendu sa liberté au voyageur anglais Samuel Hearne, en le priant de publier les résultats de son exploration vers l'Arctique. Plus tard, sir Joseph Banks, ancien naturaliste de Cook, fera rendre sous le Directoire ses collections au capitaine français Baudin, explorateur de l'Australie.

François Regourd qui nous a si clairement retracé l'activité et l'ouverture des Philadelphes, dans un milieu intellectuel vivant, à la colonie de Saint-Domingue, sait qu'en 1784 vient de se terminer la guerre d'Amérique : les habitants de la colonie française y ont pris une part d'autant plus active que leurs intérêts matériels les rapprochent beaucoup plus des Américains que de l'Europe ; de là, des échanges économiques certes mais aussi intellectuels et le refuge naturel à la Nouvelle-Orléans des survivants à la tempête des massacres de la Révolution à Saint-Domingue Haïti.

Décloisonnement, échanges ultra-marins et internationaux : les recensements des travaux accomplis par les sociétés savantes permettent la constitution de corpus scientifiques ; l'histoire se fonde sur ces corpus et l'histoire peut – faut-il dire doit ? comme le souhaitait Alfred Martineau et tant d'autres avec lui, rappelait Josette Rivallain – rester un guide pour ceux qui ont en charge les destinées d'un pays ; c'est un autre point d'application de l'activité des sociétés savantes.

Mais leur activité, les échanges qu'elle implique, ne vont pas sans difficultés : les obstacles peuvent tenir aux circonstances politiques, à des limites épistémologiques.

Les obstacles venus des divergences politiques, Armelle Le Goff nous les a fait toucher du doigt avec les relations franco-mexicaines sous le second Empire.

Déjà d'ailleurs la guerre franco-mexicaine de 1838, plus tard les contestations à propos de Clipperton par exemple ne simplifient pas les rapports. Pourtant, les difficultés mêmes permettent des progrès quand on s'efforce de les surmonter ; sa communication nous le prouve et l'on a par ailleurs des exemples d'étonnantes réussites individuelles de Français au Mexique, à la fin du XIX^e siècle et au-delà, malgré des circonstances politiques parfois peu favorables.

Les échanges rencontrent aussi des obstacles d'ordre épistémologique. Le P^r Vandermeersch nous l'a excellemment montré avec les présupposés que la « *raciologie* », dérivée du siècle des Lumières a pu fournir aux idéologies et en particulier à celles qui se sont dévoyées au XX^e siècle.

Mais précisément, la démarche scientifique en se développant aura prouvé que ces présupposés initiaux sont erronés ; ira-t-on reprocher à la science de partir d'hypothèses, en tous domaines, qui se trouveront ensuite infirmées par la multiplication des analyses et expériences, dépassant le sens commun, pour établir un corpus plus large qui, par l'étendue des cas collectés va modifier l'idée directrice de base ?

L'idéologie est alors récusée et l'activité des sociétés savantes montre combien la France a eu un rôle pionnier, pour la naissance de la géographie, avec la 1^{re} Société de géographie, pour le développement des études préhistoriques depuis le XIX^e siècle et des sciences anthropologiques, au-delà mais aussi à partir des descriptions et classifications des ethnologies.

3) Ainsi résulte, de l'extension même de ces échanges qui ne mettent pas à la science de frontières, un troisième fil directeur de nos journées d'études : celui de **l'ouverture**.

La science, comme la vie, restent ouvertes ; tant que l'histoire dure, l'évolution n'est pas close.

C'est d'abord l'ouverture historique d'une France terrienne et peu portée dans ses profondeurs, malgré ses trois façades maritimes, vers les choses de la mer. Le paradoxe est ce que cette France, souvent pionnière, on vient de le rappeler avec la géographie et l'anthropologie, a su faire : cette ouverture ne lui était pas toujours facile, le cas des océanistes, développé par Christian Coiffier l'a illustré devant nous.

Et pourtant, sous l'impulsion des serviteurs de l'Etat, administrateurs, marins, de l'Eglise avec les missionnaires, des intérêts privés, avec les milieux d'affaires, cette ouverture s'est faite. C'est le rôle des sociétés constituées dans les ports ; faut-il évoquer Brest et son Académie de marine dès le milieu du XVIII^e siècle ? Notre regretté confrère Etienne Taillemite qui tentait de combler l'ignorance par les Français de leur histoire maritime attachait à cette Académie l'importance qu'elle méritait. Mais Pascal Even nous a montré combien des ports – différents comme La Rochelle et Rochefort – avaient œuvré pour cette ouverture intellectuelle autant que réelle de notre façade atlantique sur l'outre-mer et Martine François a souligné combien cette ouverture pouvait toucher les villes de l'intérieur, comme Lyon. Les motifs sont imbriqués : militaires, administratifs, sociétés officielles visent d'abord aux intérêts de souveraineté ; les milieux d'affaires mettent en avant les intérêts matériels et commerciaux ; les gens d'Eglise s'intéressent d'abord aux âmes ; mais toutes ces raisons peuvent s'unir jusqu'à promouvoir un « lobbying », comme on dit aujourd'hui, de l'outre-mer par ces sociétés ; c'est finalement à terme une ouverture à la mondialisation, par l'Europe au départ, qui déboucherait de nos jours sur la conscience d'une unité nécessaire : Orient et Occident nous rappelait Jean-Pierre Mahé ne peuvent se comprendre ni sans doute se concevoir l'un sans l'autre. Ce qui rejoint l'idée d'une unité de notre humanité, mise en exergue par le P^r Bernard Vandermeersch et qui s'impose à tous aujourd'hui.

Pour cette unité et dans le tour d'horizon mondial de ces deux journées, dira-t-on qu'un manque est ressenti avec l'absence des américanistes comme tels ? Mais nous avons parlé du Mexique, de l'Amérique centrale, du Brésil. Danielle Bégot nous a fait mettre cette après-midi l'accent sur la « zone Caraïbe » comme l'on dit aujourd'hui pour désigner les Antilles (en oubliant peut-être que les féroces Caraïbes ne peuplaient pas toute la zone, que les paisibles agriculteurs arawaks occupaient Saint-Domingue et que si Christophe Colomb était tombé d'ailleurs chez les Caraïbes, peut-être ne serait-il pas revenu nous le raconter...). Enfin c'est un fait que les Etats-Unis et le Canada n'ont pas été compris dans notre inventaire. Il reste que l'Amérique aura eu sa part. On ne saurait être exhaustif. Mais l'unité créole, celle de la langue, qu'évoquait l'ambassadeur Bernard Dorin dans son intervention cette après-midi méritait que soit réservé un sort, que nous a fait apprécier la communication d'Hubert Gerbeau, aux sociétés savantes de la Réunion : des Antilles à l'océan Indien, il y a pour la France une certaine unité de ces îles, dans leur mise en valeur, dans leur destin ; d'ailleurs les Anglais ne s'y sont pas trompés qui, purgeant les eaux atlantiques de la présence de corsaires ou flibustiers français après la guerre de succession d'Espagne, les ont envoyés se reconvertir vers Madagascar et dans l'océan Indien.

Ainsi, plus important que d'éventuelles lacunes dans nos analyses, me paraît être, comme témoignage de cette ouverture et de cette unité que j'évoquais à l'instant, l'accent mis, pour l'avenir, sur la vivacité de ces sociétés savantes de l'outre-mer : la vieille Europe ne peut ni ne doit, après sa prépondérance d'hier, occuper pour demain le champ qui était quasi exclusivement le sien au départ, à l'époque des Lumières.

Finalement, les retombées de cette ouverture pluriséculaire sont claires et testables. Je n'en citerai pour finir que deux illustrations.

La première vient de vous être présentée en table ronde avec ce *Guide de la recherche en histoire* en deux volumes qui fait la somme des sources sur l'espace antillais et guyanais. Cette somme témoigne avec bonheur que, si l'histoire n'est pas instrumentalisée, elle peut

servir de tremplin où, s'appuyant sur le passé, le chercheur fraie des voies nouvelles pour l'avenir.

Le deuxième exemple est l'ouvrage de synthèse mis en chantier par notre Académie, sur les *Présences françaises outre-mer*, dans les cinq siècles écoulés et qui devrait voir le jour l'an prochain.

Cette synthèse vise moins à faire le point sur des phénomènes abondamment analysés par ailleurs comme la colonisation, qu'à sensibiliser le lecteur aux formes matérielles et immatérielles de présence, voire d'influence, dans des contrées où la colonisation française ne s'est jamais fait sentir. Un intervenant, hier, souhaitait un inventaire onomastique des toponymes français à travers le monde : pour lui répondre en partie, je rappellerai que cet inventaire a été tenté pour les seuls Bretons qui ont laissé leur noms à la géographie ; on en trouve, je crois, plus de 2 400.

On ne pourra bien sûr retrouver dans cet ouvrage la richesse de détails des deux journées que nous venons de vivre, mais ce peut être aussi un témoignage de l'ouverture, en de multiples domaines, que l'exercice par nos compatriotes de l'activité scientifique a permis et continue de permettre au XXI^e siècle.

Pour ces journées, nous devons, encore une fois, de bien chaleureux remerciements à tous les intervenants, à tous les participants, aux organisateurs d'abord qui en ont permis la tenue. Nous émettons le souhait que nulle de ces contributions ne se perde, qu'elles donnent lieu à publication et que les liens en sortent renforcés entre nos institutions, au service de la connaissance de l'outre-mer.

*
* *

